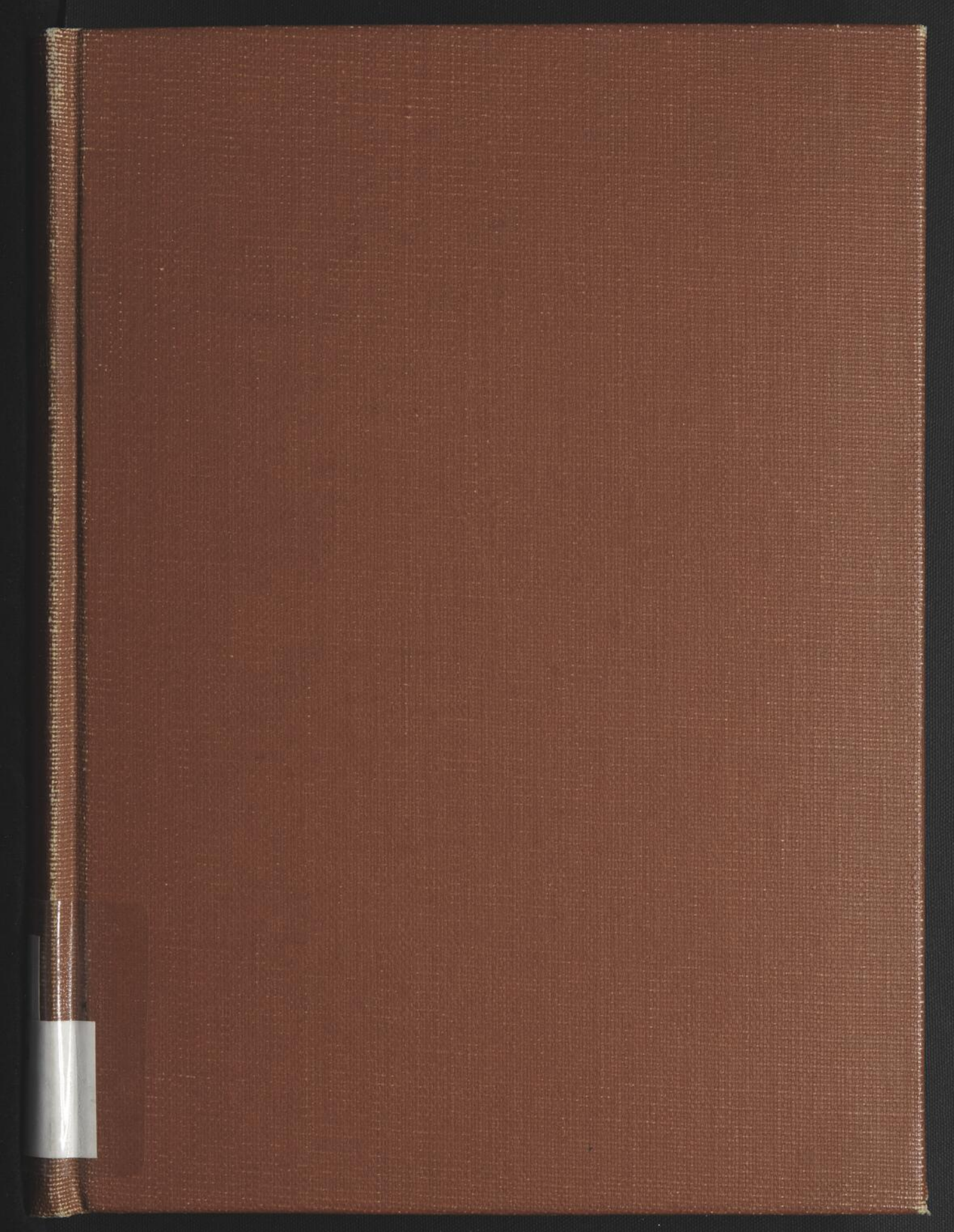
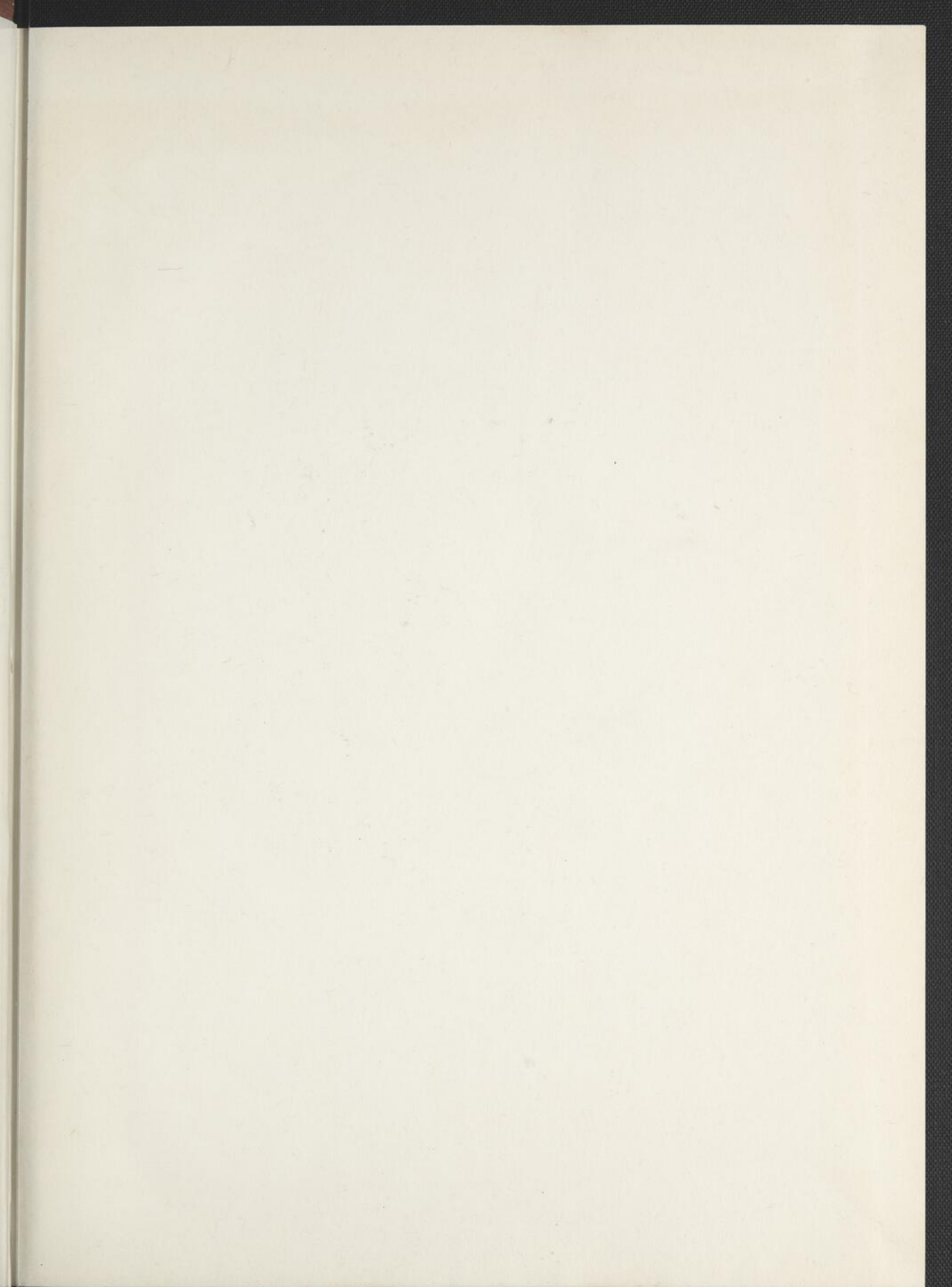


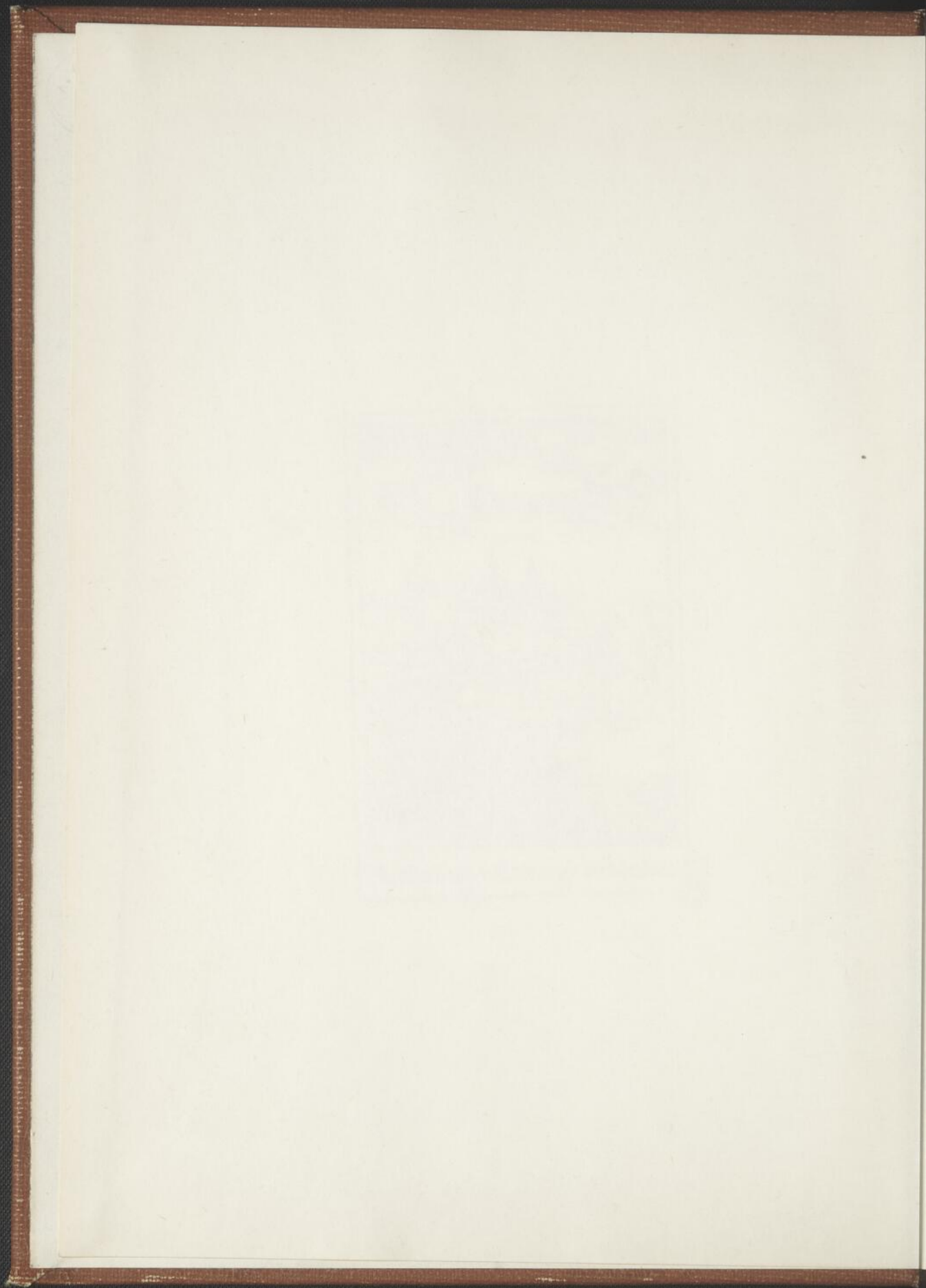


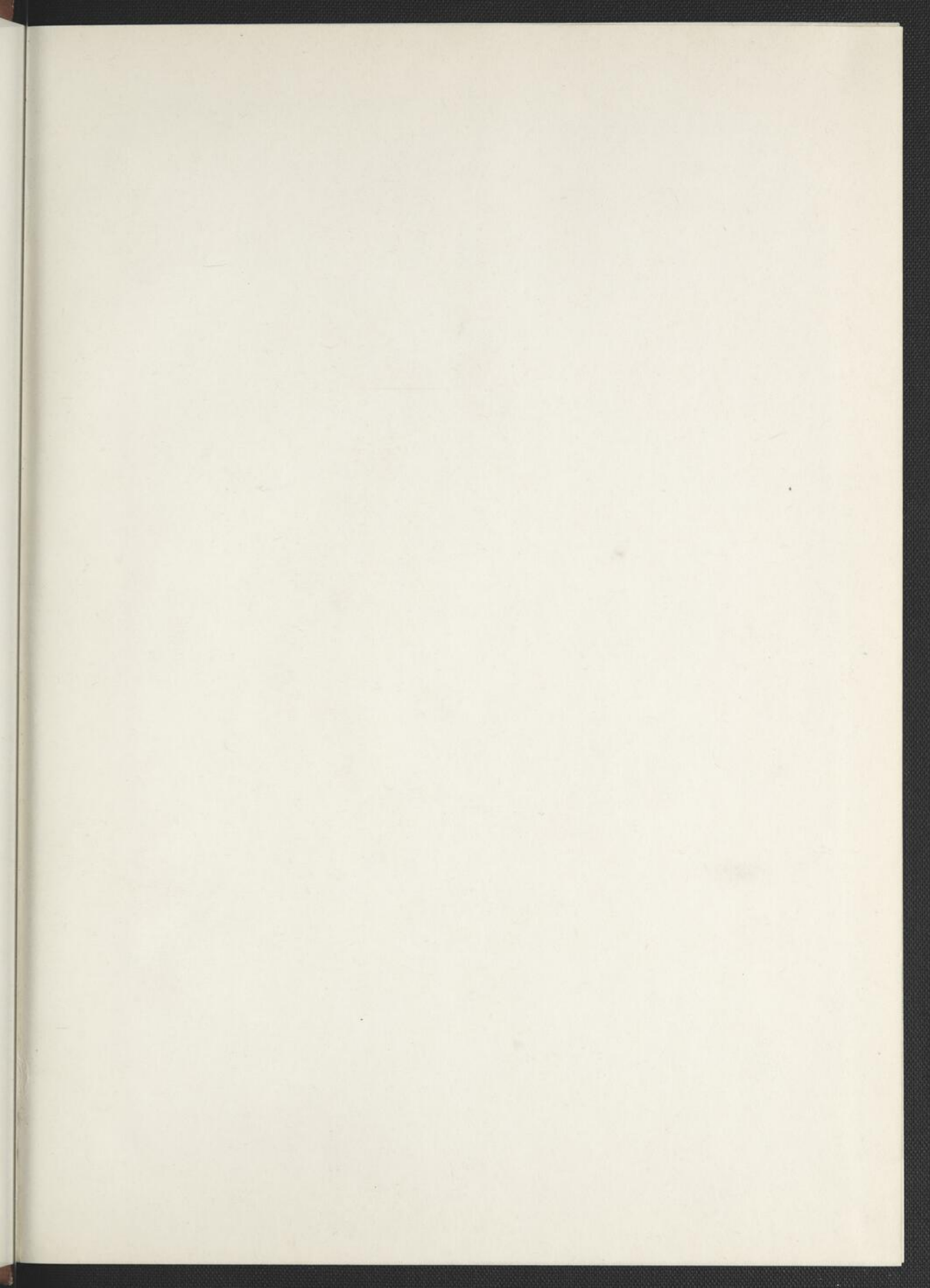
PIREUR

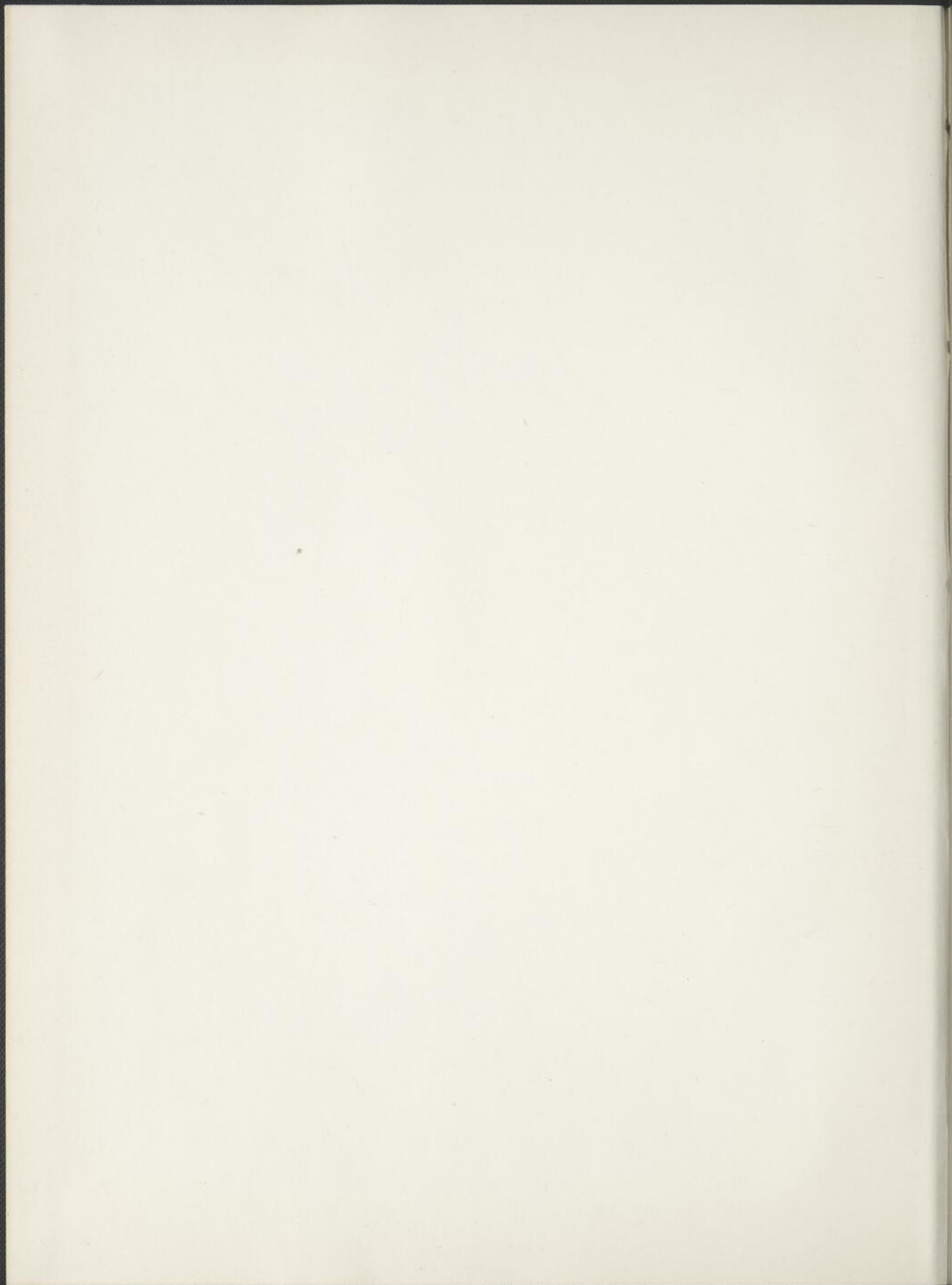


Bibliothèque Nationale du Québec







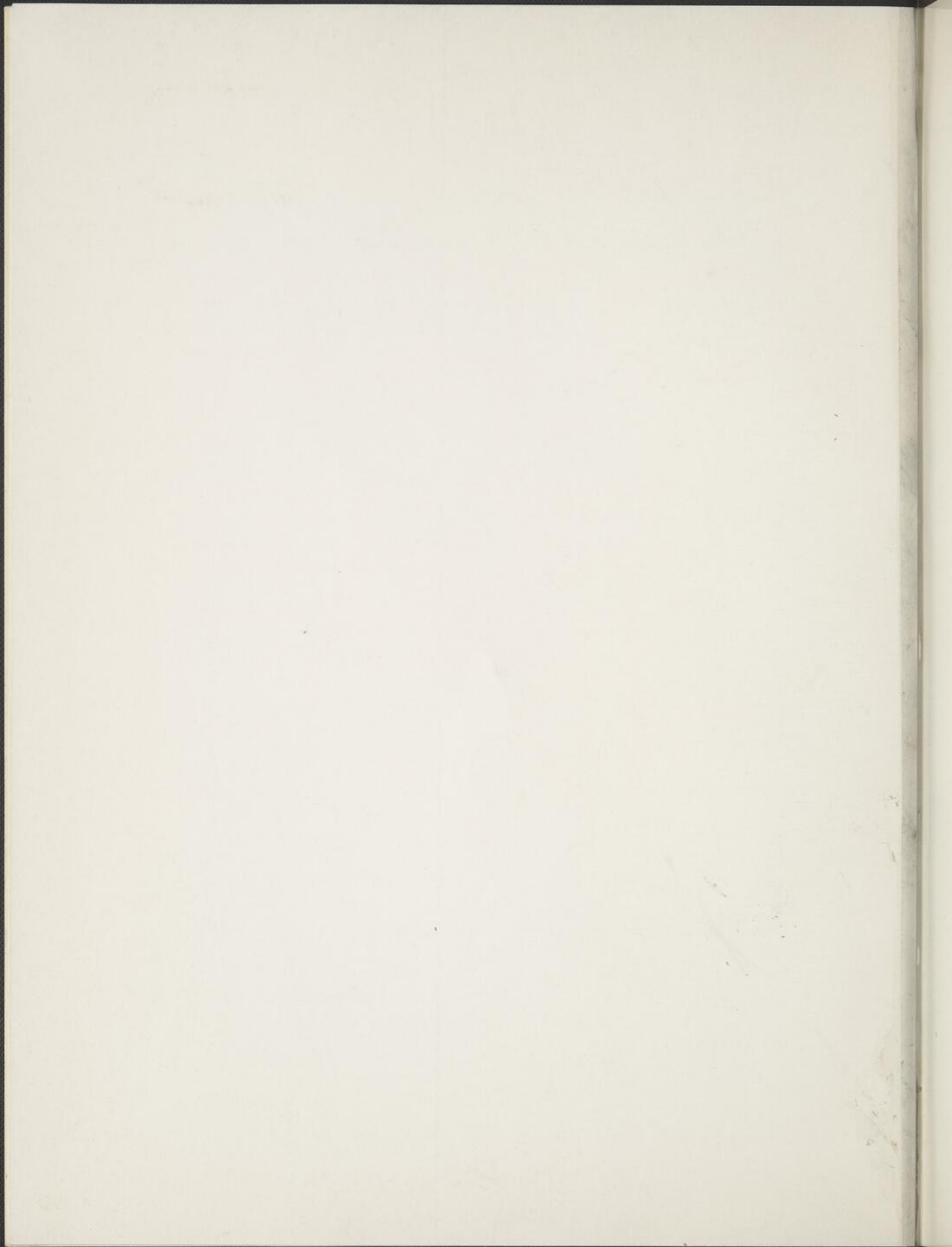


LES
RECOLLETS
ET MONTRÉAL

PAR
M. J. B. L.

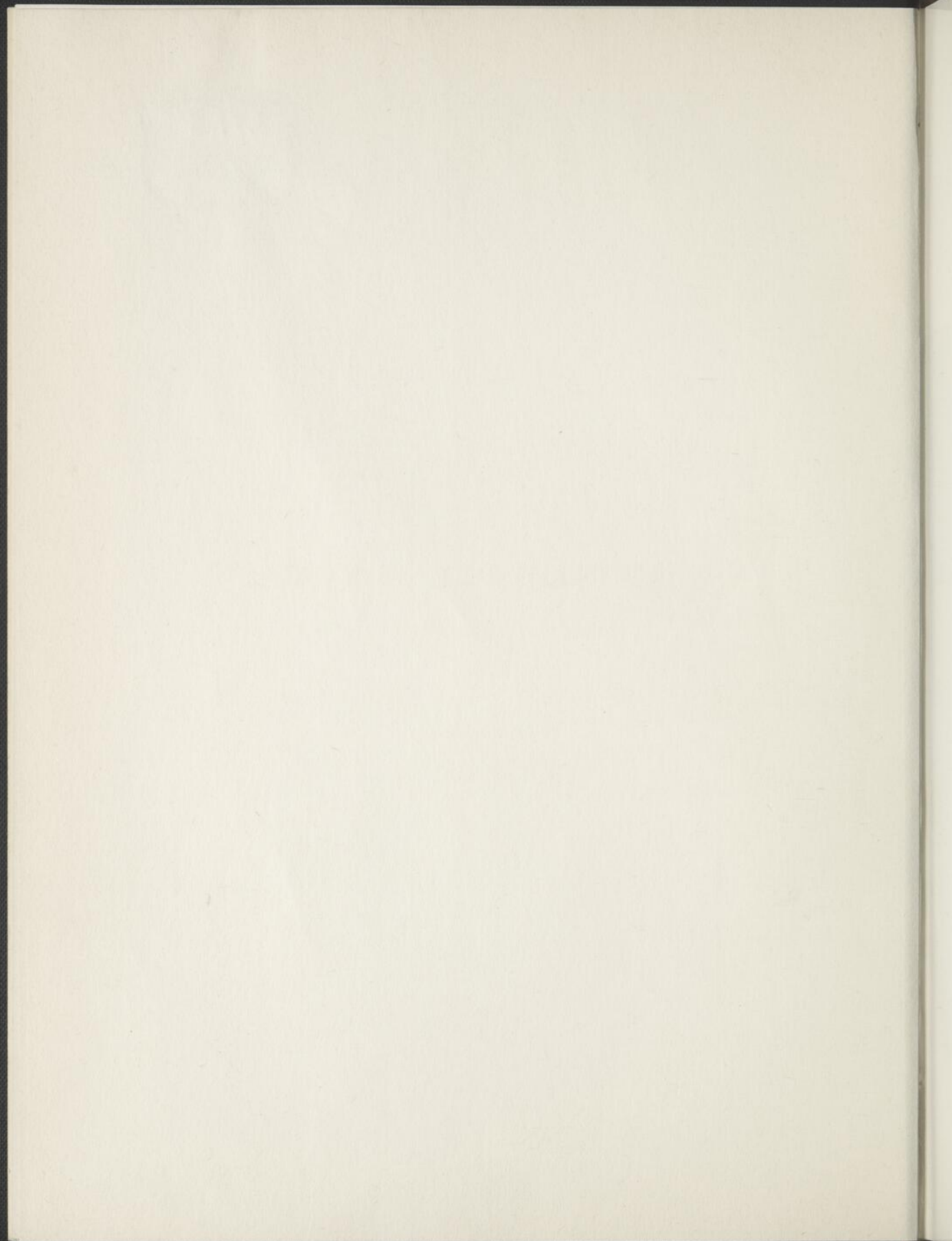
PARIS
1884

LIBRAIRIE
G. L.



ll.

271.3
R311*ie*



LES RÉCOLLETS ET MONTRÉAL

LES RECUEILS ET MONUMENTS

LES RÉCOLLETS ET MONTRÉAL

HUIT MANIFESTATIONS

commémorant le 250^e anniversaire
de l'établissement des Récollets à Ville-Marie:
1692 - 1942



PRÉFACE

par

MARCEL TRUDEL,
*professeur titulaire d'histoire du Canada
à l'Université Laval*

2410

Editions Franciscaines
2080 Rue Dorchester Ouest, Montréal 25.



Nihil obstat ¹:

FR. ARCHANGELUS GODBOUT, O.F.M., *Censor*
Marianopoli, die 26a Aprilis 1955

FR. CONRADUS MORIN, O.F.M., *Censor*
Marianopoli, die 26a Aprilis 1955

Imprimi potest:

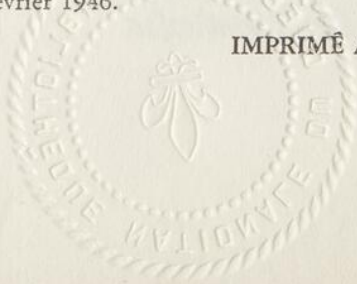
FR. THEODORICUS PARÉ, O.F.M., *Minister Provincialis*
Marianopoli, die 26a Aprilis 1955

Imprimatur:

† J. C. CHAUMONT, v.g.
Marianopoli, die 26a Aprilis 1955

¹ Une première censure avait déjà été donnée qui n'a pas été utilisée, mais qu'il est intéressant de noter : le *nihil obstat* était du R. P. Conrad Morin, Montréal, le 29 novembre 1945; l'*Imprimi potest* était du T. R. P. Damase Laberge, Provincial, le 8 décembre 1945; l'*Imprimatur* était de Mgr Philippe Perrier, Vic. Gén., le 11 février 1946.

IMPRIMÉ AU CANADA



FC
322
R43
1955

*A l'occasion de
son élévation à l'épiscopat comme
PREMIER VICAIRE APOSTOLIQUE
du vicariat
Saint-Joseph de l'Amazone, Pérou;*

à

MONSEIGNEUR DAMASE LABERGE, Hist. D., O.F.M.

qui

a prononcé la causerie sur le P. Ch. Rapine;
a secondé de son savoir et de son pouvoir
ces manifestations en faveur des Récollets;
a favorisé cette publication en 1946, alors
qu'il était Provincial;

*le Commissariat Provincial du Tiers-Ordre
au Canada*

dédie respectueusement ce volume :
LES RÉCOLLETS ET MONTRÉAL

Montréal

Ce 15 août 1955.



S. EXC. MGR DAMASE LABERGE, O.F.M.

1er vicaire apostolique

du vicariat

Saint-Joseph de l'Amazone, Pérou

PRÉFACE

Les Récollets ont été, dans la vallée du Saint-Laurent, les premiers missionnaires connus. Lorsqu'ils sont arrivés à Québec en 1615, il n'y avait là que des hommes occupés au troc des fourrures; l'Habitation de Champlain existait depuis déjà sept ans, mais aucune oeuvre missionnaire n'avait encore été accomplie; les Français eux-mêmes se trouvaient d'ailleurs tout à fait dépourvus de prêtres. Ainsi donc, lorsqu'ils débarquent à Québec en 1615, les Récollets deviennent le premier clergé de la colonie et les premiers missionnaires des Indiens. L'élément essentiel qui avait manqué jusque-là à cette société primitive, était acquis : la vallée du Saint-Laurent pouvait montrer désormais un visage civilisé.

Ces religieux, cependant, qui étaient aux toutes premières origines de l'Eglise canadienne, ont connu une destinée assez bouleversante. Arrivés en 1615, ils se trouvent obligés, dès 1629, de se rembarquer pour la France : ils laissent donc là leurs missions, ils ferment leur couvent et leur chapelle et ils partent; ils comptent bien revenir bientôt, mais lorsque l'Habitation est rendue aux Français en 1632, les Récollets n'ont pas l'autorisation de revenir. Pourquoi exactement ? nous l'ignorons encore; c'est un point important qui reste à élucider

dans notre histoire de l'Eglise. Les Récollets ne réapparaissent à Québec qu'en 1670, après une absence de quarante ans. Et pendant un siècle, ils vont poursuivre leur oeuvre missionnaire ou paroissiale sans avoir apparemment à s'inquiéter de l'avenir de l'Ordre au Canada. Survient l'invasion anglaise et la capitulation générale du pays en 1760. Le sort de leurs confrères jésuites devenait tout à fait fragile : les Jésuites, persécutés et expulsés par des pays officiellement catholiques (comme la France), n'avaient guère de ménagement à espérer de la part de l'Angleterre protestante; ces Jésuites possédaient de grands biens qui pouvaient exciter bien des appétits; de plus, ils étaient tous Français d'Europe. On ne s'étonne donc pas que l'Angleterre ait défendu en 1763 de remplir les vides qui se produiraient chez les Jésuites. Mais on s'étonne à bon droit que cette même défense ait porté sur les Récollets ! Ces Récollets n'étaient persécutés officiellement par aucun pays; ils ne faisaient alors l'objet d'aucune polémique d'envergure; ils n'avaient aucun bien personnel et subsistaient d'aumônes; non seulement ils vivaient en étroite union avec la population, mais ils en faisaient intimement partie puisque, en 1764, les Récollets prêtres étaient Canadiens dans une proportion de 73.9%. Les Récollets furent quand même soumis à la même loi d'exclusion et ils s'éteignirent peu à peu : leur dernier prêtre meurt en 1813. Leurs successeurs et continuateurs, les Franciscains à la bure brune, ne pourront ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Eglise canadienne qu'en 1888.

Les travaux réunis dans ce présent volume que nous avons l'honneur de préfacier, ont pour fin immédiate de célébrer surtout le rôle des Récollets dans l'histoire de Montréal; rédigés à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de Montréal, ils n'ont rien perdu de leur actualité. Que ces travaux recou-

rent aux puissances de l'imagination ou qu'ils se présentent comme des études historiques faites en bonne et due forme, tous s'évertuent à illustrer le véritable rôle que les Récollets ont joué dans l'histoire de Ville-Marie et, par le fait même, dans l'histoire du Canada. L'édition de ces travaux est un acte de justice à l'égard d'une famille religieuse dont le rôle, bien qu'il ait été discret, n'en fut pas moins un rôle de premier plan.

MARCEL TRUDEL,
professeur titulaire d'histoire du Canada
à l'Université Laval

MOT DE L'ÉDITEUR

L'ouvrage Les Récollets et Montréal est un documentaire. Nous ne voulons pas laisser plus longtemps en manuscrit les huit manifestations organisées, du 8 février au 20 juin 1942, par les Amis de Saint-François sous le patronage du Commissariat Provincial du Tiers-Ordre. En l'année du 3e centenaire de la fondation de Montréal, ne convenait-il pas de commémorer également le 250e anniversaire de l'établissement des Récollets à Montréal, en 1692 ?*

* * *

Au lendemain des huit manifestations, le Comité d'organisation se réunissait à l'Ave Maria. Étaient présents: Mlle Marie-Claire Daveluy; Donat Durand, Président des Amis de St-François; Jules Massé, Président de la Société du Bon Parler français;

* Les Amis de St-François n'en étaient pas à leur début dans ce genre d'apostolat.

Ce groupe de Franciscanisans est né du Comité de la Librairie St-François qu'avait formé la fraternité St-François, à la suite de l'acquisition de la Maison St-François, 2107 ouest, rue Dorchester, pour la diffusion de la littérature franciscaine, sous le Gardiennat du R. P. Bertrand St-Pierre en 1930. Le Secrétaire de ce Comité était M. Donat Durand et l'aumônier, le Gardien lui-même : de 1930 à 1933, le R. P. Bertrand; de 1933 à 1939, le R. P. Ferdinand Coiteux.

Aux réunions mensuelles du Comité, il était question de livres franciscains à se procurer et à diffuser. Quand il parut, *Le Message de St-François au monde moderne* de Gemelli a été l'objet de longs commentaires. L'intérêt que suscitait cette conversation prolongée après la séance régulière, donna l'idée d'un cercle d'étude auquel M. Donat Durand a invité d'abord Instituteurs de la Commission Scolaire et Professeurs de l'Ecole Jacques-Cartier : J.-A. Lacroix, Eug. Boisvert, J.-A. Samson, Wilfrid du Cap, Jules Massé, du Bon Parler Français. On verra plus tard figurer à ce cercle André Laurendeau, Paul Sauriol, l'avocat Alfred Cinq-

le R.P. Damase Laberge, Gardien du Couvent St-Bonaventure; le R.P. Ferdinand Coiteux, Aumônier des Amis de Saint-François. Le but de cette réunion était de juger de la valeur du travail accompli et de décider s'il fallait le livrer à l'impression, selon le voeu exprimé à la séance de clôture par le R.P. Commissaire Provincial du Tiers-Ordre, le P. Paul-Eugène Trudel. Le sentiment du Comité fut unanime : on ne devait pas laisser dans l'oubli d'admirables témoignages de reconnaissance et d'amour de la part de représentants autorisés de l'histoire et de la pensée canadienne¹. Le R.P. Ferdinand Coiteux fut chargé de préparer le volume-souvenir.

Dès le mois suivant, la matière était recueillie, classée, disposée au gré du Comité. Mais des événements sont survenus qui ont retardé la réalisation du projet : le R.P. Damase Laberge a été nommé Provincial au début d'août 1942; le Commissariat Provincial du Tiers-Ordre lui-même changeait de titulaire; le Président des Amis de Saint-François, en plus de son travail professionnel, s'employait au service du Commissariat du Tiers-Ordre qui devait préparer le grand congrès National de 1943. Le volume ne pouvant être édité pour l'heure, le Comité des Fêtes de Montréal s'est contenté d'en faire mention dans un article de M. Durand, placé en appendice au chapitre des initiatives en marge du 3e centenaire.²

Trois ans plus tard, les manuscrits étaient passés à un Docteur en Histoire de la Grégorienne, le R.P. Conrad Morin qui

¹ Voir Mlle M.-C. Daveluy. Présentation des manifestations, pp. 19-22.

² Voir le livre officiel du 3e centenaire de Montréal, 1642-1942.

Mars, le Dr A. B. Lebel, l'avocat Paul-Emile Côté, Hermas Bastien, l'avocat Germain Thérioux, le notaire J. A. MacKay, M. Plante, Bruno Beaulieu, Jacques Sarrazin.

Le 17 septembre 1935, par le Cardinal Pacelli, le pape Pie XI envoyait aux Amis de St-François de France une lettre adressée à leur animateur, le R. P. Martin Laurent, O.F.M. Cap., où il traçait un superbe croquis du véritable Ami de St-François. « Dans l'atmosphère de la grâce, disait-il, ils ambitionnent de pénétrer toujours plus avant en cette école d'amour, *scola amoris*, dont parlent les auteurs spirituels ». C'est alors que le petit groupe réuni à la Librairie St-François eut l'audace de prendre le nom d'Amis de St-François et de se produire au dehors pour une action orientée vers S.François, que Benoît XV avait déjà nommé Patron de l'Action Catholique Italienne et que Pie XI désignait comme Patron de l'Action Catholique en général dans son Encyclique *Rita Expiatis* du 30 avril 1926 et son

revenait de Rome en l'automne de 1945. Il confirma le jugement du Comité d'organisation et il fit si bien valoir ses arguments que la censure religieuse et ecclésiastique était aussitôt consultée et donnait le nihil obstat du P. Conrad Morin, l'imprimi potest du T.R.P. Damase, Prov. et l'imprimatur de Mgr Ph. Perrier, V.G. Mais à la vue du coût de l'édition, les responsables ont hésité et ils ont laissé le manuscrit dormir aux archives.

Durant l'été 1954, le R.P. André-Marie Godmer, qui s'occupe de l'histoire de nos missions du Nouveau-Brunswick dans le diocèse d'Edmundston, demandait de consulter ces archives. Ravi de ce qu'il a vu dans ces pages, il parlait du trésor caché au T.R.P. Provincial actuel, qui daigna en prendre connaissance lui-même et demanda au Commissariat actuel du Tiers-Ordre³ de donner

³ Voir Présentation de la 8e manifestation, p. 211.

allocution en date du 19 mars 1927. Selon le désir exprimé par le Général des Mineurs, le Rme Léonard Bello, à l'occasion du 7e centenaire de Ste Elisabeth de Hongrie, les *Amis de St-François* ont inauguré alors une véritable « chaire de Franciscanisme » par la soirée-causerie, le théâtre, la radio, le livre.

En outre des huit manifestations « Les Récollets et Montréal » en 1942, voici la liste des causeries avec le nom du Conférencier :

- 15 décembre 1936, *S.François, Patron de l'A.C.*, par l'abbé R. Vaillancourt : publiée;
- 26 janvier 1937, *Le Franciscanisme*, par l'avocat Lucien Tremblay : publiée;
- 23 février 1937, *S.François et la poésie*, par le poète Roger Brien; sous la présidence du Consul d'Italie;
- 8 avril 1937, *S.François et les lettres françaises*, par le R. P. Guillaume Lavallée : publiée dans Studium de Rosemont;
- 23 novembre 1937, *Ste Angèle de Foligno*, par Mlle M.-C. Daveluy; avec tableau : Un Récollet, deux héroïnes, Dame Pauvreté;
- 28 novembre 1937, *La Sagesse de S.François*, par M. Etienne Gilson; substantiel résumé dans *Le Devoir*, 8 mai 1937.
- 9 décembre 1937, *Le 6e centenaire de Giotto*, par Maurice Gagnon, Professeur de l'histoire de l'art à l'Université;
- 22 février 1938, *Ste Claire d'Assise*, par Mlle Cécile Lagacé; avec projections par le R. P. Ferdinand Coiteux;
- 22 mars 1938, *L'actualité de S.François d'Assise*, par André Laurendeau : publiée;
- 28 mai 1938, *L'itinéraire de l'âme à Dieu*, par Mgr Philippe Perrier, Vic. Gén.
- 14 septembre 1938, *Le renouveau Catholique dans les lettres françaises*, par Henri Ghéon;
- 8 décembre 1938, *L'Immaculée Conception et l'Ordre Séraphique*, par le R. P. Ephrem Longpré, O.F.M. : publiée;
- 18 avril 1940, *Ozanam et S.François*, par Mgr Philippe Perrier, sous la présidence du Président Général de la S.Vincent de P.;
- 29 septembre 1940, *Le cinquantenaire de la 2e restauration des Franciscains au Canada*, par Mgr Olivier Maurault : publiée;

suite à la résolution qu'il avait prise par son Commissaire de juin 1942, le R.P. Paul-Eugène Trudel⁴, si enthousiaste du succès des huit manifestations LES RÉCOLLETS ET MONTRÉAL.

Le volume comprendra huit parties et en appendice la pièce de Mlle Daveluy sur le fr. Didace Pelletier, donnée à la Salle St-Sulpice au jubilé d'or de la 2e restauration des Successeurs des Récollets au Canada, les Franciscains, en 1890. En réalité, ce tableau historique avec sa présentation a été comme le prélude des huit manifestations en l'honneur des Récollets.

* * *

Voilà qui explique le pourquoi de cette publication tardive, à la gloire des premiers missionnaires du Canada, Aide-fondateurs de Ville-Marie, aujourd'hui Montréal.

LE COMMISSARIAT PROVINCIAL DU TIERS-ORDRE

⁴ Voir pp. 214-215.

27 mars 1941, *Initiative audacieuse de Baden-Powel*, par le R. P. Adrien-Marie Malo, au grand Rallye Scout : publiée;

6 décembre 1942, *Ste Elisabeth de Hongrie*, par Mère Marie Gérin-Lajoie, Fondatrice des Srs du Bon Conseil : publiée;

11 décembre 1945, *La conquête franciscaine du Mexique*, par le T. R. P. Damase Laberge, Provincial des Franciscains;

17 février 1948, *Si François revenait*, par Joseph Folliet : publiée par Revue Franciscaine d'avril 1948;

19 février 1948, *S. Antoine et sa mission doctrinale*, par le R. P. Ephrem Longpré : publiée;

3 mai 1949, *Culture et Humanisme*, par le R. P. Frédéric Bergounioux, à l'auditorium de l'Université; Président : le Maire de Montréal.

En 1938, sous l'instigation des *Amis de St-François*, le MRT, ou Montreal Repertory Theatre a représenté avec art et grand appareil « La vie profonde de S. François » de Henri Ghéon, cinq fois à Montréal dans la salle du Gesù, deux fois aux Trois-Rivières à la salle Notre-Dame, deux fois à Québec au Palais Montcalm.

A la demande du R. P. Pascal-Marie Leblanc, Commissaire Provincial du Tiers-Ordre de 1942 à 1945, le premier Président des *Amis de St-François* (le 2e a été M. Bruno Beaulieu et le 3e Maître Germain Thérout, décédé en 1950) a composé plusieurs pièces pour théâtre qui ont réalisé admirablement le vœu exprimé par le R. P. Paul-Eugène Trudel en la 8e Manifestation « Les Récollets et Montréal » : *Maggy*, représentée cinq cents fois — *Luchesio*, cent cinquante fois — *Matt Talbot*, cent fois — *Ca flambe*, Comédie pour le bon journal — *Le message de Fatima* — *Le vampire* — *Sainte Elisabeth*...

Depuis le 18 mars 1938, le mardi à la radio par des causeries inspirées de la pensée franciscaine et formant actuellement plus de douze volumes, l'aumônier des *Amis de St-François* a maintenu la *Chaire de Franciscanisme* dont Gemelli a été parmi nous le grand maître dans son beau livre *Le Message de S. François au monde moderne*.

DÉCLARATION



Le mérite de ce volume revient :

- 1° - à MADEMOISELLE MARIE-CLAIRE DAVELUY, Historien et Dramaturge, qui a inspiré ces témoignages de reconnaissance envers nos Premiers Missionnaires du Canada, a fourni elle-même la moitié de la matière, a revu les travaux, a préparé l'index;
- 2° - au R.P. FERDINAND COITEUX, qui a organisé ces manifestations, a révisé pour des lecteurs les programmes exécutés devant un auditoire plus restreint plus d'une décade auparavant, en a surveillé l'impression de façon à constituer un livre de belle apparence, facile à consulter, montrant admirablement la place des Récollets dans l'histoire de Ville-Marie;
- 3° - au R.P. CONRAD-MARIE MORIN, Docteur en histoire, qui a reconstitué la causerie du T.R.P. Damase Laberge avec des notes prises durant sa présentation, parce que l'original avait péri au naufrage du « Gaulois » en face de Georges-town.
- 4° - au R.P. JULIEN DÉZIEL, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, à qui nous sommes redevables des illustrations de la couverture.

Grâce et louange à qui de droit.

PREMIÈRE MANIFESTATION

Emission du Poste C K A C, le 8 février 1942.

LES DÉBUTS

PROGRAMME

- 1 — *Introduction : Le Cantique du Soleil, de S. François*, par quelques voix franciscaines de Rosemont.
- 2 — *Mot de bienvenue* : Donat Durand, Président des Amis de Saint-François.
- 3 — *Présentation de la série des manifestations : Les Récollets et Montréal* : par Mlle Marie-Claire Daveluy.
- 4 — *Chant : Prière des oiseaux à Saint François d'Assise* : Paroles : extrait de *Chantecler*, d'Edmond Rostand; Musique : Omer Létourneau, organiste à Québec; exécuté par Mlles Marthe et Marie Létourneau. Au piano, Mlle Madeleine Létourneau.
- 5 — *Causerie : Les commencements de l'oeuvre des Récollets* : par Léo-Paul Desrosiers, Conservateur de la Bibliothèque Municipale.
- 6 — *Finale : Le Cantique du Soleil*, 2e refrain.

L'émission « *Les Récollets et Montréal* » s'annonçait un événement historique et artistique de première valeur. De toutes parts les témoignages affluaient admiratifs et reconnaissants.

Mademoiselle Marie-Claire Daveluy a exposé au vaste public à l'écoute les motifs qui inspiraient ces manifestations de sympathie envers les Récollets. Pour les Amis de St-François, c'est une occasion unique de montrer la merveilleuse influence de S. François par les Récollets au début de la colonie; pour celle qui consentait à en être l'inspiratrice, et l'âme dirigeante, c'était un moyen efficace de faire connaître nos premiers missionnaires.

Malheureusement le programme radiophonique déjà élaboré a dû se muer en matinées-causeries. Au lieu d'être radiodiffusé aux quatre coins de l'horizon, il se déroula sur un théâtre plus restreint, laissant aux historiens, auteurs et conférenciers, plus de liberté pour présenter un travail en profondeur, en harmonie avec le sujet.

Article premier

MOT DE BIENVENUE

par

DONAT DURAND

Nous souhaitons la bienvenue au nombreux et invisible auditoire que les Amis de St-François trouveront à l'écoute pour leur série d'émissions « LES RÉCOLLETS ET MONTRÉAL ».

Dieu en soit loué! et louange soit rendue à la Direction du poste CKAC, si populaire dans le Québec parce que catholique et canadien-français! Ce n'est plus l'hospitalière salle de l'École Normale, ni même celle de l'Auditorium du Plateau qui suffirait actuellement à contenir les sympathisants du Poverello pour des conférences périodiques. Heureusement, il nous est possible d'utiliser la voûte azurée de notre cher pays avec le fluide magnétique de ses ondes, pour réunir, dans une même pensée de foi et de fierté nationale, tous les franciscains et les partisans de nos gloires nationales souvent trop ignorés parmi nous!

Je l'avoue sans hésiter, le petit groupe des Amis de St-François est gagné à l'école d'amour du Petit Pauvre d'Assise. Il est heureux d'éclairer son esprit et de réchauffer son coeur au contact de cette lumière ardente que l'Église, par un de ses Pontifes, Benoit XV, a glorieusement placé sur le *Chandelier*, en le déclarant Patron de l'Action Catholique. Les Amis de St-François ne désirent rien tant que partager cet incommensurable bienfait avec tous ceux qui de près ou de loin ont des sympathies pour ce modèle, catholique et apostolique, « vir catholicus et totus apostolicus ».

Cette première émission présentera un aspect particulier de l'influence de François d'Assise. Vous serez invités à contempler avec nous celle qu'il a exercée en notre pays par ses enfants, les Récollets. Ces religieux appartenaient à une branche du tronc fécond qu'est l'Ordre Séraphique et ils ont été nos premiers missionnaires au Canada.

L'idée d'en faire le sujet d'une série de conférences organisées par les Amis de St-François, revient à Mademoiselle Marie-Claire Daveluy, une admiratrice passionnée de notre histoire et du Séraphique Patriarche d'Assise. Elle a été l'inspiratrice du programme à l'ordre du jour.

Vous avez entendu au début de l'émission, exécuté par les étudiants franciscains de Rosemont, le premier couplet du *Cantique du Soleil* de S. François avec le premier refrain. A la fin vous entendrez le 2e refrain du même chant. Ce sera l'introduction et la finale habituelle de nos manifestations. Ce thème demeurera l'expression la plus adéquate de la pensée profonde de S. François qui inspire notre mouvement d'apostolat.

Vous aurez le plaisir d'entendre les trois jeunes filles de l'organiste de la paroisse St-Louis de France de Montréal, Mesdemoiselles Marthe, Marie et Madeleine Létourneau. Elles exécuteront une superbe pièce d'Omer Létourneau, organiste à Québec. Elle a pour titre : *Prière des Petits Oiseaux à S. François d'Assise*. Les paroles sont d'Edmond Rostand; c'est un extrait de son oeuvre, *Chantecler*. Mesdemoiselles Létourneau sont des artistes, des professeurs de chant, de diction et de piano. Elles font servir leur talent aussi bien à la louange du Seigneur et de son Serviteur François d'Assise, qu'à la formation technique des amateurs du beau. Mesdemoiselles Létourneau ont été plusieurs fois déjà au programme des séances organisées par les Amis de St-François. En notre nom et au nom du grand public, nous les remercions de ce nouveau témoignage de leur sympathie.

Je cède maintenant la parole à Mlle Marie-Claire Daveluy.

Article deux

PRÉSENTATION DES MANIFESTATIONS

par

MLLE MARIE-CLAIRE DAVELUY

Le 250^e anniversaire de l'établissement des Récollets à Montréal (1692-1942) coïncide, par la grâce de la Providence, avec le troisième centenaire de fondation de notre ville. Ce rapprochement dont l'histoire bénéficiera, ne saurait passer inaperçu. Il convient d'en souligner l'intérêt, de rappeler la beauté de certains faits et l'importance de plusieurs dates. La note franciscaine, si harmonieuse, si profonde, imprégnée du plus pur esprit évangélique, doit s'entendre dans le concert de mysticité qui s'élève autour des fondateurs et des pionniers de Ville-Marie. Les fils de François d'Assise apparaissent tôt dans l'histoire du Canada, dans celle de Montréal également. Quelques événements sont antérieurs, d'autres, contemporains de la fondation de notre ville. Tous ont eu pour cadre et pour objectif, cette île de Montréal, visitée par Cartier, et dont Champlain prévît si bien les étonnantes destinées. D'ailleurs, les premiers missionnaires de la Nouvelle-France ne semblent jamais absents dès que la geste canadienne se développe dans quelques-unes de ses phases essentielles. Leur ombre bienfaisante, ou s'estompe avec délicatesse, ou s'étend de façon émouvante, autour des gestes de salut, des sublimes sacrifices et des réalisations opportunes.

* * *

Le poste CKAC, avec la bienveillance qui le caractérise, veut bien accorder, aux Amis de Saint-François, une série d'émis-

sions, répartie le dimanche, de 2 h.30 à 3 h., de quinze jours en quinze jours, à partir du 8 février, d'aujourd'hui n'est-ce pas ?

La première émission, que vous entendrez à l'instant, porte sur *les Commencements de l'oeuvre des Récollets*. M. Léo-Paul Desrosiers, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, ce « magnifique écrivain », comme l'appelait tout récemment un journaliste averti, nous fera voir les religieux, vivement désirés, puis chaudement accueillis par Champlain, dès 1615. Il nous montrera ces premiers apôtres de la forêt canadienne, admirables d'ardeur et d'abnégation. Il le dira, avec des mots qui suggèrent, qui peignent, et dont le sens méditatif en prolongera l'écho; avec aussi des images, d'une authentique couleur locale.

Puis, la partie artistique nous apportera ses accents lyriques, ou encore présentera de petits drames évocateurs. Cette collaboration de l'art sera certes variée. Elle se rythmera selon la nature des souvenirs qui revivront. Aujourd'hui, nous entendrons chanter, Mesdemoiselles Marthe et Marie Létourneau, accompagnées au piano par une de leurs soeurs. Toutes trois témoigneront, comme à l'ordinaire, de leur talent délicat, d'une technique très sûre. D'autres émissions nous permettront d'apprécier Mlle Madeleine Melançon, professeur de diction, qui dira, entre autres, un poème inédit, plein de mouvement, de Roger Brien; puis viendront MM. Georges Toupin, Hervé Sauvé, Roger Chaput, d'autres encore, tous excellents artistes dramatiques dont les noms seront tour à tour annoncés.

Nous ne mentionnerons, cet après-midi, que les historiens, les auteurs, les conférenciers, ceux dont les travaux constituent la partie historique et commémorative du programme.

La deuxième émission, le 22 février prochain, présentera une page des *Voyages de Champlain*, avec un commentaire critique, par Marie-Claire Daveluy. Cette page a trait à la première messe dite sur l'île de Montréal, très probablement le 24 juin 1615, par le Père Denis Jamet, assisté du Père Joseph Le Caron, en présence de Samuel de Champlain. Comme cadre, les bords de la Rivière-des-Prairies.

La troisième émission, le 8 mars, comprendra un hommage aux Récollets, par M. Omer Héroux, coutumier, à notre joie, de petits articles de caractère synthétique, d'où l'art n'est jamais absent. Puis, la voix autorisée de l'historien-poète, l'abbé Lionel Groulx, s'élèvera pour évoquer la tragique et douce figure du premier martyr canadien et montréalais, le Père Nicolas Viel, récollet.

A la quatrième émission, le 22 mars, nous verrons le Père Archange Godbout, franciscain, historien précis et bien-disant, nous présenter le Frère Gabriel Sagard-Théodat, dont l'oeuvre historique demeure une des sources de l'histoire de Montréal.

La cinquième émission, le 5 avril, offrira un bref éloge où l'on tentera de faire revivre l'émouvante figure du Père Joseph Le Caron, récollet, le premier apôtre des Hurons, qui chemina si souvent à travers l'île de Montréal, *le Sault Saint-Louis*, à cette époque. Parfois, après 1625, ne le vit-on pas faisant route vers les Hurons, en compagnie du Père de Brébeuf, et de ce troisième religieux de famille de haute noblesse, le Père de la Roche d'Aillon, récollet.

A la sixième émission, le 19 avril, M. Gérard Morisset, critique d'art, nous entretiendra avec son talent nuancé, de quelques manifestations artistiques franciscaines, à Montréal, dont, ici et là, de vieux tableaux pleins d'intérêt, nous conservent le souvenir.

Durant la septième émission, le 3 mai, le R.P. Damase Laberge, franciscain, un historien érudit, nous présentera la figure, peu connue, ici, du Père Charles Rapine, récollet, « grand homme et religieux éminent » en son temps, qui introduisait un jour Jeanne Mance à Madame de Bullion, « la bienfaitrice inconnue » du Montréal. Il coopérait par le fait même, à la fondation de la ville. Il en assurait plus tard le maintien, aux heures de péril.

La huitième émission aura lieu le 17 mai prochain, au jour anniversaire de la fondation de Montréal. Mgr Philippe Perrier rendra hommage, avec sa noble conviction, à Jérôme Le Royer de la Dauversière, et à ce récollet distingué que nous connais-

sons à peine, le Père Étienne, gardien des Récollets de La Flèche. Ne reçut-il pas en 1630, ou 1633, la première et extraordinaire confiance de M. de la Dauversière, touchant la fondation de notre ville.

La neuvième émission, le 31 mai. Le R.P. Léon Pouliot, avec sa concision d'érudit en tout ce qui touche l'Église canadienne, nous racontera l'établissement des Jésuites et des Récollets à Montréal, en 1692. Le Père Joseph Denis, premier prêtre récollet canadien, émergera de l'ambiance de l'époque. Et ce sera l'émission du 250^e anniversaire de l'établissement des Récollets, à Montréal.

La dixième émission, le 14 juin, sera une émission trifluvienne. M. l'abbé Albert Tessier parlera de cette figure attachante dont les Trois-Rivières gardent le tombeau et se réclament de beaux miracles, le Frère Didace Pelletier, récollet mort en odeur de sainteté. Montréal encadra souvent sa figure d'ascète, à partir de 1692.

A la onzième émission, le 28 juin, nous aurons le plaisir d'entendre le distingué recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault. Monseigneur unira dans son récit historique rappelant un geste eucharistique montréalais, sans précédent, Saint-Sulpice, les Récollets et l'Hôtel-Dieu.

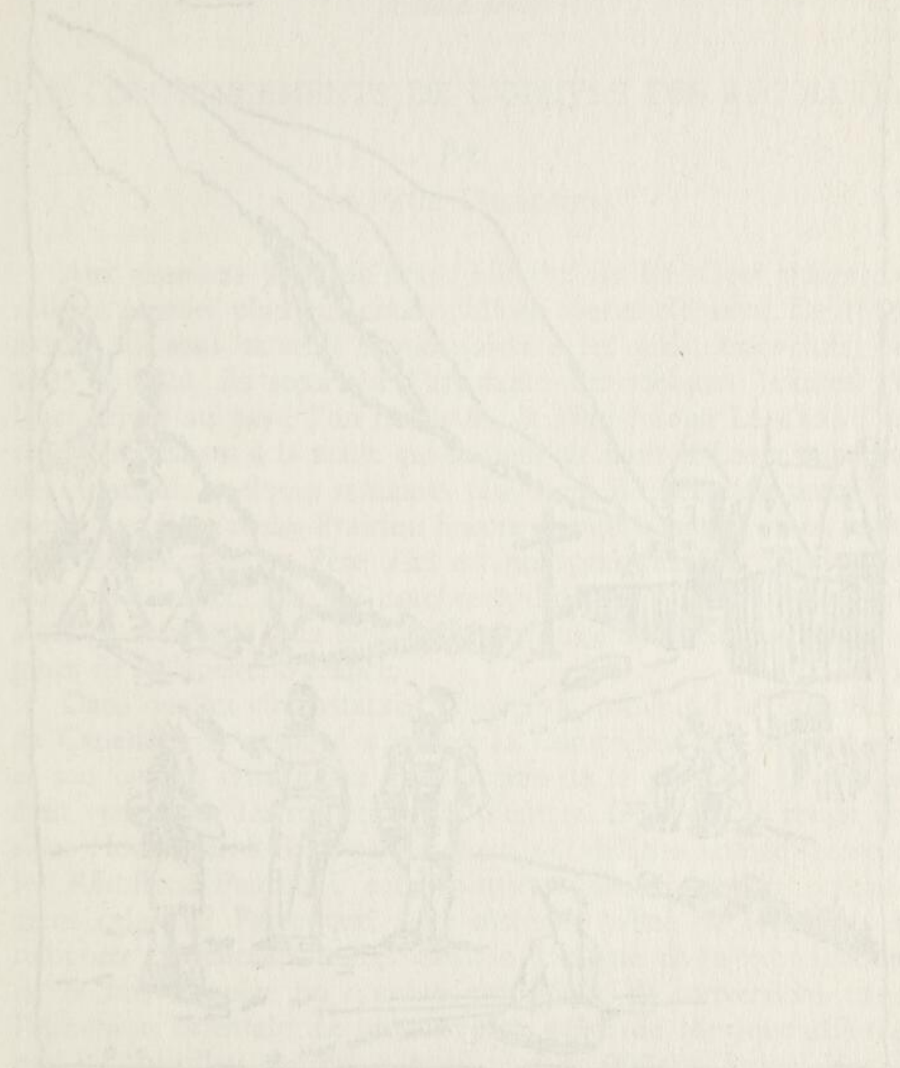
A la douzième émission, le 14 juillet, une vue d'ensemble de l'oeuvre paroissiale rurale des Récollets sera offerte.

D'autres émissions suivront peut-être. Nous les décrirons plus tard.

* * *

Et ainsi le souvenir des « bons Récollets » se rattachera à celui des fondateurs de notre ville. N'est-ce pas justice? La tragédie du Sault-au-Récollet, ne se relie-t-elle pas, surnaturellement, à l'admirable confiance, touchant l'évangélisation de Montréal, de M. de La Dauversière au P. Etienne? C'est de nouveau le *Sanguis Martyrum*. . . Et cette confiance avec quelle grâce elle se rapproche de l'entrevue du Père Rapine et de Jeanne Mance, alors

qu'un pauvre Récollet se fait le pourvoyeur de la Providence, et dépose l'or de la munificente Madame de Bullion entre les mains de Jeanne Mance. Et enfin, après des années d'attente, où la hantise des missions de la Nouvelle-France ne cessa de tourmenter l'âme apostolique des Franciscains, nous en arrivons à leur retour au Canada en 1670, puis à Montréal en 1692.



CHAMPAIGN ET LE RIVER DU QUÉBEC



CHAMPLAIN ET LE PÈRE DOLBEAU

Article trois

LES COMMENCEMENTS DE L'OEUVRE DES RÉCOLLETS

par

LÉO-PAUL DESROSIERS

Aux premiers jours de notre histoire, les Récollets jouent un rôle de premier plan que nous oublions continuellement. De 1615 à 1625, ils sont les seuls missionnaires et les seuls desservants; de 1625 à 1629, ils reçoivent l'assistance de quelques Jésuites. A leur arrivée au pays, l'un des leurs, le Père Joseph Le Caron, se rend directement à la traite qui se tient au Sault-St-Louis, sur l'île de Montréal; quelques semaines plus tard, il célèbre la première messe à la Rivière-des-Prairies. Encore quelques années et, en revenant de Huronie, le Père Viel est précipité dans les rapides du Sault-au-Récollet. Par de nombreux liens, ces apôtres tiennent alors et tiendront plus tard aux annales de Montréal et aux origines de la Nouvelle-France.

Dans quelles circonstances Champlain conduit-il les Récollets au Canada ? Il venait d'organiser la Compagnie des Marchands et son oeuvre canadienne avait acquis de la stabilité. Le temps était venu pour les missionnaires d'entrer. Il exposa le projet au sieur Houel, secrétaire du Roi, et celui-ci désigna immédiatement les Récollets. Pourquoi, entre plusieurs ordres, choisir précisément celui-ci ? Parce que, à ce moment même de l'histoire, il remporte d'immenses succès dans le domaine de la propagation de la foi; il opère un nombre prodigieux de conversions dans l'Amérique orientale. Le premier archevêque du Mexique affirme que les Récollets avaient baptisé plus de 900,000 âmes, détruit

une infinité de temples païens, construit des chapelles et oratoires, aboli les sacrifices d'enfants. En 1631, ils compteront dans l'Amérique espagnole vingt-deux provinces et cinq cents couvents.

Grande espérance de conversions nombreuses et rapides, voilà donc le premier mobile du choix des Récollets.

Alors, à pied, sans argent, à l'apostolique, les premiers missionnaires se mettent en route, par les jolis villages de France. Ils atteignent le port d'embarquement : Honfleur; quelques semaines plus tard, ils sont à Tadoussac. Ce premier contingent comprend les Pères Denis Jamet, commissaire, Joseph Le Caron et Jean Dolbeau, puis le Frère Pacifique Duplessis.

Après l'arrivée en Nouvelle-France, le Père Dolbeau inaugure à Québec, le 25 juin, dans le voisinage des jardins de Champlain, la première église canadienne. Il ouvre la série régulière des messes et des cérémonies religieuses; il donne l'existence à la première paroisse, mère de toutes les paroisses. Le Père Le Caron part pour le pays des Hurons en compagnie de Champlain, le Père Dolbeau descend chez les Montagnais de Tadoussac. Les uns et les autres étudient les tribus indiennes.

Dès 1616, l'année suivante, les religieux s'assemblent à Québec; ils invitent Champlain et six autres personnages importants de la colonie. Et là ils délibèrent. Après avoir mis en commun tous les renseignements, ils élaborent une politique religieuse si compréhensive et en même temps si exacte qu'elle guidera pendant un bon nombre de décades les missionnaires de notre pays.

Quels en sont les principaux points ? Tout d'abord, pour humaniser les Indiens, il faut les mêler aux blancs, c'est-à-dire établir des Français parmi eux. Alors, afin de promouvoir le catholicisme, Récollets puis Jésuites ensuite, vont devenir les promoteurs d'un mouvement de colonisation. Les compagnies qui négligeront l'agriculture trouveront en eux de redoutables adversaires; tout un programme demandant l'expansion de la Nouvelle-France sera rédigé par leurs plumes.

En second lieu, les Récollets posent en axiome qu'il est presque impossible de convertir un nomade. Alors, il faut fixer les

tribus errantes et aussi leur apprendre à cultiver la terre et à se construire des maisons. De cette façon, les missionnaires pourront les évangéliser d'une façon continue et les Indiens eux-mêmes éviteront les famines et les misères qui les déciment.

En troisième lieu, les Récollets veulent former un clergé indigène, instruire les sauvages, construire un Séminaire.

* * *

Mais, dès ce moment, les Récollets ont aussi repéré les formidables obstacles auxquels ils se heurteront. Leur propre pauvreté d'abord : ils vivent d'aumônes et la Nouvelle-France ne compte pas cent habitants; l'ancienne France est tiède; la Compagnie des Marchands qui fournit aux missionnaires leur subsistance, refuse d'en augmenter le nombre. En second lieu, les Indiens du Canada sont difficiles à convertir. Il y a grande différence entre les missions canadiennes et celles que les Récollets poursuivent au Mexique et au Pérou. Ici c'est une terre stérile, de l'aveuglement, un prodigieux éloignement de Dieu, une opposition extrême à la foi. L'intelligence de nos sauvages semble réfractaire à la vérité chrétienne.

De 1619 à 1624, les Récollets poursuivent leur premier dessein avec une grande ardeur, malgré les obstacles qu'ils ont découverts. Ils ont obtenu quelques subsides de France; ils entreprennent la construction de leur délicieux couvent de la rivière St-Charles; ils exécutent des défrichements; ils se rendent aux postes de traite; ils tentent d'apprendre l'agriculture aux Sauvages et d'instruire leurs enfants; ils se familiarisent avec les langues, ils rédigent des dictionnaires; ils ont des missions importantes à Tadoussac, aux Trois-Rivières, en Huronie.

C'est durant cette période que vient au Canada un Récollet qui joue, un moment, un rôle de premier plan : le Père Georges le Baillif que le Roi honore de son amitié et de ses lettres. Pendant le conflit des deux compagnies pelletières, en 1621, Champlain ne décide rien sans le consulter, il lui demande même de

conduire quelques négociations délicates. Après, quand a lieu l'assemblée générale des habitants, c'est le Père le Baillif qui tient la plume; c'est lui que l'on charge de voir le Roi pour lui présenter le « cahier du pays »; en sa qualité de mandataire, il aura plein pouvoir de rédiger les doléances et d'agir au nom de tous. De leur côté, les Récollets décident d'intervenir directement : ils composent une remontrance; ils donnent la description des ressources du pays; ils peignent la nécessité de conserver cette terre et d'ériger des fortifications : l'ennemi peut se présenter demain et la Nouvelle-France subir le sort de l'Acadie. En un mot, ils secondent la politique d'agriculture et de colonisation de Champlain; ils réclament le développement de ce riche continent; ils prient leur patrie de s'y intéresser chaudement. Et le Père Georges le Baillif verra le Roi, il présentera ces cahiers, il obtiendra certaines solutions, mais non pas toutes.

Sagard viendra aussi pendant cette période et il nous laissera des volumes délicieux et pleins encore de fraîche poésie sur son voyage, la Nouvelle-France et les Indiens. Les pages qu'il écrira s'ajouteront à toute une littérature franciscaine qui décrit le pays et les grandes nations sauvages. Champlain et les Récollets sont les grands témoins de ces heures premières.

Mais maintenant arrive l'heure de tristesse. En 1624, les Récollets s'assemblent à Québec; ils examinent leur ouvrage, les résultats acquis, les espérances des lendemains. Ils le voient bien : ils ne sont pas assez nombreux pour l'ample moisson; et la Compagnie ne veut assurer la subsistance d'aucun nouveau missionnaire; ils sont pauvres et ainsi ils ne peuvent voyager, construire, exercer une action profonde; ils ne peuvent créer les institutions indispensables et fixer les nomades.

* * *

Et alors, dans la droiture la plus absolue, la sincérité la plus parfaite, ils demandent le renfort d'une Compagnie qui serait non seulement savante et éclairée pour la propagation de la Foi, mais en plus, serait assez puissante pour attirer des colons, défricher des terres, secourir, au besoin, sauvages et Français, et

consacrer de nombreux missionnaires à la vaste population indienne.

Le conseil général de l'ordre étudia la proposition des Récollets du Canada. Il appela les Pères Jésuites à la rescousse. Ceux-ci envoyèrent des recrues en 1625. Religieux des deux ordres vécurent en commun. Les Récollets fournirent l'appoint de leur expérience, de leurs dictionnaires et de leurs connaissances du pays. L'un des leurs se rendra même en France pour stimuler le zèle des chefs de la Compagnie de Jésus.

Enfin se produit le désastre de 1629. Les Récollets partent et ne reviendront pas en 1632. L'injustice était grande¹. Leurs missionnaires avaient supporté les misères arides des débuts. Comme le dira le Père Chrestien Le Clercq « les commencements sont toujours difficiles, et d'autant plus que les ouvrages sont grands, ils trouvent aussi des plus fortes oppositions. . . L'on s'imaginera donc aisément les difficultés que nos premiers missionnaires de la Nouvelle-France ont soutenues quand ils se sont établis dans ce nouveau monde ». Les Récollets, tout en demandant de l'aide, avaient bien précisé qu'ils voulaient continuer l'oeuvre commencée, dans la mesure de leurs moyens.

Les Récollets, cependant, auront laissé de leur premier passage dans notre pays, des oeuvres durables, une trace qui ne s'effacera pas. Sagard les aura fixés dans notre littérature et dans notre histoire. Le Père Chrestien Le Clercq rédigera plus tard sur le même sujet un ouvrage précieux. Certaines lettres, certains mémoires destinés au Roi survivront toujours. Puis, un phénomène curieux se produira : celui qui lit beaucoup, pratique les grands auteurs, inonde sa mémoire des meilleures descriptions, ne pourra jamais oublier les pages signées de Sagard, du Père Jamet ou des autres Récollets qui ont trait au premier monastère canadien, celui de la rivière St-Charles. Pourquoi ? Parce que la poésie que l'on peut appeler franciscaine les emplît à pleins bords et qu'elle est si vive, si pure, si familière aussi qu'elle est pour ainsi

¹ Une étude très érudite du R.P. Odoric Jouve, O.F.M. sur les influences qui ont empêché le retour des Récollets après le traité de St-Germain-en-Laye, a paru dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, 1939, pp. 129 ss et 164 ss.

dire ineffaçable. Ceux qui écrivaient ces descriptions d'une grâce champêtre infinie étaient certainement doués d'une sensibilité peu commune et de beaucoup d'intelligence. Après trois siècles, ils nous imposent encore leur vision exacte de l'édifice, des défrichements qui, pour eux, était le lieu de retraite et de repos.

DEUXIÈME MANIFESTATION : À LA SALLE SAINT-FRANÇOIS

le 1er mars 1942

LA PREMIÈRE MESSE

PROGRAMME

- 1 — *Introduction : Le Cantique des Créatures* de S. François, par des Clercs Franciscains de Rosemont.
- 2 — *Présentation* : R.P. Ferdinand Coiteux, Aumônier des Amis de S. François.
- 3 — *Chant : La Ballade de la Pauvreté*, Extrait de l'opéra Franciscus de Tinel Edgar, exécuté par Mlle Marthe Létourneau; au piano d'accompagnement, Mlle Madeleine Létourneau.
- 4 — *Causerie : La Première Messe*, par Mlle Marie-Claire Daveluy, écrivain, Membre de la société historique de Montréal.
- 5 — *Chant : La Légende de S. François*, de Théodore Dubois, exécuté par Mlle Marthe Létourneau. Au piano, Mlle Madeleine Létourneau.
- 6 — *Poésie : La Première Messe*, par Roger Brien, débitée par Mlle Madeleine Melançon, professeur de diction.
- 7 — *Allocution des Présidents* :
Mme Séverin Joly, Présidente de la Fraternité Ste-Elisabeth.
M. l'Abbé Adélard Desrosiers, du Sous-Comité Historique du Centenaire.
- 8 — *Le Cantique des Créatures*, 2e refrain.

La deuxième manifestation « Les Récollets et Montréal » avait lieu dimanche après-midi devant une assistance qui remplissait à sa pleine capacité la salle Saint-François. On remarquait au premier rang, outre les présidents M. l'abbé Adélarde Desrosiers, secrétaire du sous-comité historique des fêtes religieuses de Montréal, et Mme S. Joly, supérieure de la fraternité Sainte-Elisabeth du Tiers-Ordre de Montréal : le R. P. Charles Dubé, S.J., secrétaire des fêtes du troisième centenaire, le R. P. Paul-Eugène Trudel, O.F.M., commissaire provincial du Tiers-Ordre au Canada, M. le juge Rivet, M. l'avocat Cinq-Mars, le Dr A.-J. Lebel, M. et Mme Donat Durand, président des Amis de Saint-François, Mlle G. Lemoine, secrétaire de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Mme Arthur Léveillé, présidente générale des Amicales féminines de Montréal, etc., etc.

Dans la présentation, le R. P. Ferdinand citait du discours de Mlle Daveluy à l'émission du 8 février le passage qui justifie ces manifestations : « Le 250^e anniversaire de l'établissement des Récollets à Montréal (1692-1942) coïncide, par la grâce de la Providence, avec le troisième centenaire de la fondation de notre ville... »

C'est Mlle Daveluy, âme franciscaine et toute vibrante de patriotisme, qui a donné la causerie sur la première messe le 24 juin 1615 et les principaux personnages présents : le P. Denis Jamet, Joseph Le Caron et Champlain.

Deux chants superbes et une poésie inédite de Roger Brien ont aidé l'imagination à refaire le cadre géographique. La ballade à la pauvreté d'Edgar Tinel et la prédication aux oiseaux de Th. Dubois ont été exécutées par Mlle Marthe Létourneau, accompagnée de sa soeur Madeleine, et la poésie a été débitée par Mlle Madeleine Melançon, professeur de diction. Une courte allocution des présidents a mis fin à la réunion qui avait débuté et s'est terminée au son du cantique des Créatures de S. François exécuté, en coulisse, par quelques voix franciscaines.

Bref, la matinée a été instructive, artistique et des plus intéressantes. Elle constitue à elle seule un hommage digne des gestes eucharistiques que les Amis de Saint-François voulaient commémorer.

(Le Devoir, 3 mars 1942)

Article premier

PRÉSENTATION DE LA 2^e MANIFESTATION

par le

R.P. FERDINAND COITEUX,

Aumônier des Amis de S. François

La série d'émissions « *Les Récollets et Montréal* » qui devait se faire entendre au Poste C.K.A.C. à chaque quinzaine, douze fois consécutives, a dû, à cause du changement d'heure des Etats-Unis, se muer en matinées-causeries. Au lieu d'être radiodiffusée aux quatre coins du ciel, elle devra donc se dérouler sur une scène, devant un auditoire plus restreint, et en revanche laissera aux historiens, auteurs et conférenciers, plus de liberté pour présenter un travail en profondeur, en harmonie avec le sujet.

La première manifestation se fit au poste, telle qu'annoncée dans les journaux le 8 février 1942. C'est là que Mademoiselle Marie-Claire Daveluy exposait au vaste public à l'écoute les motifs qui ont inspiré ces témoignages de sympathie envers les Récollets.

* * *

Il n'entre pas dans mon humble rôle de metteur en scène au nom des Amis de Saint-François, de juger de la première émission. Je n'ai qu'à présenter la deuxième manifestation. Je remercie sincèrement le Commissariat Provincial du Tiers-Ordre du Canada et le Sous-Comité historique des Fêtes Religieuses du 3^e Centenaire de Montréal d'avoir accepté le patronage de ces matinées-causeries. Cette double sympathie, je l'avoue, a été d'un si puis-

sant encouragement aux organisateurs, qu'elle a influencé leur décision de poursuivre l'oeuvre commencée. Un autre motif qui pourrait nous garantir le succès de la nouvelle organisation, c'est que la première séance est sous la présidence de Soeur Supérieure de la Fraternité Sainte-Elisabeth, Madame Sévérin Joly. Je puis témoigner en l'occurrence : car j'ai dirigé pendant six ans ce puissant groupement de plus de 2000 membres. Il m'a toujours donné la consolation de trouver en lui un esprit profondément religieux, un dévouement inlassable à toutes les causes signalées à l'attention de ses chefs; et surtout, j'y ai trouvé un appui de toute première valeur dans les entreprises jugées utiles par l'Autorité Majeure. La modeste salle qui nous réunit en ce moment grâce à la bienveillance du R.P. Gardien de Saint-Joseph, est un monument authentique de leur zèle avisé. Vous voyez que je ne me suis pas trompé en me reposant sur la Fraternité Sainte-Elisabeth pour susciter l'intérêt dans notre population.

Il me fait plaisir de voir à la présidence-conjointe de cette réunion le secrétaire du Sous-Comité historique des Fêtes religieuses de Montréal, monsieur l'abbé A. Desrosiers. Il a été le parrain des Amis de St-François, lorsqu'ils ont osé paraître en public. Il les a reçus à leurs premières soirées-causeries dans un décor tout franciscain à l'École Normale Jacques-Cartier dont il était alors le Principal. Grâce à lui sans doute, le groupement a grandi, il se porte bien maintenant. Bien qu'il soit petit en nombre, il a toujours gardé son grand idéal d'aimer et de faire aimer François.

* * *

Le programme du jour portera sur le premier contact des Récollets avec Montréal : la première messe sur l'Ile de Montréal.

Deux chants évoqueront des caractéristiques chères au Fondateur de l'Ordre Séraphique : l'amour de la pauvreté et l'amour de la nature : ce sont « La ballade de la pauvreté », extrait de l'opéra *Franciscus* d'Edgar Tinel, et « La Légende de la prédication aux oiseaux » de Théodore Dubois. Ces chants seront comme une évocation symbolique : à la première messe Dame Misère ne fournira sur un autel de fortune que le strict nécessaire des espèces eucharistiques. Des myriades d'habitants de nos forêts vierges

étaient les seuls chantres envoyés par la Providence pour saluer le Seigneur des seigneurs. Pour célébrer dignement les charmes incomparables de Dame Pauvreté et de nos frères les Oiseaux, tous deux si chers à François et réellement présents à l'arrivée de ses enfants sur la Rivière-des-Prairies, ce n'est pas trop d'une voix chaude et harmonique comme celle de Marthe Létourneau, soutenue par les accords riches et vibrants de sa soeur Madeleine.

Les accents rythmés du poète Roger Brien aideront l'imagination à refaire le cadre géographique : le Mont Royal avec son immense nappe d'eau tout à l'entour. Il reste toujours le même superbement beau, mais trois siècles d'histoire ont remplacé bien des nids d'oiseaux par des habitations sans nombre. C'est Mlle Madeleine Melançon, professeur de diction, qui fera résonner à vos oreilles ce poème qui a pour titre : *La première Messe sur l'Île de Montréal*. M. Roger Brien a prononcé déjà une causerie remarquable sur François d'Assise et quatre fois Mademoiselle Melançon a servi admirablement la cause des Amis de St-François : trois pour figurer dans des pièces de Mlle Daveluy et une pour jouer le rôle de Dame Pauvreté dans la représentation du 1er acte de *La vie profonde de S. François*, de Ghéon.

Merci à tous les figurants pour leur contribution artistique très appréciée dans le programme du jour.

La grande part dans notre 2ème manifestation, comme dans les programmes subséquents d'ailleurs, revient à Mlle Marie-Claire Daveluy, et c'est justice, puisqu'elle en eut la première l'idée et que son âme toute vibrante de patriotisme peut faire battre nos coeurs à l'unisson du sien au souvenir des origines religieuses de notre histoire.

Mademoiselle Daveluy n'a pas besoin d'être présentée au public canadien. Elle est connue par ses nombreux écrits. Toutes ses publications laissent voir la même ferveur patriotique qui s'emploie à créer le même sentiment national et religieux.

Un aspect de la personnalité de Mlle Daveluy qui est peut-être moins connu, c'est qu'elle a une âme toute séraphique. Jugez-en vous-mêmes par ces paroles prononcées devant le Délégué Apostolique du Canada, le 13 mai 1934 : « Ô François d'Assise,

âme si fière, si gracieuse et en même temps si embrassante, tu conquiers toujours le monde grâce à ta voie toute bordée de simplicité, de bonté, et de joie. Tu rayonnes. Tu es ainsi qu'un beau flot attirant de lumière. Où tu marches, tous surgissent, courent « comme à l'odeur de tes parfums ».

« Aujourd'hui n'es-tu pas devenu le havre protecteur de l'Action Catholique chère au Vicaire du Christ ? Tu en as été élu le Patron de choix. Par tout le monde des armées de laïques se groupent, s'organisent avec bonheur, les yeux attachés sur ton image d'apôtre brûlant d'amour pour tous les hommes et tous les êtres ».

Et cet amour pour le Père, voyez comme elle le porte tout particulièrement à ses fils les Récollets, nos premiers missionnaires. Je cite encore un court passage d'un article de l'Almanach de St-François en 1925, qui a souvent bénéficié de sa précieuse collaboration; « Ayant lu les essais historiques du R.P. Hugolin, Franciscain, je fus prise d'envoûtement, d'affection très vive pour les Récollets. Le moyen de ne pas s'émouvoir auprès de ces moines, nos premiers missionnaires canadiens qui nous ont témoigné leur intérêt de si touchante, gracieuse et multiple façon ! Ah ! les doux, les actifs, les conciliants Récollets ! »

Ce sont ces humbles artisans de notre vie religieuse au début de la colonie, que Mlle Daveluy veut exalter en cette année du troisième centenaire de Montréal. Elle a cette qualité du Séraphin d'Assise, qu'elle voit avec son cœur et possède la magie d'exprimer de vivante façon ce qu'elle a vu. Comme lui, elle dramatise, elle fait appel à l'art pour rendre plus exactement le son de la réalité. Le dialogue de frère Léon avec François pour décrire la joie parfaite, c'est, pour ne citer qu'un exemple, le dialogue du frère Didace avec son Supérieur dans la pièce jouée à la Salle de St-Sulpice, en la fête du jubilé d'or de la 2ème restauration des Franciscains au Canada, le 29 septembre 1940. C'est le vrai portrait moral du frère Didace Pelletier. Les tableaux historiques, qui seront utilisés plus d'une fois dans la série des matinées-causeries, ne sont que du drame modernisé, s'adressant à la vue

aussi bien qu'à l'entendement, et doublant par ce moyen l'efficacité de ses leçons.

Pour aujourd'hui Mademoiselle Daveluy se contentera du discours. Mais elle y met tant de grâce et déploie une sympathie si conquérante, qu'elle réussit à merveille à faire partager son admiration.

Les Amis de St-François, par leur humble aumônier, remercient cordialement Mlle Marie-Claire Daveluy de mettre à leur service, pour payer ce tribut de louange à nos premiers missionnaires, sa science, son art, son âme éminemment séraphique.

* * *

Avant d'entendre sa causerie, écoutez la *Ballade à la Pauvreté* d'Edgar Tinel, exécutée par Mlle Marthe Létourneau.



LES ÉCRIVAINS DE LA PREMIÈRE MESSE



LA PREMIERE MESSE À MONTRÉAL

Article deux

LA PREMIÈRE MESSE DITE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Le 24 juin 1615

par

MLLE MARIE-CLAIRE DAVELUY

M. le Président,
Révérends Pères,
Mesdames, Messieurs,

Notre présence, ici, cet après-midi, prend le caractère d'une manifestation historique montréalaise. Elle sera suivie, nous l'espérons, de plusieurs autres. Toutes baigneront dans la même atmosphère spirituelle franciscaine, et toutes se rattacheront étroitement à l'histoire de notre ville.

Nous vous en assurons à la suite du R.P. Ferdinand. Nous mêlons respectueusement notre voix de laïque, à la sienne plus autorisée, de prêtre et de religieux. Nous en appelons aussi très fortement à votre collaboration. *Elle est indispensable.* Oui, nous ne craignons pas d'y insister, chacun de nos gestes du souvenir ne prendra le relief désiré qu'avec votre participation. Il convient si bien que nous agissions ainsi. Les faits que nous célébrerons, avec le concours des Amis de Saint-François, et de quelques historiens Montréalais, se relient hautement, nous le répétons, aux initiatives prises, cette année, à l'occasion du troisième centenaire de la ville.

Or, parmi les événements que nous revivrons quelques-uns ont un caractère religieux, non seulement admirable, mais d'une

portée infinie, au point de vue surnaturel. A ce titre, ils sont devenus chers à nos âmes de croyants. Il nous est doux d'en signaler le retour. Rien de tel pour mieux en pénétrer le sens et pour louer la munificence divine à notre égard. Car les lieux, comme les personnes, sont parfois l'objet des prédilections divines dès avant leur naissance. Montréal eut cette rare faveur d'être très tôt prévenue de grâces rédemptrices.

En effet, comment ne pas reconnaître ce caractère de haute spiritualité que l'on ne saurait humainement mesurer, si l'on évoque avec vous, cet après-midi, la célébration de la première messe sur l'île de Montréal, le 24 juin 1615 ? On a bien chevillé au coeur le désir de rappeler ce fait que tout chrétien montréalais n'entend jamais sans tressaillir de joie. On se plaît à observer que 27 ans exactement, un peu plus d'un quart de siècle avant l'établissement de la petite colonie de Ville-Marie, le Christ y était descendu. Il avait béni l'île, à la prière du prêtre. Prise de possession divine ! Incomparable geste préliminaire du Maître, venant consacrer l'entreprise future de disciples aimants, pleins d'ardeur pour la conversion de pauvres barbares ! Ne croyez-vous pas que de tels gestes précurseurs doivent être acclamés en ces premiers mois où l'on célèbre les fêtes religieuses du troisième centenaire ? Ne semble-t-il pas juste que l'on cite devant un public catholique, les noms de ces récollets, qui s'agenouillèrent, au matin de juin 1615, sur le bord de la Rivière des Prairies, devant un autel bien franciscain, c'est-à-dire élevé en pleine nature et pouvant inspirer les fils de l'auteur du Cantique des Créatures. Le Roi du Ciel y descendait pour la première fois, dans quel décor inespéré de couleur, de feuillage, et au chant d'innombrables oiseaux. « Et ma soeur l'eau », murmurerait saint François, ne chantait-elle pas tout près, elle aussi, de sa voix qui exultait jusqu'à la plus bruyante des rumeurs ?

La rapidité des eaux de la Rivière-des-Prairies, panachées d'écume ou d'hermine, ajoutait encore à la beauté du cadre où s'immolait le Christ.

Et les récollets ? Les Pères Denis Jamet et Joseph Le Caron, furent les officiants en ce jour mémorable. Ces prêtres de Dieu, enveloppés de la bure de saint François, foulèrent donc les pre-

miers le sol de cette île dont nous sommes fiers. Champlain, le fondateur, *le grand chrétien*, pour qui « le salut d'une âme valait plus que la conquête d'un empire », les y rencontrait en ce matin béni. Familier avec les lieux, il devait bientôt se mettre en route avec eux, pour le pays des Grands Lacs, patrie des Hurons. Le Sault Saint-Louis, ainsi qu'on appelait à cette époque la région de Montréal, voyait accourir ainsi Champlain, chaque année, durant juin, pour la traite des fourrures. Des centaines de sauvages, jusqu'à *huit cents*, parfois l'attendaient avec hâte. Ils aimaient ce capitaine, dont l'humeur agréable et cordiale à l'extrême, témoignait de dispositions généreuses à leur égard.

Et c'est ainsi qu'au matin du 24 juin 1615, Montréal, cette forêt grouillante de vie et bruissante de sons, reçut l'émouvante visite des fils de François d'Assise. Hautes figures de moines, que celles des Pères Jamet et Le Caron, par l'éducation, par la culture, par la sainteté. Le Père Le Caron a droit, certes, à notre vénération particulière car ce fut grâce à son empressement, presque héroïque, si le Saint-Sacrifice put être célébré à la date du 24 juin. Date que nous nous plaçons à croire, choisie, élue, par une délicatesse toute divine, car n'était-ce pas en la Saint-Jean, cette future fête nationale des Canadiens-Français ?

Le Père Le Caron, magnifique et intrépide missionnaire de trente ans à peine, ne rêvait que conquêtes immédiates chez les Hurons. L'âme lui brûlait. Aussi, le premier d'entre ses frères, il se rendit en canot d'écorce sur l'île de Montréal moins de dix jours après son arrivée, au début de juin 1615. Il y rencontrait les Hurons. Il tenta de se faire agréer par eux. Était-ce bien difficile ? Il était sympathique, le plus sympathique d'entre les missionnaires, au dire des historiens qui se sont inspirés de la version de témoins oculaires des gestes du religieux. Avec cela, « un cœur d'or », une compréhension et une sensibilité faites de tendresse presque trop vibrante. Un savant aussi, qui ordonnait rapidement en son esprit des rapprochements, des contrastes ou des quasi-impossibilités linguistiques, de façon à se faire entendre de ces barbares, mieux encore, avec l'intention de retenir le plus possible de certaines particularités de langage pouvant servir aux missionnaires futurs.

Vers le 17 juin, le missionnaire prenait sa décision. Il hivernerait cette année même avec les Hurons. Il repartirait avec eux pour le pays des Grands Lacs, dès la fin de la traite. Mais... il lui faudrait auparavant retourner à Québec, à l'Habitation, se munir d'objets indispensables, surtout d'un autel portatif et d'ornements pour les cérémonies du culte. Il se remet en route avec les sauvages, maniant comme eux l'aviron dans les frêles canots d'écorce. Avant de s'embarquer, il a la consolation de causer avec Champlain, qui se rendait à la traite au Sault Saint-Louis, en compagnie du Père Denis Jamet. Écoutons Champlain : « Nous trouvâmes [à la Rivière des Prairies] le Père Joseph qui s'en retournait à Québec... pour se préparer et prendre ce qui lui était nécessaire, afin d'aller hiverner dans le pays [des Hurons]. Ce que je ne trouvais pas à propos pour le temps, aussi je lui conseillais pour sa commodité qu'il passât l'hiver [le premier hiver au Canada, n'est-ce pas ?] en l'Habitation, et que le printemps venu, il pourrait faire le voyage, au moins durant l'été, m'offrant de lui faire compagnie... Néanmoins pour quelque chose qu'on lui pût faire entendre, dire et représenter, il ne voulut changer de dessein estant poussé du zèle de Dieu et d'affection envers ce peuple... »

Le 20 juin, le Père Le Caron est déjà à Québec. Dès le lendemain, peut-être le soir même de son arrivée, il s'embarque de nouveau en canot et, en route pour la troisième fois vers le Sault Saint-Louis, allant ainsi, en moins de 20 jours, de Montréal à Québec et de Québec à Montréal. Il se sentait heureux, cet apôtre de feu. Car tous les objets nécessaires au culte s'en étaient enfin venus sans encombre de Tadoussac à Québec. Les lenteurs du débarquement puis, le transport des colis à Québec étaient cause qu'aucune messe n'avait encore été dite sur le sol de la Nouvelle-France. Le 23 juin, vers le soir, voilà le Père Le Caron tout près d'atteindre le but. Il longe le bord de la Rivière-des-Prairies, tout probablement à l'endroit où ce cours d'eau se jette dans le Saint-Laurent. La rivière est assez large, à ce lieu. Il y a plus de trois milles de distance entre la pointe de Repentigny et le Bout-de-l'île de Montréal. Les voyageurs se tiennent sur les bords afin d'éviter les courants dangereux et mettre plus facilement pied à terre. « On peut supposer, écrit l'abbé Beaubien, dans son ouvra-

ge le *Sault-au-Récollet*, que Champlain, qui revenait du Sault-Saint-Louis, reconnut les voyageurs à distance, qu'il pénétra avec les canots des sauvages dans cette même rivière (des Prairies) et que tous mirent pied à terre, le 23 juin au soir, quelque part, à l'extrémité du chemin du bas du Sault. »

Mais ce cours d'eau, qui se jette dans le Saint-Laurent, à cinq lieues au-dessous du Sault-Saint-Louis, s'appelle d'un nom vraiment agréable, plein de grâce. Quelle est donc l'origine de notre Rivière-des-Prairies ? Demandons-en la réponse à Champlain, puis au R.P. Vimont, jésuite, dans *la Relation de 1640* (p.34, éd. de Québec, V.1) « Quand on arrive au premier Sault, écrit le Père Vimont, qui se rencontre dans le grand fleuve Saint-Laurent, que nous appelons le Sault-Saint-Louis, on trouve un autre fleuve, nommé la Rivière-des-Prairies. Ce fleuve se nomme ainsi, pour ce qu'un certain Français nommé des Prairies, ayant charge de conduire une barque au Sault-Saint-Louis, quand il vint à cet affour ou rencontre des deux fleuves, au lieu de tirer du côté sud, où est le Sault-Saint-Louis, il tira au nord vers cet autre fleuve qui n'avait pas encore de nom français, et qui, depuis ce temps-là, fut appelé la rivière des Prairies. » ¹

On ne saurait mieux dire, ni mieux situer géographiquement l'endroit, même trente ans après l'événement. Car c'est en 1610, que le Sieur des Prairies émerge des pages de l'histoire, dans les *Voyages de Champlain*. Le fondateur de Québec fait grand cas de ce « jeune homme plein de courage », natif de Saint-Malo, et appelé M. des Prairies. Il raconte que ce brave gentilhomme vint le secourir avec la plus touchante des impétuosités dans une de ses rencontres avec les Iroquois. Depuis 1610 également, la rivière qui porte le nom de ce Malouin hardi, grâce à l'amitié reconnaissante de Champlain, va devenir une route familière aux missionnaires. Ses bords seront témoins de maints gestes héroïques, et impérissables dans notre souvenir. Tel celui dont nous célébrons la grandeur et la portée surnaturelle, cet après-midi : la première messe jamais dite sur l'île de Montréal.

¹ Nous avons ici la preuve que les Père Jésuites lisaient volontiers les *Voyages de Champlain*.

Relisons le texte de Champlain, son récit de cette première messe. « Et le jour de... ensuivant, je party de là [du Sault-Saint-Louis] pour retourner à la Rivière-des-Prairies, où estant avec deux canots sauvages, je fis rencontre du Père Joseph qui retournait [de] notre Habitation avec quelques ornements d'Eglise pour célébrer le Saint-Sacrifice de la messe, qui fut chantée sur le bord de la dite rivière, avec toute dévotion, par le Révérend Père Denis et Joseph, devant tous ces peuples qui estoient en admiration de voir les cérémonies dont on usait, et des ornements qui leur semblaient si beaux, comme choses qu'ils n'avaient jamais veüe : car c'estoient les premiers qui y ont célébré la messe. »

Date inoubliable, ne cesserons-nous de dire, pour tous les coeurs chrétiens montréalais. Le 24 juin 1615 ! La fête du Précurseur ! La voix de Celui qui priait dans le désert, au temps du Christ, pouvait s'évoquer dans les immenses solitudes du Nouveau-Monde. Elles allaient recevoir, elles aussi, le message évangélique.

Mais ici, il nous faut aussi entendre les réclamations des érudits et des historiens. Ces savants ont de redoutables exigences et semblent regarder avec une loupe, chaque fait et chaque date offerts à la piété historique des profanes. Pardonnons-leur. C'est à leur souci pour l'exactitude et l'authenticité des récits que nous devons de ne pas errer sur les chemins parfois obscurs de l'histoire.

Et que veulent nous avouer les érudits autour de cette première messe ? D'abord, se sont-ils demandés, est-ce bien le 24 juin, en la fête du Précurseur, que la messe fut ainsi célébrée par les Récollets Denis Jamet et Joseph Le Caron ? « Il est tout-à-fait probable, écrit Laverdière, que ce fut le jour de la Saint Jean-Baptiste, que cette messe put être chantée, puisqu'il se trouvait là plusieurs Français sans compter les deux pères. Alors cette messe aurait été la première qui se soit dite au Canada, depuis l'époque de Jacques Cartier et de Roberval. Champlain ne dit pas qu'il y ait assisté mais il semble que les détails qu'il en donne le laissent entendre suffisamment; et, quoiqu'il fut extrêmement pressé, puisqu'il avait promis d'être de retour au Sault St-Louis, dans quatre jours, comme il est dit plus loin, il est à croire que sa piété l'aura fait passer par dessus toute considération humaine ».

Il est difficile de contredire les assertions de l'abbé Laverdière, l'éditeur des *Oeuvres de Champlain*, assertions bien motivées, logiques et témoignant de sa familiarité avec les textes de l'époque. Cet ami de l'historien Ferland, fut un érudit de premier ordre. Avec cela, beaucoup de probité. Il est clair qu'il lisait tout, avec une lenteur qui lui révélait le sens de chaque texte. Ses conclusions font naître la conviction. Il nous apporte ça et là, un peu de définitif, chose si rare en histoire.

Et cependant, tout en concédant à l'abbé de Laverdière que ce dut être en effet le 24 juin que la messe fut célébrée à la Rivière-des-Prairies, croirons-nous aussi qu'alors, cette messe ait été la première qui se soit dite au Canada, depuis l'époque de Jacques Cartier et de Roberval ? Pour notre humble part, nous le croyons bien volontiers. Et ce serait certes un grand honneur pour Montréal, une grâce insigne de la Providence. Ne vaut-elle pas la peine que nous y regardions un instant, de près, autour d'un de ces petits problèmes historiques encore sans solution ? Car Québec revendique aussi la gloire de la première messe dite dans la Nouvelle-France depuis le temps de Cartier et de Roberval. Sur quel document les Québécois s'appuient-ils pour le certifier assez plausiblement, du reste. Sur une lettre du Père Dolbeau, l'un des quatre premiers missionnaires de la Nouvelle-France. Il était demeuré à Québec pour y ériger une chapelle. Dans une lettre que ce récollet écrivait le 20 juillet 1615, à son ami le Père Didace David, il déclarait expressément « qu'il disait à Québec, le 25 juin, dans la nouvelle chapelle, la première messe jamais dite en la Nouvelle-France. »

Mais écoutons de nouveau sur ce point le lucide Laverdière : « Un mémoire des Récollets de 1637 [1636 d'après le P. Archange Godbout, O.F.M.] conservé aux archives de Versailles et publié par Margry, dit formellement que « la première messe jamais dicte en la Nouvelle-France, fut célébrée par eux les Récollets à la Rivière des Prairies, et la seconde à Québec le 25 juin, en quel lieu non plus on n'en avait jamais dicte ». Il est vrai, conclut Laverdière que le Père Dolbeau affirme de son côté avoir dit à Québec « la première messe qui ait été dite en ce pays » et il avait

bien quelque raison de le croire puisqu'il y avait si peu d'apparence que le P. Le Caron fut rendu au Sault, ou qu'il se fut arrêté en chemin pour la dire. Cependant, tout bien considéré, il semble que le mémoire a raison ». Le Père Archange Godbout dans la remarquable brochure qui constitue la 4^e livraison de la *Chronique franciscaine du Canada* ne traite pas la question avec autant d'assurance que Laverdière. Il présente des nuances sans apporter d'opinion personnelle arrêtée. Ce qui fait renaître de la perplexité autour de la question. Et même... car, attendez, mes doléances historiques ne sont point terminées. Nous nous permettons de mettre bien en évidence devant l'auditoire quelques-unes des difficultés que rencontrent tous les historiens dont la bonne volonté est plus remarquable que la science... Savez-vous que non seulement les avis sont partagés sur la date de la première messe dite en Nouvelle-France depuis Cartier, mais d'aucuns vont même jusqu'à dire, qu'une fois bien prouvée cette messe dite le 24 à Montréal ou le 25 à Québec, la question s'entourerait alors de plus de certitude que celle dite du temps de Jacques Cartier à l'Île-aux-Coudres, et dont un monument dévoilé le 23 septembre 1928, rappelle le souvenir. On nie qu'il y eut des prêtres au deuxième voyage fait par Cartier (1535-1536) et par conséquent aucune messe n'a pu être dite à l'Île aux-Coudres, ou ailleurs. Vous voyez dans quelles inextricables forêts nous devons nous enfoncer parfois... Vous le voyez suffisamment pour que cet après-midi, nous n'allions pas plus avant.

Un fait certain reste acquis pour nous : La messe dite le 24 juin 1615, sur les bords de la Rivière-des-Prairies demeure sans contestation possible, la première dite sur l'île de Montréal. Notre piété montréalaise s'en déclare profondément heureuse, et nous donnons, en cet instant, un humble témoignage public de reconnaissance envers la Providence.

La figure émouvante du Père Joseph Le Caron qui a réapparu un instant devant nous saurait-elle s'oublier ? Non, nous saurons l'évoquer souvent, ce moine rempli de grâce et de bonté. Il erre encore pour nous bénir sur les rives de la bonne terre du Sault. Parfois tentons de le voir cheminer comme jadis, en la

compagnie de saint Jean-de-Brébeuf, et de cet autre récollet de haute noblesse, un apôtre plein de flamme lui aussi, le Père de la Roche d'Aillon. Pouvons-nous imaginer la hauteur des entretiens de ces trois saints missionnaires, dont le sol de l'île de Montréal reçut souvent l'empreinte des pas ?

Nous rappellerons-nous aussi qu'une touchante tradition veut que le Père Joseph Le Caron, eut le coeur torturé de chagrin, lorsqu'il vit son ordre en 1632 dans l'impossibilité de retourner au Canada, poursuivre l'oeuvre des missions. « Il mourut de ce chagrin », dit-on, vers 1636, à l'âge de 46 ans.

Mais, beaucoup d'entre vous ignorent peut-être que le Père Le Caron fut l'oncle de ce Sulpicien, au caractère sympathique et qui fut entièrement dévoué à Montréal durant sa longue journée terrestre, M. Gabriel Souart, médecin, premier maître d'école et premier curé officiel de Ville-Marie. Ce fils de M. Olier vécut de longues années à Montréal à partir de 1657.

Ô les chères figures de religieux et de prêtres ! Comme nous nous inclinons avec respect, devant eux en ces jours où revit tout ce que le passé de Montréal a connu de grand, de sublime, de transcendant au point de vue humain, mais surtout au point de vue surnaturel et vraiment providentiel.

La première messe dite sur l'île de Montréal méritait que l'âme commune montréalaise, fut-ce celle d'un groupe restreint, vibre et manifeste sa joie pour les grâces magnifiques de salut qu'elle apportait au Montréal naissant.

I — MONUMENT ¹COMMÉMORANT LE 3^E CENTENAIRE DE LA 1^{ÈRE} MESSE
À AHUNTSIC (SAULT-AU-RÉCOLLET)

Le 24 juin 1915, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal faisait ériger un monument au Sault-au-Récollet, sur le bord de la rivière des Prairies pour commémorer le 3^e centenaire de la 1^{ère} messe au Canada.

Stèle de granit reposant sur une large roche — surmontée de la Croix, qui porte elle-même une fleur de lys en relief; symbole expressif de la foi française gardienne de la vraie Foi.

Deux inscriptions. Face à l'île de Montréal, on lit :

En souvenir
du troisième centenaire
de la
Première Messe au Canada
célébrée sur le bord
de la Rivière des Prairies
par le Père Récollet
Denis Jamet
assisté du Père
Joseph Le Caron
En présence de Champlain
le 24 juin 1615
La Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal
a fait ériger ce monument
le 24 juin 1915

La face qui regarde les rapides porte l'inscription :

Dans ces rapides
Le Père récollet
Nicolas Viel
et son néophyte huron ²
Ahuntsic
premiers martyrs canadiens
furent jetés en haine de la foi,
par leurs guides païens
le 25 juin 1625
Cet endroit
a depuis été connu
sous le nom
Sault-au-Récollet

¹ La conférencière ajoutait à son travail les quelques notes historiques que nous incluons ici, et qui avaient intéressé l'auditoire.

² Nous savons maintenant que ce néophyte était un jeune Français, et que les Sauvages lui avaient donné suivant leur habitude un surnom, celui de Auhaitsiq et non de Ahuntsic (Voir le P. Godbout, O.F.M.)



LE MONUMENT DU
TROISIÈME CENTENAIRE DE LA
PREMIÈRE MESSE A AHUNTSIC (Sault-au-Récollet)

Donc la littérature historique, la sculpture, la musique, la peinture et la poésie s'unissent autour de ce souvenir de notre foi. Un tableau de Delfosse, des gravures de Jean-Baptiste Lagacé voisinent avec les vers du poète Chapman, et ceux, magnifiques et modernes, de M. Roger Brien. Vous allez entendre à l'instant le poème de M. Brien récité par Mlle Madeleine Melançon, professeur de diction.

L'art n'aura donc pas manqué d'apporter sa contribution autour d'un fait religieux incomparable et où figurèrent par un décret providentiel les vaillants et attachants Récollets.

II — NOTES SUR LES PREMIÈRES MESSES DITES AU CANADA ET EN AMÉRIQUE DU NORD

par

L'ABBÉ BEAUBIEN

Premières Messes au Canada.

Dans la relation de son premier voyage, en 1534, Cartier ne parle pas d'aumônier. Tout au plus, nous dit-il ceci : le 13^e jour du dit mois, nous retournâmes à nos navires pour faire voile, parce que le temps était beau, et le dimanche pûmes dire la messe ». Ce qui paraît indiquer qu'il y eut *lecture seulement* de la messe.

— Au second voyage, en 1535, les historiens sont loin d'être unanimes au sujet de la présence de prêtres dans l'expédition. On parle d'un Dom Guillaume le Breton et d'un Dom Antoine... Était-ce bien des aumôniers?... La question, pour l'instant, demeure sans solution définitive.— Ceux qui en tiennent pour la présence assurée d'aumôniers, tel B. Sulte chez nous, parlent d'une messe célébrée à l'île-aux-Coudres, le 3 sept. 1535 et de messes pendant tout l'hiver au havre Sainte-Croix, rivière Saint-Charles.

— En 1600, dans un ouvrage publié à Londres, il est question du port de Brest,¹ sur la côte du Labrador, et on y signale la résidence d'un gouverneur et d'un aumônier.

— Au mois de mai 1604, M. Nicolas Aubry, prêtre de Paris, arrive en Acadie avec M. de Monts. (Lescarbot, t.4, p.447)

— En 1610, l'abbé Jessé Fléché, du diocèse de Langres, descendait de Port-Royal. Puis les Pères Biard et Massé y arrivèrent en 1611. Tous ces missionnaires, dit l'abbé Beaubien, qui a compilé ces notes, ont célébré régulièrement la Sainte Messe. Il ne s'agit donc ici que du lieu où la première messe a été offerte sur la plage canadienne depuis le départ de Cartier et de Roberval.

Premières Messes en Amérique du Nord (834 exactement)

— Au 9^e siècle, au Groënland, les habitants furent sous la juridiction de Mgr. Ansaire, archevêque de Hambourg.— Il y eut donc des prêtres ou des missionnaires en cet endroit, et l'on y a dit la messe.

— Au 9^e siècle encore, il y eut des colonies d'établies dans les environs occupés de nos jours par le Massachusett's et le Rhode Island. Certains documents parlent de visites d'évêques et de missionnaires venus pour affermir la foi dans ces endroits. En outre, des fouilles amenèrent au jour des croix, des monuments religieux divers.

— Quatre siècles avant la découverte de Christophe Colomb, (vers le XI^e siècle) des marins de la Norvège, on ne doit plus l'ignorer, avaient visité les rivages du Groënland et même la côte orientale de l'Amérique septentrionale. Ainsi parle, dès 1880, un collaborateur de la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield. « Tout porte à croire, continue ce collaborateur, que des moines irlandais s'étaient établis dans la Gaspésie avant le Xe siècle. (Mais ici il n'y a qu'une présomption en faveur de la vérité et en histoire n'est-ce pas ?)

— En tout cas, vers la fin du XVe siècle, les Groënlandais obtenaient du Saint-Siège un nouvel évêque au moment où Christophe Colomb arrivait aux Antilles.

¹ Sur « Brest, métropole du Canada », voir Hector Tremblay, prêtre, dans *Bulletin des Sociétés Historiques canadiennes-françaises*; 1942, pp. 16-18.

Article trois

PREMIÈRE MESSE SUR L'ILE DE MONTRÉAL

par

ROGER BRIEN

*Seize cent quinze. . . Et Dieu regarde les espaces.
Le Tout-Puissant ausculte à fond tout ce qui passe,
L'éphémère splendeur de notre humanité.
Son oeil roule du feu. Son bras s'est agité.
Tout devient un brasier de flammes éternelles.
Dieu regarde. . . Et les cieux activent leurs prunelles.
On dirait des volcans dans ces clartés sans fin.
Et la terre, et les flots palpitent d'une faim
Qu'un lourd mystère attise au corps de la nature.
Et les arbres sans nombre, et cette forêt pure,
Tous ces élans de sève et ces sursauts d'espoir,
Magique enivrement où Dieu se laisse voir;
Et les cris des oiseaux, les orchestres de fauves :
Tout se gonfle d'ardeur, tout rit au matin mauve.
La rivière est heureuse et coule en rythme d'or.
L'île sauvage écoute, et son être se tord
Devant l'appel qui vient des cieux en torrents rouges.
Et les bois recueillis se concertent et bougent
En des frissons de rêve, et leurs grands bras verdis
Promènent leur feuillage où parle Jésus-Christ.*

*Quelle est donc cette voix ?... Et des millions d'anges
Déferlent comme un vent... D'où part ce timbre étrange ?
Et les flots assagis ont l'air de communiant
Marchant, les yeux baissés, vers cet envoûtement
Qui transfigure l'être en volonté divine.
Ce beau matin de juin embrase sa poitrine
Au Coeur flamant de Dieu, laissé de ce tombeau.
Un grand peuple naîtra dans ce monde nouveau.
Terre, jette ton deuil. A bas, tes bandelettes,
Tous ces fouillis de mort, ces ombres de squelettes,
L'opaque aveuglement d'un paganisme affreux.
Tout se métamorphose et se transforme en Dieu.
La Maître souffle... et l'évangile ouvre la bouche.
O cadavres, debout ! Dressez-vous sur vos couches.*

Le Christ est là, pour vous.

*La foi va relever vos ignobles genoux
Usés à profaner la grandeur de votre âme.
Approchez... Groupez-vous... Écoutez, hommes, femmes :
Dieu revivra pour vous le fait du Golgotha.
Fils des bois, approchez, ne vous effrayez pas.
Ce Dieu dont on vous parle est Maître de l'espace.*

Ne couvrez pas vos faces.

*Si vous saviez le don de Dieu, tout son amour;
Et quels flots de clarté débordent sur le cours
De ce fleuve puissant qui roule tant d'ivresses;
Si votre âme éprouvait ses troublantes caresses*

Et ses aveux brûlants;

*Toute la frénésie où son Coeur frémissant
Est une cataracte immense de lumières;
Ah ! posez votre front sur ses moites paupières.
Reposez, un instant, votre main dans sa main :
Et vous ne voudrez plus de vos songes humains.*

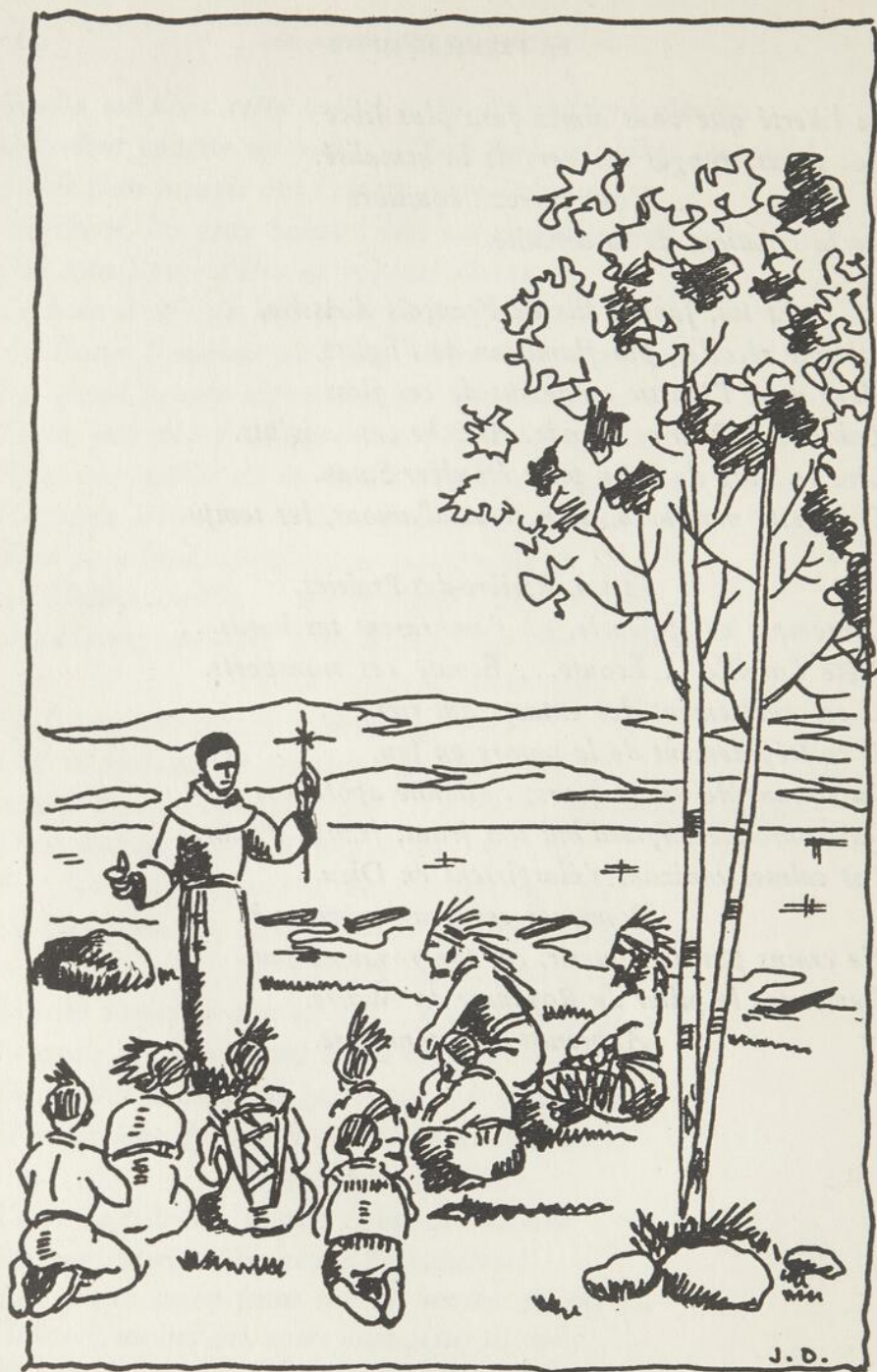
*La liberté que vous aimez fera plus libre
Vos coeurs rongés des vers de la brutalité.*

*Vous verrez l'équilibre
De la création, de la divinité.*

*Et toi, Jamet, fils de François d'Assise,
Sublime récollet, pur flambeau de l'Église,
Élève donc l'Hostie au-dessus de ces flots.
Redonne à Dieu ce monde. Assèche ces sanglots.
Lève le Sang de Dieu pour étouffer Satan.
Ton geste marquera, d'un sceau d'amour, les temps.*

*Et toi, Rivière-des-Prairies,
Contemple ce spectacle, où s'embrasent tes bords...
Prête l'oreille... Écoute... Écoute ces transports.
Et cet enivrement des extases qui rient...
Et ce trépidement de la nature en feu.
Tu connus de beaux jours; c'est une apothéose
Qui couronne aujourd'hui ton front, frangé d'azur.
Tes calmes horizons s'élargissent en Dieu.*

*Pourquoi ces yeux moroses ?
Ne crains pas de t'ouvrir, car ton royaume pur
Deviendra le pilier du Royaume du Maître.
Apprends à le connaître.*



LE PÈRE JOSEPH LE CARON, EN HURONIE

TROISIÈME MANIFESTATION : À LA SALLE ST-FRANÇOIS

le 8 mars 1942

HOMMAGE AUX RÉCOLLETS

par

L'ABBÉ LIONEL GROULX, historien
et OMER HÉROUX, journaliste

PROGRAMME

- 1 — *Introduction : Le Cantique du Soleil* de S. François.
- 2 — *Présentation : M. J.A. Samson*, Ministre de la Fraternité St-François et membre du Cercle Les Amis de St-François.
- 3 — *Hommage aux Récollets : Allocution de M. Omer Héroux*, Rédacteur en chef au Devoir.
- 4 — *Chant : Je me souviens*. Poésie sur notre devise nationale, Musique de Gravier. Exécuté par Mlles Marthe et Marie Létourneau. Au piano, Mlle Madeleine Létourneau.
- 5 — *Causerie : L'oeuvre des Récollets de la 1ère période, 1615-1629*. Par M. l'abbé Lionel Groulx, notre grand historiographe canadien, professeur d'histoire à l'Université de Montréal.
- 6 — *Poème : Les Pionniers de la foi* : par William Chapman, recité par Mlle Marthe Létourneau.
- 7 — *Allocution du Président : le P. Damase Laberge, O.F.M.* Gardien.
- 8 — *Finale : Le Cantique du Soleil*, 2e refrain.

M. l'abbé Lionel Groulx et M. Omer Héroux sont les conférenciers d'honneur, à la 3e manifestation du 8 mars.

Hier après-midi, à la salle Saint-François, rue Dorchester, les *Amis de saint François* offraient au public montréalais leur troisième matinée-causerie en l'honneur des Récollets, à l'occasion du 250e anniversaire de leur établissement à Montréal, coïncidant avec le troisième centenaire de la fondation de Montréal. La réunion était sous le patronage de la Fraternité Saint-François du Tiers-Ordre et sous la présidence du R. P. Damase Laberge, O.F.M., gardien du couvent Saint-Bonaventure.

On remarquait dans l'assistance, outre les conférenciers, Mme Omer Héroux, Mme J.-B. Laberge, mère du R. P. Damase; M. Donat Durand, président des *Amis de saint François*; Mlle Marie-Claire Daveluy et son amie, Mlle Tremblay, M. le juge Rivet, l'inspecteur et Mme Scheffer, l'inspecteur Labarre, M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler Français; Mme Françoise Gaudet-Smet, plusieurs représentants des Fraternités Saint-François, Villeray, Saint-Jacques, etc.

Le ministre de la Fraternité St-François, M. J.-A. Samson, instituteur, a souhaité la bienvenue et présenté le programme. Il présenta, dans les termes suivants, MM. Héroux et l'abbé Groulx : « Le seul fait d'évoquer le nom des deux conférenciers est comparable au geste significatif d'arborer un drapeau... Permettez que je salue deux défenseurs héroïques des droits du français et de notre religion en notre pays, le Canada, en M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir* et attaché à ce journal depuis le début, et en M. l'abbé Groulx, notre grand historien canadien ».

M. Héroux

M. Héroux signala l'héroïsme des Récollets de la première période, leur zèle lors de la première restauration en 1670 pour le ministère dans les futures paroisses et comme aumôniers des Forts, et l'expansion extraordinaire de la deuxième restauration en 1890. Il rappela la persécution non sanglante mais non moins cruelle, que les Récollets comme les Jésuites eurent à subir après la reddition du Canada en ne pouvant se recruter, il révéla un point historique montrant que la donation du terrain pour la chapelle et le couvent des Trois-Rivières vient d'un de ses ancêtres, Guillaume Pépin, marié à Jeanne Méchin et il exprima le voeu que cet édifice historique redevint la propriété de ses anciens maîtres.

M. l'abbé Groulx

M. l'abbé Groulx montra dans les premiers missionnaires des hommes d'une grande valeur personnelle en relation avec les officiers de la Cour, en haute estime auprès du roi et il dépeignit en des couleurs très vives les difficultés des missions de la colonie. Plusieurs genres de supplices ont été le lot des premiers missionnaires, tels les voyages et séjours avec les sauvages, le partage de leur nourriture, l'impossibilité de communiquer avec eux, la difficulté de faire accepter une religion qui contrariait leurs moeurs et que les Huguenots contredisaient eux-mêmes. M. l'abbé Groulx parla du premier congrès missionnaire en 1616 à Québec où furent exposés même sur cartes géographiques la situation et l'état des peuplades, où fut discutée la méthode d'évangélisation à adopter, où l'on se prononça en faveur d'un séminaire pour la formation d'un clergé indigène.

Pendant trois quarts d'heure, le conférencier présenta une étude fortement documentée sur l'oeuvre éminemment méritante des premiers missionnaires de la Colonie. Il termina en affirmant que c'est justice de rendre à ceux-ci, en ces jours de souvenir, un solennel témoignage de reconnaissance.

Le R. P. Laberge

Le R.P. Damase Laberge, président, a rendu hommage à l'oeuvre poursuivie par MM. Héroux et l'abbé Groulx. « Vous écrivez, dit-il, pour les courageux qui aiment à voir clair, qui savent qu'on ne gagne rien à caresser des illusions. Vous savez distinguer entre vivre et durer, entre pousser à des concessions toujours plus hasardeuses et montrer l'urgence de fortifier une déjà trop faible résistance française, entre un enseignement anémique sans flamme au coeur et sans autre idéal que le diplôme à conquérir et la vie bourgeoise à organiser et les résultats d'une culture de plein air. Vous montrez à voir des buts dans la vie; on ne reste dans l'histoire qu'à ce prix »

(Le Devoir, 9 mars 1942)

Article premier

LES RÉCOLLETS — LEURS PREMIÈRES MISSIONS

par

L'ABBÉ LIONEL GROULX ¹

Les premiers, parmi les hommes d'Église venus de France, les fils de saint François, ont été, en notre pays, les porteurs de la foi. Les premiers, avec Champlain, ils ont révélé à la France, l'immensité du champ d'évangélisation au Canada, et vers ces horizons illimités, jeté à l'âme française l'appel qui s'en ira de couvent en couvent, traversant de part en part le vieux pays français. Pourquoi ne pas tenter un autre rapprochement ? En 1625, l'année même de l'arrivée des Jésuites, le Père Nicolas Viel et un jeune Ahuntsic, instruit dans la foi et baptisé par le Père, étaient plongés et noyés par des Hurons scélérats, dans ces bouillons d'eau qui sont devenus le « Sault au Récollet ». « Si on peut reconnoître pour Martyre », écrit Chrestien Le Clercq, « ceux qui meurent dans les travaux apostoliques ou par la cruauté des sauvages de ces contrées... on reconnoistroit à bon droit le Père Nicolas et son petit disciple pour les deux premiers martyrs du Canada... » L'héroïsme missionnaire venait d'effleurer l'une des rives de l'île montréalaise. Cinq ans plus tard, le mystique de La Flèche plantait dans l'île même son rêve de conquérant.

Les Récollets, avec Champlain, ont révélé le Canada

Mais revenons un peu en arrière. En France les missions canadiennes ont trouvé leurs avocats, leurs apôtres. Nombre de bons

¹ Les sous-titres sont des Editeurs.

esprits pour qui la foi n'est plus le bijou de luxe qu'on porte aux grandes fêtes, diraient volontiers, comme bientôt dira Racine : « La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ? »

Le premier, néanmoins, qui crut au devoir d'agir, ne fut ni un prêtre ni un religieux, mais un laïc : Champlain. En 1614, il est de séjour en France. Incapable, faute de ressources, de rien entreprendre de lui-même, il a résolu de s'ouvrir de ses projets à quelques personnes. La Providence le conduit vers un chrétien de grande piété, M. Houel, secrétaire du roi et contrôleur général des salines de Brouages. Celui-ci dirige Champlain vers les Récollets. L'Ordre des Frères mineurs n'était pas un nouveau venu dans les missions d'Amérique. Les Franciscains espagnols s'étaient déjà signalés en Nouvelle-Espagne et au Mexique. Les Récollets acceptent joyeusement l'invitation de Champlain. Le 24 avril 1615, trois Pères et un Frère, tous quatre Récollets de la province de Saint-Denys, s'embarquent à Honfleur. Après une traversée de trente et un jours — d'une brièveté presque miraculeuse à l'époque — ils abordent à Tadoussac le 25 mai. Grand jour dans l'Histoire du Canada. Quel salut, plein d'émotion, n'ont pas dû adresser ces délégués du Christ à ce Nouveau-Monde qui étalait devant eux son immensité vierge et troublante ? Lisons ce paragraphe de l'historien Chrestien Le Clercq : « On laisse à penser de quel ardeur ces nouveaux Missionnaires se sentirent animez à l'abord de ce vaste païs, & de quel feu, l'onction de l'esprit les penetra à ces premiers momens. L'on peut dire que dans le désir extreme de gagner à Jésus-Christ tous les barbares de ce nouveau monde, leurs coeurs devinrent par inclination aussi grand que tout le Canada, la grace y operant le même effet, qu'elle opera dans celuy de Saint Paul, lequel aux termes de saint Jean Chrysostome estoit devenu par le zeile, & la charité aussi grand que tout l'Univers. . . »

Qui sont ces missionnaires ? Ils appartiennent à l'une des quatre branches des Franciscains de l'Observance. Les trois Pères ont nom : Denis Jamet, Jean Dolbeau, Joseph le Caron; le Frère s'appelle Pacifique du Plessis. Par une faveur insigne à l'époque, la Providence a voulu que les premiers apôtres de la Nouvelle-France, hommes et femmes, aient appartenu à une élite. Nos

premiers missionnaires sont des hommes remarquables. Le supérieur de la mission, le Père Jamet, était supérieur, en 1613, du couvent des Récollets de Montargis. Le Père le Caron est un ancien aumônier et précepteur du duc d'Orléans. Parmi ceux qui viendront les années prochaines, signalons le futur martyr du Sault-Récollet, Nicolas Viel, normand des environs de Coutances; le Père Georges le Baillif, de naissance illustre, en grande estime à la cour; le Père Joseph de la Roche d'Aillon, allié de la maison du Comte du Lude; enfin l'aimable chroniqueur, Gabriel Sagard. Simple Frère, celui-ci, mais fort instruit, nous lui devons les deux volumes du *Grand Voyage au Pays des Hurons*, et les quatre de l'*Histoire du Canada*. Ces ouvrages complètent, sur les premiers temps de la Nouvelle-France, Champlain et Lescarbot; pour les débuts de notre Église, ils figurent ce que nous pourrions appeler nos *Actes des Apôtres*. L'âme de tous ces religieux est d'une belle élévation morale. En 1615, l'heure venue, pour les quatre premiers, de se mettre en route, ils quittent Paris pour Honfleur, « à pied », écrit Sagard, « et sans argent et à l'Apostolique, selon la coutume des vrais frères Mineurs ». En 1627, le Père de la Roche d'Aillon revient de la Nation des Neutres où il a échappé par miracle à la mort. De retour au village huron de Toanchain, il termine, par ces lignes héroïques, la relation de son aventure : « Dieu permet le martyre à ceux qui le méritent, je suis marry de n'estre pas en cest estat, et n'ignore pas neantmoins que pour estre recogneu vray enfant de Dieu, il faut s'exposer pour ses frères. Viennent donc hardiment les peines et les travaux, toutes les difficultez et la mort mesme me sont agreables, la grace de Dieu estant avec moy. . . » Et quelle plus noble prière que celle du Frère Gabriel Sagard, par laquelle s'ouvre le *Grand Voyage au Pays des Hurons* : « C'est à vous ô puissance et bonté infinie ! à qui je m'adresse, et devant qui je me prosterne la face contre terre, et les joues baignées d'un ruisseau de larmes. . . à juste titre affligé, de voir tant de pauvres âmes infidèles et Barbares, toujours gisantes dans les épaisses ténèbres de leur infidélité. . . »

Leur grandeur d'âme, une occasion entre autres s'offrirait aux Récollets de la faire paraître magnifiquement. L'on était en 1625. Depuis dix ans, les missionnaires n'ont épargné ni peines

ni héroïsmes. L'oeuvre trop vaste ne cesse de les déborder. Il y faut plus d'ouvriers, plus de ressources. Dès 1616, au lendemain de leurs premières explorations, frappés par l'étendue du champ à cultiver, ils ont compris que l'immensité de la tâche exige une nombreuse équipe de travailleurs. Les ouvriers, l'ordre franciscain eût pu volontiers les fournir. Les ressources, où les prendre ? Au secours des moines mendiants quelques bienfaiteurs se sont portés, insuffisamment pour une entreprise aux besoins multiples et coûteux, tels que l'organisation de la vie des religieux et des jeunes chrétientés à de si longues distances de Québec, tels encore la construction de nouvelles chapelles, de séminaires, l'entretien d'enfants et de nouveaux convertis, l'entretien de la simple clientèle indienne, gens friands de petits cadeaux, avec lesquels, note Sagard, « il faut nécessairement avoir de quoy donner si on y veut avancer ». Cependant Ventadour, devenu vice-roi, rêvait d'imprimer à la mission canadienne une puissante impulsion. Il voulait, disait-il, « établir de grandes colonies dans le païs. Les Récollets sentirent que l'oeuvre dépassait les moyens d'un ordre religieux à qui « sa règle défend les revenus ». De leur part, les Compagnies faisaient toujours montre d'aussi mauvaise volonté ? En 1621 les Messieurs de Caen s'étaient laissé imposer l'entretien de six missionnaires; mais ces messieurs estimaient ne pouvoir dépasser ce coûteux et suprême effort. Que faire ? Hommes de Dieu, les Récollets prirent une résolution magnanime. Ils passeraient en France solliciter l'aide d'un ordre puissant, ordre de religieux « rentés », en état de subvenir eux-mêmes aux dépenses de la mission. Leur pensée se porta vers les Jésuites, déjà si célèbres dans l'Église par leurs missions d'Asie orientale. Des amis prirent peur. L'aventure allait-elle sans risque avec un ordre qui, à peine rentré en France, et, malgré la cabale des « politiques », avait tout de suite visé à la tête et conquis le roi ? On nous assurait, dit Sagard, « qu'à la fin du compte ils nous mettroient hors de nostre maison et du païs ». Les doux Franciscains ne crurent pas à tant de malice. Saint François fit confiance à saint Ignace.

Après aspects de l'évangélisation

L'évangélisation en Amérique du Nord s'offrait avec des aspects d'âpreté qu'on n'avait vus ni en Amérique centrale ni en Amérique méridionale. Nulle part, au Canada, le missionnaire ne trouverait les demi-civilisés ni les larges agglomérations humaines des colonies espagnoles ou portugaises, mais une population clairsemée et formée de pauvres « exilés de la grande civilisation ». Le champ est à la fois vaste et divers. Il faudra s'attacher à des nomades et à des sédentaires, former par conséquent deux équipes d'apôtres, pliés à deux genres de vie différents, incapables le plus souvent, par la différence trop grande des langues, de passer de l'une à l'autre. Le lot le plus pénible écherra, sans conteste, aux missionnaires des Algonquins—Montagnais : tribus de vagabonds fixés quelques-uns, pendant l'été, aux abords de Québec, sous le canon du fort, d'autres aux Trois-Rivières, d'autres à Tadoussac, mais errant six mois de l'hiver, dans les pays de la rive nord du Saint-Laurent, de l'Outaouais, aux environs du Labrador, ne s'arrêtant ici et là que le temps où s'offraient à eux chasse et pêche. Le missionnaire voulait-il apprendre la langue de ces peuplades gyrovagues, les catéchiser ? Pas d'autres ressources — du moins on le crut dans les premiers jours — que de courir les bois avec elles, « cabaner sous la hutte ». Mais, en ces huttes, de forme conique, simples rouleaux d'écorce jetés l'hiver sur des perches plantées dans la neige, quelle vie pour un Européen ! Étroites et basses, sans autre cheminée qu'un trou par le haut, la fumée s'y déroule si dense que l'on n'y peut respirer qu'accroupi ou couché sur le sol, avec l'agrément de rôtir d'un côté et de geler de l'autre. Abri souvent de deux familles qui s'y étendent pêle-mêle, avec leurs chiens, la cabane n'épargne au missionnaire ni l'atmosphère de grossièreté, ni les pires promiscuités. Cependant quand tout le jour, la raquette aux pieds, il aura marché, dans la neige ou dans le verglas, en pleine forêt vierge, au milieu de ces caravanes de misère, le soir, son seul refuge et abri pour dormir et prier, restera la hutte d'écorce de bouleau. Après deux mois de cette existence, pendant l'hiver de 1615, le Père Dolbeau, le premier apôtre des nomades, s'en revenait,

en danger de perdre la vue. Le Père Piat se décourageait, à son tour, après quelques semaines. Le Père LeJeune qui goûtera, un peu plus tard, à cette existence, y persévéra six mois, mais pour revenir demi-mourant. Certains jours, tenaillé par la faim, il avait dévoré de vieilles peaux d'orignal et voire des morceaux de peau d'anguille dont il avait rapiécé sa soutane. « Et si ma soutane eût esté de mesme étoffe, avouait le Père, je l'eusse rapportée bien courte à la maison ».

Les apôtres des sédentaires se pouvaient croire quelque peu mieux partagés. Les missionnaires Récollets ont décrit avec des couleurs aussi riantes que celles de Champlain, la contrée des Hurons, contrée ou « l'on (ne) voit point une face hydeuse de grands rochers et montagnes stériles », comme en beaucoup d'endroits des contrées « Canadiennes ou Algoumequines ». Sagard, entre autres, avant les Jésuites et avant Pierre Boucher, a célébré ce pays « plein de belles collines, campagnes, et de très-belles et grandes prairies », « pays fort déserté, beau et agréable, et traversé de ruisseaux qui se dégorgent dans le grand lac », plein aussi de « belles forests » et de toutes « sortes de bois beaucoup plus beaux, sans comparaison, qu'aux autres provinces du Canada ». D'un climat plus tempéré que celui de Québec, la Huronie offre cet autre avantage d'être un pays de peu d'étendue. Péninsule d'une centaine de milles de long sur trente-cinq à quarante de large, enfermée entre la Baie Georgienne, la Nottawassaga, le lac Simcoe et le Severn, cinq à six jours de marche suffisent à traverser et à visiter, sans grand effort, ses dix-huit à vingt villages. Mais ce beau pays, encore fallait-il l'atteindre. Et l'atteindre, cela voulait dire monter là-haut, presque vis-à-vis les sources de l'Outaouais, à trois cents lieues. Montée héroïque, faite pour tenter les forts, les audacieux, et dont il faut lire le récit dans les voyages de Champlain et les relations des missionnaires. Un mois, quarante jours, ne sont pas de trop pour monter au pays des Hurons ou en descendre. Sur la grande rivière puissante et grondante, les sauts abondent et se prolongent : la grande voie des eaux n'est pas encore éteinte en arrière que, déjà, en avant, elle retentit, ébranle les échos. Avec leur esprit tourné à la mythologie, les anciens y eussent vu le génie de l'ouest, jaloux de son

mystère, lançant contre d'impies argonautes, l'avalanche de ses escadrons blancs. Sur la rive, les escarpements ou les taillis trop épais empêchent souvent d'y porter son embarcation. Il faut la traîner au bout de la corde ou d'une perche. Trente à quarante fois, lors de son premier voyage, en 1626, on verra le géant Bréboeuf, traînant son canot sur ses épaules ou le tirant derrière soi, dans les remous bouillonnants, de l'eau jusqu'aux aisselles, le poignet tordu ou scié par la corde. La nuit venue, pour le voyageur, un seul lit, où s'étendre et dormir : le lit « sur la terre nue dressé à l'enseigne de la Lune », dira plaisamment Sagard; et souvent de la pluie sur le dos ou en plein visage, et toujours l'insupportable compagnie des moustiques, la myriade féroce et bourdonnante, cauchemar de tous les missionnaires, « le plus rude martyre que j'ai souffert dans le païs », écrira encore Sagard.

Le brave Récollet oubliait, ce jour-là, un autre martyre dont il n'avait pas moins souffert, le martyre de la cuisine indienne. La malpropreté huronne ou montagnaise dans la préparation des repas, surtout en voyage, brave toute description. Le délicat Sagard en avait d'indicibles haut-le-cœur. N'avait-il pas vu ses compagnons de route concasser leur blé-d'inde entre deux pierres plates ramassées au hasard, souvent boueuses, et d'une boue grouillante de vers et de limaces, couper ensuite leur viande sur le sol, un pied crasseux appuyé dessus, jeter le tout, plein de terre ou de sable, dans des vases ou des écuelles qui, dans le canot, avaient servi à tous les usages, et enfin brasser l'innommable bouilli avec un aviron ? Ne pouvant se résoudre à manger de ce ragoût, ni de l'infeste sagamité, le Récollet arrivera au terme de son voyage, se traînant à peine. Le moins désolant n'était pas d'entendre ces pauvres Indiens s'étonner du peu d'appétit du voyageur et lui reprocher presque de faire le délicat. D'un mot, Sagard a défini l'héroïsme qu'exigeaient ces sortes de voyages : « Pour pratiquer la patience à bon escient et pâtir au delà des forces humaines, il ne faut qu'entreprendre des voyages avec les sauvages ».

Parvenus enfin en Huronie, il restait à faire le noviciat de sa nouvelle existence, et la moindre difficulté n'était pas de se loger. Trop pauvres pour se bâtir une maison à leur convenance, force fut bien aux premiers missionnaires de se loger à la façon indien-

ne. La cabane des Récollets mesure vingt pieds de long, dix à douze de large; couverte d'écorce, percée par le haut, elle compte trois pièces, l'une servant à la fois de cuisine, de chambre à coucher, de salon; une seconde affectée aux outils, une troisième à la chapelle. Pour la couche des religieux, une natte; pour oreillers, des billots; pour table, ses genoux ou une bûche; pour chandelle ou pour lampe, le soir, des cornets d'écorce de bouleau, presque aussitôt brûlés qu'allumés. Encore cette bicoque assisienne, construite avec des matériaux mal préparés, a-t-elle l'inconvénient d'être fendue de mille ouvertures. La pluie, la neige y entrent comme chez elles, éteignent le feu, réveillent parfois la nuit les missionnaires en sursaut, et les forcent à déménager, d'un coin dans l'autre, pour dormir. Tels étaient au pays des sédentaires, les charmes de la vie.

Programme d'évangélisation

On voudrait se dire que ce zèle héroïque fut au moins fécond et qu'il sut s'inspirer de méthodes efficaces. Le champ d'évangélisation, disions-nous tout-à-l'heure, est vaste et divers. Avec quel programme de travail les ouvriers l'ont-ils abordé? Forcément improvisateurs, ont-ils du moins bien improvisé? Alors comme aujourd'hui, sinon en termes aussi nets, se posait l'invariable problème: Fallait-il imposer aux indigènes la civilisation européenne? Valait-il mieux les laisser à leur vie et à leurs traditions, quitte à purifier ces traditions de primitifs? La condition misérable des Indiens du Canada inclinait, cela va de soi, à faire bon marché de leur état culturel. Une noble illusion s'empara de ces Français: élever les sauvages jusqu'à eux. Noble illusion, disons-nous, mais encore plus chimérique que noble. Sur la psychologie de l'indien, ces Français ont eu incontestablement des intuitions justes et profondes, et qui indiquent autre chose que des observations superficielles. Comment, sur un point aussi capital, ont-ils pu si gravement se méprendre? Champlain, l'un des premiers, fut d'avis de civiliser les sauvages et crut l'entreprise facile, même avec les nomades: « Je tiens que qui leur montreroit à vivre et enseigneroit le labourage des terres et autres choses, ils l'appren-

droient fort bien; car je vous assure qu'il s'en trouve assez qui ont bon jugement. . . » Pour « arrêter » les sauvages, Champlain indiquait même la méthode : la colonie d'encadrement; des colons de France encadrant les Indigènes. Et, par là, il se persuadait « que promptement ils seroient réduits bons chrestiens, si l'on habitoit leur terre; ce qu'ils désireroient la plus part ». Au printemps de 1622, Champlain tente même un premier projet d'établissement indien près de Québec. Inspirés par lui, une trentaine de sauvages commencent des travaux de défrichements et sèment du blé d'Inde à une demi-lieue de l'Habitation, probablement à la Canardière, au pied du second coteau parallèle au fleuve. L'exemple venait de trop haut pour n'être pas suivi. Après leurs expériences sous la hutte des Montagnais, les Récollets jugèrent que ce mode d'évangélisation, où le missionnaire se pliait lui-même au nomadisme, dépassait l'endurance humaine : « Ce seroit vouloir rendre les Religieux autant sauvages que les sauvages mesmes », disait Sagard. Ils en vinrent donc, eux aussi, à la politique de Champlain : civiliser, fixer les nomades, ou, comme l'on disait alors, « arrêter » les sauvages, par la colonie d'encadrement.

Le problème paraissait plus simple avec les nations stables. Celles-là, il n'y avait qu'à les évangéliser sur place. L'on alla donc s'établir parmi elles. Et l'on y alla avec d'autant plus de joie qu'en ces peuples sédentaires, Récollets et Jésuites ont placé leurs meilleurs espoirs. Le Père Le Jeune voulait qu'on réservât aux Hurons le grand effort missionnaire, qu'on leur dépêchât le plus grand nombre d'ouvriers. En Huronie la bicoque des Récollets est chaque jour assaillie de visiteurs. Des hommes, des femmes y passent de longues heures à feuilleter la bible des Religieux, à regarder les images, à s'étonner devant le mystère de l'écriture. Quelle occasion plus opportune de les initier à des mystères plus hauts ! Les enfants surtout se montrent assidus; les missionnaires s'efforcent d'enseigner à ces Eliacins à qui il ne manque pas que la robe de lin, les lettres et la loi de Dieu. Entre toutes les écoles, le petit Indien préfère, il est vrai, la buissonnière. Il en est pourtant parmi eux « d'une petite gravité si jolie et d'une modestie naturelle si honnête », dit Sagard, qui se laissent attirer par la patience et la douceur des maîtres. Encore deux ans d'une

pareille école, et le même Récollet ne savait de quels succès l'on eût pu se flatter « car les hommes, observait-il, comprenaient assez bien et les enfants tenaient assez gentiment la plume ».

Pendant qu'ils se livrent à ces expériences, un autre projet d'efficacité plus considérable et plus prompt, croient-ils, et serviable à la fois aux nomades et aux sédentaires, a séduit l'esprit des missionnaires. Ils rêvent d'un séminaire indien, et ils rêvent de le construire, non pas en Huronie mais aux alentours de Québec. Le séminaire, et le couvent — car ce que l'on rêve pour les jeunes garçons on le rêve aussi pour les jeunes filles —, leur paraît, pour la conversion des tribus, le moyen sans pareil : la conversion, par la jeune génération, par la formation d'une élite arrachée un moment à son milieu, mais destinée à y retourner, dans le rôle de ferment. Ce projet de Séminaire hante l'esprit des Récollets dès leur réunion de 1616, au lendemain de leurs premières courses. Le premier qui s'attacha fortement à l'idée fut, à ce qu'il semble, le Père le Caron, et vers 1619. L'année suivante le supérieur de la mission le Père Jamet, tâchait d'intéresser au projet quelques bienfaiteurs de France. En 1621, le Père le Baillif en parlait au roi, sollicitait même de Sa Majesté 2,500 écus par an pendant six ans pour l'oeuvre projetée. En haut lieu, l'idée parut plaire. Durant l'hiver de 1622-23 le roi accordait même des lettres patentes et une concession de terre à l'établissement de Saint-Charles, nom de l'institution. Mis en veine de projets, les Récollets se prirent ensuite à rêver d'un noviciat religieux pour l'élite des jeunes Indiens. Malheureusement les libéralités n'allèrent pas au gré des rêves. Force fut de s'en tenir au séminaire qui lui-même végéta, faute de ressources. Ce qu'il faut retenir, c'est le conquérant optimisme, l'idée généreuse de ces missionnaires du dix-septième siècle déjà préoccupés de former des catéchistes indigènes, et voire un clergé indigène.

Esquisse des résultats

De ces labeurs des premiers missionnaires canadiens, essaie-t-on de mesurer les résultats ? Au premier abord, rien de plus poignant que le spectacle de ces hommes de Dieu aux prises

avec une tâche gigantesque, rêvant si large et si grand, et cependant, laissés à eux-mêmes, dénués de tout. On n'en saurait disconvenir : les épreuves déjà si lourdes de leur apostolat furent décuplées par le dénuement où ils eurent à se débattre. Et que d'autres obstacles se sont mis en travers de leur oeuvre ! Aux Indes comme en Amérique méridionale, les pires ennemis des missions portugaises et espagnoles avaient été les scandales des Portugais et des Espagnols. De semblables épreuves devaient affliger les premières missions de la Nouvelle-France. Les traiteurs huguenots, ceux de la Rochelle en particulier, se feront un malin plaisir de tourner en dérision le catholicisme en présence des sauvages. Champlain leur reproche, sur ce sujet, des « discours très pernicieux et meschans ». Travail à rebours des premières compagnies de commerce, engagées pourtant, par leur charte, à favoriser l'évangélisation. De façon trop générale, ces compagnies ont recruté leur personnel dans un monde interlope. Ramassés d'aventuriers cueillis dans les ports, gens de sac et de corde, ces Français s'en viennent au Canada comme au paradis du libertinage. Parmi les commis et interprètes de la première époque, on rencontre, sans doute, quelques braves gens. La plupart, malheureusement, sont d'assez tristes personnages qui aimeront la vie indienne, pour la licence qu'elle leur promettra. Tous les débordements deviendront presque inévitables pour ces faibles ou ces dépravés, lâchés dans le bois, hors des atteintes de toute justice et de tout secours spirituel. A son retour du pays des Hurons, en 1624, Sagard qui a volontiers le style pittoresque, dressera contre eux un impitoyable réquisitoire. Il accusera quelques-uns de ces Français d'avoir tenu, « en plusieurs lieux des haras de garces ». « Pour pouvoir tousjours jouyer à coeur saoul, comme bestes brutes, de leurs charnelles voluptez », les interprètes n'auraient pas hésité, au témoignage du Récollet, à contredire la prédication des missionnaires ni même à s'en moquer. Au libertinage, ils auraient joint la passion du lucre le plus sordide. Et Sagard nous montre ces Français rapaces détroussant les morts pour s'emparer de leur linceul de peaux de castor. Révoltés par ces infamies, les sauvages feront malicieusement observer aux missionnaires

qu'ils leur enseignent « des choses contraires à celles que *les* François pratiquent ».

Certes, l'Indien eût pu se passer de cette complicité des faux apôtres. Quel mystère effrayant, quand on s'arrête à le scruter que celui de son aveuglement ou de son endurcissement spirituel ! Beaucoup de protestants, pour s'excuser de tourner le dos aux missions, se sont plu à voir, dans l'état du sauvage, le châtement de lointaines apostasies. A cette théologie pessimiste, les missionnaires catholiques, las de leurs échecs, seraient tentés parfois de donner raison. Le Père Le Caron écrira des Indiens du Canada : « Il semble que leurs péchés aient répandu dans leur âme, un aveuglement et une insensibilité pour toute sorte de religions, que des historiens ne remarquent point dans les autres peuples du monde ».

Le premier obstacle à la conversion de l'Indien sera sans conteste l'Indien lui-même. Sa sensualité lui fait trouver effrayante, inhumaine, et même antinationale, la morale chrétienne. Mais son endurcissement lui vient de plus loin encore : de son indifférence pour toute forme de religion. L'Indien du Canada n'a pas le souci spirituel ; et s'il lui arrive de s'arrêter au fait religieux, il le tient pour peu de conséquence. « Si on les presse sur nos mystères », constate encore le Père Le Caron, « ils écoutent avec autant d'indifférence que s'ils vous racontaient leurs chimères ». Certes, l'une des plus fausses littératures que l'on connaisse, est bien celle qui a inventé le bon sauvage, porté de soi, sans le moindre effort, à toutes les vertus naturelles. Non moins fantaisiste la littérature qui nous décrirait un Sauvage simple et ingénu. Montaigne et Ronsard qui se sont attendris sur la naïveté douce et suave de ce primitif, eussent été bien étonnés de le trouver tout plein de lui-même, bouffi d'orgueil. Hélas, et malgré qu'elle en ait, notre vanité d'Européen doit convenir que l'homme blanc, avec tout son prestige et ses artifices, n'a ébloui que médiocrement l'orgueilleux homme rouge. Vendredi eût tôt fait de prendre la mesure de Robinson. Maintes fois les missionnaires ont noté cette superbe de l'Indien. « Si vous pouviez aller nu », disait le Père Brébeuf, « et porter des charges de cheval sur votre dos comme ils font, alors vous seriez savant en leur

doctrine et reconnu pour un grand homme; autrement non ». Ces orgueilleux n'en professent pas moins une crédulité sans limites à leurs songes et à toutes sortes de superstitions puérides et folles. L'extraordinaire influence de leurs sorciers n'a pas d'autre explication de même que la puissance de ces demi-démons contre les missionnaires en qui ils ont pressenti le suprême ennemi. Il n'y aura pas de jours que Récollets et Jésuites ne voient ces imposteurs leur faire échec. Et combien de fois ces pauvres Indiens tiendront-ils le baptême pour un sortilège meurtrier, parce que les baptisés parmi eux, ayant presque toujours reçu le baptême à l'heure de la mort, seront en fait décédés !

Non moins que ces travers ou ces vices, un autre obstacle élargit encore la distance entre le missionnaire et l'Indien, la langue : la langue indienne si difficile à maîtriser. Et les missionnaires n'ont pas seulement pour tâche d'apprendre une langue; au vrai, leur tâche est de s'en forger une. Langues concrètes, faites pour n'exprimer que des objets matériels, ces pauvres langues indiennes s'arrêtent au seuil de l'abstraction. Langues de peuples dépourvus de vie religieuse, elles « n'ont point de mots propres pour faire entendre nos mystères », constate Sagard. Inconvénient de conséquence, pour le missionnaire, que ces difficultés de langue, auprès de populations qui avaient le goût de la belle parole, n'y ayant « lieu au monde », observe le Père Le Jeune, « où la rhétorique soit plus puissante qu'en Canada ».

Congrès missionnaire : moisson à venir

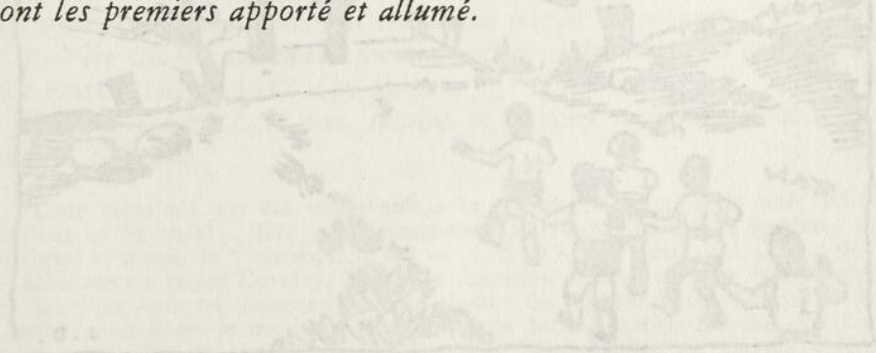
Il faut donc en prendre son parti : les missions du temps de Champlain n'évoquent rien d'une conquête foudroyante. Missionnaires de la première génération, Récollets et Jésuites savent, au reste, qu'ils sont le grain de blé mis en terre pour une mort apparemment inféconde. On chercherait en vain dans leurs relations les triomphants bulletins de victoire. Humblement ils nous avertissent que « le temps de la grâce n'est pas encore arrivé », ou encore que « les potirons naissent en une nuit et qu'il faut des années pour mûrir les fruits de la palme ». Baptiser des enfants, des adultes moribonds sera presque leur seule consolation.

Cependant tant de prières, tant d'héroïsme ne laissent pas d'opérer, parmi ces nations primitives, quelque ébranlement. Habités à ne voir que d'assez tristes Français, les fils des bois se prirent à considérer avec étonnement, puis avec respect, ces hommes qui, indifférents à leurs castors, ne paraissaient convoiter que leurs âmes. A leur séminaire indien, Récollets et Jésuites réussirent avec quelques sujets dont certains feront même voir une admirable piété. Quelques sauvages amènent aussi leurs enfants pour les faire instruire. De ces enfants, il en est même qui iront faire leur instruction en France. Les Récollets en auront presque toujours quelques-uns dans leurs couvents de Paris, de Rouen ou de Saint-Germain. Et l'aptitude à s'instruire de l'un ou l'autre de ces jeunes Indiens laisse rêveur sur le mystère de leur race.

On pourrait élargir ces perspectives. Au mois de juillet 1616, de retour de leurs premières courses, les Récollets tenaient à Québec, en présence de M. de Champlain et de « six autres personnes des mieux intentionnées », ce qu'on pourrait appeler le premier congrès missionnaire du Canada. Que de travail accompli depuis un an ! La carte des missions canadiennes est déjà dressée : localisation des diverses races sauvages depuis le bas Saint-Laurent jusqu'au lac Huron ; description pour chacune de ses caractéristiques, de son état de civilisation, de sa langue, de ses mœurs, de son genre de vie, de son territoire, des ressources offertes aux Français en chacun de ces territoires. Déjà une méthode d'évangélisation est également élaborée : celle qui prédominera pendant longtemps, illusion tout-à-fait chimérique mais combien généreuse : civiliser, franciser pour convertir ; faire de l'Indien un homme, un Européen, pour faire de lui un chrétien. Des décisions sont même arrêtées sur la nécessité d'une forte colonie, comme indispensable condition de succès dans l'oeuvre d'évangélisation. Et, par là, l'on trouve les Récollets, épaulant parmi les premiers, au nom de l'idée-missionnaire, l'oeuvre de la colonisation. Parmi les premiers encore, en dénonçant le huguenot comme un obstacle à l'entreprise missionnaire, les Récollets travailleront à fixer le caractère catholique de la Nouvelle-France. Idées, programme que reprendra, en 1621, le Père Georges le Baillif,

choisi, cette année-là, comme une sorte d'ambassadeur pour aller porter au roi, ce qu'on appelle dès lors, « le cahier du pays ». Les missionnaires pouvaient donc se prendre à de solides espoirs : dans le champ des âmes quelque chose apparaissait qui faisait songer au blanchissement de la moisson.

D'ores et déjà, la moisson n'est-elle pas venue pour ces hommes de Dieu ? Comment dire la force nouvelle entrée, avec eux, dans le pays, depuis tant de siècles, fief incontesté du paganisme. Débarqués quelques jours à Gaspé, les Récollets Sagard et Viel s'amusaient à graver sur les arbres, à la pointe du couteau, des croix et le nom de Jésus. Gestes naïfs, mais gestes de conquérants, gestes d'exorcistes qui impriment le premier ébranlement à l'empire millénaire de Satan. Cette prise de possession de la Nouvelle-France par le spirituel chrétien, s'est poursuivie par tout le pays, et de combien de façons : le 25 juin 1615, au bruit de l'artillerie et au chant du *Te Deum*, première messe à Québec; la veille, ou ce jour même, première messe, dans la région de Montréal, à la rivière des Prairies; le 26 juillet première messe aux Trois-Rivières; le 10 ou le 12 août de la même année, première messe, plantation de croix, chant du *Te Deum*, au pays des Hurons, en présence de Champlain, comme pour marquer une solide prise de possession du pays par la France catholique. A Québec, à Tadoussac, le culte fonctionne régulièrement pour les Français. En 1624, les Récollets ont donné un patron au pays : Saint Joseph. D'autres vont venir qui hausseront le flambeau. *Ce flambeau, le Canada se doit de ne pas oublier que les fils de saint François l'ont les premiers apporté et allumé.*



LES RÉCOLLETS ACCUEILLANT LES INDIGÈNES À QUÉBEC



J. D.

LES RECOLLETS ACCUEILLENENT LES JÉSUITES À QUÉBEC

Article deux

A BRAS OUVERTS¹

*Pièce radiophonique en un acte
(deux tableaux)*

par

MARIE-CLAIRE DAVELUY

PERSONNAGES

Henri de Lévis, duc de Ventadour, pair de France, vice-roi de la Nouvelle-France depuis janvier 1625, fils d'Anne de Lévis et de Marguerite de Montmorency. Né en 1596. Il devait bientôt entrer dans les ordres et sa femme, devenir carmélite. (29 ans).

Marie-Liesse de Luxembourg, duchesse de Ventadour, sa femme. (19 ans).

Le Père Irénée Piat, récollet et missionnaire dans la Nouvelle-France de 1622 à 1624. (32 ans).

Le Père Philibert Noyrot, jésuite et missionnaire. Né en 1592. (33 ans).

Guillaume de Caen, amiral de la flotte. Calviniste libéral. Directeur de la Compagnie de marchands pour la Nouvelle-France. (50 ans).

Emery de Caen, son cousin. Marchand. Commande au Fort de Québec en l'absence de Champlain. Un catholique rempli de préjugés. (28 ans).

Le Père Charles Lalemant, premier supérieur des Missions de la Nouvelle-France. Né en 1587. (38 ans).

Le Père Joseph Le Caron, récollet et premier missionnaire chez les Hurons. (40 ans).

¹ Cette pièce n'a pas été représentée à la 3e manifestation de la série « Les Récollets et Montréal ». Elle a été composée pour Radio-Collège : « Semences et floraisons », mardi, le 7 novembre 1944 — 4.45-5.15 p.m. Texte : M.-C. Daveluy — Réalisateur : Roger Daveluy. Mais elle dramatise si bien un trait de l'histoire des Récollets, que les Editeurs ont cru ajouter de l'intérêt à ce volume, en le faisant figurer après le magistral témoignage de notre historien national, le Chanoine Lionel Groulx, en faveur des Premiers Missionnaires du Canada (*Note des Editeurs*).

PREMIER TABLEAU

L'hôtel de Ventadour à Paris, à la fin de janvier 1625. Le cabinet particulier du duc, une pièce fastueuse, mais où préside, à la place d'honneur, au-dessus du bureau du duc, un beau Christ d'ivoire. Admirable chrétien, ce pair de France ne vit que pour « faire le plus de bien possible avec le moins de bruit possible ». Ce fondateur, deux ans plus tard, de la célèbre Compagnie du Saint-Sacrement, applique déjà à sa vie privée le principe fondamental de la future Société. Sa jeune femme partage ses convictions et son zèle. En cet après-midi de janvier, la duchesse vient justement d'entrer chez son mari.

SCÈNE I

LE DUC, LA DUCHESSE

LA DUCHESSE. — Mon ami, vous désirez me voir ?

LE DUC. — Oui... Prenez ce siège... J'ai une communication à vous faire, puis nous recevrons ensemble une visite... Vous m'aidez de vos conseils.

LA DUCHESSE. — Je vous en prie... Je suis habituée à recevoir vos avis, mais non à vous en donner.

LE DUC. — Vous avez un excellent jugement, et, sans que vous vous en doutiez, vos paroles influent sur mes décisions... Mais ne rougissez pas ainsi...

LA DUCHESSE. — Je me sens confuse. J'ignorais...

LE DUC. — Oui, voilà une révélation inattendue n'est-ce pas ? Mais votre austérité récente rend cet éloge sans danger.

LA DUCHESSE. — Vous me trouvez austère ?

LE DUC. — J'observe, en tout cas, que vos stations au Carmel de la rue Saint-Jacques vous plaisent beau-

coup. Elles ne ressemblent guère aux réunions de la cour.

LA DUCHESSE. — Je les préfère, en effet.

LE DUC. — Je serais d'ailleurs mal avisé de faire des remarques. Je fréquente moi-même combien d'ordres religieux.

LA DUCHESSE. — Où l'on vous charge des tâches les plus diverses. Vous ne savez pas refuser.

LE DUC. — La vie du courtisan me dégoûte... J'y échappe comme je puis.

LA DUCHESSE. — Nous nous ressemblons donc un peu ?

LE DUC. — Beaucoup même.

LA DUCHESSE. — Tant mieux.

LE DUC. — Parfois, c'est à un point que j'en augure mal pour l'avenir.

LA DUCHESSE. — Que voulez-vous dire ?

LE DUC. — Ma petite Liesse, certains holocaustes, je suis sûr, nous attendent... Le disciple n'est pas plus que le maître... (*Il a un regard vers le crucifix*). Vous seriez prête à les accepter ?

LA DUCHESSE. — A vos côtés, j'aurais tous les courages. Mais en attendant...

LE DUC. — Oui ?

LA DUCHESSE. — Ne pourriez-vous me faire cette communication ?... Voyez, le temps passe.

LE DUC, *riant*. — Constatez que votre sens pratique est supérieur au mien. Je m'abandonnais à des considérations... Eh bien, voilà. J'ai reçu un mot du Père Irénée Piat, ce récollet récemment de retour du Canada.

LA DUCHESSE. — Vous êtes le vice-roi de la Nouvelle-France, comment ne pas vous intéresser à cette lointaine colonie ?

LE DUC. — C'est une grave question que le Père doit me soumettre.

LA DUCHESSE. — Vous la connaissez ?

LE DUC. — Non, mais la véhémence qu'il met à me souhaiter bien disposé, m'étonne beaucoup.

LA DUCHESSE. — Vous recevrez bientôt sa visite ?

LE DUC. — A l'instant... Non, non, demeurez. S'il eût désiré me voir seul, il l'aurait dit. Et puis, je vous en ai prévenue. Je tiens à votre présence.

LA DUCHESSE. — Bien... Ce Père Irénée, je me le rappelle maintenant... On le dit « passionné jusqu'à la jalousie pour la gloire du Seigneur ».

LE DUC. — Ah !... Vous êtes admirablement renseignée.

LA DUCHESSE. — J'ai une excellente mémoire. Eh ! bien, c'est vous qui m'avez fait un jour cette confidence... (*Elle rit un peu*).

LE DUC. — Moi !... Mais vous êtes en train de devenir indispensable... J'oublie beaucoup de ces traits... Tous les récollets me font si bien l'impression d'être des apôtres ardents, quand il s'agit du Canada.

(*On frappe. Sur l'invitation du duc : « Entrez ! » (Le valet de pied ouvre la porte et annonce) : « Le Père Irénée Piat, religieux récollet ! »*)

SCÈNE II

LES MÊMES, LE PÈRE IRÉNÉE

LE DUC. — Soyez le bienvenu, cher Père ?

PÈRE IRÉNÉE. — Duc, mes hommages... Mais quel honneur, la duchesse assiste à l'entretien. Notre-Dame vous inspire, Madame.

LA DUCHESSE. — Mon mari également !... Il m'a priée de vous recevoir avec lui.

PÈRE IRÉNÉE. — Voilà où conduit l'obéissance, Madame, à des gestes de miséricorde.

LA DUCHESSE. — Certes, et j'y apporte un vif intérêt.

LE DUC. — Oui, cher Père, car votre billet était rédigé sur un ton qui pique notre curiosité. Il doit y avoir forte anguille sous roche.

PÈRE IRÉNÉE, *riant*. — Votre image est heureuse. Les anguilles

de la Nouvelle-France sont énormes et nombreuses.

LE DUC. — Il s'agit donc de la Nouvelle-France ?

PÈRE IRÉNÉE. — Oui, de votre vice-royauté.

LE DUC. — Alors ? ... Qu'y a-t-il ? Il me semble que vous ne vous pressez pas de parler.

PÈRE IRÉNÉE. — Quand on désire d'un aussi grand désir...

LA DUCHESSE. — Et qu'on est un brûlant disciple du Christ. Je vous comprends, Père... Ne vous hâtez point. Mon mari sait être patient. (*On rit*).

PÈRE IRÉNÉE. — D'avance, je cherche, par tous les moyens possibles, à prévenir les motifs d'échecs, Monseigneur.

LE DUC. — Il y en a donc ?

PÈRE IRÉNÉE. — Oh ! je n'y crois pas encore. En tout cas, je suis ici pour plaider la cause de votre colonie d'outre-mer au nom de mes supérieurs.

LE DUC. — Nos intérêts sont communs, vous le savez.

LA DUCHESSE. — Cher Père, ayez confiance. Parlez !

LE DUC. — Vous avez déjà dans la duchesse une avocate irrésistible...

PÈRE IRÉNÉE. — Je vous dirai donc, Monseigneur, Madame, que les récollets ne considèrent que le bien des âmes, et la prospérité de l'Église réclame là-bas des aides », oui, des aides, encore des aides !

LE DUC. — (*Surpris*). Comment, six récollets ne suffisent pas à la

tâche, dans une petite colonie de cinquante à soixante personnes ?

PÈRE IRÉNÉE. — Vous semblez oublier, Monseigneur, la grande question de l'évangélisation des infidèles. La moisson est abondante.

LE DUC. — Alors, si plus de missionnaires sont nécessaires, là-bas, c'est à votre sage provincial d'y voir, non à un profane, fût-il le vice-roi.

PÈRE IRÉNÉE. — Oui, mais voilà, la Compagnie des Marchands refusera, même si on l'en prie à genoux, de subvenir aux besoins de plus de six religieux.

LA DUCHESSE. — Vous voilà donc dans une impasse, mon père. J'en suis marrie.

LE DUC. — La situation est grave... pour les récollets. Apportez-vous quelque solution à débattre ?

PÈRE IRÉNÉE. — Oui, celle de jeter les yeux sur d'autres ordres religieux.

LE DUC. — Oh ! oh ! je le répète, la situation est grave.

PÈRE IRÉNÉE. — Notre confiance nous porte à faire un certain choix que vous approuverez, j'espère... Il manque deux adhésions pour que le projet prenne vie. La vôtre et celle de l'ordre que nous inviterions.

LA DUCHESSE. — Mais c'est la communauté qu'il nous faut d'abord connaître.

LE DUC. — Ma femme concrétise tout, je vous en préviens, Père.

LA DUCHESSE, (*vive, très vive, sous la grâce de ses dix-huit ans*). Le nom, Père Irénée, le nom, il nous faut le nom !... (*A cet instant, on frappe et la porte s'ouvre aussitôt. On annonce*) : « Le Père Philibert Noyrot, de la Compagnie de Jésus ! » (*La Duchesse s'exclame :*) « La Compagnie de Jésus ! Mais... c'est une réponse cela : la Compagnie de Jésus ! (*On rit tout en accueillant avec beaucoup de chaleur le Jésuite un peu mystifié*)

SCÈNE III

LES MÊMES, LE PÈRE NOYROT

LE DUC. — Vous êtes accueilli d'étrange façon, Père Noyrot. Soyez sans crainte. Tout va bien.

LA DUCHESSE. — Il se passe d'admirables choses...

PÈRE IRÉNÉE. — Oui, on dirait d'une fioretti... De la grâce, de l'imprévu, et une simplicité de moyens !

PÈRE NOYROT. — Mais... Je commence à croire que j'interromps une assemblée de prophètes... Vous me regardez tous avec cet air du vieux Nathan, criant : « Tu es ille vir ! »

PÈRE IRÉNÉE. — Le fait est que vous ne sauriez arriver plus à propos.

LA DUCHESSE. — Alors, j'ai deviné juste tout à l'heure, Père Irénée, c'est à la Compagnie de Jésus que vous pensiez ?

PÈRE IRÉNÉE. — C'est à la Compagnie de Jésus.

LE DUC. — Je vous en prie, mes amis, soyez raisonnables... Voyez le Père ! Cessez cette mystification.

PÈRE IRÉNÉE. — A vous la parole, Monseigneur.

LE DUC. — Père Noyrot, une prédiction est en train de s'accomplir en ce moment. Celle de votre cher Père de la Bretesche sur son lit de mort. N'a-t-il pas déclaré aux pères Vimont et Ragueneau qui le suppliaient de ne pas oublier au Ciel, sa chère mission du Canada : « Mes enfants, je n'ai pas l'habitude de faire des prédictions; cependant je vous affirme que vous verrez une maison de Jésuites au Canada. »

PÈRE NOYROT. — Nous l'espérons toujours, certes.

PÈRE IRÉNÉE. — Ce stage est passé. L'heure de la réalisation sonne.

PÈRE NOYROT. — Je ne comprends pas encore.

LE DUC. — Parlez à votre tour, Père Irénée.

PÈRE IRÉNÉE. — Je suis ici pour supplier le duc d'envoyer des missionnaires Jésuites au Canada. Les Récollets ont grand besoin d'aide dans leurs missions, innombrables, vraiment.

PÈRE NOYROT. — Que dites-vous là ? Il serait enfin donné aux fils de saint Ignace d'aller évangéliser là-bas.

LE DUC. — (*Souriant*). Si le vice-roi y consent.

PÈRE NOYROT. — Serait-il possible qu'il refusât, grand Dieu !

LE DUC. — Oui, si le directeur de sa vie et de sa conscience s'y oppose.

PÈRE NOYROT. — Duc, vous dites spirituellement les choses les plus spirituelles du monde. . . Et vous pensez bien que je ne me priverai nullement de commander à mon pénitent, le vice-roi du Canada, de mettre en branle je ne sais quelle longue file de Jésuites, en route vers les rives laurentiennes.

LA DUCHESSE. — Oh ! que c'est émouvant la joie d'un Jésuite. Cher Père, vous rayonnez !

PÈRE NOYROT. — Madame, nous attendons depuis si longtemps cette invitation des zélés, des fraternels récollets. Jusqu'à nos novices qui entourent les désirs de leurs supérieurs des plus ardentes neuvaines. Et nous sommes exaucés ! Et le duc, ce nouveau vice-roi. . .

LE DUC. — Père Noyrot, savez-vous que je commence à vous soupçonner de complicité avec les récollets ? Oui, voilà enfin l'explication de votre insistance, il y a peu de semaines, pour me faire accepter ce poste de vice-roi du Canada. La duchesse connaît fort bien mes hésitations et l'éloquence que vous avez déployée pour les faire cesser.

LA DUCHESSE, *avec reproche*. — Duc, ne jetez pas de froid sur no-

tre enthousiasme. Ne rappelez rien, rien de tout cela, de grâce.

LE DUC. — (*Riant*). O Santa simplicitas ! . . . Mais ma chère enfant, vous savez bien que moi aussi, je réalise aujourd'hui un de mes vœux. Et je souhaite de tout mon cœur, Père Noyrot, que votre provincial, à Paris, le Père Cotton, ratifie nos désirs.

PÈRE NOYROT. — Le contraire m'étonnerait. Mais il nous faut attendre, en effet, son mot décisif, avant de passer à quelque exécution.

PÈRE IRÉNÉE. — Je préviendrai, de mon côté, mes supérieurs. . . Mais votre satisfaction et la mienne, mon Père, ne laissent aucun doute sur l'issue finale. Ces projets mûrissent depuis tant de mois.

PÈRE NOYROT. — Ma satisfaction ! . . . Dites plus encore. Car mon émotion fut si violente, il y a un instant, que j'ai craint de ne pouvoir la maîtriser. . . C'est une exultation intérieure qui s'apaisera peut-être, dans quelque vibrant Te Deum. Ah ! « notre Ordre en gardera une reconnaissance éternelle » aux fils de l'apostolique François d'Assise !

LE DUC. — Révérends Pères, quelle atmosphère vous créez ici ! La duchesse et moi nous assistons à la Cour à beaucoup de spectacles brillants, de concerts harmonieux. Mais comme tout cela pâlit, devant votre simple joie de missionnaire. Elle fait se lever des horizons et enten-

dre quelles supplications touchantes !... Des âmes se tendent vers vous... appellent Dieu... par vous !

LA DUCHESSE. — Oui, les forêts de la Nouvelle-France bruissent autour de nous, en ce moment. Des apôtres comme vous sont des artistes du bon Dieu. Quelles âmes se modè-

leront entre vos mains qui bénissent.

PÈRE NOYROT. — Merci, duchesse. Que Dieu nous rende dignes de vos paroles ! Que le Christ nous vienne en aide !

PÈRE IRÉNÉE. — A nous qui ne sommes pas dignes, à l'image du Précurseur, de délier le cordon de sa chaussure.

DEUXIÈME TABLEAU

Dans la Nouvelle-France, le 15 juin 1625. Le navire, où ont pris place les cinq premiers missionnaires jésuites, ainsi qu'un récollet, se voit en rade, entouré d'embarcations qui vont, viennent et transportent les bagages, parfois quelques passagers retardataires. Une large barque attend les Jésuites. Elle est vide pour l'instant. Aucun des matelots ne veut la conduire. A l'intérieur du navire, nous retrouvons dans la cabine supérieure, l'amiral de la flotte, Guillaume de Caen, en compagnie du Père Lalemant. L'amiral, debout près d'une table, paraît mécontent; le Père, ironique, un peu triste, regarde de temps à autre par une ouverture étroite le roc verdoyant de Québec.

SCÈNE I

L'AMIRAL GUILLAUME DE CAEN, LE PÈRE LALEMANT.

L'AMIRAL. — Mon révérend père, je ne comprends rien à cette animosité... Comment, les matelots, mes matelots ont refusé de vous conduire du navire en rade à la rive ?

PÈRE L. — Je croyais que vous aviez été témoin de la scène.

L'AMIRAL. — Un témoin trop éloigné pour juger exactement des faits. J'ai cru à un contre-ordre de votre part. Ce qui naturellement était de nature à vexer des marins

qui ont la tête près du bonnet une fois à destination. La discipline ici se fait moins rigoureuse. Ils en profitent.

PÈRE L. — En tout cas, Amiral, il fallait vous prévenir. C'est fait.

L'AMIRAL. — Vous me voyez désolé de ce contretemps. Je vais donner des ordres sévères. On m'obéira. Mais auparavant une enquête s'impose. Je vous ferai avertir quand tout sera prêt. Dites bien aux pères Massé et Brébeuf combien je regrette cet incident.

PÈRE L. — Tous deux, à leur façon, ont accepté la mésaventure. Le Père de Brébeuf a souri, n'a pas

soufflé mot; puis il s'est remis paisiblement, il y a un instant, à l'étude des langues. Il est extraordinaire. . .

L'AMIRAL. — C'est un géant plein de distinction et qu'il faut voir en prières. . .

PÈRE L. — Merci de ce jugement. . . Ce n'est qu'un jésuite auprès tout ! (*Il rit doucement*).

L'AMIRAL. — Mes préjugés calvinistes ne sont vraiment pas assez solides. (*Il rit aussi de son côté*).

PÈRE L. — Il faut acheter plus chèrement notre victoire, ailleurs! . . .

A tantôt, Amiral. Je me rends auprès du Père Massé. . . Celui que nous appelons le *Père Utile* songe avec mélancolie que ses travaux futurs, à Québec, semblent bien compromis.

L'AMIRAL. — Comptez sur moi, Père, pour régler la situation le plus tôt possible.

SCÈNE II

L'AMIRAL, *seul*.

L'AMIRAL. — Je ne comprends que trop ce qui se passe. Four une fois, tous les matelots, catholiques comme calvinistes, se sont parfaitement entendus. . . sur le dos des Jésuites ! Ces religieux sont admirables, au fond. Je suis content de les connaître mieux. Quels sots préjugés partout les enveloppent ! C'est un brouillard si épais qu'ils n'arrivent pas toujours à le percer. . . Que le Ciel soit loué de m'a-

voir doué d'une âme libérale ! (*Un bruit de voix éclate. On semble se quereller. . . Puis, en même temps, au loin, on entend par deux fois le clairon.*) Qu'est-ce que cela ?

(*L'amiral se dirige vivement vers la fenêtre et l'ouvre. Le vent et le clapotis des vagues font aussitôt une rumeur bruyante autour de lui. Des voix bien timbrées dominent soudain ces bruits. On s'interpelle*).

VOIX. — Holà ! Place ! . . . Matelots, ici ! A l'abordage ! A l'abordage ! (*Ceux-ci se précipitent pour porter secours, car le vent est terrible : L'Amiral referme la fenêtre*).

L'AMIRAL. — Donc, voici mon cousin ! . . . C'est le diable qui l'envoie, ma parole ! . . . J'aurais mieux aimé manoeuvrer mes hommes, avant que personne du Fort n'ait pénétré ici. . . les choses vont se gâter davantage. . . Cet Emery, tout gentilhomme qu'il est, se montre pire qu'un religionnaire passionné. (*On frappe*). Entrez !

SCÈNE III

L'AMIRAL, EMERY DE CAEN

L'AMIRAL. — C'est bien vous, beau cousin. . . Mais vous êtes touchant ! . . . Vous ne pouviez attendre n'est-ce pas, pour m'offrir vos vœux ? Prenez ce siège. . . Bien.

EMERY. — Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous me dites, mon cher cousin, je suis très heureux de vous revoir. . .

L'AMIRAL. — Votre front, bon Dieu ! montre de tels soucis que je doute de votre sincérité... Allons, Emery, qu'y a-t-il ?

EMERY. — Je me trouve dans la pénible obligation de vous questionner.

L'AMIRAL. — Bah ! le commandant intérimaire du Fort peut se permettre des libertés que je tolérerais mal chez mon cousin.

EMERY. — Je vous le répète, je suis très ennuyé du rôle qui m'incombe. Samuel de Champlain eût réglé la question d'une âme plus égale.

L'AMIRAL. — Si vous laissez le mécontentement prendre le pas sur la courtoisie, si vous vous emportez, en un mot, quoi d'étonnant ? Eh bien ? ... Parlez !

EMERY. — Mon cousin, vous avez des jésuites ici à bord, n'est-ce-pas ?

L'AMIRAL. — Vous l'ignorez encore ? Hum !

EMERY. — Non. Mais répondez-moi, je vous prie.

L'AMIRAL. — Rien n'est plus vrai.

EMERY. — C'est inouï.

L'AMIRAL. — Comment ?

EMERY. — Allons donc, cousin, ne prenez pas ce ton ou narquois, ou bon enfant. Vous connaissez fort bien l'impopularité en tous lieux de ces religieux.

L'AMIRAL. — Écoutez, Emery, quand le vice-roi de la Nouvelle-France, Monseigneur le duc de Ventadour, m'ordonne d'embarquer des religieux; quand il considère ces

religieux au point de se charger de tous leurs frais de voyage, je n'ai qu'à obéir, qu'à les embarquer, fussent-ils des jésuites ! Mieux encore, je dois les traiter en gentilhommes ! ... comme ils le méritent du reste.

EMERY. — Vous m'étonnez de plus en plus. Vous êtes calviniste, pourtant. Et ces religieux...

L'AMIRAL. — Oh ! assez ! je suis calviniste, mais peut-être pas de la façon que vous pensez.

EMERY. — Oui, je connais votre grande largeur de vue. Cependant, nous sommes tous unanimes à Québec, catholiques comme calvinistes, sur la conduite à tenir. Nous ne désirons pas de jésuites. Nous ne les recevrons pas. Il n'y a pas de place disponible, ni à l'Habitation, ni au Fort... Ni nulle part ailleurs, m'a-t-on assuré...

L'AMIRAL. — Ah ! je comprends maintenant l'esprit de mutinerie de l'équipage. Les matelots ont eu vent de cette hostilité générale.

EMERY. — Vos matelots ne leur font donc grise mine que depuis l'arrivée à Québec ? C'est étrange.

L'AMIRAL. — Non. Mais jamais ils ne l'ont manifesté de cette façon détestable. Savez-vous qu'ils ont refusé de les conduire en barque jusqu'à la rive. Je ne tolérerai pas cette conduite.

EMERY. — Écoutez, cousin, quand même vous les feriez, bon gré mal gré, obéir à vos ordres, que voulez-vous que ces religieux fassent au

milieu d'une petite population qui les repousse ?

L'AMIRAL. — Vous exagérez, naturellement.

EMERY. — Pas du tout. Je ne suis pas venu jusqu'ici sans raisons graves.

L'AMIRAL. — Comment les catholiques de Québec en sont-ils venus à croire d'aussi misérables choses, car elles sont odieuses, et fausses, très fausses.

EMERY. — D'après vous, cher cousin, d'après vous ! Tenez, je puis vous faire lire certaines pages de *l'Anti-Coton* qui circule partout ici. Vous changerez peut-être d'opinion.

L'AMIRAL, *exaspéré et frappant du poing sur la table*. — Jamais, vous entendez, jamais ! Il y a des gens de bonne foi, désintéressés, honnêtes, partout dans ce bas monde. Pourquoi les jésuites seuls feraient-ils exception. Vous êtes absurdes, surannés, mesquins, ridicules. Vous êtes... (*On frappe, et la porte s'ouvre aussitôt. Le Père Lalemant entre. Sa figure est calme, sereine, quoiqu'un peu de compassion se devine dans sa voix. Il va droit à l'Amiral.*)

SCÈNE IV

LES MÊMES, LE PÈRE LALEMANT.

PÈRE L. — Amiral, veuillez me pardonner si j'interromps ce débat.

Mais il me semble pénible... pour vous comme pour nous ! Car vous pensez bien que les pauvres jésuites se doutent que tout va de plus en plus mal pour eux... Le Commandant du Fort n'est peut-être pas en notre faveur, hélas ! et votre affabilité se résigne mal.

L'AMIRAL, *d'une voix sourde, encore irritée*. — C'est cela même, mon cher Père. Je viens de m'emporter...

EMERY. — Cher cousin, je vous en prie, faites-moi porter la responsabilité des mots que nous avons échangés... Sans doute l'on nous entendait au dehors. Je m'en excuse, mon révérend Père.

L'AMIRAL. — Retirez-vous maintenant, Emery. J'ai besoin de causer avec le Père Lalemant. C'est le supérieur des missions de la Nouvelle-France... que vous avez devant vous, mon cousin.

EMERY, *saluant*. — M. le Supérieur...

PÈRE L. — M. le Commandant...

EMERY. — Je reprends la route du Fort. Vous reverrai-je, cousin ?

L'AMIRAL. — Demain seulement... Et encore... Je vous ferai avertir en tout cas des dispositions que nous aurons prises.

EMERY. — Au revoir, cher cousin, ... révérend père. (*Il disparaît. Le silence s'établit un moment, tandis que quatre heures sonnent au cadran d'horloge.*)

SCÈNE V

L'AMIRAL, LE PÈRE LALEMANT.

PÈRE L. — Quand remettez-vous à la voile, Amiral ?

L'AMIRAL. — Je ne sais pas encore. . .

PÈRE L. — Il faut que vous preniez librement votre décision, c'est-à-dire, sans songer à nous, à des religieux malheureusement évincés. Nous nous abandonnons à la volonté de Dieu. Après tout, nous ne voulons que son bon plaisir, sur terre et sur mer, dans la prospérité, comme dans l'adversité. Peu importe, n'est-ce pas ?

L'AMIRAL. — Qu'avez-vous donc décidé ?

PÈRE L. — Nous retournons en France.

L'AMIRAL. — Mon père, vous m'étonnez. . .

PÈRE L. — Pourquoi, Amiral ?

L'AMIRAL. — Votre ordre est combattif. Vous êtes la milice du Christ. Et des soldats. . .

PÈRE L. — Sans doute. Mais des soldats. . . retraitent parfois. . . Geste très honorable. . .

L'AMIRAL. — Y a-t-il lieu de poser immédiatement ce geste ?

PÈRE L. — Ce sera comme vous le jugerez bon. Demain ou dans une semaine, ou dans plusieurs, nous serons prêts à reprendre la mer si vous voulez bien de nous dans votre navire.

L'AMIRAL. — Je ne comprends rien à la tournure inattendue des événements. . .

PÈRE L. — Croyez-vous que je sois beaucoup plus éclairé ?

L'AMIRAL. — N'y aurait-il pas lieu d'entrer en pourparlers, avec les catholiques, au moins ?

PÈRE L. — Je le projetais, mais vous connaissez mieux que moi la situation. Votre cousin a exposé franchement l'état de l'opinion, n'est-ce pas ?

L'AMIRAL. — Oui, oui, elle n'est pas favorable. . . Vous n'aviez donc pas prévu cela ? Que vous a dit, M. de Champlain en France ?

PÈRE L. — Évidemment, je ne veux pas vous blesser, Amiral, mais si le fondateur de Québec eût été au Fort, peut-être aurions-nous tenté quelque chose. Il n'aurait jamais consenti à notre départ.

L'AMIRAL. — Tandis que mon cousin s'en réjouit sans doute, au fond. . .

PÈRE L., *tristement*. — Je ne vais point jusque là. . . (*Il se jette sur une chaise et met sa tête entre ses mains puis il s'écrie : Que tout cela est lamentable !*)

L'AMIRAL. — Vous êtes accablé. . . Ne vous en cachez point. Votre résignation n'est pas, ne peut pas être profonde. Le contraire ne serait pas explicable chez des hommes de votre trempe, de votre détermination. . . Et le Père Massé, ce feu dévorant, qui susciterait au besoin quelques bons infidèles pour

avoir raison d'eux ? ... Et le Père de Brébeuf, avec sa douceur revêtue de quelle force, bon Dieu ! et spirituelle comme corporelle ! Que disent-ils ? Ils ne vous tiennent pas tête... un peu ? Cela vous stimulerait, puis vous soutiendrait dans la lutte...

PÈRE L., *avec une gaiété forcée.* Même des jésuites ne se permettraient point cette brèche à la discipline.

L'AMIRAL. — Oh ! je n'entends point de la mutinerie. (*Redevenant sérieux*). Alors, rien à faire ?

PÈRE L. — Rien. A moins...

L'AMIRAL. — A moins ?...

PÈRE L. — ... D'un coup providentiel.

L'AMIRAL. — Faites prier vos pères.

PÈRE L. — Je n'ai pas besoin de le leur demander... Leur ferveur, tout à l'heure m'avait réconforté... Mais le Commandant du Fort remet les choses en un plus mauvais état encore... (*On entend des voix de la porte. Une voix très douce. Mais ferme aussi, domine les autres. On saisit ces mots :*)

VOIX. — « Mes amis, mes bons amis, votre opposition est inutile. J'irai jusqu'à l'amiral malgré tous vos mousquets tendus ». (*L'amiral se précipite, ouvre la porte et s'exclame :*)

L'AMIRAL. — Non, mais c'est vous, Père Le Caron, venez, venez ! (*L'amiral referme vivement la porte. Le bruit des voix continue près de la porte, puis tout s'éloigne et cesse*).

SCÈNE VI

LES MÊMES, LE PÈRE
LE CARON.

PÈRE LE CARON. — Cher Père Lalemant, quelle joie, je suis enfin rendu... Merci, amiral, et tous mes respects.

L'AMIRAL. — Au moins, je vous retire vivant d'entre les mains de ces énergomènes. Qu'y a-t-il donc ? Vous êtes le bienvenu, mon père, mais quel motif puissant vous entraîne ici ?

PÈRE LE CARON. — Vous me le demandez !

L'AMIRAL. — Certes oui. Les récollets n'ont point reçu d'avaries que je sache. Le Père de la Roche d'Aillon — quel religieux aux manières royales ! — est parti pour votre couvent bien paisiblement, il y a plusieurs heures. Si je pouvais en dire autant de tous les religieux destinés à vivre à Québec.

PÈRE LE CARON. — Père Lalemant, avons-nous été bien informés ? On vous refuse l'hospitalité...

PÈRE L. — On nous la refuse. Partout.

PÈRE LE CARON. — Comme jadis au Christ. Il vint parmi les siens; on ne voulut point le reconnaître.

PÈRE L. — Votre saint fondateur déclarerait que nous possédons vraiment la joie parfaite.

PÈRE LE CARON. — Ce qui fait que les récollets peuvent envier beaucoup les Jésuites.

L'AMIRAL. — Allons, allons, soyons pratiques, un logement fut-il une étable ne gêterait rien à l'affaire en ce moment.

PÈRE LALEMANT. — Ce serait même évangélique.

PÈRE LE CARON. — Eh bien, nous vous offrons ce gîte désiré, Père Lalemant. Nous vous ouvrons notre monastère et... nos bras ! Je suis ici au nom du Père Le Baillif, notre commissaire, au nom de tous les autres religieux. La moitié de notre maison vous appartient. Déjà, nous déménageons et emménageons rapidement, à votre intention. La joie est générale.

PÈRE LALEMANT. — Nous ne pouvons accepter d'être ainsi à la charge...

PÈRE LE CARON. — A charge ? Quand c'est nous qui soupirions auprès votre venue.

PÈRE LALEMANT. — L'animosité est générale contre nous. Nous vous entraînerions bientôt dans cette disgrâce, cette hostilité paralysante. Que deviendraient vos missions ?

PÈRE LE CARON. — Notre bon peuple de Québec regrettera demain sa mauvaise humeur inexplicable.

PÈRE LALEMANT. — Peut-être devons-nous y voir un signe de la volonté de Dieu. L'heure n'est pas encore venue, pour nous, de travailler à la moisson.

PÈRE LE CARON. — La violence de l'orage vous fait mal voir les choses. Elle n'éclaire plus les larges horizons que contemplent les missionnaires. Laissez-nous vous apporter de la lumière, de l'aide, et, je le répète, un accueil... à bras ouverts ! Amiral, vous approuvez notre démarche ?

L'AMIRAL. — J'en suis ravi... un peu ému. Cette charité fraternelle d'un ordre envers un autre, c'est très beau.

PÈRE LALEMANT. — Cher Père le Caron, je vous suis profondément reconnaissant. Mais venez avec moi auprès de mes compagnons, tous ensemble, nous chercherons, déciderons, agirons à la plus grande gloire de Dieu.



L'AUBE DE LA FOI

QUATRIÈME MANIFESTATION : À LA SALLE SAINT-FRANÇOIS

le 29 mars 1942

L'HISTORIEN SAGARD

et

la flamme apostolique du P. JOSEPH LE CARON, *Récollet*

PROGRAMME

- 1 — *Introduction* : Le Cantique des créatures, de S. François.
- 2 — *Présentation* : M. Jules Massé, Président de la Société du Bon Parler français et membre du Cercle les Amis de S.-François.
- 3 — *Choeur* : *Le Loup de Gubbio*, sur l'air de La Dentellière du Roi, exécuté par Les Fauvettes en costume breton du 3e Centenaire. Au piano, Mlle Antoinette Barrette, organiste de la paroisse St-Vincent de Paul, et de la Fraternité St-Antoine.
- 4 — *Causerie* : *L'Historien Sagard, Récollet*, par le R. P. Archange Godbout, o.f.m., historiographe de la Province franciscaine du Canada.
- 5 — *Chant* : *Au bois Rossignolet*. Paroles du P. Bernardin Fernique, o.f.m. Musique, Mlle Anne-Marie Chartier. Choeur, par Les Fauvettes. Solo, Mlle Cécile Barrette, organiste de Ste-Brigide. Au piano, Mlle Antoinette Barrette.
- 6 — *Pièce* : *La lettre du Fr. Sagard*. (Tableau historique), par Mlle Marie-Claire Daveluy, qui présentera le récit. Personnages : P. Joseph Le Caron, Récollet; son infirmier; S. François, personnage invisible dont on entend la voix.
- 7 — *Allocution* : R. P. Marcel-Marie Dugal, Directeur de la Fraternité St-Antoine.
- 8 — *Finale* : Le Cantique des créatures.

L'historien récollet Sagard et le Père Le Caron

Les Amis de saint François consacraient, dimanche, leur quatrième matinée-causerie sur *Les Récollets et Montréal*, à l'historien Sagard et au Père Joseph Le Caron; dont c'était l'anniversaire de la mort, 29 mars 1632.

M. Jules Massé a présenté le programme et rendu un hommage émouvant à l'âme poétique de François d'Assise ainsi qu'à son attachement pour la langue française.

Le R.P. Archange Godbout, O.F.M., historiographe de la province franciscaine du Canada et auteur de plusieurs volumes sur les origines de nos familles canadiennes, était chargé de la causerie : *L'historien Sagard, Récollet*.

Le Récollet Sagard

C'est un humble frère convers, qui est arrivé au pays avec le Père Nicolas Viel en 1623, a passé l'hiver au pays des Hurons, a dû repartir en France l'année suivante sur les ordres de son provincial. Son « Grand voyage au pays des Hurons » parut en 1632 et son « Histoire du Canada » en 1636. Ce dernier ouvrage comprend 1005 pages et couvre quatre volumes. Dans son « Histoire du Canada », p. 837, il parle de ses adieux à ses chers sauvages en ces termes : « Je leur promis de supplier les capitaines français de bâtir une maison au-dessous du saut Saint-Louis, pour leur abriter le chemin de la traite et les mettre à couvert de ce côté-là de leurs ennemis qui sont toujours aux aguets pour les surprendre au passage. Et en effet, ce leur eût été une grandissime peine de faire tous les ans tant de chemin et courir tant de risques pour si peu de marchandise qu'ils remportent de Québec, laquelle leur peut être ôtée avec la vie par les Iroquois; c'est pourquoi je leur dis derechef, qu'il serait nécessaire de bâtir une habitation au Saut Saint-Louis, pour la commodité des uns et des autres, des sauvages et des Français. »

« Lorsque Sagard, continue le P. Archange, confiait au papier cette promesse de s'employer à un établissement à Montréal, on était en 1636 et il y avait douze ans qu'il l'avait formulée. Peut-on croire qu'il soit demeuré ce long temps inactif, lui qui continue, nous en avons sa parole, de s'intéresser au bien de la colonie ? Qui sait si l'inspiration de M. de la Dauversière, tertiaire de saint François et Syndic des Récollets de la Flèche, le 2 février 1632, ne fut pas un écho des charitables desseins de Sagard. »

Programme artistique

Mlle Marie-Claire Daveluy a su souligner le jour de la mort du P. Joseph Le Caron, 29 mars 1632, par un tableau historique qui est à lui seul l'apologie la plus sublime qui se puisse faire de son zèle apostolique. Il met en scène le P. Joseph Le Caron, un frère infirmier, Récollet, et la voix de saint François, personnage invisible qui s'entretient avec son fils bien-aimé, un vrai Frère-Mineur. C'est « une lettre du Frère Sagard » annonçant la remise du Canada à la France avec la

condition fixée par le cardinal Richelieu, que les Jésuites seraient les seuls missionnaires autorisés à retourner y prêcher l'évangile. La nouvelle l'a terrassé. Ne pouvant plus retourner dans son champ d'apostolat de prédilection, le Canada, il partit pour le Paradis.

L'auteur sut mettre toute son âme sensible et apostolique dans l'expression de ces sublimes sentiments. Des contre-temps lui ayant ravi ses acteurs, Mlle Daveluy dut tenir tous les rôles et se contenter d'une simple lecture; mais elle réussit à merveille cependant à émouvoir l'assistance et à en tirer des larmes d'attendrissement.

Le cercle dramatique de la Fraternité Saint-Antoine, les Fauvettes en costume breton du troisième centenaire, exécuta deux chants à saint François dans le ton des Fioretti : Le loup de Gubbio et au bois Rossignolet. L'air et l'inspiration étaient gracieux comme les costumes et les gestes.

Allocution du P. Marcel-Marie

Le R. P. Marcel-Marie Dugal, O.F.M., directeur de la Fraternité Saint-Antoine qui patronnait la manifestation, prononça l'allocution de circonstance. Cette page de Sagard lui sert de conclusion ainsi qu'à l'auteur « Un grand voyage au pays des Hurons ».

« C'est à présent, c'est à cette heure qu'il faut que je quitte, pauvre Canada, ô ma chère Province des Hurons, celle que j'avais choisie pour finir ma vie en travaillant en la conversion !

« Penses-tu que ce soit sans un regret et une extrême douleur, puisque je te vois encore gisante dans l'épaisse ténèbre de l'infidélité, si peu illuminée du ciel, si peu éclairée de la raison, et si abrutée dans l'habitude de tes mauvaises coutumes !

« Tu as mal ménagé les grâces que le ciel t'a offertes, tu veux être chrétienne, tu me l'as dit. Mais hélas ! la croyance ne suffit pas, il faut le baptême. . .

« J'espère en mon Dieu toutefois que tu feras mieux et que tu seras celle qui jugeras et condamneras un jour devant le grand Dieu vivant beaucoup de chrétiens plus mal vivants et mieux instruits que toi, qui n'as encore vu de Religieux que les pauvres Récollets du Séraphique saint François, qui ont offert à Dieu et leur sang et leur vie pour ton salut », p. 266.

* * *

La salle Saint-François était remplie à sa capacité. On remarquait aux premiers rangs Mme E. Desroches, présidente de la Fraternité Saint-Antoine, Mme Georges Deslisle, vice-présidente, avec son époux, gardes Rolland et Blanchette, de l'Association Catholique des Gardes-Malades, Mlles Madeleine et Evangeline Melançon, des représentants de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, et M. et Mme P.-A. Boucher, de la Société Historique de Montréal, le R.P. David, O.F.M., Gardien du Couvent Saint-Joseph. Des représentants de plusieurs Fraternités de Montréal : Saint-Louis, Saint-Edouard, Villéray, Saint-François.

À l'entrée et à la sortie comme à l'ordinaire, des voix séraphiques faisaient entendre le *Cantique des créatures*.

(Le Devoir, 31 mars 1942)

Article premier

SAGARD

par le

R. P. ARCHANGE GODBOUT, O.F.M. *

Une rue à Montréal porte le nom de Sagard. Demandez aux grands enfants, aux intellectuels même du quartier, quel personnage historique évoque ce nom, bien peu pourront vous répondre.

Ma tâche est de projeter quelque lumière sur cette intéressante figure des premiers jours de la colonie.

Jugement critique de son oeuvre

Disons, en quelques mots, que Gabriel Sagard fut un humble frère convers franciscain — ou récollet, pour plus de précision — arrivé au Canada en 1623 avec le P. Nicolas Viel, le premier martyr canadien. Après un an passé au pays des Hurons, près du grand lac jadis appelé la Mer Douce et aujourd'hui lac Huron, Sagard fut rappelé à Paris par son provincial¹, qui réclamait ses services. Sollicité de plusieurs côtés, le bon frère se décida à rédiger les notes rapportées de son passage en Nouvelle-France. Il put ainsi, huit ans après son retour, publier son *Grand voyage au pays des Hurons* et son *Dictionnaire de la langue huronne*,

* Les sous-titres sont des Editeurs.

¹ Dans l'édition de Tross (Paris, 1866) de l'*Histoire du Canada* du frère Gabriel Sagard Théodat, p. 759, l'obédience du Père Polycarpe du Fay au frère Sagard est datée du 9 mars 1625. Il y a erreur manifeste. C'est 1624 qu'il faut lire.

suivis, un peu plus tard, d'un remaniement intitulé *Histoire du Canada*².

Ces ouvrages du Fr. Sagard sur les débuts de la Nouvelle-France ont vite sombré dans un profond oubli : biographes et bibliographes les ignorent; notre historien national, Garneau lui-même, ne les connaît pas; l'abbé Ferland ne semble pas les avoir lus³. Le P. Charlevoix, S.J. résume sa pensée sur Sagard par cette phrase : « Du reste, il nous apprend peu de choses intéressantes »⁴. La *Bibliographie* de Harris est encore plus acrimonieuse : « Cette histoire (du Canada) est d'une lecture aussi difficile qu'ingrate, et on s'explique le peu d'usage qu'en ont fait les historiens du Canada »⁵.

Eh bien ! non, Sagard n'a mérité ni ce dédain, ni cet oubli. Pour parler de mon héros en connaissance de cause, j'ai entrepris de parcourir les quatre volumes de l'*Histoire* de Sagard et je dois dire que j'y ai passé des heures délicieuses. Cette oeuvre est touffue, si l'on veut : les diableries y alternent avec les dissertations morales, les traits de moeurs avec les notions d'histoire naturelle; mais à chacun d'y prendre son bien, et je vous assure qu'il ne perdra ni sa peine ni son temps.

Certains esprits ont taxé Sagard de crédulité⁶, défaut qui se manifesterait surtout dans ses histoires de diables et ses concep-

² Voici les titres de ces deux ouvrages : *Le grand voyage du pays des Hurons situé en Amérique vers la Mer douce, és derniers confins de la Nouvelle-France dite Canada... Avec un Dictionnaire de la langue Huronne...* Par F. Gabriel Sagard Théodat, Récollet de S. François, de la Province de S. Denys en France. A Paris Chez Denys Moreau, rue S. Jacques, à la Salamandre d'Argent. M DC XXXIII. et *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollets y ont faits pour la conversion des infidèles divisez en quatre livres...* par le F. Gabriel Sagard Théodat... A Paris Chez Claude Sonnius, rue S. Jacques à l'Escu de Basle & au Compas d'or. M DC XXXVI. Nos renvois à ces deux ouvrages réfèrent à la pagination des originaux, selon le texte de l'édition Tross.

³ *Notice sur F. Gabriel Sagard Théodat et son oeuvre* par H. Emile Chevalier, LXIV pp. en appendice à l'*Histoire* de Sagard, t. IV. Paris, Librairie Tross. 1866. p. III.

⁴ *Histoire de la Nouvelle-France*, éd. 1744, IV. 396.

⁵ *Note pour servir à l'histoire et à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents 1545 - 1700* par l'auteur de la *Bibliotheca Americana Vastissima*, Paris, Tross, 1872. p. 75.

⁶ « Sa crédulité est extrême » (Michaud. *Biographie universelle*. Art Sagard).

tions en histoire naturelle. Le bon frère mérite-t-il ce reproche ? Pas plus que d'autres, croyons-nous. Qu'on ouvre les *Relations* des Jésuites, et on y trouvera tout autant de phénomènes qui dépassent l'expérience scientifique.

Au reste, notre récollet n'accepte pas tous les racontars : on lui apprend dans son enfance, raconte-t-il, et il a même lu dans certains livres, qu'il existe des pays où vivent des gens sans tête, d'autres où les hommes ont les yeux et la bouche dans l'estomac. « Depuis que j'ai été grand, ajoute-t-il, je me suis ri de tous ces contes et croyances enfantines » (*Hist.*, 387). On lui a montré à Paris un poisson pas plus grand qu'un hareng, le « remora », capable d'arrêter dans leur course les plus grands navires. Il n'ose pas nier ce que tout le monde affirme, mais il remarque judicieusement : « Je n'en ai vu aucun en toute notre traverse, ni en la mer ni dans les fleuves et rivières de tout notre Canada, (ce) qui me fait croire ou que c'est une fable faite à plaisir ou qu'ils sont rares » (*Hist.*, 775). Esprit scientifique, Sagard enregistre les faits quelque étonnants qu'ils soient. Écoutons-le raconter une merveille de nos pays de neige, pour lui pleine de mystère : « Le Père Joseph le Caron m'a raconté dans le pays, qu'hivernant avec les Montagnais, ils trouvèrent dans le creux d'un chesne, une ourse avec ses petits couchés sur quatre ou cinq petites branches de cèdre, environnés de tous côtés de très-hautes neiges, sans avoir rien à manger, et sans aucune apparence qu'ils fussent sortis de là pour aller chercher de la provision, depuis trois mois et plus que la terre estoit partout couverte de ces hautes neiges : cela m'a fait croire avec luy, ou que la provision de ces animaux estoit faillie depuis peu, ou que Dieu, qui a soin et nourrit les petits corbeaux délaissés, sustente, par une manière à nous inconnue ces pauvres animaux au temps de la nécessité » (*Hist.*, 752). Vraiment je doute que les contempteurs de Sagard eussent pu trouver une meilleure explication.

Aussi je n'hésite pas à transcrire ici le verdict suivant d'un admirateur du fr. Sagard, M. Em. Chevalier (*l.cit.*, LIV) : « Ses notions en histoire naturelle feront sourire un oublieux de l'époque où écrivait notre digne Récollet, mais je suis convaincu que la plupart des lecteurs reconnaîtront qu'il était à peu près au niveau

de la science du XVII^e siècle, et qu'il joignait à un véritable talent d'observation et une instruction solide, un esprit allant parfois jusqu'à la malignité ».

On pourrait composer tout un ouvrage en rassemblant les matériaux que Sagard a insérés dans ses ouvrages sur la flore et la faune du Canada, mais il n'a pas négligé pour autant la topographie de notre pays. Les ouvrages du franciscain abondent, la remarque est de Benjamin Sulte, « en renseignement sur les grands lacs et les territoires arrosés par le Saint-Laurent » (*Bull. rech. hist.*, VI, 94). Qu'il nous suffise de consigner, du bon frère, cet éloge de notre grand fleuve « Cette île (Anticosti) avec le cap Gaspé qui lui est opposé sont l'embouchure de cet admirable fleuve que nous appelons Saint-Laurent, admirable en ce qu'il est l'un des plus beaux fleuves du monde » (*BRH.*, IX, 92).

Un second mérite de Sagard, — mérite dont tous les ethnologistes doivent lui être extrêmement redevables, — c'est d'avoir laissé à la postérité une description aussi minutieuse que fidèle des moeurs des indiens, de la grande famille huronne surtout, dont les différentes tribus ont couvert dans le passé, avec les provinces actuelles du Québec et de l'Ontario, les états nord des Etats-Unis. « Les grandes promesses de son titre (celui du *Grand Voyage*), dit encore M. Em. Chevalier, il les tient entièrement : moeurs, coutumes, usages des Indiens y sont « pourtraicturés » avec une fidélité extrême, et parfois avec une élégance de langage à laquelle les chroniqueurs du commencement du XVII^e siècle ne nous ont guère accoutumés » (*l. cit.*, LXII).

Le *Dictionnaire de la langue huronne*, que le fr. Sagard considérait comme un complément de son étude sur les Hurons, est plutôt un manuel de conversation qu'un dictionnaire. Au dire d'un connaisseur, le Dr Percy J. Robinson, professeur à Aurora, Ontario, cet ouvrage est d'une valeur inappréciable, car c'est le monument le plus complet qui existe de ce qu'on a appelé « l'ancien dialecte huron »⁷.

Le *Grand Voyage au pays des Hurons* paru en 1632 avait pour but principal de faire connaître les aborigènes du Canada; diffé-

⁷ Sagard, *Long Journey*, 1939, p. XLVI.

rentes interventions engagèrent le fr. Sagard à parfaire son travail. Voici comment il s'en explique dans sa Préface à l'*Histoire du Canada* : « Ceux qui ont quelque connaissance dans le pays » loin de trouver à redire de mon premier ouvrage, « m'ont supplié de l'amplifier et de décrire l'histoire entière des choses principales qui se sont passées en tout le Canada pendant quatorze ou quinze ans que nos frères y ont demeuré pour la conversion du pays » (XI).

Comme il faut s'y attendre, l'auxiliaire des missionnaires insiste surtout sur le fait religieux en Nouvelle-France, et, à ce point de vue, l'histoire de l'Église primitive du Canada doit beaucoup au fr. Sagard, tant par les faits qu'il raconte que par les documents qu'il reproduit, sauvant ainsi ceux-ci de la destruction.

L'histoire civile, quoi qu'on en ait dit⁸, ne le laisse pas indifférent. S'il se montre réticent en la matière, c'est plutôt qu'écrivant après son retour en France, il se trouve à court de documentation. Pourtant il ne craint pas de dire son mot sur l'administration des compagnies, surtout sur leur âpreté au gain, qui les pousse à contrecarrer la colonisation; il nous renseigne sur les traiteurs et les interprètes, dont quelques-uns Jean Richer et Jean Manet ne sont connus que par lui. (*BRH*, IX, 62); des colons, sans lui, auraient passé chez nous sans laisser de traces, tels : Michel Colin et Marguerite Vienne qu'il nous apprend avoir été les premiers à dormir à Québec leur dernier sommeil. Et que dire de la dernière exhortation de Louis Hébert, le père de la colonie, à sa famille éplorée ?

J'aurais encore à signaler les noms indiens des lieux et des choses, qu'il nous a conservés, ses descriptions du canot (*Hist.*, 176, 266) des raquettes, de la traîne sauvage (248-262) et de leur usage; mais il me tarde de vous parler des relations de notre récollet avec Montréal.

Ses relations avec Montréal

A deux reprises Sagard passa devant notre ville, alors couverte de bois épais et sillonnée de cours d'eau. La première fois, en

⁸ P. Lejeune, *Dictionnaire général du Canada*. Art. Sagard.

1623, c'était pour se rendre au pays des Hurons; la seconde, l'année suivante, pour redescendre à Québec. Le passage des rapides de Lachine, alors dénommés le *Grand Saut*, à cause de sa longueur, ou le *Sault St-Louis*, en souvenir d'un jeune homme, nommé Louis, qui y avait péri, n'était pas sans danger. Écoutons le frère Sagard nous narrer lui-même le péril qu'il y courut et qui dut rester gravé dans sa mémoire :

« Passant au Saut S. Louys, long d'une bonne lieue et très furieux en plusieurs endroits, mes sauvages ne voulurent pas toujours tenir la terre, comme on a accoutumé, mais aux endroits moins dangereux, ils remettaient leur canot dans l'eau, où Notre-Seigneur me préserva d'un précipice et chute d'eau, où je m'en allais tomber infailliblement; car comme mes sauvages en des eaux basses conduisaient le canot à la main, étant moi seul dedans, pour ce que je ne pouvais les suivre dans les eaux à cause de mon habit, ni par terre où les rives étaient trop hautes et embarrassées de bois et de rochers, la violence du courant leur ayant fait échapper des mains [l'embarcation], je me jetai fort à propos (aidé de Dieu) sur un petit rocher en passant, puis en même temps le canot tomba par une chute d'eau dans un précipice, parmi les bouillons et les rochers, d'où ils le retirèrent fort blessé avec la longue corde que (prévoyant le danger) ils y avaient attachée et, après, ils le raccommodèrent avec des pièces d'écorces qu'ils cherchèrent dans le bois, et me vinrent requérir sur mon rocher. . . »

« De là nous allâmes cabaner assez incommodément dans une sapinière, au pied du dit saut, d'où nous partîmes le lendemain matin, encore tout mouillés, et continuâmes notre chemin entre deux îles, par le lac dans lequel se décharge le dit saut. . . » (*Hist.*, 827).

Ce dernier lac dont parle Sagard n'est que l'élargissement du S.-Laurent entre Verdun et Laprairie.

Pur accident, affirmèrent les Indiens. Ne fut-ce pas plutôt trahison de leur part, surtout si l'on considère que l'année suivante, à l'autre versant de l'île, pareille scène se renouvela où le P.

Nicolas Viel perdit la vie en même temps que son compagnon⁹.

A Québec, le fr. Gabriel Sagard trouva une lettre qui le rappelait en France. Le coeur gonflé, il fit ses adieux à ses chers sauvages, mais ne voulut pas les laisser sans consolation : « Je leur promis, écrit-il, de supplier les Capitaines Français de bâtir une maison au-dessous de Saut S. Louis, pour leur abrégier le chemin de la traite et les mettre à couvert de ce côté-là de leurs ennemis, qui sont toujours aux aguets pour les surprendre au passage. Et, en effet, ce leur eût été une grandissime peine de faire tous les ans tant de chemin et courir tant de risques pour si peu de marchandise qu'ils remportent de Québec, laquelle leur peut être ôtée avec la vie par les Iroquois; c'est pourquoi je dis derechef qu'il serait nécessaire de bâtir une habitation au saut S. Louis pour la commodité des uns et des autres, des sauvages et des français » (*Hist.*, III, 837).

Lorsque Sagard confiait au papier cette promesse de s'employer à un établissement à Montréal, on était en 1636, et il y avait 12 ans qu'il l'avait formulée. Peut-on croire que l'entrepreneur récollet soit resté ce long temps inactif, lui qui continua, nous en avons sa parole, de s'intéresser au bien de la colonie (861). Qui sait si l'inspiration de M. de la Dauversière, tertiaire de saint François et syndic des récollets de la Flèche, le 2 fév. 1633, ne fût pas un écho des charitables desseins du frère Sagard ?

Je m'en voudrais de terminer cette esquisse des travaux du bon frère sans vous donner quelque idée de sa personne.

Quelques idées de sa personne

A vrai dire, on en sait peu de choses. A peine au cours des 1005 pages de son *Histoire* peut-on glaner sur son existence quelques maigres renseignements. De son origine, de sa fin, nulle nouvelle. Lui qui recommandait la modestie (*Hist.*, p. 610) l'a, à notre sens, trop bien pratiquée.

Voici sur son compte, ce que j'ai pu apprendre après beaucoup de recherches. En 1611, il réside au couvent des récollets de Metz en Lorraine. Quatre ans plus tard, en 1615, lorsque le P. Jacques

⁹ Ce compagnon du Père Viel n'était pas un huron converti, mais un jeune Français. Cf. *Bull. rech. hist.*, 1942, pp. 129-137.

Garnier de Chapouin, provincial des récollets de Saint-Denys, prépare l'envoi au Canada de quelques-uns de ses religieux, frère Gabriel Sagard, son compagnon et confident, brûle de faire partie du groupe, mais « il en fallait de meilleurs que moi, confesse-t-il humblement, et capables d'un plus grand service, et par ainsi il me fallut avoir patience jusqu'à un autre temps que Dieu couvrît d'un voile mes imperfections » (*Hist.*, II). L'attente fut de huit longues années, que le petit frère allégea quelque peu en se faisant enseigner le montagnais par le jeune Pastedechouan amené en France, en 1620, par le P. Dolbeau ¹⁰.

Enfin, en 1623, ses désirs sont comblés : il vogue vers la Nouvelle-France. En août il est aux Hurons. « Je pris terre, écrit-il, au pays tant désiré, par un jour de dimanche, fête de S. Bernard ¹¹, environ midi, que le soleil donnait à plomb : je me prosternai devant Dieu et baisai la terre en laquelle ce souverain monarque m'avait amené pour annoncer sa parole et ses merveilles à un peuple qui ne le connaissait point, et le priai de m'assister de ses grâces et d'être partout mon guide pour faire toutes choses selon ses divines volontés et au salut de ce peuple. . . » (205).

L'année suivante, c'est déjà le retour imposé par l'obéissance. Il ne peut oublier ses chers Hurons, et c'est pour hâter leur conversion qu'il compose son *Grand Voyage* paru en 1632, et son *Histoire* imprimée en 1636. A ceux qui s'étonnent que, « si occupé d'ailleurs en d'autres commissions », j'aie pu travailler à cette histoire, je réponds, écrit-il « que la lampe m'a servi de soleil et qu'à peine ses rayons m'ont-ils vu composer mes écrits, qui portent le pardon de mes fautes, s'il s'en trouve dans le corps de ce livre. . . » (XVI).

En cette même année 1636, le fr. Gabriel Sagard quittait la réforme récollectine pour passer aux observants ¹², sous quelle influence, on ne sait. Le document qui nous l'apprend nous assure cependant que le dit frère — on est au 8 octobre 1638, — demeure au grand couvent de Paris « en bon odeur, exemple et édification de tous les autres tant religieux que séculiers ».

¹⁰ Sur ce jeune Indien voir *Chronique franciscaine du Canada*, I, 179, n. 11.

¹¹ Le 20 août, fête de saint Bernard, tombe effectivement le dimanche, en 1623.

¹² *Nova Francia*, I, 212-213.

Au physique, je me représente notre frère de taille moyenne. Lorsque saint Jean de Brébeuf se présente pour monter en canot, les Hurons font difficulté de le prendre à cause de son poids, pour le récollet, point de protestation. D'une vivacité extrême — il souffrait un peu du cœur (290), — il avance d'un pas leste, pieds nus, (180) car ses sandales de bois (240, 326) sont sans usage à travers les rocailles et les taupinières, une petite tête de mort pendu à son rosaire (375), étouffant sous sa grosse bure que deux jours suffiront à peine à sécher lorsqu'une ondée l'aura par hasard traversée (824).

Là-bas, en Huronie, il passe ses matinées en prières et méditations (211) selon les coutumes récollectines, et ses après-midi à étudier et à enseigner. Le soir, lorsque les écorces de bouleaux qui servent de luminaire, menacent de s'éteindre (226), il s'étend sur une simple natte, un morceau de bois sous la tête (211), heureux encore si, par les fentes de sa cabane d'écorces, les rafales de pluie en été, de neige en hiver ne le forcent pas à aller se peletonner en quelque coin (225). Il mange sans sel et fort maigrement. Bref, il mène, selon son expression, la vie des anciens ermites. Et de quel cœur ! « Que si parfois, note-t-il, j'avais quelque petit ennui, je me récréais et consolais en Dieu par la prière, ou en chantant des hymnes et cantiques spirituels, à la louange de la divine majesté lesquels les sauvages écoutaient avec attention et contentement » (214).

Par-dessus la piété, par-dessus la mortification du saint frère, brille d'un éclat incomparable son admirable zèle pour les âmes, en quoi réside la fine fleur de la charité. Cette vertu transparaît, magnifique, dans la prière qu'il adressa au Très-Haut, avant de se rembarquer pour la France, prière qui clôra cette étude longue à votre patience, mais trop courte pour célébrer dignement mon bon frère Sagard :

« O mon Dieu ! je vous recommande et remets entre les mains ce pauvre peuple que vous m'avez commis. Vous ne m'avez pas jugé capable de vous y servir plus longtemps, Seigneur, puisque si tost m'en avez retiré, et avez commandé à l'ange tutélaire du pays de ne point débattre de mon retour avec celui de la France, où il faut que j'accomplisse vos divines volontés » (840).



Reprod. par permission Anvers-Bibliothèque

Article deux

LA LETTRE DU FRÈRE SAGARD

Tableau historique

par

MLLE MARIE-CLAIRE DAVELUY

En hommage au Père Joseph Le Caron, Récollet, oncle de M. Gabriel Souart, Sulpicien, un des quatre premiers missionnaires de la Nouvelle-France, venu en 1615. Une tradition rapporte qu'il serait mort du chagrin de ne pas revenir au Canada, en 1632, au retour des Français.

PERSONNAGES

Le Père Joseph Le Caron, récollet (1586-1632) 46 ans. Supérieur de l'hospice de Sainte-Marguerite de Trie, près Gisors (Eure), France, décédé le 29 mars 1632, à l'âge de 46 ans.

Le Frère Pascal, infirmier au même monastère. 60 ans. N.B. Personnage fictif.

Saint François d'Assise, personnage invisible, dont on entend la voix.

* * *

Au lever du rideau, la scène représente la petite pièce où travaillent chaque jour, le supérieur et un jeune père secrétaire. Une table chargée de livres, de papiers et d'un chandelier avec bougies. Au fond, sur le mur, un grand crucifix. Quelques chaises. Un fauteuil où repose le Père Le Caron, malade. Un oreiller soutient sa tête; ses épaules sont enveloppées d'une couverture; sur ses genoux, une autre couverture. Il semble agité. N.B. Placer le fauteuil à gauche, de façon à ce que l'on puisse, sans entrer en scène, parler et présenter une lettre au supérieur.



SCÈNE I

LE PÈRE LE CARON, *seul*.

LE PÈRE LE CARON. — Que fait donc, mon jeune secrétaire ? Le postillon est entré depuis une heure, avec le courrier. (*Il tourne et retourne la tête sur l'oreiller*). La fièvre me gagne. . . Qu'ai-je donc ? . . . Depuis la messe, que j'ai dite ce matin avec peine, mon malaise augmente. . . (*Après une pause*). Frère Sagard, cher Frère Sagard, mon compagnon canadien, à l'aide ! Votre lettre me guérirait, peut-être. . . Je l'attends depuis si longtemps. . . Mais que va-t-elle m'apprendre ? . . . Mon cœur se serre. . . à étouffer ! Retournerai-je jamais au Canada ? On dirait qu'un pressentiment se rend maître de moi. . . (*Il joint les mains avec forces, puis les appuie contre son cœur*). Seigneur Jésus, vous seul connaissez à fond mon tourment, cet immense chagrin, de ne plus pouvoir aller là-bas, par delà l'océan, à la conquête des âmes. . . Mes pauvres Hurons ! . . . Me regrettez-vous ? . . . Il me semble, moi, que ma vie s'éteint loin de vous, de vos cœurs sincères. . . Quelques-uns d'entre vous, tendaient toutes leurs âmes pour recevoir la lumière. Cela me suffisait. (*Il écoute en se penchant un peu*). Des pas ? On vient. . . Est-ce votre lettre, Frère Sagard ? (*Il retombe sur son oreiller*). . . Non, hélas ! je reconnais la démarche traînante du Frère infirmier. . .

Il faut encore attendre. . . attendre. . . Mon Dieu ! (*On frappe*). Entrez !

SCÈNE II

LE MÊME, LE FRÈRE INFIRMIER.

LE FRÈRE INFIRMIER. — C'est moi, Père Supérieur, ne vous troublez pas.

LE PÈRE SUP., *avec bonté*. — Vous avez trop soin de moi, pour cela, cher Frère. Mais qu'est-ce que ces médicaments ?

LE FRÈRE INFIRMIER, *tout en rangeant de petits flacons et des verres*. — Je suis les ordres du médecin en apportant ces fioles. Quant à savoir les noms d'Église qu'il y a sur les flacons. . . (*Il hausse les épaules*.)

LE PÈRE L. — Des noms d'Église ?

LE FRÈRE INF. — Dame, quand vous dites l'Office, au Choeur, vous parlez le même langage que le médecin sur ces fioles. . .

LE PÈRE L. — C'est une façon originale de définir le latin. . . (*Voyant que le Frère fait mine de sortir, puis se ravise*). Bon Frère, allez, je ne me sens pas plus mal.

LE FRÈRE INF., *bougon et faisant l'important*. — Qu'en savez-vous ? . . . (*Il s'approche*). La fièvre monte, au contraire. Vos yeux la trahissent. Aussi, pourquoi ne pas suivre mes ordres ?

LE PÈRE L. — Oh ! Oh ! Vos ordres. . . Je ne suis plus le supérieur de la maison ? Vous l'êtes ? (*Il sourit*).

LE FRÈRE INF., *avec conviction*. — Quand vous êtes souffrant et sous mes soins, c'est moi qui commande, Père Supérieur. Vous me l'avez dit vous-même.

LE PÈRE L. — Je prononce, parfois, d'imprudentes paroles.

LE FRÈRE INF. — Vous m'avez signifié, les yeux dans les yeux : « Soyez ferme, cher Frère, avec les malades. Ce sont de pauvres moines devenus incapables de se diriger. Ils désirent ceci, ils demandent cela. Ils veulent surtout connaître ce qui leur est nuisible. . . »

LE PÈRE L. — J'ai presque fait mon portrait ce jour-là. . . C'est cela que vous n'osez dire. . .

LE FRÈRE INF., *baissant la tête, confus*. — Vous lisez dans ma pensée. . . Vous me faites peur, Père Supérieur. . .

LE PÈRE L. — Peur ! Ça n'y paraît pas. . . (*Il sourit puis ferme les yeux*). Je voudrais dormir. . . Vous avez raison, la fièvre charrie le sang dans mes veines avec quelle force. . .

LE FRÈRE INF. — Père Supérieur. . . (*Il hésite*). Je voudrais vous avouer quelque chose. . . Je m'en irai ensuite.

LE PÈRE L., *avec sa bonté coutumière*. — Qu'est-ce qu'il y a donc, mon enfant, mon charitable infirmier ?

LE FRÈRE INF. — Je viens de chasser, en roulant des yeux terribles, votre pauvre petit secrétaire. . . Il rôdait, rôdait sans fin, autour de votre chambre. . . Que de ruses ! . . . Mais je le dépistais. Je le devinais si bien. . . Il cachait une lettre dans sa manche. . . Ah ! ah ! ah ! . . . A la fin, il s'est enfui, mais avec un air si chagrin, que je me sens comme un bourreau. . . Mais aussi pourquoi intervient-il auprès des malades. . . ?

LE PÈRE L., *il se soulève un peu, heureux de la nouvelle*. — Ah ! mon secrétaire, ce fidèle enfant, m'apportait une lettre. . . Bien vrai, Frère ? La bonne nouvelle !

LE FRÈRE INF. — Là ! là ! J'aurais dû me taire. . . Voilà que vous agitez. . . Votre secrétaire ne pénétrera pas ici, je vous assure. . . A mon âge, on ne s'attendrit pas toujours.

LE PÈRE L. — Vos intentions, mon fils, sont toujours louables. Mais pourquoi ne pas laisser chacun accomplir sa tâche. J'attends depuis longtemps cette lettre. . . Mon secrétaire le sait.

LE FRÈRE INF., *avec décision, en arrangeant l'oreiller*. — Vous la lirez, demain, Père Supérieur. . . Non, non, ne parlez plus, ne bougez plus même. Vous descendrez à l'infirmierie si vous ne vous faites pas une raison.

LE PÈRE L. — A l'infirmierie ? Où vous êtes si bon géolier ? . . . Merci. (*Il s'enfonce dans l'oreiller*).

Ah ! comme tout se complique autour de moi . .

LE FRÈRE INF. — Raison de plus, pour interdire votre porte, même au pape !

LE PÈRE L. — Vous avez de l'imagination. Le Pape ! Ici !

LE FRÈRE INF., *il essuie le front du malade, puis se penche pour parler à mi-voix.* — A part cela, pas de rêves sur le Canada, Père Supérieur, ce pays de barbares, qui noient les bons missionnaires . . Notre pauvre Père Viel !

LE PÈRE L. — Taisez-vous ! Bienheureux Père Viel ! Le premier martyr du Canada . . Oh ! il en était digne . .

LE FRÈRE INF., *s'agenouillant près du Supérieur.* — Et vous, Père Supérieur, vous ne méritiez rien ? Allons donc ! Ces rivières à traverser à gué ; ces roches aux pointes aiguës qui coupaient et ensanglantaient vos pieds . . Ils en portent encore les marques. Et ces avirons qui ont déchiré à jamais les paumes de vos mains ! Il fallait les manier, et le jour et la nuit, et pendant des semaines . . Ah ! vous cachez à tous ces meurtrissures, mais pas à moi, pas à moi . . (*Il renifle tout ému.*)

LE PÈRE L. — Mais vous êtes terrible, et voulez-vous cesser de parler ? . . . Pauvre Frère, vous dites de misérables choses ! . . . Des apôtres de Jésus, en connaissez-vous sans quelques cicatrices ? . . . sans ces marques d'amour . . pour le

Maître crucifié ? . . . (*Il se soulève tout animé.*)

LE FRÈRE INF., *se relevant et reculant effrayé devant l'animation du Père.* — Chut ! Chut ! Au repos ! . . . Ah ! je manque à mon devoir . . Père Supérieur, nous vous aimons tant ici que notre volonté faiblit devant la vôtre . .

LE PÈRE LE C. — Je ne suis pourtant qu'un malade, un des pauvres êtres dont vous parliez, bon frère ! (*Il se replonge dans son oreiller.*)

LE FRÈRE INF. — Je m'en vais . . (*Il regarde vers la porte avec méfiance.*) Votre secrétaire doit encore être là . .

LE PÈRE LE C. — Mais quelle maladie m'attribue le médecin pour que vous exerciez une pareille surveillance ?

LE FRÈRE INF., *il s'est arrêté près de la table et en enlève un verre qu'il examine. Il se retourne un peu.* — A vrai dire, comme je ne pense pas comme ce docteur, à quoi bon vous le dire ? Vous le lui demanderez, Père Supérieur. (*Il file vivement vers la porte, à gauche.*)

LE PÈRE LE C. — Frère, vous fuyez, ma parole ! . . . Répondez-moi ! . . . Entendez-vous ? Que pense le médecin ? . . . *Que pense-t-il ?* (*Il appuie sur ces mots.*)

LE FRÈRE INF. — Ce qu'il pense, eh ! eh ! Mais, il panse . . des plaies, et pas trop mal, ma foi ! (*Il rit, la main sur la poignée de la porte.*)

LE PÈRE LE C. — Frère Pascal, vous me peinez !

LE FRÈRE INF. — Père Supérieur, vous n'êtes pas raisonnable... Et puis, vous le savez bien, les médecins se trompent... On m'a condamné à mourir par trois fois, pour ma part... Est-ce que j'ai levé les pieds ?... Les médecins, c'est savant pour sûr, mais Père Supérieur, c'est encore le bon Dieu, allez, qui a le dernier mot avec eux, avec vous, avec tous... A tout à l'heure, Père Supérieur. *(Il sort en traînant doucement les pieds).*

SCÈNE III

LE PÈRE SUPÉRIEUR, *seul*,
puis LE PÈRE SECRÉTAIRE,
invisible.

LE PÈRE LE C., *un peu ironique*. — O quam bonum et jucundum habitare fratres in unum !... Ce bon frère, il agit par bonté... Bah ! qu'on me le cache ou non, je devine quel mal m'atteint... La contagion fait rage dans les environs. Elle atteint notre couvent... Ce fléau de la peste... *(Il frissonne)*... Seigneur, pourquoi m'épargneriez-vous ?... Je suis un bien pauvre serviteur... un serviteur inutile... *(Il écoute)*. On vient encore... Mais doucement, bien doucement... Petit Père Amable, déjouerez-vous mon terrible gardien ? Si je n'étais si las... Combien cela me réjouirait... *(Il ne bouge plus. Soudain près de lui, un bras s'al-*

longe, une main tend une lettre. Une voix chuchotte.) — Vite ! Père Supérieur ! Prenez !... Le Frère infirmier est sur mes talons... Bon Dieu ! le voici encore... *(La porte se referme. Silence. Le Père Le Caron a placé sous sa couverture la missive, puis ferme les yeux. Le Frère infirmier entre par la porte d'où l'on a entendu parler le Secrétaire. Il regarde partout, sans avancer. Il se penche enfin vers le malade. Le Père Le Caron ouvre les yeux et lui sourit).*

SCÈNE IV

LE MÊME, LE FRÈRE INFIRMIER.

LE PÈRE LE C. — Que voulez-vous encore, bon Frère ?

LE FRÈRE INFIRMIER. — Personne n'est venu ?... Il me semble que...

LE PÈRE LE C. — Comme vous vous troublez inutilement... Laissez en paix, ce jeune père... Il a renoncé à tout en ce moment... LE FRÈRE INF., *soulagé* — Tant mieux, car je ne cède pas, moi... Mais je vous croyais endormi... D'ordinaire, la potion agit mieux... Je vais la renouveler... Dans dix minutes, je reviens.

LE PÈRE LE C. — Bien, bien, Frère... *(Le Frère sort, mais pousse les verrous à la porte... Entre haut et bas)*. Pauvre et cher fils, c'est la précaution inutile... J'ai la lettre redoutée, je vais la lire... *(Il la*

déplie lentement, se rejette sur les oreillers avant de lire, et frissonne encore.) On dirait que j'ai peur. . .

SCÈNE V

LE PÈRE LE CARON, *seul.*

LE PÈRE LE CARON., *lisant avec peine et en faisant plusieurs pauses : Il va à l'essentiel.* — « Bon Père Joseph ». . . Oui, c'est le Frère Sagard, il ne m'appelle jamais que « bon Père ». . . Il me voit avec ses yeux d'amis fidèles. . . *(Lisant de nouveau).* « Quand vous lirez ce que je vous mande avec hâte, de grands événements se seront sans doute produits. Car le 29, de ce mois, consacré à l'époux de Marie, se conclut le traité de Saint-Germain-en-Laye. . . Les volontés de Dieu s'accomplissent enfin et la Nouvelle-France est rendue à l'Ancienne. . . Ce qui nous relève bien le coeur à tous deux. . . Mais il y a une ombre à notre joie. . . une ombre terrible. . . Nous ne retournerons pas au Canada, nous, les pauvres Récollets, M. le Cardinal de Richelieu nous l'interdit. . . Seuls, les Jésuites, y poursuivront l'oeuvre des Missions. . . C'est irrévocable hélas ! . . . Père Le Caron, je voudrais être près de vous. . . Vous aimiez, encore plus que moi, ce pays d'infidèles. . . où le Dieu de la moisson nous envoyait tous deux. . . Je m'en consolerais, moi, en écrivant autour de ce *Grand Voyage*

au Pays des Hurons. . . Et vous, bon Père Joseph ? . . . que ferez-vous pour que l'on se souvienne de vos sept ans de missions. — C'est vous qui êtes demeuré là-bas, le plus longtemps. . . *(Avec un gémissement, le Père interrompt ici sa lecture)* Mon Dieu ! . . . *(Presque bas)* c'est donc fini. . . Plus d'espoir. Ô Canada, terre bénie, je n'aborderai donc plus sur vos rives ? Vos étés torrides, vos hivers ces immensités de blancheur, vos printemps et vos automnes rutilants de couleurs. . . je n'entonnerai plus autour d'eux, le Cantique des Créatures. . . Et ces pauvres âmes. . . ces bons enfants des bois. . . ils vont m'attendre en vain ! *(Il s'agite un peu).* Comme je souffre ! . . . Nouvelle-France. . . Ma Nouvelle-France, adieu ! . . . Seigneur, voyez ma douleur. . . Non, je n'étais pas digne, je le vois, de suivre plus longtemps. . . les traces de vos grands apôtres, de Pierre. . . de Paul. . . de Jacques. . . d'André. . . de Barnabé. . . de. . . de qui encore ? . . . *(Il passe une main tremblante de fièvre sur son front).* . . Oh ! je ne puis plus penser. . . J'ai le coeur brisé ! . . . Pitié ! Mon Dieu ! . . . pitié *(Plus bas).* . . pitié. . . *(Plus bas encore, dans un souffle)* Pitié ! . . . *(Il semble que le sommeil le saisit. Il ne bouge plus. Soudain, venant de la coulisse, tout près, une voix suave s'élève. Elle appelle avec quelle douceur d'accent : « Père Joseph ! . . . Père Joseph ! »).*

SCÈNE VI

LE PÈRE LE CARON, SAINT
FRANÇOIS D'ASSISE, *invisible*

LE PÈRE LE CARON, *sans bouger, remuant un peu les lèvres comme dans un rêve où l'on est engagé profondément...* — Qui m'appelle ? ... Oh ! qui m'appelle ?

S. FRANÇOIS. — François d'Assise, ton père, ton frère, ton ami.

LE PÈRE LE C. — Non, ce n'est pas possible.

S. FRANÇOIS. — Tout est possible. La grâce de Dieu t'environne, mon fils.

LE PÈRE LE C. — Je suis si malheureux !

S. FRANÇOIS. — Je t'apporte la paix.

LE PÈRE LE C. — Mon coeur est brisé... Je me sens humilié, repoussé... abandonné... dans la nuit froide... si froide...

S. FRANÇOIS. — C'est tout, mon fils ?

LE PÈRE LE C. — Mon pauvre corps... qu'il pâtît ! L'a-t-on roué de coups ? ... Je grelotte de fièvre...

S. FRANÇOIS. — Mon fils, c'est la joie parfaite, alors... elle est là qui t'inonde... Un vrai frère Mineur s'y tromperait-il ?

LE PÈRE LE C. — Oui, c'est la joie que vous prêchiez au Frère Léon?...

S. FRANÇOIS. — La même... Tu n'as pas la candeur du petit frère, mais ton coeur de missionnaire ré-

vèle une tendresse évangélique, si simple, si franche, si émouvante... qu'elle m'attire près de toi, mon fils.

LE PÈRE LE C. — Saint François, mon Père, vous parlez de paix, de joie... Le Canada m'a tout ravi !

S. FRANÇOIS. — Dieu te rendra tout.

LE PÈRE LE C. — Oui, qu'il me donne son beau Paradis, ou... le Canada... le Canada...

S. FRANÇOIS. — Demain, Jésus en décidera.

LE PÈRE LE C. — Demain ?

S. FRANÇOIS. — Il en décidera avec Madame Marie et son époux, ton patron; avec S. Joseph, à qui tu offrais un jour, du plus profond de ton coeur, toute la Nouvelle-France... Crois-tu qu'un pareil don s'oublie ? ...

LE PÈRE LE C. — Je lui ai donné ce que j'avais de plus cher au monde...

S. FRANÇOIS. — Courage, mon fils... jusqu'à demain... Le Ciel voit ta peine... et François d'Assise, ton père, te bénit...

LE PÈRE LE C. — Ne partez pas encore ! ... S. François ! Ne partez pas ! *(Ici le Père élèvera un peu la voix. Sa couverture glissera de ses genoux... la lettre s'envolera... Au même instant, le Frère infirmier pénétrera en hâte dans la pièce. Il ira vers le Père, renversé misérablement sur le côté.*

SCÈNE VII

LE MÊME, LE FRÈRE INFIRMIER.

LE FRÈRE INF. — Que se passe-t-il, grand Dieu ! *(Il s'approche du malade, le relève, range la couverture, et aperçoit la lettre)*. Ah !... le Père Secrétaire m'a vaincu... Mais, Seigneur Jésus, quel mal il a fait... sans le vouloir, je le sais... Mais c'est comme cela que les pires malheurs arrivent... *(Il froisse la lettre)*. Malheureux papier, que distu donc ?... Peut-être, ne devrais-je pas lire ce mot... Mais un infirmier... a bien des droits... J'agirai mieux ensuite... *(Il le parcourt vivement, et tout soudain baisse les bras, découragé)*. Ah ! quelle pitié !... Mon pauvre Père Supérieur... Ce grand chagrin lui vient avec sa fièvre... *(Plus bas)* Seigneur, au secours, votre ami est malade, bien malade. Au secours ! *(Le Père ouvre les yeux)*.

LE PÈRE L. — Vous êtes toujours là, bon Frère !

LE FRÈRE INF. — Non, je ne suis pas toujours là, Père Supérieur. *(Il s'agenouille près de lui)*. Pauvre père Supérieur !

LE PÈRE LE C. — Pourquoi me plaignez-vous ?

LE FRÈRE INF. — Pourquoi ? *(Il essuie une larme)*.

LE PÈRE LE C. — Et vous pleurez ?

LE FRÈRE INF. — Je voudrais prendre toute votre douleur.

LE PÈRE LE C. — Ah ! vous savez...

LE FRÈRE INF. — Je sais. Que dira le médecin de mon manque de surveillance ?... Demain, il apprendra l'aventure de la lettre...

LE PÈRE LE C. — Demain, dites-vous ?... Rassurez-vous. Je n'aurai plus besoin de lui.

LE FRÈRE INF., *se relevant et posant la main sur la tête du malade qui s'agite*. — Vous délirez, Père Supérieur !... Mon Dieu ! mon Dieu ! Le mal fait du progrès...

LE PÈRE LE C. — Je partirai... demain, Frère !

LE FRÈRE INF. — Oui, mais reposez-vous avant... Ne parlez plus.

LE PÈRE LE C. — Je partirai... pour le Canada...

LE FRÈRE INF. — Peut-être ! Dieu fait des miracles parfois.

LE PÈRE LE C. — ... Ou pour le Paradis... le beau paradis...

LE FRÈRE INF. — Mais il est toujours ouvert pour les âmes comme la vôtre... Pourquoi nous quitter ?... Votre cœur « fait d'or bien pur », comme on l'a dit, console les vivants.

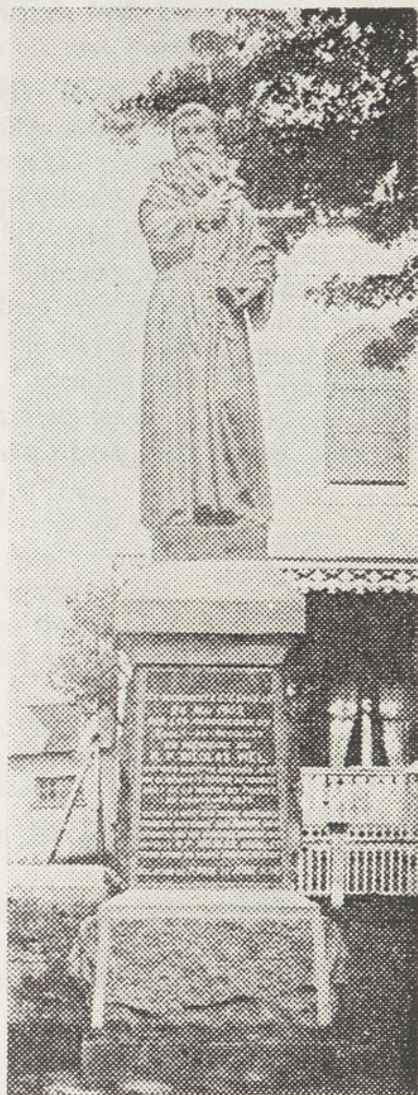
LE PÈRE LE C. — Je ne vous entends plus, Frère... la fièvre bruit dans ma tête. Mais votre voix est tendre...

LE FRÈRE INF., *se penchant sur le malade.* — Père Supérieur, voulez-vous me pardonner ? ... Cette dernière douleur, l'auriez-vous connue, si je ne vous avais pas quitté tout à l'heure. . .

LE PÈRE LE C. — Je vous bénis, mon fils. . . Tout est bien. . . Tout est pour l'amour. . . qui a dit cela ? Oh ! qui a dit cela ? . . . *(Il fait une pause)*. Frère. . . fermez les rideaux, allumez les bougies. . . que la nuit se hâte. . . puis s'écoule. . . L'aube viendra, l'aube de la délivrance. . . Le Canada. . . je veillerai toujours sur lui. . . Frère ! sachez-le bien

pour que d'autres le sachent. . . le Canada. . . *(Il prononce ce dernier mot dans un souffle, et s'enfonce épuisé dans ses oreillers)*.

LE FRÈRE INF. — L'épuisement est venu. . . Allons appeler le médecin. . . Mais que le Ciel veuille donc attendre ! *(En soupirant)*. De grands saints, il y en a tant au Paradis, pourquoi nous enlever ceux que la terre garde encore ! . . . Nous en avons besoin, grand besoin, pauvres pécheurs. . . Ainsi soit-il ! *(Il se signe, puis sort à pas lents et doux, tandis que le rideau tombe)*.



La statue du
PÈRE NICOLAS VIEL
Récollet
au Sault-au-Récollet

CINQUIÈME MANIFESTATION : A LA SALLE SAINT-FRANÇOIS,

le 12 avril 1942

LE PÈRE NICOLAS VIEL, *Récollet*

Premier Martyr du Canada

PROGRAMME

- 1 — *Introduction* : Le Cantique des Créatures de S. François.
- 2 — *Présentation* : Mlle Elisabeth Rozon, maîtresse des novices des Fraternités Ste-Françoise Romaine et St-Léonard, du T. S. Rosaire.
- 3 — *Chant* : *Sérénade Française*, de Léoncavello, par Mlle Micheline Girard, ancienne élève de Rodolphe Plamondon; au piano d'accompagnement, Mlle Antoinette Barrette, organiste de la Fraternité St-Antoine.
- 4 — *Le martyre du P. Nicolas Viel, Récollet*, par M. l'abbé Adélard Desrosiers, historien, écrivain, assistant-archiviste de la province de Québec.
- 5 — *Débit* : *Le « Noyeux » du Père Nicolas Viel*, par l'abbé Guindon, P.S.S., exécuté par Mlle Madeleine Melançon, professeur de diction.
- 6 — *Pièce* : *La voix du P. Viel* (en deux parties) par Mlle Marie-Claire Daveluy, historien, dramaturge. Entr'acte de chant, par Mlle Girard, accompagnée de Mlle Antoinette Barrette.
- 7 — *Allocution* : M. Paul Leblanc, président de la réunion, Pro-Maire de Montréal et Président de l'A.C.J.A.
- 8 — *Finale* : Le Cantique des Créatures, 2e refrain avec couplet de frère le vent.

Le Père Nicolas Viel, Récollet

La 5e Matinée-Causerie des Amis de saint François a été consacrée dimanche, à la mémoire du Père Nicolas Viel, Récollet, premier martyr du Canada.

La manifestation était sous le patronage de la Fraternité Sainte-Marie-Françoise de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, qui a député pour la présentation sa maîtresse des novices, Mlle Elisabeth Rozon. Son allocution ne manquait pas d'originalité. Faisant allusion à l'apologie que François voulait faire un jour du Frère savant et du Frère simple, appelés tous deux à prendre la parole en une circonstance solennelle, elle prétendit jouer en l'occurrence le rôle du Frère simple, escomptant par le contraste faire ressortir davantage la compétence des savants au programme.

La causerie

Déjà connu comme éducateur à l'école Normale Jacques-Cartier pendant trente-deux ans, et comme historien de carrière par ses livres : « Les Ecoles normales de la province de Québec », « La race française en Amérique », « Histoire du Canada », M. l'abbé Adélard Desrosiers était tout qualifié pour parler du Père Nicolas Viel.

Après une superbe description de la forêt primitive, « This is the forest primeval », premiers mots du poème de l'*Évangéline*, de Longfellow, et une brève mention de ses premiers habitants, les Sauvages d'abord, et les Français ensuite, le conférencier décrit le martyre du Père Viel et rappela les noms de ceux qui ont contribué à fixer à jamais dans l'histoire le souvenir de ce drame : M. l'abbé Beaubien, 1898, dans l'histoire de la paroisse du Sault aux Récollets; le peintre Georges Delfosse, dans son tableau actuellement à la cathédrale de Montréal; le sculpteur du monument Viel et Ahuntsic; les pionniers qui ont formé les paroisses du Sault au Récollet et Ahuntsic et ont donné à ces groupes religieux les noms qui rappellent l'événement : Sault au Récollet et Ahuntsic.

Sur la vie personnelle du Père Viel, les documents sont minces. Mais le conférencier qui connaît l'histoire, a su utiliser si bien toutes les sources, qu'il brossa un portrait moral du P. Viel qui le place dans la galerie des grands hommes de notre histoire. Les historiens Récollets Sagard, Sixte le Tac, Christian Leclercq, lui fournissent chacun des traits caractéristiques; les RR. PP. Lalemant et Lejeune, S.J., font allusion au martyr du P. Viel dans leurs relations de 1634-1636.

Bref, cette causerie de M. l'abbé Adélard Desrosiers est un document historique et littéraire qui mérite d'être conservé et honore son héros.

La partie artistique

Le « Noyeux du P. Viel », de M. Guindon, P.S.S., poème débité par une artiste comme Mlle Madeleine Melançon, était une évocation bien vivante du martyr. C'était la légende qui venait compléter l'histoire et montrer dans le remords du bourreau la puissance d'intercession ainsi que la noblesse de la victime.

Mlle Daveluy a voulu rendre la leçon plus vivante encore en faisant entendre « La voix du P. Viel ». Comme le disait Mlle Rozon, au début, « Mlle Marie-Claire Daveluy excelle dans l'art de faire revivre un fait historique et de faire évoluer sur la scène les héros qu'elle veut exalter ».

Mlle Micheline Girard, accompagnée par Mlle Antoinette Barrette, a exécuté avec beaucoup de succès « Sérénade française », de Louverello, et trois autres jolis chants.

L'allocution du président

M. Paul Leblanc, avocat, a rendu un hommage reconnaissant aux Amis de saint François, pour cette belle initiative de souligner par des monographies artistiques la part prise par nos premiers missionnaires à la préparation de la fondation de Montréal. Il s'est dit avec eux à différents titres : à titre d'enfant de saint François par le Tiers-Ordre et de fils de vieille famille tertiaire des fraternités Saint-Louis et Saint-Antoine; à titre de promoteur de Montréal, qui regrette de voir la guerre mondiale supplanter les manifestations solennelles du 3e centenaire mais se réjouit de voir les fêtes religieuses rappeler si éloquemment à la population la sublimité de nos origines; à titre de président de l'A.C. J.C. qui s'intéresse depuis près de 40 ans à toutes les manifestations de notre vie nationale.

* * *

On remarquait dans l'assistance, M. l'abbé Charron, curé de Saint-Placide, qui s'est intéressé à des études sur le Père Viel; le P. Damase, gardien du couvent de Saint-Bonaventure, M. Jules Massé; M. le juge Rivest, Mmes C.-E. Malo et Demeules, présidentes des fraternités de Saint-Edouard et de Notre-Dame du Rosaire; l'inspecteur Bellefleur; des représentants du Sault au Récollet, les Pères Guy, Gonzalve, Archange, Richard, Ferdinand, etc.

(Le Devoir, 15 avril 1942)

*Article premier **

LE PÈRE VIEL, RÉCOLLET

par

M. L'ABBÉ ADÉLARD DESROSIERS ¹

Forêt primitive

« This is the forest primeval ». — C'est la forêt antique. C'est par ces mots solennels que Longfellow, il vous en souvient, ouvre son beau poème d'Évangéline en Acadie. Ayant à faire à mon tour le récit d'un drame dont l'immense forêt canadienne fut le cadre, je reprends à mon compte cette parole émouvante : « This is the forest primeval », c'est la forêt primitive, la forêt dans toute sa splendeur sauvage et puissante. Elle couvre tout notre continent de ses arbres séculaires, sous lesquels passent les bêtes sauvages poursuivies parfois par des hommes non moins sauvages.

Partout, au printemps surtout, les eaux ruissellent sur ce sol imperméable, dévalant des collines et des montagnes, de toutes les pentes. Elles vont enfler les innombrables rivières qui creusent lentement la roche dure, d'un sous-sol, le plus ancien du monde.

* Les sous-titres sont des Editeurs.

¹ L'abbé Adélaré Desrosiers est décédé à l'hôpital Sainte-Justine le 16 juin 1953, dans la 80e année de son âge.

Licencié ès lettres de l'Institut Catholique de Paris, il a consacré la plus grande partie de sa vie sacerdotale à l'enseignement, comme professeur et principal de l'Ecole Normale Jacques Cartier de 1905 à 1937. De 1941 à sa mort il a été Assistant-Archiviste de la Province dans les affaires religieuses. En 1912 il a fondé la *colonie de vacances des grèves* pour les garçons et en 1926 il fondait la *colonie Ste-Jeanne d'Arc* pour les fillettes.

On doit à sa large culture une oeuvre littéraire remarquable. Voici ses principaux ouvrages : *Les Ecoles Normales de la Province de Québec*, 390 pages, en

Des chutes et des rapides, car ces rivières sont encore jeunes, barrent ces courants impétueux qui achèvent de briser et de déchiqueter les ponts de pierre qui jadis unissaient les rives escarpées. Et pour contempler ces spectacles grandioses de notre terre canadienne, toute belle de jeunesse et de force, aucun oeil humain, aucune oreille pour écouter les grondements des cataractes mugissantes, ou la grêle chanson de l'humble filet d'eau sous les sombres sapins. La création se suffisait à elle-même. « *Et vidit Deus quod esset bonum* ».

Des siècles et des siècles ont passé sur notre sol canadien, et cette fois, les glaciers du nord ont rasé nos Laurentides et dispersé leurs débris granitiques, dans nos plaines immenses jusqu'au confluent de l'Ohio-Missouri.

L'océan s'est retiré loin des rivages du lac Champlain et du Saint-Laurent moyen, en laissant sur les monticules, les preuves irrécusables de sa présence millénaire. Les grandes fissures du Saguenay et de l'estuaire laurentien ont marqué les âges anciens qui modelaient notre continent canadien. Puis des hommes jaunes ont alors traversé d'Asie en Amérique, oubliant tout de leur passé, tellement leurs origines sont lointaines et obscures. Et tout a changé pour eux sur cette terre nouvelle, travaillée par un autre soleil, habillée d'une autre végétation, habitée par une autre faune. « *This is the forest primeval* ». — « C'est la forêt primitive. Tournons le feuillet de l'histoire.

1909; *La race française en Amérique*, 310 pages, en 1910; *Histoire du Canada*, 660 pages, 4 éditions; *Petite histoire du Canada illustrée*, 180 pages, 1923; *Analyse des lettres de nos Seigneurs Lartigue et Bourget*, 800 pp; *Le clergé diocésain de Montréal en 1950*. 228 pages; ...

Un confrère dans le sacerdoce, M. l'Abbé Louis-Joseph Rodrigue, a dit de lui dans la Semaine Religieuse de Montréal (1er juillet 1953) : « L'Abbé Adélard Desrosiers fut un prêtre très digne, un éducateur préoccupé des problèmes de l'enseignement, un maître en histoire et en géographie — ce qui n'est pas si commun — un archiviste consciencieux, un cœur d'or, à bourse toujours ouverte pour les pauvres, les enfants, les étudiants ». *Les Amis de S. François* conserveront de lui un souvenir ému : pour l'encouragement qu'il leur a prodigué dans la personne de leur Président, Donat Durand, un de ses professeurs à l'Ecole Normale Jacques Cartier; et aussi pour cette magnifique causerie sur le P. Viel, que le présent documentaire transmet aujourd'hui à l'histoire. — R.I.P.

Habitants du pays

Une autre race, celle des hommes blancs conduite d'Europe par un Génois chrétien, Colomb, aborde enfin au rivage du continent massif, qui barre du nord au sud, les grands océans. Ces hommes de fer se sont partagé ce nouveau monde et ont laissé d'innombrables preuves de leur puissance et de leur génie. *Au centre* les Espagnols du Vaillant Cid, le héros légendaire, qui font crouler les fragiles royaumes des aborigènes américains, royaumes qui font place à 20 nations nouvelles, l'orgueil de la mère Espagne. *A l'est*, les Anglais, momentanément barrés de l'intérieur par des montagnes, restant insulaires même en Amérique, amants de la mer océane qui les tient en amitié avec la fameuse petite île, qui commandera bientôt un immense empire maritime. *Au nord*, les Français du XVI^e et du XVII^e siècles avec leur esprit d'aventure et de prosélytisme chrétien, qui les poussera par le Saint-Laurent et ses grands lacs au coeur même du continent allant toujours plus avant plus pitoyables à la misère morale et matérielle des pauvres Indiens, qu'avidés des richesses que d'autres d'ailleurs convoitaient avec passion. Tournons la page.

Le martyr

C'est en 1625. Un canot d'écorce vient de s'engager dans la tumultueuse Rivière des Prairies qui contourne au nord la grande île d'Hochelaga. Cinq hommes, quatre sauvages et un blanc habillé de bure, le montent. Le conducteur est à l'arrière, guidant la frêle barque de son large aviron. Un autre est à l'avant, surveillant les rochers à fleur d'eau qui menacent la fragile écorce. Au milieu, les trois autres, dont l'un, un tout jeune homme, se blottit contre l'homme blanc qui observe le beau paysage où l'on vient de s'engager. L'on s'est lancé hardiment dans le rapide. Mais à ce moment, des signes sinistres s'échangent entre les trois indiens, leurs figures s'assombrissent, leurs voix se taisent et l'eau se met à frapper les flancs de l'esquif. C'est le fatal moment choisi depuis longtemps par les hommes rouges. Tout à coup un cri affreux sort de la poitrine des trois indiens. En un instant le jeune sauvage est projeté hors du canot, qui bondit sur les remous. Il

s'agrippe un instant au rebord, mais l'homme de l'avant le repousse violemment de son lourd aviron et lui fait lâcher prise. Cette scène en a préparé une autre qui s'accomplit avec la même rapidité. L'homme sauvage saisit l'homme blanc de son bras puissant et avec l'aide d'un mouvement brusque du canot, il le renverse par dessus bord. D'un mouvement instinctif qui lui est bien familier, l'apôtre n'a que le temps d'élever au-dessus de sa tête le crucifix d'argent de sa consécration à l'apostolat. L'instant d'après, les trois hommes rouges du canot d'écorce blanche observaient en silence farouche, les deux noyés, l'homme blanc et son disciple, rouler dans les flots du rapide, pour disparaître à jamais dans les eaux de notre St-Laurent qu'ils sanctifient.

Le drame était accompli. L'histoire écrivait le nom des deux premiers martyrs de la foi chrétienne au Canada et dans le martyrologe des fils de S. François, on faisait mémoire du Père Nicolas Viel, tué en haine de la Foi par trois Hurons apostats, et, à côté de ce nom vénéré, on écrivait celui de son jeune disciple, Ahuntsic,¹ le doux enfant des bois canadiens, l'une des premières fleurs de la nation huronne.

Comment l'on connut les détails du drame ? Ce serait inutile et difficile d'en raconter la suite. Il suffit de quelques indications pour localiser la tragédie. Et quand la colonie française se fut affermie sur les rives du St-Laurent, que la colonisation eut gagné l'autre rive de l'île de Montréal et que l'on voulait donner un nom au groupe de colons qui s'y étaient fixés, on se souvient du martyr du Père Viel et on nomma l'endroit le Sault au Récollet, rappelant en même temps un site géographique et un événement humain.

Et dans la suite, l'histoire et les arts entretinrent dans la mémoire des hommes le souvenir de ce drame. Pour vous décrire, il y a un instant, le drame du Sault au Récollet, j'avais devant les yeux le beau tableau de Georges Delfosse, qui orne, avec une dizaine d'autres les murs de la cathédrale de Montréal. L'impré-

¹ Malheureusement pour la légende et la littérature, Auhaitic, — non Ahuntsic, — était, non un huron converti, mais un jeune Français amené par les missionnaires. Cf. *Bull. Rech. Hist.*, 1942, pp. 129-137.

cision des teintes et l'endroit plutôt obscur où il fut placé symbolisent admirablement encore, il me semble, l'obscurité qui enveloppe l'événement lugubre de 1625. L'histoire s'ajoute maintenant à la peinture, pour glorifier le P. Viel et son petit disciple Ahuntsic. En effet un curé du Sault au Récollet, l'abbé Beaubien en 1898, eut l'idée heureuse de relater à l'occasion d'un anniversaire mémorable toute l'histoire de sa paroisse vieille de plus de 200 ans. Avec quelle émotion il se pencha alors sur l'origine illustre de son petit coin de terre, gardien de la mémoire d'un martyr. Et si vous voulez connaître avec quelle piété il traita ce sujet, je vous reporte à son beau livre publié à la fin du siècle dernier.

Plus récemment, un autre écrivain a repris avec quelques variantes cette histoire émouvante, mise davantage au service de nos contemporains.

Il y a mieux encore. Avec le développement du Sault au Récollet, un démembrement s'est imposé, au point de vue civil et religieux. Et cette fois, au lieu de ces noms de Saints qui constellent notre géographie et la rendent souvent inintelligible par le vague des appellations, on s'est souvenu du jeune néophyte du P. Viel et le nom d'Ahuntsic² est apparu sur la carte de l'île de Montréal. Grâce en soient rendues à l'inspirateur du choix de ce doux nom. Ahuntsic vivra toujours dans la mémoire des hommes de notre pays.

Et maintenant, allez sur la place de l'Église du Sault au Récollet et vous y verrez une double statue des martyrs Viel et Ahuntsic, élevée en 1902. Le Père Viel, debout sur son piedestal, presse de la main droite une grosse croix sur son coeur, à la hauteur de l'épaule, tandis que son autre bras, recourbé à demi, porte le livre des Évangiles. Une grosse corde à noeuds et un chapelet pendent dans les plis de sa robe de bure, qui descend jusqu'à ses pieds, chaussés de sandales. Le visage orné d'une longue barbe, et de trois touffes de cheveux où se devine sa large tonsure, regarde haut en avant, les yeux fixés sur le but sublime d'un pénible apostolat. — La statue d'Ahuntsic³ est plus touchante et plus

² Voir la note précédente au sujet du personnage et de son nom.

³ *Ibid.*

artistique. Elle représente l'adolescent, presque un enfant, debout en avant d'un canot, la main droite appuyée sur un long bâton, tandis que la main et le bras gauche s'élèvent en un geste gracieux, comme pour éviter un obstacle qui se présente sous les pas hésitants du jeune Indien. Il porte à mi-corps une étoffe qui descend aux genoux et se relève sur sa jambe droite, tandis que sa belle tête est ornée de deux plumes d'aigle.

Histoire du Père Viel

Je vous entends dire : il serait peut-être temps de nous parler de ce qui précède la mort du martyr Nicolas Viel. Je vais vous satisfaire autant que les documents qu'on possède de lui, nous le permettront. Disons tout de suite, pour que vous ne soyez pas trop exigeants, qu'il a vécu comme il est mort, enveloppé dans la pénombre de son humilité franciscaine. L'on n'est sûr ni de la date ni du lieu de sa naissance, qui serait aux environs de Coutances en Normandie. On ne connaît pas davantage sa famille et on suppose qu'il fit ses études dans un collège du voisinage, si seulement il n'est pas entré très jeune dans l'Ordre des Frères Mineurs appelés alors récollets — *recollecti* ou recueillis. On sait toutefois qu'il fut tout de suite un prédicateur très zélé de la parole de Dieu, un vieil ou ancien prédicateur, selon le témoignage de son confrère Sixte Le Tac qui écrivit son histoire en 1689. Il faisait partie du couvent de Montargis dans le Loiret, quand lui parvint l'obédience qui l'appelait comme missionnaire au Canada. Il fit route pour Dieppe avec le Frère Sagard, qui devait être son compagnon pendant le long voyage qui devait les conduire tous deux au Canada et aussi pendant leur séjour au pays des Hurons. C'était en 1623. Depuis ce moment jusqu'au retour du Frère Sagard à Québec et en France, on peut affirmer que le P. Nicolas Viel fut un témoin fidèle de tous les événements du premier historien des Hurons.

La première partie de leur voyage fut très pénible comme toutes les traversées que l'on faisait alors de l'Atlantique. Monté sur de petits navires de 100 à 400 tonneaux, il fallait faire à la voile plus de deux mille milles, louvoyer avec le vent, défaire en un jour la route de trois ou quatre, passer par toute la gamme

des bourrasques et des tempêtes, secoués nuit et jour par le roulis et le tangage, ennuyés souvent dès le départ par un fâcheux mal de mer, « me semblant, pour emprunter les paroles mêmes du F. Sagard, n'avoir jamais tant souffert corporellement au reste de ma vie, comme je souffris pendant 3 mois 6 jours de navigation, qu'il nous fallut pour traverser ce grand et épouvantable Océan et arriver à Québec, demeure de nos Pères ». Or, à cette époque, l'Atlantique au voisinage de la France, était infesté de pirates hollandais qui guettaient sans cesse les navires venant d'Amérique. Le navire de Sagard échappa de justesse à l'un d'eux, qui avait déjà à ce dessein, ouvert ses sabords et fait boire et armer ses gens. A Bronaye, le pilote jeta le navire sur un banc de sable, mais heureusement, il n'y eut pas de vent, de sorte que le lendemain la marée remit le navire à flot. Le Père Nicolas qui avait passé toute la nuit en prière avec son compagnon éprouva presque au sortir de la rade de Dieppe le terrible mal de mer qui le contraignit, comme dit Sagard, « à rendre le tribut à la mer, qui est l'unique remède de la guérison de ces indispositions maritimes ».

Arrivés à Gaspé, ils prennent une barque, *la Madeleine*, pour se rendre à Tadoussac, qui était le premier poste des missionnaires récollets sur le St-Laurent. Tous les grands navires y faisaient escale avant Québec et les Montagnais du Nord venaient y trafiquer de leurs pelleteries. Ce fut ainsi pendant tout le XVI^e siècle et une partie du XVII^e siècle. De là à Québec, ils montèrent dans *la Réalle* qui les amènera au monastère de Notre-Dame-des-Angeles. Ils étaient enfin sous le toit d'une demeure à peu près confortable. Mais la traite des Sauvages touchait alors à sa fin. Il fallait se hâter de les rejoindre au St-Laurent supérieur, si l'on ne voulait pas manquer l'unique occasion de monter aux Pays d'en haut. Force leur fut donc de s'acheminer vers le Cap-de-la-Victoire vis-à-vis le Richelieu, où les sauvages alliés tenaient tous les ans, leur marché de pelleteries.

Ils y furent bientôt, et les escadrilles de canots, remontant le grand fleuve, très espacés parfois, s'engagèrent dans la Rivière-des-Prairies et remontèrent l'Ottawa, qui est la seule route qui conduise au haut pays. C'était un voyage pénible d'un long mois.

Il serait bien intéressant de rapporter quelques-unes des péripéties de ce voyage, fait en compagnie de ces grossiers sauvages, payant tout le jour sur les eaux calmes de l'Ottawa, traversant de grands lacs, couchant à la belle étoile, se nourrissant de chasse et de pêche et parcourant, trempés par la pluie ou la rosée du matin, les rugueux sentiers des portages à travers les bois, pour contourner chutes et rapides.

Parvenus dans la Huronie, Sagard et Viel s'établissent à Caragouha, une grande bourgade bâtie sur une éminence. Et alors commença à vrai dire leur travail d'apostolat chrétien : étude de la langue, instruction des enfants et des néophytes, baptême des moribonds, etc. Pendant l'hiver, le vin de messe s'épuise mais on supplée avec du jus de raisin sauvage. Le jour des Rois apporte sur la table le traditionnel gâteau dont le pois échoit à Sagard. Le Frère Sagard assiste à un procès fait à un sauvage qui avait menacé de sa massue le Père Joseph Le Caron et qui se termina par des présents offerts par le chef huron. L'hiver s'écoula interminable, et traversé d'une multitude de misères. Les vivres vinrent à manquer, les Récollets se décidèrent à descendre à Québec et le Frère Sagard fut chargé de cette pénible mission et il réussit à trouver place dans un canot de sauvages descendant à la traite des pelleteries. C'était au printemps de 1624. Les sauvages disaient à Sagard : « O Gabriel, serons-nous encore en vie et ces petits enfants, quand tu reviendras ici; tu sais comme nous t'avons toujours aimé et chéri. . . ne nous abandonne donc point, et prends courage en nous instruisant et enseignant le chemin du ciel, à ce que nous y puissions aller avec toi, et que le diable, qui est méchant, ne nous entraîne pas après la mort dans la maison du feu ».

Hélas ! Sagard n'arriva à Québec que pour apprendre qu'il était rappelé en France, malgré la promesse qu'il avait faite aux Hurons de revenir chez eux pour ne plus les quitter. Il envoya donc au P. Nicolas, par les sauvages, les objets de première nécessité, et il s'embarqua pour la France, emportant les matériaux de sa précieuse histoire du Canada. Autour du printemps suivant on vit aussi Viel, resté chez les Hurons, s'apprêter à partir pour Québec. Car sa santé, si faible déjà qu'on s'étonnait qu'elle ait pu résister si longtemps, commençait à faiblir. D'ailleurs il dési-

rait lui-même aller se fortifier au milieu de ses confrères dans les exercices d'une retraite; la traite au St-Laurent finie, il regagnerait joyeux sa chère mission, car il avait solennellement promis d'y vivre et d'y mourir. Il s'employa donc auprès des Hurons qui descendaient au St-Laurent pour la traite et il trouva place dans un canot. Mais il ne devait pas revoir Québec. Cette même année, en avril 1625, le Père Joseph de la Roche d'Aillon partait de France avec trois Pères Jésuites et deux frères, qui recevaient le meilleur accueil des Récollets de Notre-Dame des Anges à Québec. Les Pères Joseph d'Aillon et de Brébeuf partirent à la rencontre du P. Nicolas. Au Cap-de-la-Victoire, vis-à-vis du Richelieu, « Pendant qu'on disposait leur petit fort, dit Sagard, ils apprirent la triste nouvelle de sa mort, ils s'informèrent du P. Nicolas Viel, par le truchement huron, mais ayant appris qu'ils l'avaient noyé avec notre petit disciple Ahuntsic, ils en furent fort affligés et contraints de retourner à Québec sans rien faire, n'ayant pas eu assez de courage pour passer ce coup-là aux Hurons, comme ils firent l'autre année d'après ». Ils estimaient avec raison que ce serait témérité de se fier à ces barbares dans un voyage d'une si longue traite; ainsi le pensaient les Français les plus sensés qui se trouvaient là, et même quelques Hurons bien intentionnés qui n'approuvaient pas leurs congénères.

Plus tard l'événement prit corps à la suite des témoignages recueillis de part et d'autre. Le P. Lalemant dit simplement que le P. Nicolas s'est noyé au dernier saut de la Rivière des Prairies, qui est vis-à-vis l'île de la Visitation. En 1634, le P. Paul Lejeune écrit dans sa *Relation* : « Depuis la mort d'un misérable Français massacré aux Hurons, on a découvert que ces barbares avaient fait noyer le Rév. Père Nicolas, récollet, tenu pour un grand homme de bien. » Dans la *Relation* de 1636, le Père de Brébeuf, supérieur de la Mission huronne, précise davantage et représente « comme la plus méchante de toutes, la nation des Ours qui, dit-il, avait massacré Étienne Bruslé et le bon Père Nicolas avec son compagnon. Plus tard enfin, le Père Leclercq, dans son livre sur le « Premier établissement de la Foi », donne les détails suivants : « Il y avait dans la troupe une multitude de Hurons assez honnêtes, parmi lesquels il se trouva quelques brutaux ennemis

de la religion, faisant néanmoins semblant d'aimer et de respecter le bon Père. Un gros temps écarta les canots et malheureusement ce religieux se trouva dans le sien avec trois sauvages scélérats et impies qui le précipitèrent dans l'eau avec son petit disciple Ahuntsic⁴ au dernier saut en descendant à Montréal dont les eaux rapides et profondes les submergèrent en un moment. On ne trouva que sa chapelle et quelques écrits qu'il avait faits dans des cahiers de papier d'écorce comprenant une espèce de journal des missions; il avait laissé son dictionnaire et les autres mémoires aux Hurons, entre les mains des Français. »

Il semble qu'il n'y ait pas de doute sur ce fait. Le Père Nicolas Viel et Ahuntsic ont péri d'une mort violente et au dernier saut de la rivière des Prairies vis-à-vis la localité connue de temps immémorial sous le nom de Saut-au-Récollet. Une tradition très ancienne veut que le corps du Père Viel retrouvé sur la rive ait été enterré à l'endroit où l'on éleva une croix qui a toujours été entretenue sur la partie la plus élevée de l'île de la Visitation. « Je recueille cette tradition avec un profond respect, dit l'historien du Saut; personne ne m'accusera de témérité en m'appuyant sur elle pour dire que le vaillant martyr a bien pu dormir son premier sommeil de mort sur cette plage, là où s'élève la croix que l'on a entretenue avec tant de fidélité ». (Beaubien, p. 89).

D'autre part, le Martyrologe des Récollets ajoute ces détails sur cette première victime qui arrosa de son sang la terre du Canada : « Son corps ayant été retiré de l'eau fut enterré dans notre chapelle de St-Charles à Québec, parmi les larmes et les regrets de nos confrères qui y demeuraient alors, c'est-à-dire l'an 1625. D'après l'opinion la plus accréditée, il était mort le 25 juin.

Après le triste drame, l'impétueux rapide reprend le grondement sourd et ininterrompu de ces eaux agitées :

« Et la forêt répond par de profonds sanglots
« Au long mugissement qui monte de ses flots
« C'est l'antique forêt et c'est l'efflorescence. »

Pamphile Lemay

⁴ C'est le Père Chrestien Leclercq qui le premier, fit d'un jeune Français que les Hurons avaient surnommé « Auhaitsiq » à cause de sa vivacité d'allures, un Huron appelé Ahuntsic. Double erreur qui semble avoir la vie dure.

Article deux

LA VOIX DU PÈRE VIEL

Trois petits tableaux

(septembre 1925 — février 1934)

par

MARIE-CLAIRE DAVELUY

PERSONNAGES

Le chanoine Joseph-Avila Roch, 47 ans — Premier supérieur général de la Société des Missions étrangères de la province de Québec, fondée en 1921, par l'épiscopat du Québec. En septembre 1922, l'institution s'établissait à Pont-Viau (Laval) sur les bords de la Rivière-des-Prairies, vis-à-vis du village d'Ahuntsic. Le chanoine Roch décédait le 21 décembre 1940.

L'abbé Louis-Adelmar Lapierre, *p.m.é.*, 45 ans. — Il devint en 1932, évêque titulaire de Cardique, en Thessalie, et vicaire apostolique de Szeping kai dans la Mandchourie Méridionale (Chine du Nord) ¹.

L'abbé Clovis Rondeau, *p.m.é.*, 40 ans environ. — Econome durant quelques années, il devint ensuite le directeur des Séminaristes de Pont-Viau. En 1937, il dirigeait un groupe de missionnaires en route vers le troisième champ d'apostolat confié aux Prêtres des Missions étrangères, la province de Davao, aux Iles Philippines. Il fut longtemps l'historien et le propagandiste zélé du Séminaire de Pont-Viau.

L'abbé Emile Charest, *p.m.é.*, 25 ans. — Ce jeune missionnaire partit pour la Chine dès 1926 avec six compagnons, dont Monseigneur Edgar Larochelle, le supérieur général actuel. C'est le premier missionnaire de cette institution à verser son sang pour le Christ.

¹ Monseigneur Lapierre décédait dans son diocèse le 2 décembre 1953. Il était détenu dans sa propre maison épiscopale par ordre des communistes chinois.

Au Séminaire de Pont-Viau, le 10 septembre 1925. Une belle journée s'achève. Dans le jardin, trois ecclésiastiques marchent lentement. L'heure est grave. Dès le lendemain, le premier groupe missionnaire de l'Institution se met en route pour les pays infidèles. La Société des Missions étrangères compte quatre ans d'existence.

SCÈNE I

LES ABBÉS LAPIERRE,
RONDEAU, CHAREST

M. LAPIERRE, *un des partants*. — L'admirable coucher de soleil, Messieurs !

M. RONDEAU. — Il prélude à votre veillée d'armes.

M. LAPIERRE. — Une veillée d'armes, avec ce crucifix de missionnaire, et demain, au départ, avec quel bagage pacifique.

M. RONDEAU. — Disons une vigile.

M. CHAREST. — Très juste, M. Rondeau. Voyez, tout s'apaise, s'atténue, s'estompe. Le bruit des rapides, c'est la rumeur d'une foule qui prie.

M. RONDEAU. — Poète ! Je parie qu'en ce moment vous entendez le *Cantique des Créatures*.

M. CHAREST. — Pourquoi pas ? Tous, nous avons été conquis dernièrement par les souvenirs franciscains que M. Roch, notre supérieur et professeur, évoquait devant nous. La messe par les Récollets, le 24 juin 1615, sur le bord de cette rivière, la tragédie du Sault-au-Récollet, à deux pas d'ici dix ans plus tard.

M. RONDEAU. — Il y a trois siècles cette année, en effet, que la grande voix d'un missionnaire s'est éteinte dans le tumulte de nos rapides. M. Roch s'est souvenu bien à propos du récollet martyr, Nicolas Viel.

M. CHAREST. — L'année du premier départ de nos missionnaires se rattache étroitement à ce fait glorieux, comment ne pas le croire ?

M. RONDEAU. — Nous faisons la relève du Père Viel et de son disciple.

M. CHAREST. — Relève tardive à laquelle notre ardeur apostolique suppléera, Dieu aidant.

M. RONDEAU. — Bah ! au paradis, on ne compte pas comme nous. Mille ans ou un jour, c'est tout comme.

M. CHAREST. — Amen ! ... Hélas, M. Lapierre ne nous écoute plus. . .

M. LAPIERRE. — Au contraire. Quand je serai installé au fond de la Chine, j'entendrai sûrement, les soirs de solitude, la voix du Père Viel se mêler aux vôtres. Stimulant précieux !

M. CHAREST. — Comme je vous envie, M. Lapierre ! Vous commencerez demain, avec Messieurs

Bérichon et Lomme, le long défilé des missionnaires de Pont-Viau. . .

M. LAPIERRE. — Ne m'enviez pas. Vous serez du deuxième contingent. (*Riant*). Il touche au premier, comme en toute classe, où besognent de bons élèves.

M. CHAREST. — Oui, dans un an, j'espère partir. J'accepte d'avance toutes les conditions. Le martyr. . .

M. RONDEAU. — Chut ! Cette grâce ineffable, la grâce des grâces, reste le secret de Dieu. (*En souriant*). Par ailleurs, il faut se montrer pratique au service du Maître. Avant de courir à la mort, songeons à convertir. (*Le Supérieur paraît tout à coup au milieu d'eux*).

SCÈNE II

LES MÉMES, LE SUPÉRIEUR

LE SUPÉRIEUR (*le chanoine Avila Roch*). — Qui parle de mourir par ce beau soir ?

M. LAPIERRE. — J'en suis incapable, M. le Supérieur. Je tiens trop à partir demain pour la Chine.

M. RONDEAU. — Ne cherchez pas davantage. Il appartient à la jeunesse, M. le Supérieur, d'avoir la tête épique à temps et à contre-temps. (*Il rit*).

LE SUPÉRIEUR. — Alors, c'est M. Charest. Bien, bien, mon enfant. (*Paternel*). L'élan au service du bon Dieu, et même l'impétuosité ne me déplaisent pas. Ce sont des dispositions que saint Paul possédait. D'autres, tout près de vous, n'en manquent pas non plus, malgré le calme de leur tenue. N'est-ce pas, M. Lapierre ? (*On rit*). Mais écoutez, mes amis, je suis venu vous prier de me suivre dans la grande salle du Séminaire. Nous avons organisé une petite fête en l'honneur de nos partants. Entrons !

DEUXIÈME TABLEAU

Neuf ans plus tard. A la fin de février 1934. Le bureau du Supérieur. A droite, une fenêtre donne sur la Rivière-des-Prairies. Le chemin qui conduit au village s'y dessine en bordure. Une porte à gauche. Il est près de onze heures, le matin. Le Supérieur vient de dépouiller son courrier. Il paraît soucieux. On frappe.

SCÈNE UNIQUE

LE SUPÉRIEUR, M. RONDEAU

M. RONDEAU. — Mon cher Supérieur, c'est l'heure de l'économie. . . Auriez-vous du travail à abattre ?

LE SUPÉRIEUR. — Je vous remercie, M. Rondeau. Tout est abattu. . . même moi (*avec lassitude*) dans un autre sens. . .

M. RONDEAU. — Comment ? (*Il s'approche*). Qu'y a-t-il ? Vous avez l'air fatigué, en effet. Vous ne sa-

vez pas vous reposer, quoi qu'on vous dise.

LE SUPÉRIEUR. — Je suis déçu, un peu inquiet. Le courrier que je viens de dépouiller... (*Il hésite*).

M. RONDEAU. — Il apporte des nouvelles déprimantes? ... Un problème d'administration à résoudre?

LE SUPÉRIEUR. — Non, d'ailleurs, comme vous, ce genre de contrariétés ne m'atteint pas profondément.

M. RONDEAU. — Alors?

LE SUPÉRIEUR. — M. Rondeau, des lettres de nos missionnaires sont arrivées ce matin.

M. RONDEAU. — Ce n'est sûrement pas ce qui vous embrume?

LE SUPÉRIEUR. — Mais oui, c'est cela. Une lettre manque. Qu'est-il arrivé à cet apôtre silencieux?

M. RONDEAU. — C'est un pauvre retardataire... écrasé de travaux... Qui est-ce, M. le Supérieur?

LE SUPÉRIEUR. — M. Charest.

M. RONDEAU. — Ah! voilà qui surprend, en effet. M. Charest, le plus fidèle des correspondants.

LE SUPÉRIEUR. — Vous êtes surpris, mais moi j'éprouve une sorte de pressentiment...

M. RONDEAU. — Tout de même une lettre peut s'égarer ou être retenue par mégarde... Attendons quelques jours.

LE SUPÉRIEUR, *sans conviction* — Attendons.

M. RONDEAU. — Votre espoir n'est pas vif?

LE SUPÉRIEUR. — Non.

M. RONDEAU. — Je m'explique votre état d'esprit. Vous attendez beaucoup de ce missionnaire de trente ans, dont le zèle fait merveille là-bas.

LE SUPÉRIEUR. — Allons, je vais essayer de réagir. Une course au grand air me ferait peut-être du bien.

M. RONDEAU. — J'allais vous le conseiller... Alors, M. le Supérieur, tout en longeant la Rivière-des-Prairies, observez le travail qu'exécutent des techniciens autour du barrage... Le printemps s'annonce déjà. Les glaces remuent fortement...

LE SUPÉRIEUR. — Vous m'excuserez, mais je vais au contraire tourner le dos au barrage... Ce qu'il a fait disparaître, le « rapide du missionnaire » et le tumulte de ses eaux eussent si bien convenu à mes dispositions, ce matin...

M. RONDEAU, (*Souriant*). — Et même, qui sait, vous y entendriez la voix du Père Viel?

LE SUPÉRIEUR. — Plût au Ciel!

M. RONDEAU, *le reconduisant à la porte*. — Vous ne pourrez jamais vous réconcilier, je crois, avec les Messieurs de la Compagnie qui ont englouti le dernier saut...

LE SUPÉRIEUR, *la main sur la poignée de la porte*. — Oh! je ne conteste pas l'utilité, ni la solidité d'exécution du barrage... Seulement, je trouve pénible cette transformation moderne d'un endroit

historique intouché depuis trois siècles. On y évoque mal maintenant le bon récollet et son sacrifice. Le Père Viel et ses messages toujours possibles, qui, bientôt, les enten-

dront ? ... Au revoir, dans une heure, M. Rondeau. Apportez à votre chambre les lettres des missionnaires. Vous les résumerez à ma place au dîner des séminaristes.

TROISIÈME TABLEAU

Au même endroit, le lendemain et à la même heure. Les mêmes personnages sont en scène. Le Supérieur s'est endormi dans son fauteuil.

SCÈNE UNIQUE

LE SUPÉRIEUR, M. RONDEAU

M. RONDEAU, *entrant*. — M. le Supérieur, je vous apporte. . . Ah ! *(Il constate que le bon prêtre a cédé à la fatigue. Il se rend à pas feutrés jusqu'à la fenêtre et regarde pensivement au dehors. Tout à coup le dormeur bouge, prononce des mots difficiles à saisir. M. Rondeau entend ceux-ci : « Non, non, pas cela » . . . Puis, avec un léger cri, le Supérieur se réveille).*

LE SUPÉRIEUR. — M. Rondeau, vous étiez là. Je suis confus. . .

M. RONDEAU. — Une petite sieste involontaire, M. le Supérieur ? *(Il rit)*. Je vous connais si bien.

LE SUPÉRIEUR. — N'ai-je pas rêvé tout haut ? J'ai l'impression d'avoir entendu ma voix en reprenant conscience. . . Oui, ça me revient. On me présentait un breuvage très amer. . . Vous, M. Rondeau, et très au loin, le Père Viel, me suppliez de le prendre.

M. RONDEAU. — Votre petite promenade d'hier est responsable de ces images.

LE SUPÉRIEUR. — Sans doute. . . Que m'apportez-vous, ce matin ?

M. RONDEAU. — Des statistiques. . . Vous m'avez prié, il y a quelques jours, de mettre au point le rapport demandé pour le *Canada Ecclésiastique*. Vous constaterez que j'ai tenu compte de vos observations.

LE SUPÉRIEUR. — Feron-nous bonne figure dans cette publication, l'an prochain ?

M. RONDEAU. — Certes ! Monseigneur Lapierre entouré de ses trente-huit missionnaires forment un groupe impressionnant.

LE SUPÉRIEUR. — Monseigneur Lapierre et vous, M. Rondeau, avez été les premières recrues que je recevais dans notre Société, il y a douze ans. Le Ciel nous favorisait. Quel admirable apôtre que Monseigneur Lapierre !. Et vous. . .

M. RONDEAU. — Épargnez-moi... *(Il rit)*.

LE SUPÉRIEUR. — Pourquoi ? Je compte sur vous pour la formation des missionnaires, et cela, dans un avenir rapproché Qu'en dites-vous ?

M. RONDEAU. — La responsabilité d'un tel poste m'effraie... Ma fragilité...

LE SUPÉRIEUR. — Elle n'est que physique, et encore...

M. RONDEAU. — En tout cas, elle me tient éloigné d'un poste missionnaire... J'en souffre beaucoup parfois.

LE SUPÉRIEUR. — Dieu le sait. Cela suffit. Et puis, vous êtes jeune. Comment perdre tout espoir.

M. RONDEAU. — Vous avez raison.

LE SUPÉRIEUR. — Je vais maintenant jeter un dernier coup d'oeil sur les feuilles que vous m'avez remises. Je vous les rendrai au dîner. Vous êtes libre, M. Rondeau.

M. RONDEAU, *se levant*. — Bien, M. le Supérieur.

LE SUPÉRIEUR. — Auriez-vous l'obligeance, en passant, de baisser le store de la fenêtre. Le soleil m'éblouit.

M. RONDEAU. — Certainement, M. le Supérieur. *(Il allait se rendre à la demande de son chef, mais s'arrête tout à coup, en disant : « Tiens ! tiens ! »)*

LE SUPÉRIEUR, *sans lever les yeux*. — Que se passe-t-il, M. Rondeau ?

M. RONDEAU. — On vient en courant de la gare. Je connais l'employé. Vous attendez un colis ?

LE SUPÉRIEUR. — Non.

M. RONDEAU. — On entre... Vous permettez que je réponde à votre place ?

LE SUPÉRIEUR. — Vous seriez bien aimable... *(Il se replonge dans sa lecture)*.

M. RONDEAU, *se dirige vers la porte, sort un instant, et échange quelques mots avec le messenger. Il revient dans la pièce, un pli à la main. Il s'approche lentement. Son émotion est visible*). M. le Supérieur... *(Sa voix s'étrangle un peu)*.

LE SUPÉRIEUR. — Qu'y a-t-il ? *(Il lève la tête)*. Ah ! ça, qu'avez-vous ? Vous êtes tout pâle... Où est le colis ?

M. RONDEAU, *se remettant peu à peu*. — Ce n'est pas un colis, M. le Supérieur, c'est... c'est une dépêche. *(Il la lui tend)*.

LE SUPÉRIEUR. — D'où vient-elle ? *(Il jette un coup d'oeil sur le cachet de la poste, puis s'exclame : « Mon Dieu ! »)*. Il ouvre, lit quelques mots, puis donne le message à M. Rondeau. Il dit douloureusement : Prenez-en connaissance tout haut, M. Rondeau... Je n'y vois plus... *(Il s'appuie sur son pupitre et pose la main sur son front)*.

M. RONDEAU *parcourt d'une voix fébrile la dépêche*. — « Votre missionnaire, Emile Charest, assassiné dans sa résidence de Liao-yuan. Dieu a reçu son apôtre !... *(Un silence)*.

LE SUPÉRIEUR, *bas*. — Mon vaillant enfant !... si jeune, ... si généreux...

M. RONDEAU. — Une âme de croisé !

LE SUPÉRIEUR. — Une victime de choix ! La première que Dieu nous ravit.

M. RONDEAU. — Notre-Seigneur a pris au mot son missionnaire. Il acceptait d'avance tous les holocaustes.

LE SUPÉRIEUR. — M. Rondeau, allez vers les séminaristes. Annoncez la nouvelle, puis rendez-vous tous à la chapelle. Je vous y rejoindrai dans un quart d'heure. Nous remercierons Dieu de notre glorieuse... et lourde épreuve... Je me sens brisé... la croix pèse sur mes épaules... Allez...

M. RONDEAU, se retourne sur le seuil de la porte, sa voix est infiniment compatissante. — M. le Supérieur, vous pouvez compter sur

moi, sur nous tous, sur notre jeune martyr ! Vous referez votre courage, Dieu vous revêtira de force. (*Il referme doucement la porte*).

LE SUPÉRIEUR se lève et lentement marche vers la fenêtre. Il regarde au loin. Il murmure, et c'est à la fois une prière et une plainte.

— Père Viel, votre voix s'est matérialisée, hier, dans mon angoisse... Le premier martyr du Canada accueillait là-haut le premier martyr de notre Société... Car, ô bon Récollet du Sault, nous n'échappons point à votre juridiction céleste. Nous sommes ici-bas vos ardents voisins et continuateurs... (*Puis il se dirige vers son prie-Dieu, s'agenouille et prononce, en tremblant d'émotion et de peine :*) « Notre Père, qui êtes aux Cieux... que votre volonté soit faite. »



Tableau de Delfosse

LE PÈRE NICOLAS VIEL

SIXIÈME MANIFESTATION : À L'AUDITORIUM DE L'HÔTEL-DIEU

le 26 avril 1942

JEANNE MANCE et MADAME DE BULLION

ainsi que le

P. CHARLES RAPINE, récollet

PROGRAMME

- 1 — *Introduction* : Cantique des Créatures. 1er Refrain, Couplets : Soleil, eau.
- 2 — *Présentation* : M. Donat Durand, Président des Amis de Saint-François.
- 3 — *Chant* : *La Légende de Saint François*, de Th. Dubois; *Plus de tourments* (Extrait de l'opéra du Cid), de J. Massenet, exécuté par Mlle Marie Létourneau, Professeur; au piano d'accompagnement, Mlle Madeleine Létourneau, Professeur.
- 4 — *Causerie* : *Le Père Charles Rapine, Récollet*, par le Père Damase Laberge, O.F.M., Gardien du Couvent St-Bonaventure, Docteur en Théologie et Lecteur général en Histoire, Professeur de Méthodologie historique à l'Ecole Normale de l'Université de Montréal.
- 5 — *Choeur* : *Cantate à Jeanne Mance*, par les Gardes-Malades de l'Hôtel-Dieu.
- 6 — *Pièce* : *Un Récollet, deux Héroïnes et Dame Pauvreté* : Présentation des tableaux par l'auteur, Mlle M.-C. Daveluy. Personnages : P. Charles Rapine, Récollet : M. Hervé Sauvé. Jeanne Mance : Mlle Madeleine Melançon, Professeur de diction. Angélique Faure de Bullion : Mlle Gisèle Gagnon. Frère Genièvre, Convers Récollet (travesti) : Mlle Evangéline Melançon, G.M. Entr'acte : Débit : Le don de Jeanne Mance : Mlle J. Laquerre, é.G.M.
- 7 — *Allocution* : M. l'abbé Lépine, Président de la réunion.
- 8 — *Finale* : Cantique des Créatures, 2e Refrain, Couplet : Feu.

Du fait qu'elle était de nature à exalter Jeanne Mance et qu'elle avait lieu à l'Hôtel-Dieu sous le patronage de l'Association Jeanne Mance, la 6e matinée-causerie des Amis de Saint-François sur « Les Récollets et Montréal » a eu un éclat inaccoutumé.

L'auditorium des Gardes-Malades et les salles attenantes ne suffisaient pas à contenir la nombreuse assistance formée des religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, des religieuses Soeurs Grises, de Saint-François d'Assise, des Gardes-malades de toutes les écoles de Montréal, des Tertiaires et Amis de Saint-François. Au premier rang on voyait la Rvde Mère Allard, Supérieure de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Lépine, président; le R. P. Dulpé, O.M.I., le P. Mongeau, S.J., l'abbé Adélaïde Desrosiers, M. et Mme Omer Héroux, l'hon. juge Rivet, la mère du P. Damase, Mme J.-B. Laberge, plusieurs religieux Franciscains et des représentants de quelques communautés, M. Jules Massé, président du Bon Parler français, Mlle Pelletier, présidente de l'Association Jeanne Mance, et soeur du directeur du *Devoir*, garde Charlotte Tassé, rédactrice à la Revue La Garde-Malade canadienne-française, etc.

De la présentation du président des Amis de Saint-François, M. Donat Durand, citons le début: « Les Amis de Saint-François sont heureux de répondre à l'invitation de Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu, de présenter chez elle celles de leurs matinées-causeries qui sont consacrées à honorer la mémoire de deux de leurs fondateurs, qui ont été en relation avec deux Récollets inconnus au pays; j'ai nommé Jeanne Mance et le P. Charles Rapine, M. Jérôme Royer de la Dauversière et le P. Etienne, son directeur. Ce concert unanime des membres et amis de deux Instituts religieux, pour exalter la gloire de leurs ancêtres dans l'oeuvre qu'ils continuent à travers les siècles, est dans la tradition du plus pur christianisme et devrait mériter aux uns et aux autres de célestes bénédictions.

« La manifestation de ce jour chantera les faits et gestes de deux insignes bienfaiteurs de Jeanne Mance, le P. Charles Rapine et Mme de Bullion, mais n'oubliera pas la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. »

Le P. Charles Rapine

La docte et savante causerie sur le P. Charles Rapine a été une révélation, comme l'avouait le président dans son allocution: « Pour moi, dit-il, je n'en connaissais qu'une ligne », et plusieurs auraient pu ajouter qu'ils n'avaient jamais vu son nom dans l'histoire du Canada.

Pourtant le conférencier, le Père Damase Laberge, a montré en ce religieux Récollet, qui a occupé dans son Ordre les charges de gardien, custode, provincial, un historien, un écrivain mystique, un prédicateur recherché, et surtout un homme tout à fait providentiel qui a exercé par une grande bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mme de Bullion, une influence de tout premier plan sur Jeanne Mance et les origines de Montréal. Une documentation serrée nous a montré le Père Char-

les Rapine en relation avec les grands de la cour, et donnant libre cours au zèle apostolique de Jeanne Mance en la présentant à l'épouse éplorée du surintendant des finances du royaume de France, Mme Angélique Faure de Bullion. Les mémoires de la Société Historique de Montréal citent une entrevue de Maisonneuve avec Mme de Bullion qui fait voir admirablement le rôle du P. Rapine comme intermédiaire entre Jeanne Mance et Mme de Bullion.

A entendre tout ce qui a été dit du P. Rapine et des bienfaits immenses dont nous sommes redevables à Mme de Bullion pour avoir fondé l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour avoir secondé par de larges aumônes M. de Maisonneuve et la Société de Montréal, la pensée de l'Oubliée, de Laure Conan, revient à la mémoire. Heureusement, ce travail avec la pièce de Mlle Daveluy va le tirer de l'oubli et amener à se souvenir à l'avenir de cette gloire jusque-là ignorée.

Les tableaux de Mlle Daveluy mettent heureusement en scène la rencontre de Jeanne Mance avec Mme de Bullion par l'intermédiaire du P. Charles Rapine. L'auteur commence par présenter son héros en compagnie d'un de ses sujets, le frère Genièvre, qui a la candeur proverbiale du frère Juniper, un des premiers compagnons de saint François. C'est à son couvent de Paris que Jeanne Mance va le consulter sur ses projets de missions au Canada. Il l'encourage et plus que cela, lui trouve le moyen de réaliser ses rêves apostoliques en la présentant le lendemain à sa bienfaitrice. Ce drame est conçu de façon à tracer une esquisse admirable de la munificence alliée à la modestie et à la simplicité en Mme de Bullion, de l'élévation d'âme de Jeanne Mance, du zèle éclairé du P. Rapine, de l'amour de la pauvreté allant jusqu'à la folie en frère Genièvre. Les acteurs ont réalisé les nobles visées de l'auteur: Hervé Sauvé tenait le rôle du P. Rapine, Madeleine Melançon celui de Jeanne Mance, Gisèle Gagnon celui de Mme de Bullion, et Evangéline Melançon en travesti, faisait un ineffable frère Genièvre, tout pauvre et simplicité.

Mlle Marie Létourneau a chanté « La légende de saint François », de Dubois, et un extrait du Cid, de Massenet, tout à fait dans le ton liturgique et séraphique. Elle était accompagnée au piano de sa soeur Madeleine. Comme le disait M. Durand, dans sa présentation. Mlles Létourneau excellent si bien dans le chant et la musique qu'elles aident singulièrement à faire aimer notre héros, François d'Assise.

Une garde-malade, Mlle J. Laquerre, a présenté une esquisse morale de la première fondatrice de l'Hôtel-Dieu, intitulée: « Le don de Jeanne Mance ». Et les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu ont chanté « La cantate à Jeanne Mance ».

M. l'abbé Lépine a félicité « Les Amis de Saint-François » de leur initiative de célébrer si dignement les gloires de nos ancêtres dans la foi, et remercia le P. Damase de lui avoir révélé le P. Rapine, Mlle Daveluy d'avoir si bien illustré la conférence, et tous les artistes au programme. En terminant, il invita son auditoire à vivre notre devise « Je me souviens » et à rester Canadien français toujours.

(Le Devoir, 28 avril 1942)

Article premier

PRÉSENTATION DE LA 6e MATINÉE-CAUSERIE

par

DONAT DURAND

Monsieur le Président, Révérende Mère Supérieure,
Révérendes Soeurs Hospitalières de Saint-Joseph,
Mesdemoiselles de l'Association Jeanne Mance,
Mesdames et Messieurs.

Les Amis de St-François sont heureux de répondre à l'invitation de Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu de présenter chez elle celles de leurs Matinées-Causeries qui sont consacrées à honorer la mémoire de deux de leurs fondateurs, qui ont été en relation avec deux Récollets inconnus au pays : j'ai nommé Jeanne Mance et le P. Charles Rapine, Monsieur Jérôme Royer de la Dauversière et le P. Etienne, son directeur. Ce concert unanime des membres et amis de deux Instituts Religieux, pour exalter la gloire de leurs ancêtres dans l'oeuvre qu'ils continuent à travers les siècles, est dans la tradition du plus pur christianisme et devrait mériter aux uns et aux autres de célestes bénédictions.

La manifestation de ce jour chantera les faits et gestes des deux insignes bienfaiteurs de Jeanne Mance, le P. Rapine et Madame de Bullion, mais n'oubliera pas la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Cette séance était de nature à plaire à l'Association Jeanne Mance des Gardes-malades de l'Hôtel-Dieu. Le patronage leur revenait donc de droit. Aussi acceptera-t-elle

avec empressement l'offre qui lui en fut faite par l'Autorité de cette maison. On comprend cette ardeur à la tâche imposée : de lancer des invitations, de faire entendre la Cantate de Jeanne Mance, de préparer un débit qui complètera l'esquisse de leur céleste patronne. Jeanne Mance est si charmante : elle présente un type accompli de l'infirmière catholique ! Son histoire est si belle qu'elle ravit même les profanes ! Qu'en doit-il être des âmes nobles déjà sensibles à la douleur, consacrant volontiers leur vie au soulagement de l'humanité souffrante ! Un tel exemple a de quoi enthousiasmer des coeurs épris du même idéal. Merci à l'Association Jeanne Mance de son bienveillant patronage et de sa précieuse collaboration.

Vous aurez le plaisir d'entendre Mesdemoiselles Létourneau souligner une caractéristique de S.François : son pouvoir sur la nature. Dans les manifestations publiques des Amis de S.François, on les voit souvent au programme. Elles excellent si bien dans le chant, la musique et même le débit, qu'elles nous aident singulièrement à faire aimer notre héros. Puisqu'il est le Patron de l'Action Catholique, il faut l'accréditer auprès du peuple chrétien et les Amis de S.François ont besoin de tels concours, pour lui gagner plus de sympathies et décider les militants d'Action Catholique à se mettre résolument à son école « d'amour de Dieu », *scola amoris*, selon le mot de notre bien-aimé Pontife actuel, alors que secrétaire d'état, il écrivait une lettre d'encouragement au Fondateur des Amis de S.François de France, le P. Martin Laurent, Capucin.

C'est un historien de race, encore au début de sa carrière au Canada, qui doit donner la causerie sur le P. Charles Rapine, Récollet, Provincial de la Province St-Denis en France. Dès son temps de collège, le Père Damase Laberge manifestait un goût prononcé pour l'histoire. Après des études sérieuses au Collège Séraphique et dans l'Ordre de St-François au Canada, après quelques années d'enseignement de la philosophie et des lettres à Québec et à son Alma Mater, il allait recevoir une formation supérieure en histoire et en théologie dans les universités Romaines. Son succès dans l'obtention de ses titres lui valut l'honneur d'être désigné comme collaborateur aux éditions de Quaracchi,

collège international de savants franciscains qui s'emploient à éditer les auteurs illustres de l'Ordre Séraphique. De 1935 à 1939, le Père Damase a travaillé à l'Archivum Franciscanum, organe officiel du collège, en compagnie du R. P. Michel Bill, de réputation mondiale en étude historique. Il a lui-même publié des textes dans ce périodique écrit en latin, entre autres sa thèse de doctorat sur Pierre Jean Olivi, philosophe franciscain, qui devrait être mieux connu. Nous devons à la guerre mondiale le bonheur d'avoir avec nous le Père Damase : il était venu rendre visite à sa vieille mère que je salue avec plaisir à son côté, quand la guerre éclata. Il dut laisser là-bas hiéroglyphes et manuscrits personnels et se mettre ici à la disposition de l'autorité de sa province pour les tâches qui incombent. Depuis un an il est à Montréal, gardien d'un autre collège dédié à saint Bonaventure, comme celui de Quaracchi. L'École Normale Secondaire que vient de fonder l'Université de Montréal, a eu la bonne inspiration de s'assurer le concours de sa science et de sa vaste culture, en lui confiant la chaire de méthodologie historique. Les amis de saint François savent gré au Père Damase de seconder si intelligemment leurs visées, en faisant connaître le rayonnement de saint François, jusque sur les débuts de l'Hôtel-Dieu de Montréal par un de ses fils très méritants, le Père Charles Rapine, Récollet.¹

Grâce à Mademoiselle Marie-Claire Daveluy, le savant historien et l'inépuisable chantre de Jeanne Mance, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu connaissent déjà le nom de cet illustre inconnu au pays. Elle a déjà exalté son geste désintéressé, le 23 novembre 1937, à la cinquième soirée-causerie des Amis de Saint-François, consacrée à sainte Angèle de Foligno, où elle faisait jouer pour la première fois, à l'école normale Jacques Cartier, sa pièce : *Un récollet, deux héroïnes et Dame Pauvreté*. Ceux qui étaient

¹ Au Chapitre de la Province Saint-Joseph du Canada, les Franciscains confirmaient éloquemment cette appréciation du Président des Amis de Saint-François, en élisant comme leur Provincial, le 6 août dernier 1942 à leur Couvent de Rosemont, le Très Révérend Père Damase Laberge. En mai 1946, Rome nommait comme Préfet Apostolique de la Préfecture Saint-Joseph de l'Amazonie le T. R. P. Damase Laberge qui avait été réélu comme Provincial au Chapitre de 1945.

présents, s'en souviennent, l'enthousiasme était remarquable : il y avait dans l'assistance une telle atmosphère de mysticité, de surnaturel, de grandeur, que les larmes perlaient de presque tous les yeux. Cette pièce a paru dans l'almanach de Saint-François de 1939, il a été joué à l'Hôtel-Dieu, comme de juste, et à l'Heure Provinciale, le 18 janvier 1938. Il complète si bien la leçon d'histoire que contient la causerie, qu'il fallait nécessairement le faire figurer au programme du jour.

Heureusement les acteurs qui ont créé ce drame, sauf un, étaient prêts à nous prêter aujourd'hui leur concours artistique. Nous sommes heureux de faire connaissance avec la nouvelle Angélique Faure de Bullion, Mademoiselle Gisèle Gagnon, ancienne élève de diction de Mlle Madeleine Melançon. Pour les autres figurants, Monsieur Hervé Sauvê, Père Rapine; Madeleine Melançon, Jeanne Mance; et l'ineffable Frère Genièvre, Evangéline Melançon; ils sont connus et des Amis de Saint-François et des amis de l'Hôtel-Dieu. Ils ne sont pas étrangers au succès que cette pièce a déjà valu à son auteur. Nous les remercions de nouveau de leur gracieux concours.

Il convenait que l'honneur de cette présidence fût réservé à Saint-Sulpice, et plus particulièrement à Monsieur l'Aumônier de l'Hôtel-Dieu, ainsi que du Cercle d'Etude Marie-Morin, des Gardes-Malades de l'Hôtel-Dieu. Puisque c'est leur patronne et ses bienfaiteurs qu'on veut exalter, il faut une voix autorisée pour entonner, en ce jour du souvenir, l'hymne de la reconnaissance. A la fin, vous entendrez, comme au début, des voix mystérieuses, nous invitant à louer et bénir le Seigneur. Ce sera comme un écho de la mystique franciscaine qui enseigne à s'élever au Créateur par les créatures. Plaise à Dieu que ce contact avec un passé glorieux fasse communier amis de Saint-François et de l'Hôtel-Dieu aux visées sublimes du héros d'aujourd'hui à l'honneur !

La prochaine matinée-causerie sera consacrée à Monsieur de la Dauversière, et au Père Etienne, Récollet. Elle aura comme conférencier Mgr. Ph. Perrier; et Mlle Daveluy présentera un drame sur la Société de Montréal, où figurera le Père Etienne.

Cette manifestation clôturera les fêtes du troisième Centenaire de l'Hôtel-Dieu, le 16 mai prochain, à l'aurore de l'anniversaire même du troisième centenaire de la fondation de Montréal.

Je laisse la scène à Mesdemoiselles Létourneau, Marie et Madeleine.

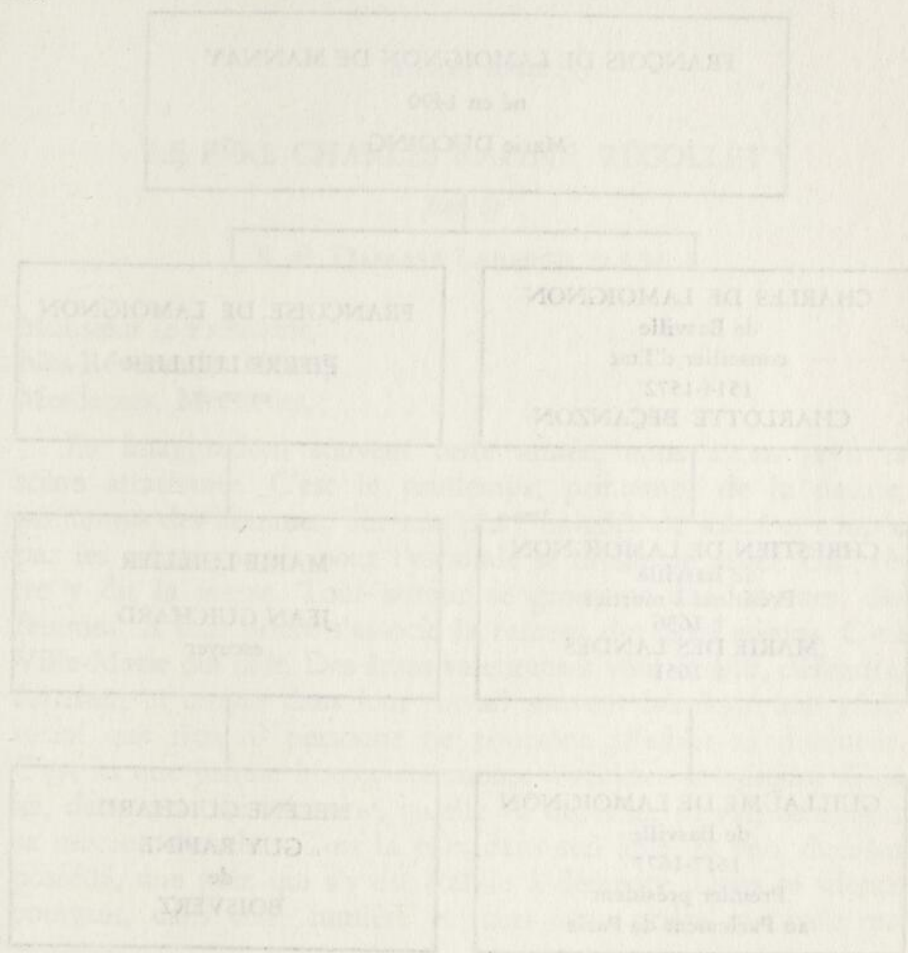
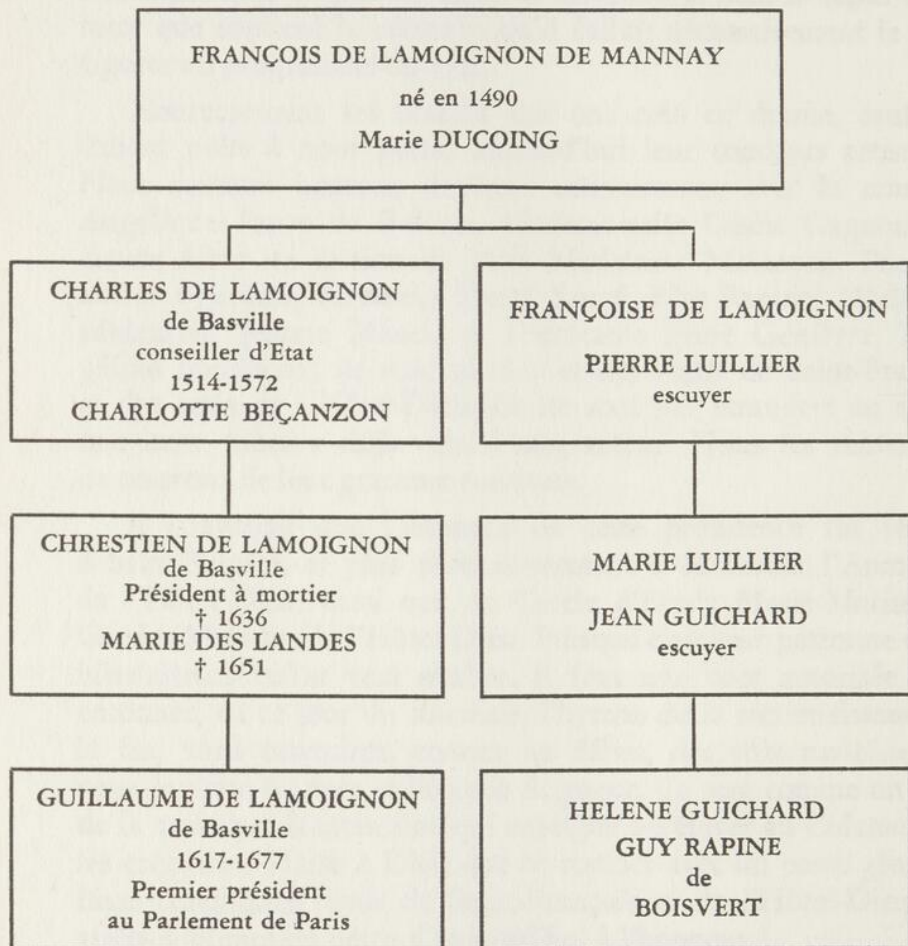


Tableau généalogique tiré de l'ouvrage suivant : Louis-Marie RAPINE de Sainte-Marie. — *Histoire de famille* ou mémoires historiques sur la Maison RAPINE... [ornement typographique : armoiries des RAPINE]... Pau, Mar-rimpouey, 1911



N.B. Le Père Charles Rapine, fils de Guy Rapine de Boisvert et d'Hélène Guichard, se trouvait donc cousin au troisième degré de Guillaume de Lamoignon et aussi de Claude de Bullion, surintendant des finances de France, fils de Jean de Bullion et de Charlotte de Lamoignon, soeur de Chrestien de Lamoignon.

Article deux

LE PÈRE CHARLES RAPINE, RÉCOLLET ¹

par le

R. P. DAMASE LABERGE, O.F.M.

Monsieur le Président,
Nos Révérendes Mères,
Mesdames, Messieurs,

En imagination, souvent cette année, nous avons revu la scène attachante. C'est le printemps; printemps de la nature, printemps des hommes. Sur une place baignée de soleil et coupée par les arbres rangés pour l'escalade se dresse un autel. Un prêtre y dit la messe. Tout autour se groupent des hommes, des femmes. A leur prière s'associe la rumeur des flots voisins. C'est Ville-Marie qui naît. Des âmes valeureuses vont établir, défendre, fortifier, et mettre dans leur travail souvent héroïque une générosité que rien ni personne ne pourront affaiblir ni diminuer. C'est ici que Jeanne Mance commence à réaliser sa mission. C'est ici, dans cette île lointaine, qu'elle va dépenser sa vie, accomplir sa mission de salut. C'est la paix dans son âme, la paix du bien possédé, une paix qui s'y est établie à demeure. Dans ce silence pourtant, dans cette lumière et dans cette prière matinale qui

¹ Le texte de cette conférence ayant été détruit au cours du naufrage du bateau qui transportait son auteur et tous les manuscrits de ce dernier, nous avons été contraint de le publier ici d'après les notes prises au moment où le R. P. Damase Laberge (maintenant Préfet de la Préfecture Apostolique de Saint-Joseph de l'Amazone, Pérou) le communiquait à son auditoire, le 26 avril 1942. Il sera nécessairement incomplet, surtout en ce qui concerne les renvois aux sources et aux travaux utilisés. Les sous-titres qui s'y trouvent sont de l'éditeur, C.M.M.

reposent, qui préparent, c'est encore l'effort constant. Au succès de l'entreprise ne sauraient manquer cependant les souvenirs. Des secours et des vœux ont précédé et provoqué l'inspiration créatrice; depuis Langres, à Paris, à Laflèche, et enfin à Québec la procession des âmes a été continue. Jeanne Mance, par la pensée, s'agenouille et s'offre avec elles au pied de l'autel.

On comprend que ce geste initial, trois fois centenaire, soit aujourd'hui répété : avec lui tout s'explique. On comprend la douceur de mettre en lumière les personnages inclinés auprès de l'autel de 1642. Des hommages officiels, religieux surtout, viennent se joindre aux initiatives privées aussi heureuses que celle des Amis de St-François. Enfin un magnifique ouvrage vient de paraître : *l'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal*, oeuvre de justice et d'amour qui donne un relief admirable aux grandes figures des fondateurs et aux continuateurs de leur oeuvre.

Je voudrais tout simplement ce soir rappeler une figure de franciscain qui ne me paraît pas quelconque, même si aujourd'hui je ne puis lui rendre entière justice. Car ce récollet eut la présumptueuse imprudence dès 1641, de s'intéresser activement à l'oeuvre de Montréal, alors qu'on interdisait à ses confrères d'entrer au Canada; ce pauvre religieux, cependant, ce moine, s'est évanoui derrière la grande dame qu'il avait accepté de marquer; à vouloir lui prêter son nom il a bien failli le perdre... jusqu'à 1934. Le Père Charles Rapine était de Nevers, disent nos documents. Il appartenait à une famille ancienne et non sans gloire : son père, le sieur de Foucheraïne, assistait aux états généraux de 1614 et, plus tard, l'on imprimera à Paris le récit général qu'il a laissé.

Les Récollets de France

A Nevers, où grandit le jeune Rapine, on le voit vivre dans l'intimité de Charles de Gonzague, duc de Nevers, Italien par son père, Allemand par sa mère, grand seigneur en France et membre d'une maison souveraine en Italie. L'année même de 1592, qui précéda la conversion du roi à laquelle il avait personnellement contribué, Charles de Gonzague, avec l'ap-

probation du Général de l'Ordre et muni d'un bref de Sixte-Quint (1585-90), avait introduit au couvent des Franciscains, — si voisin du palais ducal que la chapelle semble en dépendre, — un groupe de religieux réformés italiens. Cinq ans plus tard, les religieux italiens retournèrent dans leur pays; mais ils avaient eu le temps de se préparer des successeurs, de former des profès français : le 17 septembre 1597, le P. Marc de Saint-Denis fut élu supérieur du couvent de Nevers. La communauté était composée de sept religieux prêtres, « fondement, dit le Père Lefebvre, des sept provinces des Récollets qui se sont établis dans le Royaume en moins de 60 ans ».¹

L'affluence des vocations, la fécondité du ministère, la faveur des évêques, tout ce que suppose un développement si rapide, disent assez la ferveur de la première communauté de Récollets français. Les impressions qui devaient prendre consistance dans l'esprit du jeune Charles Rapine à la vocation religieuse n'étaient pas chose inconnue dans sa famille. Un Claude Rapine s'était illustré chez les Célestins et l'un des neveux du Père Charles, le Père Pascal Rapine de Sainte-Marie, le suivra bientôt chez les Récollets; il y fera lui aussi sa marque comme orateur, comme écrivain et comme grand théologien de l'école française. *

Scolastique franciscain

Le 13 mai 1613, le frère Charles Rapine faisait profession chez les Récollets de Paris; il était sûrement l'un des premiers à prononcer des vœux depuis l'érection de la province St-Denis. A cette date, ce n'est pas seulement la ferveur de la jeunesse qui l'emporte, ce sont les travaux si divers que suscitent les manifestations de la véritable renaissance religieuse dans la patrie, ce

¹ Cf. son *Histoire chronologique de la Province des Récollets de Paris*, Paris 1672, p. 35.

* Peut-être serait-il intéressant de ressusciter une autre personnalité, le frère aîné du Père Charles, Dom François Rapine de Boisvert, bénédictin, prieur du couvent de son Ordre à Saint-Pierre-le-Moutier, et aumônier de la reine Marie de Médicis. Il fut aussi aumônier général de l'artillerie de France. Plus tard, devint évêque d'Auxerre. Il écrivit quelques ouvrages (Voir le Dictionnaire du Père F.-X. Feller, S.J., (Tournai, Casterman, nouv. éd. par l'abbé Simonin) 1860). — *Note de Marie-Claire Daveluy.*

sont les appels de l'étranger, l'enthousiasme pour les missions nouvelles. Voici que s'amènent de Saintonge au couvent de Paris, de la part du Père Bernard du Verger, deux récollets. Les accompagne leur syndic, le sieur Houel, et avec eux se trouve Samuel de Champlain. Celui-ci recherche des missionnaires pour le Canada. Quelques mois après, il reviendra à Paris, cette fois avec le Père Jacques Garnier, provincial de Saint-Denis. Le supérieur envers qui le Père Rapine témoignera plus tard, dans son Histoire (Paris, 1631), toute son admiration, prit ce dessein missionnaire en telle « affection » qu'il en parle « dès lors à Monseigneur le Prince de Condé et à tous Messieurs les Cardinaux et Evêques » à Paris rassemblés pour la tenue des Etats.² « Les aumônes qu'on amassa, ajoute Champlain, pour fournir aux frais de ce voyage se montèrent à près de quinze cents livres et furent dès lors employées » à l'achat des choses nécessaires pour les Pères qui feraient le voyage en Nouvelle-France.³

Après son ordination sacerdotale, le P. Charles Rapine, esprit supérieur, doué d'une science singulière qu'il enrichira toujours malgré les occupations et les charges diverses qu'il exerça, fut assigné comme lecteur dans l'un des sept ou huit couvents choisis en chapitre pour y enseigner la philosophie et la théologie. Ses premières oeuvres publiées indiqueraient qu'il fut successivement professeur de philosophie et de théologie. D'autre part, un ministère de confession et de direction commencé très tôt élargira son influence. Et pour ces âmes qu'avait mises en goût de piété et de direction l'*Introduction à la vie dévote*, il publiera plusieurs livres de dévotion.

Le Père Hyacinthe Lefebvre nous dit que le P. Rapine était infatigable dans les études et que, nonobstant les occupations de ses charges, il savait trouver le temps de composer et de prêcher avec un succès merveilleux. Nous savons qu'il prêcha à Paris (un Avent et deux Carêmes), à Metz (un Avent et un Carême à la cathédrale), à Verdun (un Avent et un Carême à la cathédrale), à Nevers (un Avent et un Carême à la cathédrale), à Langres (deux Avents et deux Carêmes à la cathédrale).

² Cf. *Voyages de Champlain*, éd. 1619.

³ Cf. *ibid.*

La doctrine du P. Rapine sut réagir admirablement contre les idées de Jansénius. Elle se fonde sur celle des deux saints François, d'Assise et de Sales. Elle est tout imprégnée de santé morale, d'équilibre, de bon sens et s'exprime dans une langue voisine de celle de Balzac, qui annonce Bossuet.

Gardien de Châlons (1625-27)

Malgré les succès du P. Rapine en qualité de prédicateur, les supérieurs décidèrent d'exercer en faveur de sa famille religieuse ses dons de gouvernement. Il n'avait pas encore 30 ans quand, au 4ème chapitre provincial, tenu au Couvent de Montargis (25 sept. 1625) sous la présidence du R. P. Bonaventure Churellier, Custode de la Province de la Madeleine — à laquelle était retourné le P. Jean Dolbeau — notre P. Charles Rapine fut élu gardien du couvent de Châlons-sur-Marne. La sympathie générale à l'égard du couvent franciscain avait dû grandir encore, depuis les obsèques récentes du P. Guillaume Poullin († 12 mars 1623). Comment les fidèles de Châlons, dont la curiosité avait sûrement été éveillée sur les missions de la Nouvelle-France par le P. Denys Jamet, premier supérieur de la première mission établie au Canada et qui fut supérieur à Châlons en 1618, ne se seraient-ils pas intéressés au récit de cet autre missionnaire le Père Poullin, une victime des Iroquois, qui le torturaient déjà sur le bûcher dont il fut tiré de justesse par les Français accourus. Il n'était revenu en France et ne séjournait dans leur ville que dans l'espérance de refaire sa santé, de prendre de nouvelles forces, comme dit le martyrologe, quand il y mourut.

Gardien de Montargis (1627-29), Provincial (1629-32), Assistant-provincial (1632-35).

Le P. Rapine fit tant et si bien qu'avant la fin de son terme, des constructions étaient achevées, avec toutes les proportions nécessaires pour un couvent d'étude, et l'église était si près d'être ouverte au culte que l'évêque la consacrait le 2 juillet 1628. Mais à cette date le P. Rapine était déjà gardien du couvent de Montargis. A la Cōgrégation annuelle de 1627, il y fut envoyé. Là

aussi était commencée, depuis le 19 mars 1626, la construction d'un nouveau couvent. Les supérieurs crurent avantageux de confier au Père Rapine la responsabilité de cette entreprise. La meilleure preuve qu'elle ait été alors menée à bien, c'est que le jour de l'octave de Pâques 1630, à l'entrée des religieux dans les nouveaux locaux, le provincial qui présidait la cérémonie n'était nul autre que le P. Rapine. A ses côtés se tenait le gardien qu'il s'était choisi comme successeur, un compatriote de Nevers, ex-missionnaire chez les Montagnais dans la Nouvelle-France, le P. Irénée Piat.

Le nouveau provincial, élu au Chapitre de Paris, le 12 mai 1629, fut donc le P. Charles Rapine. Mais son élection avait été précédée par celle du P. Alexandre Poquelin qui fit aussitôt accepter sa démission, ne pouvant faire à pied la visite des couvents de sa Province. Le P. Rapine, qui devait s'entendre « à voyager, comme dit Sagard, à pied, sans argent, à l'apostolique, selon la coutume des pauvres frères mineurs », devenait par son élection premier supérieur ou préfet de la mission canadienne.

Hélas, en cette même année, le 20 juillet, Champlain était forcé de se rendre aux exigences des Kirke et, à la fin d'octobre, le Provincial qui était au couvent de Paris, eut la grande tristesse de voir revenir, à la suite du P. Le Caron, tous ses chers missionnaires canadiens. Expulsés du pays, ils emportaient au moins l'espérance d'y rentrer bientôt, aussitôt que le Canada serait rendu à la France. Bien des tâches s'imposent maintenant au Père Rapine. Retenons au moins qu'en vue du prochain chapitre général, auquel le provincial de S. Denys devait assister, il prépare en outre de ses autres travaux, l'*Histoire générale de l'origine et progrès des Frères Mineurs de S. François... en toutes les Provinces et Royaumes catholiques... divisés en douze décades d'années depuis l'an 1486 jusqu'à l'an 1606*, publiée à Paris, en 1631, et *Annales ecclésiastiques du diocèse de Châlons en Champagne*, qui paraîtront en 1636.

Provincial de 1629 à 1632, il devient, de 1632 à 1635, l'Assistant du Père Ignace Legault, son successeur; puis, en 1635, il est nommé gardien du couvent de Paris.

Gardien du couvent de Paris (1635-38)

Cette maison, « le coeur » de la Province S. Denys, avait commencé modestement en 1603. Un bourgeois nommé Jean Collart et sa femme Anne Gosselin, par un amour singulier qu'ils avaient pour Jésus-Christ et pour ses serviteurs franciscains, leur donnèrent une maison et un petit jardin. Cette maison assez incommode fut ensuite, en 1614, magnifiquement agrandie. Une nouvelle église s'éleva de même, sous le titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge, grâce à la libéralité des très nobles monsieur Guichard Faure, sieur de Berlise, et Madeleine Brullart, son épouse, et des aumônes de la sérénissime Marie de Médicis, Reine de France.

En 1637, durant le gardiennat du P. Charles Rapine, le cloître, qui premièrement n'avait été fait que de bois, fut reconstruit en pierres de taille grâce aux libéralités du très illustre seigneur Claude de Bullion, surintendant des finances de France. On y ajouta même un nouveau chapitre et une nouvelle bibliothèque, à quoi ne contribuèrent pas peu les aumônes du très noble seigneur Pierre Séguier, chancelier de France.

On aura reconnu au passage les noms cités par l'historien des Récollets, Guichard Faure et Madeleine Brullart, ce sont les parents de madame de Bullion; et celui qui, sous le Père Rapine, rétablit en pierres de taille le cloître, c'est son mari, Claude de Bullion, ministre du roi Louis XIII.

Madame de Bullion

De 1638 à sa mort en 1648, le Père Charles Rapine sera alternativement custode de sa province et gardien de Paris. En 1640, à la Pentecôte (27 mai), il sera à Nevers, comme secrétaire d'une Congrégation nationale des Récollets de France, présidée par un commissaire apostolique. Cette année 1640 avait été pour la grande dame, Madame de Bullion, une année de tristesse et de deuil.

D'abord le 27 septembre 1640 était décédé l'un de ses oncles le plus cher, le frère de sa mère, Noël Brullart de Sillery. Elle l'avait connu et admiré tour à tour en ses qualités de comman-

deur de Malte, chevalier d'honneur à la Cour, ambassadeur en Espagne, Ministre d'Etat. Mais à ces honneurs maintenant, comment n'aurait-elle pas préféré les ascensions pieuses qui avaient fait de cet oncle, un disciple fervent de saint Vincent de Paul ? Devenu prêtre, M. de Sillery multipliait selon les conseils de « Monsieur Vincent » ses largesses envers les pauvres et les communautés. Ce méditatif s'intéressa de même à la publication des oeuvres de saint François de Sales. Puis, sa vive imagination l'entraîna vers une bourgade de la Nouvelle-France — la mission Saint-Joseph de Sillery pour laquelle il voulut dépenser avec la plus rare discrétion, plus de trente-deux mille livres. Aussi bien comme il l'avait écrit à monsieur de Montmagny, 2^e gouverneur de la Nouvelle-France, il tenait absolument à faire le bien sans bruit, en l'honneur de la Sainte Vierge et de Saint Joseph.

Trois mois plus tard, le 22 décembre, un autre deuil frappait Mme de Bullion⁴. Son époux — celui qui n'avait pas seulement été comme son oncle Sillery un dévoué collaborateur de Richelieu, mais qui, plus heureux que lui, jusqu'à la fin avait gardé la confiance du ministre, partagé ses faveurs et ses conseils — Claude de Bullion, surintendant des finances, président à mortier du parlement de Paris et garde des sceaux, avait été subitement rappelé à Dieu. Ministre considérable dans l'Etat, Claude de Bullion occupait une place beaucoup plus large dans le coeur de sa femme et de ses enfants. Une prière continue, silencieuse, un détachement plus grand des richesses de la terre marquera le passage de la douleur dans le coeur de Madame de Bullion. Le Christ, qui se penche sur les âmes douloureuses, ouvrit à ses yeux des horizons radieux.

Et quand après la visite d'introduction du Père Rapine, ce cousin de son mari, elle fut mise souvent en face de Jeanne Mance, il se trouva que son rêve d'apostolat et ses ambitions charitables, la portèrent elle aussi, à l'instar de son oncle Brullart de Sillery, à favoriser la lointaine Nouvelle-France.

⁴ Cf. H. Gourdon de Genouilles, *Les Françaises à toutes les époques...*, Paris, 1893, p. 168.

Puis, cette condition qu'elle posa au début, sa volonté de demeurer inconnue, Madame de Bullion la renouvela deux ans après la fondation de Montréal. En 1628, elle fournissait tous les fonds nécessaires à l'érection d'un hôpital de convalescents à Paris, situé sur la rue du Bac.

Saint Vincent de Paul

Un troisième collaborateur, le Père Vincent de Paul, aide délicieux et combien attachant, malgré sa figure mal équilibrée, ses manières de paysan, et sa soutane rapiécée, s'employait à rendre au monde un élément qui lui manquait depuis longtemps : la bonté. On était dur : les leçons de douceur et de miséricorde de l'Evangile s'étaient effacées de la mémoire de ceux-là même qui avaient mission de les enseigner. La bonté commença de rentrer dans les relations humaines sous l'influence du « Père Vincent ». Le sentiment de la pitié pénétra, grâce à lui, dans une société qui jusque-là l'ignorait ou le méprisait. Des personnes que leur passé ne semblait pas avoir préparées aux bonnes oeuvres, s'y jetèrent avec passion à la suite de Vincent de Paul et, non contentes de prodiguer leur argent et leurs peines, firent aux malheureux le don beaucoup plus rare de leur coeur.⁵

Rapine, protecteur de Jeanne Mance

Au retour d'une de ses missions, le Père Rapine, ce « provincial des Récollets, homme de grand mérite, dit Dollier de Casson, vint à Paris ». Jeanne Mance s'y trouvait. « Or, comme elle le connaissait, elle le visita et lui dit les choses comme elles étaient; à quoi il répondit qu'approuvant son dessein et son abandon entre les mains de Dieu » il était bon que d'autres en eussent le soin nécessaire : ce qui arriva par le ministère de ce saint homme ». ⁶

On sait le reste : sa visite chez Madame de Bullion, la générosité de la grande dame, les conditions mises à sa générosité, les

⁵ A. Barine, *La jeunesse de la Grande Demoiselle*, vol. I, p. 233.

⁶ Cf. *Histoire du Montréal*, par Dollier de Casson, Montréal 1868 — éd. Soc. Hist. de Montréal — p. 23-24.

services du bon Père Rapine qui accepte de se faire l'intermédiaire entre la bienfaitrice inconnue et la jeune fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

On sait que le P. Rapine a prêché deux Avents et deux Carêmes à Langres. L'un de ces Carêmes est sûrement postérieur à ce départ; mais il en reste assez pour donner à Jeanne Mance une entrée auprès de ce prédicateur, de ce directeur recherché.

A Langres, la Nouvelle-France avait su, dès la première heure, mobiliser des bonnes volontés. Quand, le 25 février 1610, le baron de Poutrincourt appareille à Dieppe, il amène avec lui un prêtre du diocèse de Langres, l'abbé Jessé Fléché; et, le 24 juin de la même année, le missionnaire séculier, qui tenait des pouvoirs du Nonce Robert Ubaldini, procédait solennellement au baptême de 21 convertis auxquels il imposait, pour répondre au désir du gouverneur, les prénoms des personnages de la famille royale et des principaux Seigneurs de la cour. Ainsi le Sagamos Membertou fut nommé Henri; son fils aîné, Louis; et sa femme, Marie, du nom de la Reine. Précipitées ou au contraire plus sérieuses qu'on ne le croit d'ordinaire, ces conversions donnèrent l'occasion au curieux propagateur de l'idée missionnaire que fut Marc Lescarbot de lancer à Paris un cri d'allégresse. L'année précédente, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, n'avait-il pas conjuré les Français de dilater les bornes de leur piété pour évangéliser tant de créatures raisonnables formées à l'image de Dieu. Il s'était assez plaint dans son *Histoire* — qui aura en peu de temps trois éditions — « de la poltronnerie... et du peu de zèle que nous avons à faire que le nom de Dieu soit connu » (livre 4ème, chap. X) pour ne pas exalter en une triomphante brochure la « conversion des sauvages qui ont été baptisés en la Nouvelle-France, cette année 1610, avec un bref récit du voyage du Sieur de Poutrincourt : à Paris, chez Jean Millot ».

Souvenirs d'un grand voyage, geste le plus glorieux de son ministère, il me semblerait étonnant que l'abbé Fléché ait laissé ignorer tout cela lors de son retour à Langres et qu'il ait laissé chez lui, ignoré, l'opuscule où tous ses compatriotes pouvaient le reconnaître comme l'un « des hommes d'Eglise de bon savoir

que leur zèle de la religion y a portés, lesquels ne manqueront pas de faire tout ce que la piété requerra en ce regard ».

En l'année 1649, en la personne du P. Rapine, décédé, qui lui faisait avoir tous les besoins de sa dame; en la personne de M. de La Dauversière, malade à toute extrémité, qui, depuis 1641 qu'elle fut unie à la Compagnie, recevait tous ses effets et gérait toutes les affaires de France; enfin, en la personne de tous les associés dont la désunion faisait l'entière destruction de leur commerce, Jeanne Mance fut bien abattue. Mais enfin, s'étant remise et abandonnée entre les mains de Notre-Seigneur, éclairée de son divin esprit, elle crut qu'elle devait passer en France... M. de Maisonneuve et tous ceux de Montréal l'accompagnèrent de leurs vœux.

Le résultat de ce voyage est connu : Jeanne réorganise et raffermi la Société de Montréal. Elle attache encore plus profondément à sa cause « la bienfaitrice inconnue ». Par ces initiatives opportunes et décisives, par son art tout féminin d'utiliser ou de « créer des ressources » elle sauvera bientôt Montréal et tout le Canada aussi.

Mais où trouver mieux unis cet art, cette diplomatie, cette amitié confiante, cette gratitude émue que dans la démarche calculée de Maisonneuve qui, sous l'inspiration de Jeanne Mance, se présente devant Madame de Bullion, en feignant d'ignorer, à la prière de Jeanne Mance, qu'elle était bel et bien la *bienfaitrice inconnue* du Montréal. La grande dame commence par s'enquérir d'un air détaché si elle parle bien au Gouverneur de Montréal, qu'on dit être dans la Nouvelle-France. Puis, tout à fait rassurée, elle traça à son interlocuteur amusé tout un plan de causeries missionnaires : « Qui est, en ce pays, dites-le nous s'il vous plait, et nous apprenez des nouvelles de ce pays-là, comme on y fait, comme on y vit, quelles sont les personnes qui y sont; car je suis curieuse de savoir tout ce qui se passe dans les pays étrangers ».⁷

Dernières années du Père Charles Rapine

Enfin à Langres, le Père Rapine se trouva mêlé à un malheureux conflit de juridiction entre l'évêque, Mgr Sébastien

⁷ Dollier de Casson, P.S.S. — *Histoire du Montréal, 1640-1672*. Ed. Flenley. Toronto, 1928, p. 182-188.

Zamet, et son chapitre, au sujet du droit de visite à Saint-Pierre, la propre paroisse de Jeanne Mance. Il avait été, en 1647, invité une seconde fois à prêcher le Carême et avait reçu de l'évêque, dès son arrivée, la mission de prêcher alternativement dans toutes les églises de la ville et de donner chaque jour son sermon à 10 heures du matin.

Le 7 mars, fête de saint Thomas d'Aquin, le Père avait prêché aux Jacobins (Dominicains), à 10 heures, et prévenu l'auditoire qu'il parlerait, le lendemain, à Saint-Pierre à la même heure. Le 8 mars (vendredi), les chanoines de la cathédrale firent sonner le sermon à Saint-Pierre, à 7 heures du matin : cette heure matinale était plus commode pour le peuple. Le prédicateur s'abstint de paraître et retourna aux Jacobins, à 10 heures. Le dimanche suivant (10 mars, 1^{er} dim. du Carême), après le sermon fait à la cathédrale, le religieux annonça aux fidèles qu'il prêcherait à Saint-Pierre, le 11 mars, à 10 heures. Le lendemain, les malins chanoines s'avisèrent d'aller chanter, à Saint-Pierre, trois messes solennelles de Requiem, suivies des Petites Heures et des Vêpres : ce qui dura jusqu'à 11 heures et demie. Le sermon ne put avoir lieu.

Cette fois, l'évêque résolut d'agir et d'affirmer publiquement ses droits. Je n'ai pas l'intention de raconter l'entreprise nouvelle du prélat. Ceux qui voudraient se donner un avant-goût du *Lutrin* ou, pour ne pas quitter Montréal, tracer une ébauche de la grande querelle du prie-Dieu, pourront se rapporter à l'avis de Sébastien Zamet!⁸ Voici quelques titres provisoires d'une tragédie :

« Comment, à l'heure dite, Zamet sortit de sa cathédrale avec son official, son prédicateur et quelques prêtres . . . »

« Comment s'étant avancé jusqu'au chœur de la cathédrale, l'évêque en trouva les portes fermées à clef.

« Comment, malgré Monseigneur parlant fort haut, un chanoine commença la messe solennelle, alors qu'au jubé on ne chantait qu'en tremblant . . . »

⁸ Le conférencier fait-il allusion à l'ouvrage sur *Sébastien Zamet*, de Mgr Louis Prunel (Paris, Picard, 1812). Le malheureux incident est relaté tout au long, p 329-335.

« Comment, au milieu d'un grand trouble des bourdonnements de peuple, ledit seigneur [évêque] fit la visite de 10 autels, dressa procès-verbal, s'en alla dire sa messe, vint derechef demander audience avant Vêpres et ne lui fut faite aucune réponse.

« Comment, pour en finir, le P. Rapine tenta fort d'ouvrir la porte de la chaire pour y vouloir prêcher par force, mais il y trouva un petit morceau de fer qui l'en empêcha entièrement et fut contraint de s'en retourner sans rien dire ce jour-là. »

Cette affaire, qui avait eu pour origine l'heure du sermon, passionna Langres. Disons que l'évêque remporta une victoire complète.

Mais je comprends un peu, après cela, ce que rapporte du P. Rapine le *Martyrologe des Récollets* : « Il était venu à la pensée de ce grand homme, à la fin de sa vie, de s'employer à des missions à la campagne ». ⁹ Il instruisait, catéchisait « avec un zèle et une ferveur d'apôtre », quand il fut attaqué d'une pleurésie, à la fin du sermon, le jour de la Conception de la Sainte Vierge. Il montra de grandes preuves de sa patience et de toutes ses vertus durant sa maladie dont il mourut l'an 1648, le 12 décembre ¹⁰ »

Avec les fervents de la première heure, les Amis de St-François et des successeurs des Récollets, admirateurs du Père Charles Rapine, embrassent tous ces ouvriers d'une commune admiration et, comme tous les Canadiens, je me sens fier d'être d'une race qui a produit et nous a donné de tels ouvriers évangéliques.

⁹ Cf. *Martyrologe des Récollets*, copie des archives de la maison provinciale des Franciscains, à Montréal, p. 367.

¹⁰ *Ibid.*



JEANNE MANCE

Gravure extraite de l'*Histoire des grandes familles du Canada* [par M. François Daniel, P.S.S.], 1867, tome I.

Article trois

CANTATE A JEANNE MANCE

A vous, ô Jeanne Mance !

A JEANNE MANCE

1

*Saluons, Jeanne Mance,
Ange de charité
A la Nouvelle-France,
Par le Seigneur prêtre,
Bénédissons sa mémoire
En tout temps, en tout lieu
Redisons à sa gloire :
Vive son Hôtel-Dieu !*

2

*Exaltons Jeanne Mance
Neige de pureté
Fleur de compatissance
Fraîcheur d'un soir d'été.
Parfum de notre histoire
Astre dans son ciel bleu
Incomparable gloire
De son cher Hôtel-Dieu.*

3

*Imitons Jeanne Mance
Son exquise douceur
Sa sublime patience
Son ardente ferveur.
Disons toujours comme elle
Pour activer le feu
D'un inlassable zèle :
C'est pour notre Hôtel-Dieu !*

4

*A Jésus, à Marie,
A Joseph son époux,
Chantons l'âme ravie,
Louange soit à vous.
A notre Jeanne Mance
Offrons cet humble voeu
Soyons fleur d'espérance
Pour son cher Hôtel-Dieu !*

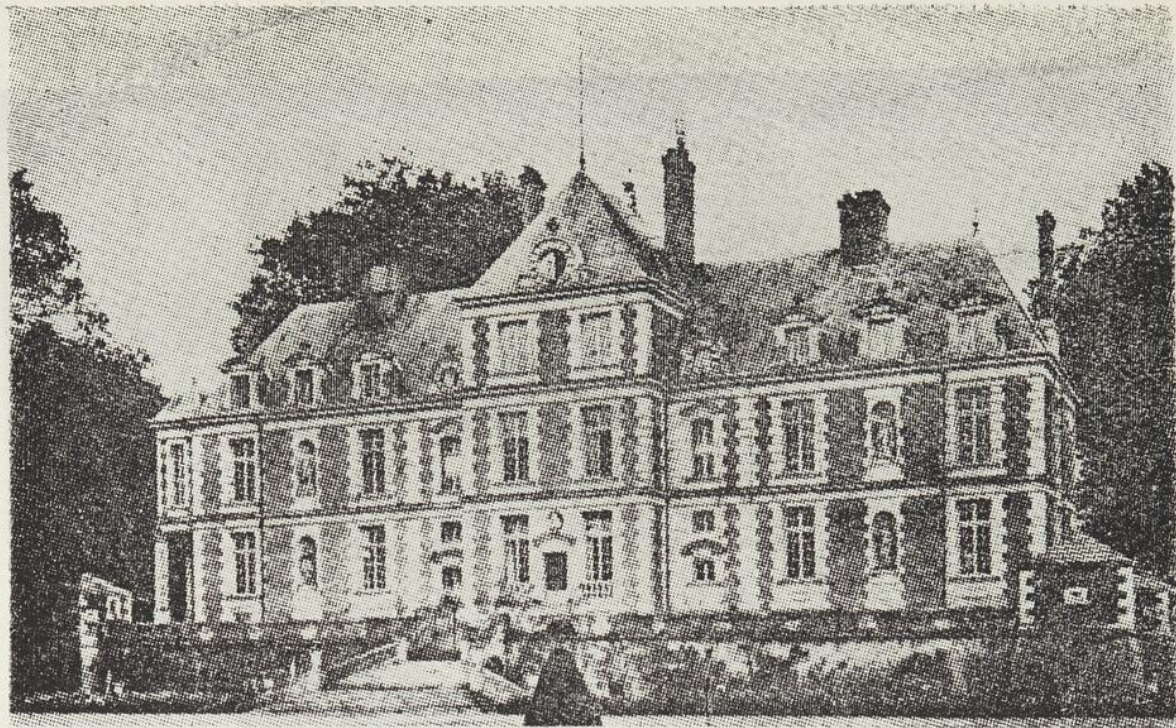
5

*A vous, ô Jeanne Mance
A vous, gloire et honneur !
C'est la reconnaissance
Qui fait vibrer nos coeurs.
Que le TRICENTENAIRE
Entre tous, glorieux,
Soit fête de lumière
Pour le cher Hôtel-Dieu.*



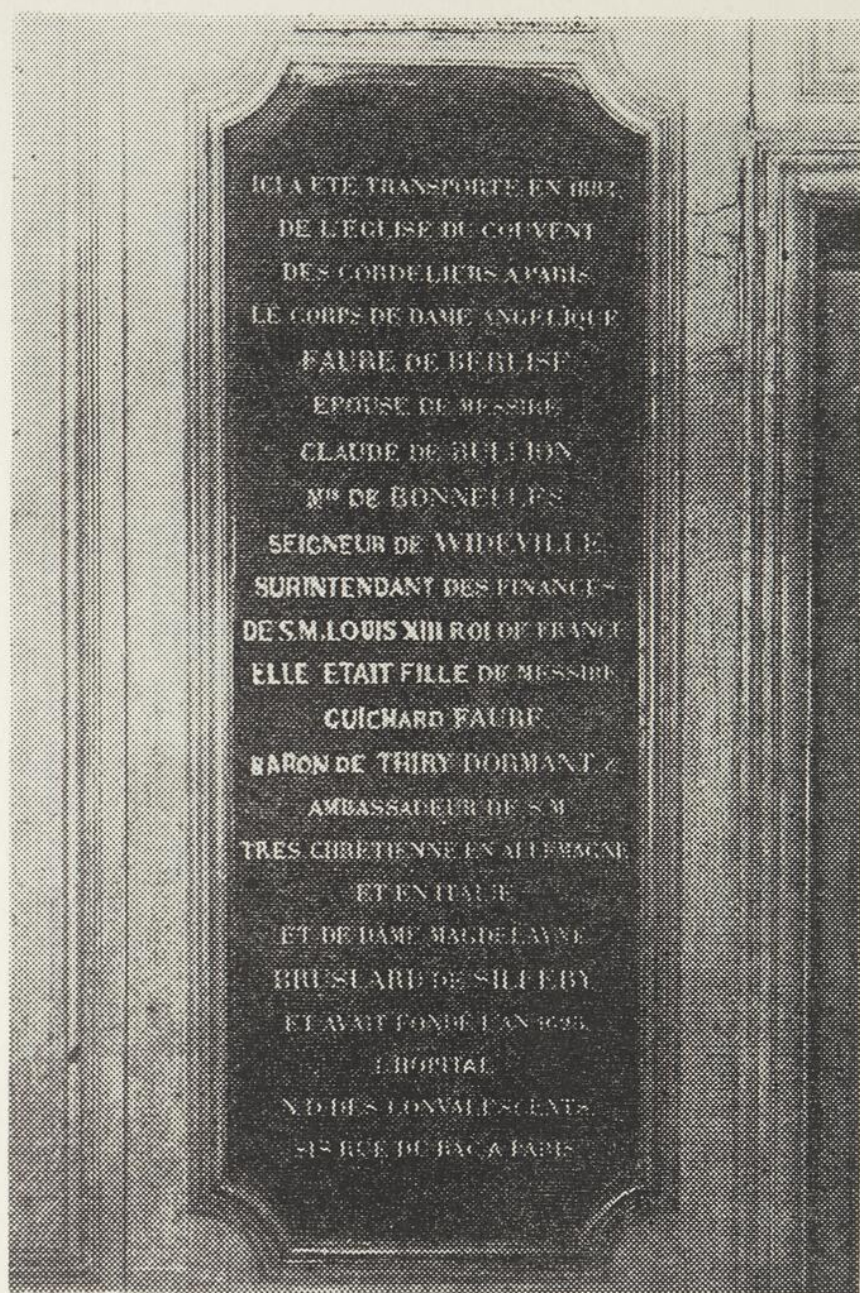
MADAME CLAUDE DE BULLION

désignée sous le titre de *Bienfaitrice inconnue* [d'après un cliché du Musée de l'Assistance publique à Paris].



LE CHATEAU DE WIDEVILLE
Commune de Davron, Seine et Oise, France.

Une des somptueuses demeures des Claude de Bullion
au XVII^e siècle. [Extrait des *Anciens Châteaux de France*, Paris, Contet, 1925]



EPITAPHE DU TOMBEAU DE MADAME DE BULLION
dans la chapelle du château de Wideville.

Article quatre

UN RÉCOLLET, DEUX HÉROÏNES ET DAME PAUVRETÉ

Pièce historique en deux tableaux

par

MARIE-CLAIRE DAVELUY

PERSONNAGES

Le Père Charles Rapine, récollet, historien, ex-provincial de l'Ordre à Paris, religieux éminent et d'une grande vertu. — 43 ans.

Jeanne Mance, la grande héroïne du Montréal. — 34 ans.

Angélique Faure de Bullion, la « bienfaitrice inconnue » du Montréal. Une dévote, riche et charitable grande dame. — 45 ans.

Frère Genièvre, convers à l'âme naïve, que le merveilleux chrétien à la fois étonne et ravit. — 18 ans (Personnage fictif).

Dame Pauvreté, personne invisible, mais que l'on devine partout, stimulant les esprits, libérant les coeurs, conduisant les petits et les grands événements.

Une journée sombre de janvier 1641. Il est quatre heures du soir. La scène représente un petit parloir au couvent des Récollets, à Paris. Une table, trois chaises, un crucifix appendu au mur, forment le mobilier. Sur la table, deux chandeliers dont un seul porte une seule bougie allumée, des livres, un encrier, une plume d'oie, du papier. Au lever du rideau, le Père Rapine entre en compagnie du Frère Genièvre. Celui-ci suit en traînant un peu les pieds. Il a sa mante de sortie, une calotte sur la tête. Il dépose sur la table plusieurs volumes qu'il tenait sous sa mante. Il s'éloigne un peu, soupire et joint les mains, en regardant le Père Rapine qui se prépare à écrire.

¹ Cette pièce a été composée pour une soirée-causerie des Amis de St-François, donnée en la salle de l'Ecole Normale Jacques Cartier, le 8 novembre 1937, sous la présidence de Mgr Philippe Perrier.

PREMIER TABLEAU

SCÈNE I

LE PÈRE RAPINE,
LE FRÈRE GENIÈVRE

LE P. RAPINE, *prenant entre ses mains, l'un des volumes que le Frère vient de déposer sur la table.* — Bien, bien, Frère Genièvre. Vous avez fait mon message exactement. Ce sont ces in-folio que je voulais tenir de la bonté des Jésuites. *(Se retournant pour sourire au Frère et voyant sa mine désolée).* Mais... quel air navré ! Qu'y a-t-il, ma brebis ?

LE FR. GENIÈVRE, *baissant la tête.* — Dame Pauvreté nous a quittés.

LE P. RAPINE, *qui regarde partout dans la pièce.* — Rien ici ne l'indique.

LE FR. GENIÈVRE, *vivement.* — Oh ! Dame Pauvreté s'est fait remplacer.

LE P. RAPINE. — A la bonne heure.

LE FR. GENIÈVRE. — Oui, par Dame Misère. *(Lugubre).* Dame Misère !

LE P. RAPINE, *il s'est retourné pour feuilleter un livre, marquer la page d'un autre, etc.* — Voyez-vous, mon fils, entre hauts personnages...

LE FR. GENIÈVRE, *les bras au ciel.* — Des hauts personnages ! oui-da !

LE P. RAPINE. — Des princesses ! *(Il ouvre l'encrier, prend sa plume).*

LE FR. GENIÈVRE. — Des princesses ! Oui-da !

LE P. RAPINE. — Des souveraines. Elles règnent sur nos coeurs, comme le veut notre Séraphique Père ! *(Il se penche sur la page à écrire).*

LE FR. GENIÈVRE, *larmoyant.* — Ainsi soit-il ! *(Il va pour sortir).*

LE P. RAPINE, *il ferme l'encrier, dépose sa plume et se retourne.* — Frère Genièvre, attendez. Dites-moi ce qui vous tourmente ? Je vous consacre quelques minutes.

LE FR. GENIÈVRE, *soupirant.* — Oh ! Vénéré Père, pourquoi ? Par la faute de Dame Misère, nous ne nous entendons plus. Je vois cela, allez !

LE P. RAPINE. — Vous voyez cela ? *(Il sourit, paternel).* Allons, dites-moi tout de même...

LE FR. GENIÈVRE, *avec volubilité et d'une voix qui s'exaspère.* — Dame Misère règne sur nos coeurs... Oui, elle règne, puisque vous l'avez dit... Mais en retour, faut-il qu'elle ait tous les droits, sur nos armoires, dans nos cheminées... partout, partout !... Faut-il qu'elle commande à notre quête ?... Tenez, ce matin, oui, ce matin, Vénéré Père, ce fut vraiment la quête de la misère...

LE P. RAPINE, *compatissant.* — Ce qui veut dire, petit Frère ?

LE FR. GENIÈVRE, *d'un ton lamentable*. — Hé ! que nous n'avons ici, ni chair, ni poisson. . .

LE PÈRE RAPINE, *satisfait*. — Le pain nous en semblera meilleur.

LE FR. GENIÈVRE, *joignant les mains*. — Le pain ! Il n'y en a pas pour tous.

LE P. RAPINE, *avec crainte*. — Ciel ! C'est que nous allions oublier que l'homme ne se nourrit pas seulement de pain. . .

LE FR. GENIÈVRE. — Et le bois, Vénéré Père ? Le bois ? La dernière bûche flambe là-haut.

LE P. RAPINE, *montrant le crucifix*. — Rallumons le feu de l'amour divin. Il embrasera tout !

LE FR. GENIÈVRE. — Et le vin, vénéré Père ? Le vin ? Qui en mettra dans les burettes ?

LE P. RAPINE, *il réfléchit*. — Plus de vin. . . Le sang de Jésus. . .

LE FR. GENIÈVRE. — Par l'amour de Monseigneur Jésus, je le jure, demain, vous n'aurez pour le Saint Sacrifice que notre Soeur l'Eau !

LE P. RAPINE, *se redressant tout-à-coup, rayonnant*. — O Joie, petit Frère, ô douceur ! Cette fois, nous sommes vraiment aux noces !

LE FR. GENIÈVRE, *reculant, stupéfait*. — Aux noces !

LE P. RAPINE, *jubilant*. — Aux noces de Cana. Plus de vin ? Le miracle va venir.

LE FR. GENIÈVRE. — Serait-il, Jésus, possible ! (*joignant avec ferveur les mains*). Mais qu'on se hâte ! Car votre beau livre. . .

LE PÈRE RAPINE, *surpris*. — Mon livre ?

LE FR. GENIÈVRE. — Celui qui est là, vénéré Père, là sur la table, près de vous, ces feuillets couverts de petits signes. . .

LE P. RAPINE, *comprenant*. — Ah ! bien. Vous parlez de l'histoire des grands évêques de la Champagne. Celle que je voudrais digne de ces serviteurs de Dieu ?

LE FR. GENIÈVRE. — Tout juste. Craignez, oh ! craignez ! Dame Misère fera des siennes. (*Prophétique*) Vous manquerez de lumière.

LE P. RAPINE, *souriant de nouveau avec indulgence*. — Dans l'esprit, mon fils ?

LE FR. GENIÈVRE. — Oh ! s'il plaisait à Madame Marie, qu'il en soit ainsi !

LE P. RAPINE, *souriant toujours*. — Pourquoi ?

LE FR. GENIÈVRE. — Dame, quand c'est savant, moins on comprend et plus c'est beau. (*Il considère avec admiration le Père*).

LE P. RAPINE, *il rit franchement*. — Ah ! ah ! ah ! petit Frère voilà qui me délivre de la superbe. Ah ! ah ! ah ! Je suis un écrivain sans clarté !

LE FR. GENIÈVRE, *tout guilleret lui aussi*. — Sans clarté ! C'est cela,

c'est tout-à-fait cela, sans clarté, (*Il se frotte les mains*) Hé ! . . . Voyez, voyez comme j'ai raison ! La chandelle ! Elle baisse tellement que je n'ose la moucher. (*Changement soudain de ton, avec une tristesse mortelle*) C'est la dernière chandelle, la dernière des dernières. . . (*Il baisse la tête*).

LE PÈRE RAPINE, *pénétrant et redevenant sérieux*. — Petit Frère, mon agneau, ma candeur, non je ne puis le croire, mais on dirait que votre âme n'a plus confiance en Jésus qui a dit : « Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres ». (*On frappe doucement au loin*).

LE FR. GENIÈVRE, *sursautant*. — Vous avez entendu ?

LE PÈRE RAPINE. — Comme vous, mon enfant.

LE FR. GENIÈVRE, *joignant les mains et les levant vers le Père*. — Si c'était lui ? (*On frappe de nouveau avec la même douceur*). C'est lui, dites, c'est lui ?

LE PÈRE RAPINE, *étonné*. — Lui ? Qui donc voulez-vous dire ?

LE FRÈRE GENIÈVRE, *chuchotant, en confidence*. — Le miracle ! . . . Vous avez dit tout à l'heure : « Il va venir le miracle ! Nous sommes à Cana !

(*On frappe doucement une troisième fois*).

LE PÈRE RAPINE. — Le portier s'est par trop éloigné. Frère Genièvre, allez ouvrir, qu'il y ait miracle ou non ! Vite, vite. (*Le Frère sort*)

SCÈNE II

LE PÈRE RAPINE,
LE FRÈRE GENIÈVRE

LE P. RAPINE, *seul*. *Il considère un moment la bougie, puis hoche la tête*. — Dame Misère, vous en décidez. Plus de chandelle, plus de lumière ! . . . Ma plume se reposera, ce soir. Dans une heure, on n'y verra goutte. (*Il va vers la fenêtre*). Hé ! de cette fenêtre, toute proche, quelle ombre vient, s'étend ! Ah ! voici notre soeur la lune ! Elle s'est levée tôt. . . Pourra-t-elle rayonner ? . . . Non ! Elle se retire, humble et douce toujours. . . Que de nuages ! . . . Ils s'empressent, moutonnent, courent. . . Passez, passez, frères nuages, voilez-nous un ciel que nous ne méritons pas encore. . . (*Il revient vers la table*). Et vous, pieux évêques de la Champagne, retournez au Paradis. Vos ombres qui furent doctes et agissantes, je ne puis les évoquer ce soir. (*Il joint les mains, baisse la tête et semble méditer*.) Mais j'entends Frère Genièvre. . . (*On frappe*). Entrez, entrez, petit Frère. . . Qu'y a-t-il ?

FRÈRE GENIÈVRE *paraît*. *Sa figure rayonne. Il dépose une boîte sur la table*. — Vénéré Père, une personne du sexe, jeune, fort modeste, à la voix douce comme une Pauvre Dame de Sainte-Claire, vous offre cette boîte et demande à vous voir.

LE P. RAPINE. — C'est elle qui frappait si discrètement ?

LE FR. GENIÈVRE. — C'est elle.

LE P. RAPINE. — Elle a donné son nom ?

LE FR. GENIÈVRE. — Demoiselle Jehanne Mance, venue de Langres, en la province de Champagne.

LE P. RAPINE. — Une Champenoise !... De par le premier évêque de Champagne, Monseigneur Saint Menje, dont j'écrivais hier le nom, qu'elle entre la bonne enfant, qu'elle entre ! *(Il regarde soudain le Frère Genièvre, demeuré près de la table, à tourner et retourner la boîte mystérieuse)* Frère Genièvre, que faites-vous là ?... Laissez cette boîte... *(Voyant que le frère joint les mains, les yeux suppliants, rayonnants aussi)*. — Mais... petit agneau de Dieu, que se passe-t-il ? Vos yeux brillent comme les diamants pendus au cou de la Madone.

LE FR. GENIÈVRE, *s'approchant et chuchottant de nouveau en confidence*. — Vénéré Père, le miracle...

LE P. RAPINE. — Le miracle ?

LE FR. GENIÈVRE. — Oui, celui de Cana... Eh bien, il s'amène, il s'amène un tout petit peu...

LE P. RAPINE. — Allons, allons, ne rêvez pas éveillé, ma brebis...

LE FR. GENIÈVRE, *toujours en confidence*. — C'est que vous ne savez pas, la dame à la voix douce a dit : « Portez cette boîte au Père

Rapine. C'est le symbole de la lumière que je viens chercher près de lui... Hé ! Vénéré Père, sans doute, je ne comprends pas très bien tout cela... Mais j'ai confiance... J'ai toute confiance... Et cette boîte... *(Il la reprend encore)*

LE PÈRE RAPINE. — Ouvrez-la, petit Frère. Je crois avoir compris, moi. *(Le Frère, fébrilement, s'empresse d'obéir)*.

LE FR. GENIÈVRE. — Oh !... C'est de la lumière ! La lumière nous revient... Monseigneur Jésus ! Merci ! que de chandelles, bon Dieu !

LE PÈRE RAPINE. — Frère Genièvre, croyez-vous que les riches connaîtront jamais cette joie si simple, qui vous bouleverse ? Mais apprenez, n'est-ce pas, à ne plus douter de la bonté de Dieu. Il désire, il veut que le flambeau brille entre les mains du juste. Et maintenant, amenez auprès de moi la visiteuse venue de Langres. *(Le Frère sort, les mains jointes. Sa joie est extrême)*.

SCÈNE III

LE PÈRE RAPINE *puis*
JEANNE MANCE

LE P. RAPINE, *seul, il allume une deuxième bougie*. — Allumons une deuxième chandelle... Il faut vaincre toutes les ombres !... Seigneur, Dieu de clarté, continuez ces prodiges de lumière... Que notre esprit voie au-delà des contingences de

ce monde !... Car on exigera peut-être beaucoup de moi, tout à l'heure, moi qui ne suis que l'indigne fils de François de Bernadone, qui vit un jour l'Ineffable... (*Jeanne Mance entre un peu avant ces derniers mots. Elle considère le Père qui tourne le dos en ce moment. Elle sourit à la vue du soin avec lequel le Récollet range les bougies. Elle hoche la tête et comprend que sa charité est venue à point*).

JEANNE MANCE, d'une voix émue. — Père...

LE P. RAPINE, se retourne, puis, vivement, les yeux rayonnant de bonté. — Oh ! ma bonne Langroise, quelle joie de vous voir !... Quelle surprise aussi !... Vous à Paris !... Mais prenez ce siège... (*Il désigne une chaise à Jeanne Mance, et s'assoit lui-même près de la table*). Que ma reconnaissance s'exprime d'abord... ces chandelles.

JEANNE MANCE. — Oh ! N'en parlez pas, Père, sinon pour m'assurer que je puis vous demander de m'éclairer... Des nuages, beaucoup de nuages demeurent sur la route étrange que je suis...

LE P. RAPINE. — Parlez, ma fille.

JEANNE MANCE. — Vous le savez, Père, je croyais n'avoir jamais à quitter Langres, la cité de ma jeunesse.

LE PÈRE RAPINE. — Oui, la ville où l'on habite sur les cimes, et que garde avec sagesse le saint évê-

que Zamet, le lointain, combien lointain successeur, du Champenois, Saint Menje. Mon enfant, Langres et sa montagne m'apparaissent toujours comme un Thabor, merveilleux de prières et de paix. Pourquoi l'avez-vous quitté ? Et pour la plaine où l'on se bat, où la mêlée est souvent terrible !...

JEANNE MANCE. — Le Thabor ! N'y puise-t-on pas aussi la force, pour les crucifiements !

LE PÈRE RAPINE. — Ma brave Langroise !... Alors, continuez, que sera Paris pour vous ?

JEANNE MANCE. — La première étape d'un mystérieux voyage.

LE PÈRE RAPINE. — Mystérieux ?

JEANNE MANCE. — Oui, car Dieu, avec la force impérieuse dont le coeur reste à la fois brisé et ravi, Dieu m'appelle à le servir, loin d'ici, par delà les mers, en un pays de grâce et de martyre.

LE PÈRE RAPINE, avec sa douceur fine et souriante. — Dans le pays de Canada, peut-être ?

JEANNE MANCE. — Père, quel bienfait ! Avec vous tout est vite deviné.

LE P. RAPINE. — Mon enfant, ne savez-vous pas encore que tout Récollet eût deviné, comme moi. Car le pays de Canada, la Nouvelle-France, qui vit en notre Ordre ses premiers missionnaires, nous atteint à l'âme, dès que s'entrevoit quelque chose de ses horizons... Mais je m'étonne de votre choix... de

votre décision. Qui vous a inspiré cette détermination ? Qui l'a fixée en traits de feu, au coeur de votre volonté ?

JEANNE MANCE. — Mon cousin, Messire Nicolas Dolebeau.

LE P. RAPINE. — Le Chapelain de la Sainte Chapelle de Paris ?

JEANNE MANCE. — Lui-même. « De saintes femmes, m'a-t-il confié, des religieuses et des laïques, vivent maintenant dans le pays de Canada. Elles y besognent pour la gloire de Dieu et de la France. Depuis le jour où j'eus cet entretien, Père, je ne vis plus, « mon pays natal m'est une prison, mon coeur est sur les épines. Et ces épines sont si abondantes, si bien fichées, qu'ayant essayé maintes fois de les arracher, ô mon Père, j'ai maintenant perdu tout espoir d'en venir à bout ». (*Paroles historiques*).

LE P. RAPINE. — Héroïque enfant ! Mais y avez-vous bien songé ? Vous êtes fragile de santé.

JEANNE MANCE. — Dieu se plait à secourir les faibles.

LE P. RAPINE. — Vous avez peu de fortune.

JEANNE MANCE. — Les pauvres, vous le savez, ô Chevalier de Dame Pauvreté, peuvent beaucoup sur le coeur de Jésus, né dans une crèche et qui n'eut pas une pierre où reposer sa tête.

LE P. RAPINE. — Vous n'êtes qu'une faible femme.

JEANNE MANCE. — L'Eglise ne compte-t-elle pas des femmes martyres, des apôtres ? Notre France connut Clotilde, Radegonde ; hier encore, Jeanne de Chantal, aujourd'hui Madeleine de la Peltrie et Marie de l'Incarnation.

LE P. RAPINE. — Vous vivrez au milieu des soldats, des batailles, du carnage et du sang.

JEANNE MANCE. — Comme notre Jeanne d'Arc !

LE P. RAPINE. — Elle fut brûlée à Rouen.

JEANNE MANCE. — Dieu aidant, comme Jeanne mon homonyme, je crierai : « Vive labeur ! Vive le Martyr ! »

LE P. RAPINE. — Vous vous exaltez.

JEANNE MANCE. — Non, ne me dites-vous pas un jour : « Celui qui aime sa vie, la perdra ». Je veux la perdre, mais en Dieu, mais pour les âmes qui ne le connaissent pas encore.

LE P. RAPINE. — *Il se lève, exultant à son tour.* — Eh bien, Langroise au grand coeur, Partez ! Partez ! Dieu le veut !

JEANNE MANCE, *s'agenouillant et parlant la voix brisée par l'émotion.* — Père, c'est à genoux que je vous demande de bénir mon coup de rage. Il s'appuie, vous l'avez dit, sur toutes les faiblesses.

LE P. RAPINE, *levant la main.* — Oui, je vous bénis... Relevez-vous ma fille... Sans doute, il est bon

que vous vous oubliiez ainsi vous-même. Mais, il faut que d'autres prennent soin de vous.»

JEANNE MANCE. — D'autres ?

LE P. RAPINE. — Mademoiselle, consacrez-moi, demain, votre après-midi. Vous vous rendrez dans une maison, dont un billet de ma main vous indiquera l'adresse. Et là, sous ma conduite, vous verrez tout ce que l'or de la charité opère de merveilles. Vous verrez aussi... *(A ce moment on frappe à grands coups à la porte du couvent; puis, aussitôt, éclatent des cris d'allégresse : « Justes Cieux ! Bon saint François ! Hé ! Dame Pauvreté, voici de vos coups !... Ah ! Monseigneur Jésus ! »... Jeanne Mance et le P. Rapine, d'abord stupéfaits, veulent sortir, mais Frère Genièvre entre précipitamment, les bras au ciel, presque délirant.)*

SCÈNE IV

LES MÊMES — LE FRÈRE GENIÈVRE

LE FR. GENIÈVRE. — Vénéré Père !... Le miracle ! Le miracle !... Il est venu, là, pour tout de bon. Tout Cana passe par notre porte... *(Il s'interrompt pour souffler.)*

LE P. RAPINE. — Tout doux, mon agneau, tout doux !

LE FR. GENIÈVRE. — Holà ! c'est le pain... Holà ! c'est le vin, et le bois, et de belles arêtes...

LE PÈRE RAPINE. — Bien, bien, assez, mon fils.

LE FR. GENIÈVRE. — Oh ! vénéré Père *(suppliant)* écoutez encore... Dame Pauvreté est revenue, Dame Misère est en fuite... Deux jours, deux jours durant, il y aura, ici, moins de jeûnes et plus de voix à Matines... *(Le P. Rapine rit.)*

JEANNE MANCE. — Tendre petit Frère, votre joie dilate mon cœur. Comme vous je crois au miracle, aux miracles de Dame Pauvreté. Elle est, à la fois, invisible et présente, en ces murs d'innocence et de prières. Ici, je vois donner ceux qui n'ont ni or, ni argent... Demain, je verrai, on me le promet, des riches qui ne possèdent que pour mieux se dépouiller...

LE P. RAPINE. — Bienheureux les pauvres d'esprit !... Frère Genièvre, aujourd'hui, vous avez vu Dame Pauvreté besogner ici comme chez elle; demain, nous irons à sa recherche, dans un palais...

LE FR. GENIÈVRE, *un pas en arrière*. — Dans un palais ! Justes Cieux !

LE PÈRE RAPINE. — Où l'or ruisselle !

LE FR. GENIÈVRE, *même jeu*. — L'or, dites-vous ! L'or !

LE PÈRE RAPINE. — Où tous les biens de ce monde s'entassent, croulent sur des pavés de marbre et de porphyre.

LE FR. GENIÈVRE, *joignant les mains*. — Sancta Maria ! Nous allons au Paradis.

LE P. RAPINE. — Oui, au paradis de la Charité. (*Se tournant vers Jeanne Mance, qui écoute, ravie, ce dialogue*). — Venez, Mademoiselle. Je vous reconduis. A demain, n'est-ce pas ? (*Avant de sortir il voit le Fr. Genièvre près de la table. Le jeune moine serre fortement sur*

son cœur le paquet de bougies, tandis que sa main droite et sa bouche s'arrondissent autour des bougies. Il va les souffler). Bien, petit Frère, c'est bien, soufflez les chandelles, Dame Pauvreté, certes, doit sourire à son page.

DEUXIÈME TABLEAU

Au lever du rideau, les deux religieux pénètrent dans un discret petit coin, situé au dernier étage de l'Hôtel de Bullion. Tout y est silencieux, même les bruits de la rue n'y parviennent qu'à peine. Une chaise à haut dossier et richement sculptée est à droite. À gauche, on voit une table en ébène d'un beau travail d'ébénisterie. Sur cette table, un lourd candélabre en argent à sept branches. Des rideaux gris couvrent tout le fond. À gauche encore, un enfoncement cache une petite fenêtre aux vitres plombées, d'où l'on voit dans la cour, car elle est ouverte.

SCÈNE I

LE PÈRE RAPINE, LE FRÈRE
GENIÈVRE

LE P. RAPINE. — Eh bien, mon fils, nous sommes dans un palais: Attendons dans cette pièce discrète la dame de céans. Asseyons-nous,

LE FR. GENIÈVRE. — Oui, vénéré Père. Mais... Dame Pauvreté, je ne la vois nulle part. (*Tous deux s'assoient. Le Frère sur le bord de sa chaise. Il paraît intimidé*).

LE P. RAPINE. — Comme les invités d'honneur, elle se fait attendre.

LE FR. GENIÈVRE. — Je ne le pense pas.

LE P. RAPINE. — Tiens ! tiens !

LE FR. GENIÈVRE. — Vous n'avez pas vu ce que j'ai vu. Tandis que vous parliez à Monseigneur l'Intendant, mes yeux ont aperçu dans une salle, par la porte entr'ouverte, d'innombrables sacs d'or, des vêtements de velours et de soie, des provisions à nourrir tout un régiment de sa Majesté de Versailles.

LE PÈRE RAPINE. — Je vous avais prévenu de ces richesses, mon fils.

LE FR. GENIÈVRE. — Oui, vénéré Père.

LE PÈRE RAPINE. — Alors ?

LE FR. GENIÈVRE. — C'est que, autour de ces trésors, deux gardes sévères se promenaient sans relâche... Dites ! qui oserait s'en approcher ? (*Tout triste*). Non, non, vénéré Père, on amasse ici des biens que seuls les vers et la rouille mangeront. Pourquoi demeurer ici ? Nous nous sommes trompés d'adresse... (*Durant ce temps le P. Rapine a sorti un carnet de sa poche. Il le consulte.*)

LE P. RAPINE, *avec douceur*. — Frère Genièvre, voyez, à la fenêtre, où en est le soleil ? Quelle heure de relevée peut-il être ? Nous sommes en avance, je crois, à notre rendez-vous.

LE FR. GENIÈVRE, *regardant*. — Il est plus de trois heures de relevée, sûrement. (*Puis comme il se penche de nouveau à la fenêtre*). Mais... Oh ! Ciel ! Jésus de Jésus ! Miséricorde ! Oh ! là là !

LE P. RAPINE *pousse un soupir de soulagement, puis sourit d'un air entendu, car il connaît les habitudes de ce palais*. — Qu'y a-t-il, petit Frère ? Que voyez-vous à cette fenêtre ? Allons, dites, dites, je vous permets d'avoir toutes les curiosités.

LE FR. GENIÈVRE, *qui regarde toujours, lève les bras au ciel, joint les mains, en proie à la surprise la plus extrême*. — Ce qu'il y a, vénéré Père ? Ce que je vois... Ah ! (*il laisse retomber ses bras pris de*

découragement). Je ne comprends plus rien (*il se frotte les yeux*) ou bien, je rêve... (*Il se penche encore*) Hé ! hé ! ça continue, par tous les saints du paradis !

LE P. RAPINE, *il ferme le livre qu'il venait d'ouvrir, penche la tête et plonge les mains dans ses poches*. — Racontez, mon fils, je vous le répète, racontez ce que vous voyez, je suis tout oreilles.

LE FR. GENIÈVRE, *avec volubilité, l'âme assaillie d'émotions diverses. Il est à gauche toujours, à moitié tourné vers la fenêtre et à moitié vers la scène*. — Je vois des mendiants, des boiteux, des borgnes, des contrefaits, des jeunes, des vieux, je vois...

LE P. RAPINE. — Une cour des miracles, ma brebis.

LE FR. GENIÈVRE. — Oui, vénéré Père. Mais on ne s'y querelle pas. On va lentement, les uns suivent en ordre les autres, comme en la belle procession de la Fête-Dieu.

LE P. RAPINE. — Les pauvres et les souffrants, composent une cour que Jésus désire d'un grand désir, mon fils. Que voyez-vous encore, petit frère ?

LE FR. GENIÈVRE. — Je vois... Ah ! Père... le coeur m'étouffe... Je vois Dame Pauvreté ! Pour sûr, c'est elle... De la haute fenêtre où je suis, elle éblouit ! Ses haillons sont remplis de soleil...

LE P. RAPINE. — Décrivez-la avec soin, mon fils.

LE FR. GENIÈVRE, *il joint les mains, extasié*. — Elle est vêtue comme au temps où saint François la choisît comme fiancée... telle que vous l'avez dépeinte souvent, vénéré Père... Oh ! qu'elle est belle, en ses loques, tantôt grises, tantôt blanches. La lumière du couchant les teint de rouge et d'or. Et sur ses cheveux, dans son voile d'argent usé, jouent les lueurs de l'arc-en-ciel... Ses mains, ses pieds nus ont la blancheur du marbre... On rit sur son passage, mais d'une fenêtre, tout près, on effeuille des roses qui tombent autour d'elle... (*Assez vivement et précipitant peu à peu le débit*). Père, ah ! Père, voici qu'elle lève la tête... elle me voit... Jésus ! doux Jésus ! (*il se signe*) dans ses yeux ternes c'est tout le ciel qui se mire... Dame Pauvreté... Dame Pauvreté, je vous aime... je vous... (*Le Fr. Genièvre étouffe d'émotion*).

LE PÈRE RAPINE. — Je ne vous avais pas trompé, mon fils, Dame Pauvreté est ici... Et tous les grands coeurs, allez, tressaillent comme vous, d'amour et de pitié... Mais, petit Frère, je vous en prie, regardez encore ? Que voyez-vous ?

LE FR. GENIÈVRE *d'un ton lent et bas*. — Je vois un prêtre... Ah ! ainsi qu'il le ferait auprès de la Madone, il s'agenouille. Il baise la robe de Dame Pauvreté ! La bonté de cet homme de Dieu comment la dépeindre... Monseigneur Jésus

devait se pencher ainsi sur ceux qui pleuraient... Quel est ce prêtre, révérend Père ? Tous les miséreux le connaissent. Ils tendent vers lui leurs bras de maigreux.

LE P. RAPINE. — C'est le bon M. Vincent, pour sûr, le bon M. Vincent de Paul, petit Frère, un habitué de ce palais de grâce... Mais... vous voyez autre chose ? Vous riez ?...

LE FR. GENIÈVRE, *il rit franchement*. — Ah ! ah ! ah ! La dame tourbillon ! Elle va, elle vient, elle s'empresse, elle court, elle bourdonne. Pas une abeille ne le ferait comme elle ! Ah ! ah ! ah ! deux laquais la suivent. Ils trébuchent sous leur charge de velours et de soie...

LE P. RAPINE. — Sont-ce des vêtements semblables à ceux que vous avez vus tout à l'heure, et que des gardes sévères retenaient ?

LE FR. GENIÈVRE, *confus*. — Ceux-là même, vénéré Père.

LE P. RAPINE. — Saluez alors, la grande fripière de la Providence, en ce royaume de France, Mademoiselle Madeleine de Lamoignon, cousine de la maîtresse de céans... (*Plus bas*) Et la mienne aussi.

LE FR. GENIÈVRE, *surpris et d'une voix rapide*. — Père ! La dame à la voix douce, celle que vous reçûtes hier, la voici, elle entre... Comme elle se hâte !... (*De plus en plus vite*). Oh ! le beau carosse !

Une large dame, cachée sous des voiles noirs en descend. . . Six laquais se précipitent. . .

LE P. RAPINE, *se levant*. — Bien, Frère Genièvre. Quittez cette fenêtre. Vous venez de voir entrer la maîtresse de ce palais de miséricorde, haute et puissante dame Claude de Bullion. Descendez dans le grand vestibule. Abordez-y de ma part la dame que je reçus hier. Dans un quart d'heure, dites-lui qu'elle me rejoigne dans cette pièce. . . Restez en bas, vous, mon fils, à prier et à vous édifier.

LE FR. GENIÈVRE. — Bien, vénéré Père. (*Il sort*).

SCÈNE II

LE PÈRE RAPINE, *puis*
MADAME DE BULLION

LE P. RAPINE, *seul*. — Que saint François me vienne en aide ! Par mon entremise, deux belles âmes se rapprocheront : Jeanne, la mystique Langroise, celle qui a donné son cœur à la France nouvelle ; Madame Angélique de Bullion, chrétienne munificente, qui verse l'or, à l'égal du roi mage, que chante, en ces temps, la liturgie. Et ces deux âmes mesureront leurs forces, tendront leurs efforts vers quelque oeuvre de Dieu. . . Comme je voudrais, Seigneur, votre appui, votre bénédiction ! Ah ! voici Madame de Bullion. . . (*Madame de Bullion entre, majestueuse. Elle*

tient à la main une lettre à moitié dépliée. Elle salue, puis invite le Récollet à s'asseoir. A pas lents, elle va vers son fauteuil. Elle essuie ses yeux à maintes reprises, avec le mouchoir de dentelle qu'elle tient à la main.)

LE P. RAPINE. — Madame, vos pleurs ne se peuvent donc tarir ? Vous qui soulagez tant de peine, la vôtre ne s'allège point ?

MADAME DE BULLION. — Et cependant, révérend Père, j'apprends en ce moment, une nouvelle qui me console.

LE P. RAPINE. — Jésus est bon, Madame.

MADAME DE BULLION. — Cette lettre que je tiens à la main, me vient de la Flèche, d'une sainte hospitalière, collaboratrice des Messieurs de la Dauversière, dans le relèvement d'un vieil hôtel-Dieu. Cette fondatrice d'un nouvel ordre, dont je connais bien la noble famille. . . Mais vous savez cela, n'est-ce pas ?

LE P. RAPINE. — Oui, Madame, vous avez des biens dans cette partie de l'Anjou, m'avez-vous déjà dit.

MADAME DE BULLION. — Eh bien, Mère Marie de la Ferre, c'est son nom, me mande que je ne dois plus désespérer du salut de mon mari. . . mort si soudainement, il y a un mois. . .

LE P. RAPINE. — La miséricorde de Dieu, Madame, vous le savez

bien, quel abîme ! (*Il joint les mains*).

MADAME DE BULLION. — Depuis que j'ai lu ces lignes rassurantes, un poids très lourd n'étouffe plus mon cœur. Ah ! je veux faire prier davantage, je veux donner, plus libéralement encore, à ceux qui, chaque jour, franchissent le seuil de ma maison. . . Je veux, ah ! révérend Père. . . inspirez-moi ? Que faire pour apaiser la justice de Dieu ? . . . Si vous saviez comme j'ai soif de répandre le bienfait et aussi l'or, tout l'or dont je n'ai que faire, s'il n'accomplit les œuvres de Dieu. . .

LE P. RAPINE, *souriant, heureux de telles dispositions*. — Les œuvres de Dieu ! Madame, si j'osais ! Je connais. . .

MADAME DE BULLION. — Révérend Père, ne comprenez-vous donc pas ? Mon âme brûle, se meurt du désir d'être secourable. Parlez ! parlez !

LE P. RAPINE. — Eh bien, Madame, par une coïncidence de l'adorable Providence, cet après-midi même, je viens vous demander pour. . .

MADAME DE BULLION. — Pour vous ?

LE P. RAPINE, *souriant*. — Non, pas cette fois. . . Pour une âme de grâce et de bénédiction, une héroïque jeune femme, dont la mission périlleuse a besoin du secours de votre sagesse, et aussi de votre or !

MADAME DE BULLION. — Pourquoi n'avez-vous pas amené, aujourd'hui même, votre protégée ? . . . (*On frappe doucement à la porte*).

LE P. RAPINE, *se levant vivement*. — La voici, Madame. Permettez-moi de l'accueillir et de vous la présenter ! (*Madame de Bullion porte la main à son cœur en soupirant, puis, se penche, anxieusement vers la porte*).

SCÈNE III

LES MÊMES, JEANNE MANCE
puis LE FRÈRE GENIÈVRE

LE P. RAPINE, *présentant Jeanne Mance*. — Madame, voici Mademoiselle Jehanne Mance, accourue du fond de la Champagne, à Paris, pour y apprendre la route du pays de Canada. Mademoiselle, vous saluez ici haute et puissante dame Angélique Faure, veuve du puissant seigneur Claude de Bullion, en son vivant surintendant général des Finances de France.

MADAME DE BULLION. — Vous êtes la bienvenue, Mademoiselle. . . Mais on a parlé du Canada, à votre sujet. . . Cela m'intéresse ! . . . Le Canada ! . . . Si vous saviez ! . . . Vous partez bientôt ?

JEANNE MANCE. — Dès le printemps.

MADAME DE BULLION. — Vous partez seule, sans protection, et peut-être sans. . . sans. . .

LE P. RAPINE, *souriant*. — Sans beaucoup d'or, vous le devinez, Madame. Et c'est moi, serviteur de Dame Pauvreté, qui ai rappelé, mais sans troubler le courage de Mademoiselle Mance, qu'il y a tout de même des contingences, dont il ne faut pas faire fi en ce monde. C'est bon de les rencontrer chez un moine mendiant, et qui ferait naître les embarras plutôt que d'en manquer.

MADAME DE BULLION, *elle sourit un peu*. — Hé ! Dame Pauvreté a toujours l'esprit clair, l'esprit de ceux qui jeûnent volontiers, qui ignorent les fièvres de la vanité. Avec elle, on plonge au cœur même des choses.

JEANNE MANCE. — Vous connaissez bien, Dame Pauvreté ! Madame. Je m'en édifie.

LE PÈRE RAPINE. — Oui et au point qu'ici, Mademoiselle, on se demande qui est chez elle, de la dame de céans, ou de Dame Pauvreté ?

MADAME DE BULLION. — Cette confusion m'est une douceur... J'assiste chaque jour à quel spectacle émouvant, je vois les innombrables visages que revêtent la gêne, le malheur, les larmes humaines... Mais autour des fronts pâlis, au fond des prunelles qui implorent, je vois s'exprimer je ne sais quelle noblesse !...

JEANNE MANCE. — Votre générosité, Madame, appelle la patience,

l'humble contentement, et, je ne sais quel espoir ailé.

LE P. RAPINE. — Mademoiselle Mance, on le dirait, Madame, augurer déjà de votre bonté. Le mot espoir court sur ses lèvres.

MADAME DE BULLION. — Je vous reverrai certes, Mademoiselle. Bientôt. Car votre regard me convainc, et votre énergie me ranime. JEANNE MANCE. — Je reviendrai avec bonheur, Madame.

MADAME DE BULLION, *soudain animée*. — Nous formerons des projets... Je rêve de grandes choses... Presque seule, jusqu'ici, la duchesse d'Aiguillon a réalisé des gestes admirables en faveur des terres du Canada. Vous complèterez les vœux de mon cœur, n'est-ce pas, Mademoiselle ?

JEANNE MANCE. — Peut-être, Madame, mais sais-je encore ce que Dieu attend de moi ?

MADAME DE BULLION, *elle se lève, va vers la table, et prend une bourse dans une cassette*. — Prenez cette cassette : « Ce sont les premières arrhes de notre bonne volonté... Et sachez que j'aurai toujours plus d'envie de vous donner les choses nécessaires que vous n'en aurez de les demander »...

JEANNE MANCE, *confuse*. — Je ne sais si je dois accepter !

LE PÈRE RAPINE. — Prenez, ma bonne Langroise. Dieu, Dame Pauvreté et leur indigne serviteur, Frère Rapine, bénissent l'amitié qui va

naître entre vos deux âmes. Elles besogneront si bien pour la gloire du Christ et de la France. (*On entend en ce moment la voix de Fr. Genièvre : Il psalmodie : « Magnificat anima mea, Domine » . . . Puis, tout de suite, à deux reprises : « Et exaltavit humiles . . . Et exaltavit humiles. »*)

MADAME DE BULLION. — Qui psalmodie ainsi ?

LE P. RAPINE. — Frère Genièvre, Madame, mon compagnon de courses, en cet après-midi de grâces.

JEANNE MANCE. — On dirait qu'une détresse passe dans sa voix.

MADAME DE BULLION. — En effet. (*Compatissante*). Faites-le entrer, Père. Interrogez-le !

LE P. RAPINE, *allant ouvrir la porte*. — Venez, mon fils, la dame de céans désire connaître la cause de votre trouble. Oui, prenez avec vous ce sac. Vous y tenez . . . allons, allons, entrez, saluez, puis, parlez.

LE FR. GENIÈVRE, *il entre, dans ses yeux on devine un certain effroi. Et cet effroi fait disparaître la gêne que le pauvre petit moine allait certes éprouver. Il s'incline. Au bout de ses bras pend un sac rempli*. — Père, vous avez dit tout à l'heure : Restez en bas, édifiez-vous . . . Mais ça n'allait pas, ça n'allait pas, pour sûr . . . (*Il baisse la tête*).

MADAME DE BULLION. — Ciel ! Qu'y avait-il donc ?

JEANNE MANCE. — Que dites-vous, petit frère ?

LE P. RAPINE. — Frère Genièvre, ne vous troublez pas . . . Dites avec simplicité ce que vous avez à dire . . .

FR. GENIÈVRE, *prenant courage, après avoir soupiré bien fort, et s'exprimant avec beaucoup de rapidité*. — Père, j'ai cherché longtemps, longtemps. Dame Pauvreté . . . (*Triste*). Je ne l'ai pas trouvée . . . Et alors un beau laquais s'est approché et m'a demandé : « Petit Frère, qui donc voulez-vous voir ? J'ai dit, comme vous dites, vénéré Père : « Je cherche la souveraine de mon coeur, Dame Pauvreté ». Il a ri. Il s'est mis à répéter à plusieurs ma réponse. Tous s'amusaient. On m'a entraîné dans une salie; on me chantait sur tous les tons : « Bon moinillon, c'est Dame Abondance qu'il vous faut. C'est Dame Abondance ! Venez ! » Et me voilà dans une salle de festin. Et on me donnait ceci, et on me donnait cela . . . (*Il s'essuie les yeux*). Ah ! pour sûr qu'on a été bon. Mais Dame Abondance me fait peur . . . j'avais le vertige au milieu de ces plats d'or et d'argent. Et durant ce temps, on remplissait des sacs et des sacs, pour m'en charger . . . Ah ! Je n'en pouvais plus ! Je me suis enfui . . . Père, Dame Abondance et Dame Misère, je crois que ça fait la paire, voyez-vous, pour troubler un pauvre frère . . .

MADAME DE BULLION, *elle se dirige vers la sortie.* — Allons, allons, nous redescendrons tous ensemble. Bon petit frère, personne ne vous troublera plus. (*Elle se retourne tout à coup*). Au moins, en ce sac que vous tenez si bien, vous apportez quelques douceurs, mon enfant, dites-moi ?

FRÈRE GENIÈVRE, *joignant les mains et parlant vite.* — Si l'on peut dire !... Une poularde perdue de graisse, puissante Dame. Ce sera pour Frère Juniper qui est bien malade. Un collet doux comme celui d'un chanoine. On le mettra à notre Père Célestin. Il a la chair de poule en sortant de Matines. Et du sel ! Hé ! hé ! Frère

cuisinier ne se lamentera plus en tirant la soupe... et du...

LE P. RAPINE. — Frère Genièvre, assez ! (*Il sourit*). Le silence est d'or, comme tant de choses dans cette maison...

JEANNE MANCE. — Moins que les coeurs !

MADAME DE BULLION. — Ou que les courages ! Descendons, révérend Père, Mademoiselle.

LE FR. GENIÈVRE, *à part en soulevant son sac assez lourd.* — Doux Jésus ! Et l'on n'a pas parlé de Messire le Soleil, qui devrait, tout à l'heure, la robe de Dame Pauvreté ! Tout le paradis entrerait dans ce palais !

SEPTIÈME MANIFESTATION

16 mai 1942

CARTE D'INVITATION

Sous le Haut Patronage de
l'HOTEL-DIEU DE MONTREAL

et

sous la Présidence d'Honneur de
S. H. Adhémar RAYNAULT, maire de Montréal

Les Amis de Saint-François et de l'Hôtel-Dieu

A L'OCCASION DU 3^e CENTENAIRE DE L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL
uniront leur voix pour exalter

Le Fondateur de l'Hôtel-Dieu, M. de la Dauversière, avec le P. Etienne, Récollet,
et

L'étonnante vitalité de cette oeuvre trois fois séculaire.

A l'Auditorium des Gardes-Malades de l'Hôtel-Dieu,

Entrée principale : Avenue des Pins,

Samedi, 16 mai 1942, à 3 heures précises.

Entrée libre

Invitation cordiale

PROGRAMME¹

- 1 — *Cantate à la gloire de Jeanne Mance*, composée pour le 3e Centenaire de l'H.-D. Musique : M. Gabriel Cusson, qui accompagnera lui-même au piano. Exécutée par le chœur des Religieuses et des G.-M. de l'Hôtel-Dieu.
- 2 — *Présentation* : R. P. Ferdinand, O.F.M., aumônier des Amis de Saint-François.
- 3 — *Causerie* : M. Jérôme le Royer de la Dauversière et le P. Etienne, Récollet, par Mgr Ph. Perrier, P.A., V.G.
- 4 — *Chant* : *Prière des oiseaux à saint François*. (Extrait de *Chantecler*, d'Ed. Rostand, harmonisé par Omer Letourneau, de Québec). Exécuté par Mlles Marthe et Marie Letourneau, professeurs de chant et de diction; au piano, Mlle Madeleine Letourneau, professeur de piano.
- 5 — *Pièce* : *Le Saint de La Flèche*, par Mlle Marie-Claire Daveluy.
P. Etienne, Récollet : Lucien Hébert. Le Fondateur de Montréal : Hervé Sauvé. Jeanne de Baugé, sa femme : Madeleine Melançon, prof. de diction. Jean, vieux serviteur de M. de la Dauversière : Fernand Piché. Marthe, sa femme : Evangéline Melançon, G.-M. é.
- 6 — *Hommages à l'Hôtel-Dieu à l'occasion de son 3e Centenaire* :
Dr D. A. Hingston, F.R.C.S., prof. à l'Université. Dr Oscar Mercier, prés. du Comité exéc. de l'H.-D. Hon. Henri Groulx, ministre de la santé.
- 7 — *Allocution du président de la réunion* : S. H. Adhémar Raynault, maire de Montréal.
- 8 — *Finale* : *Le Magnificat de l'Hôtel-Dieu* : par M. l'aumônier, Emile Lépine, p.s.s.

¹ Au moment de l'exécution, le programme a été modifié. La présentation et le chant ont été rayés pour donner plus de temps aux discours des invités d'honneur.

Article premier

PRÉSENTATION DE LA 7^e MATINÉE-CAUSERIE ¹

par le

R. P. FERDINAND COITEUX, O.F.M.

Son Honneur Monsieur le Maire,
Mgr le Grand Vicaire,
Révérendes Mères Supérieures et Révérendes Soeurs,
Mesdames, Messieurs.

La 7^e matinée-causerie des Amis de Saint-François à l'occasion du 3^e centenaire de Montréal et de l'Hôtel-Dieu, devra se dérouler à l'Auditorium de l'Hôtel-Dieu. Voici pourquoi.

Mlle Marie-Claire Daveluy, le chantre inspiré de Jeanne Mance et amie de l'Hôtel-Dieu depuis toujours, faisait part à Mère Supérieure de l'organisation de huit matinées-causeries dont elle était l'inspiratrice et lui communiquait avec une légitime satisfaction que Jeanne Mance et M. Jérôme de la Dauversière étaient au programme. Aussitôt vint l'invitation de donner à l'Hôtel-Dieu les deux séances à la gloire de leurs Fondateurs bien-aimés et cette invitation fut agréée du Comité Organisateur. C'est ce qui vaut aux Amis de Saint-François l'honneur d'une participation aux fêtes officielles du 3^e centenaire de l'Hôtel-Dieu.

* * *

Merci aux figurants du programme de l'aide substantielle qu'ils ont apportée depuis le début aux manifestations des Amis

¹ Bien que non prononcée, cette présentation doit figurer dans le documentaire, pour mieux comprendre la figuration des Amis de S.François.

de Saint-François. En plusieurs circonstances, Mesdemoiselles Letourneau ont exécuté des chants et des débits tout à la gloire de notre héros. Mesdemoiselles Melançon avec MM. Hervé Sauvé, Fernand Piché et quelques autres, ont bien des fois déjà créé les rôles des pièces de Mademoiselle Daveluy et contribué pour une part au succès de ces tentatives de l'art, pour faire aimer S.François et les personnages historiques qui ont bénéficié de son influence.

Merci à Mgr Philippe Perrier qui a daigné mettre au service de cette modeste cause son grand coeur, son temps précieux que sollicitent pourtant des oeuvres plus brillantes et plus riches d'espoirs immédiats. Le 23 novembre 1937, il présidait la Soirée-Causerie où Mlle Daveluy nous entretenait de Ste Angèle de Foligno et révélait à bien des historiens le nom du P. Charles Rapine dans sa pièce bien connue à l'Hôtel-Dieu : *Un Récollet, deux héroïnes, Dame Pauvreté*, pièce répétée ici même le 26 avril à la matinée-causerie consacrée au P. Rapine et à Jeanne Mance; le 28 mai 1938, Mgr éblouissait l'assistance en exposant la conception chrétienne que saint Bonaventure a su donner de la vie dans l'Itinéraire de l'âme à Dieu; le 18 avril 1940, devant les Conférences de St-Vincent de Paul de Montréal, il montrait cette idée en acte dans l'exercice de la charité, en parlant d'Ozanam et de S.François d'Assise; le 5 octobre 1941, il proclamait sur les ondes le Message de S.François au monde moderne; et au jour anniversaire du 3e centenaire de la fondation de Montréal, il avait promis aux Amis de S.François de faire connaître « le Saint de La Flèche » que Mlle Daveluy elle-même devait exalter en un des ses drames que le public ne se lasse pas d'admirer et d'applaudir. Le jour est donc venu de payer ce tribut de louange au Fondateur des Hospitalières de Saint-Joseph et de Montréal, qui a été en relation si intime avec les Fils de S.François.

* * *

Maintenant heureux serons-nous, si le petit groupe des Amis de S.François avec la science et l'art de leurs dévoués collaborateurs, peut, tout en manifestant au public des influences ignorées jusque-là, ajouter de l'intérêt à la séance de clôture du 3e centenaire de l'Hôtel-Dieu.

Article deux

JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE

par

MGR PHILIPPE PERRIER, V.G. ¹

Mesdames, Messieurs,

Le fondateur de la ville de Montréal, ce n'est pas Maisonneuve, c'est Jérôme Le Royer de la Dauversière. Voilà qui contredit bien des notions populaires; et cela semble bien la vérité historique.

Né sur la fin du XVI^e siècle, le 2 mai 1597, d'une noble et ancienne famille de Bretagne, Jérôme Le Royer de la Dauversière fut un des premiers élèves des Jésuites à la Flèche. C'est là qu'il connut les PP. Charles Lalemant, Paul Lejeune et Barthélemy Vimont, qui devaient l'aider plus tard dans l'établissement de Montréal.

¹ Décédé le 16 avril 1947, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 77 ans et inhumé dans la crypte de la Cathédrale le 19 avril 1947. Il fit ses études classiques au Collège de Montréal; théologiques au Grand Séminaire de Montréal; universitaires à Rome d'où il revint Docteur en Théologie et en Droit Canonique. Il fut ordonné prêtre le 19 décembre 1896.

« Bien peu d'ecclésiastiques, en notre temps, ont rempli des fonctions aussi diverses et aussi importantes : Professeur de philosophie et de droit canonique, vice-chancelier, visiteur d'écoles, curé, aumônier, supérieur ecclésiastique, vicaire général, prédicateur, pédagogue, conférencier, canoniste, sociologue, catéchiste et écrivain. On dirait, que tout ce qui est sacerdotal lui est familier et qu'il n'a qu'à se multiplier pour se rajeunir toujours ».

« L'autre soir, je m'essayais à prendre une vue d'ensemble des cinquante dernières années de notre Eglise métropolitaine. Et savez-vous que la carrière de

I

UN RÊVE MYSTIQUE

Dès le 2 février 1630¹, ce pieux laïque, après avoir communie dans l'église de Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, se sentit fortement inspiré du ciel de fonder un Institut d'Hospitalières, sous le vocable de Saint-Joseph, et d'établir dans l'Île de Montréal, qu'il devra coloniser, un hôpital desservi par les religieuses de la nouvelle Congrégation. C'est l'Hôtel-Dieu.

Marié à une femme pieuse, Jeanne de Baugé, il a plusieurs enfants tous dignes de lui. Une de ses filles entrera dans la communauté fondée par son père, alors que deux de ses fils se feront prêtres.

Fonder une communauté de religieuses missionnaires pour l'établissement d'un hôpital à Montréal, semble bien « une folle entreprise ». Cela suppose une colonie qu'il faut établir à plus de treize cents lieues de France, dans un pays inconnu et sauvage, à soixante lieues au-delà de Québec, alors le poste le plus avancé de la Nouvelle-France !

Nous comprenons l'attitude de son confesseur à qui il fit part de son projet. Il lui répondit d'attendre, de se contenter de prier Dieu et espérer dans une sainte indifférence qu'il lui plût de manifester sa volonté.

¹ L'année 1633 est préférable. Voir la lettre de M. de Fancamp dans les *Annales* de Soeur Morin.

notre vénéré prélat a soudain pris figure d'un long fil d'or qui se déroulerait à travers les méandres d'une somptueuse tapisserie pour la rehausser de sa valeur et de son éclat. Et j'ai senti que l'émotion allait me gagner. Je me suis repris à bénir le bon Dieu de nous avoir donné l'Abbé Perrier; et notre nouvel Ordinaire de nous avoir rendu Monseigneur Perrier ». (*Semaine Religieuse de Montréal*, par le Chan. Arthur Deschênes, année 1946, p. 790-792, à l'occasion de son jubilé sacerdotal).

Ce témoignage d'un de ses anciens vicaires du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, actuellement curé à St-Stanislas, Mgr Arthur Deschênes, les Franciscains pourraient le corroborer à cause du zèle éclairé qu'il a toujours manifesté à l'égard du Tiers-Ordre de St-François et de la tendre dévotion qu'il avait envers S. François d'Assise, Patron de l'Action Catholique, comme en fait foi la contribution imposante apportée aux Amis de St-François durant les dix dernières années de leur activité à Montréal. (Voir *Les Récollets et Montréal*. Présentation de sa conférence sur Jérôme de La Dauversière. p. 174). — R.I.P.

Or, ce confesseur, c'est le Père Etienne, directeur de M. de la Dauversière, dès avant 1630. Son pénitent est ce que l'on appellerait aujourd'hui « un homme d'oeuvres ». Mère Gaudin, l'une des annalistes les plus accréditées de l'Institut des Hospitalières de Saint-Joseph, lui rend ce témoignage : « Nous avons trouvé dans les archives des notaires de cette ville un grand nombre d'actes notariés qui prouvent avec quel dévouement il agissait, soit comme père temporel des Récollets, soit comme procureur de la Confrérie du Saint-Sacrement, soit comme tuteur des orphelins. Il entreprenait tout et il suffisait à tout ».

Son rôle de Syndic le mettait en relations avec les Récollets. En ce temps-là, les découvertes du Nouveau-Monde étaient en vogue. Au XVII^e siècle et au siècle précédent, elles intéressaient toute l'Europe. La France, sous François 1^{er}, Henri IV et ses successeurs, rivalisa d'ardeur avec les autres pays, par l'entremise de Cartier et de Champlain. Cet intérêt s'explique par l'extraordinaire, l'inouï de ces contrées, par le zèle de l'apostolat, l'appât des richesses et le goût des aventures chez les marins de métier.

Un historien de la question coloniale en France avait déjà compté en 1892 qu'il y parut, de 1494 à 1624, près de 300 livres sur les terres nouvelles. Les recherches bibliographiques en auront, depuis, largement augmenté la liste. (Cf. DUBOIS, *Systèmes coloniaux*, p. 254).

L'Etat ne pouvait entreprendre par ses seules ressources cette expansion coloniale et « fit appel aux intérêts particuliers ». Ces particuliers, recrutés parmi les marins, les marchands et les civils, formaient un groupe appelé Compagnie. De cette compagnie dépendait tout le succès ou la faillite de l'entreprise. Elle était à peu près l'unique ressource et espoir des colons. De là les démarches et la propagande extraordinaire des colons auprès de leurs protecteurs, afin de s'assurer le vivre et tous les autres secours.

Les Récollets, que Champlain avait associés à son oeuvre de colonisation, ne firent pas autrement, de 1615 à 1629, c'est-à-dire durant les quinze années qui précédèrent la grande révélation de Le Royer au sujet de l'Ile de Montréal. Ils faisaient connaître leur entreprise par la plus grande publicité possible. Nous som-

mes ici à la source des influences franciscaines sur de la Dauversière, source qui va toujours s'élargissant. La fondation de Québec créa tout un courant d'idées, à cette époque, et le nier conduit à l'inintelligence des faits historiques contemporains. Nous avons pour affirmer l'existence de cette influence franciscaine, de nombreux écrits imprimés ou manuscrits, des faits tirés de ces écrits, et de la vie de M. de la Dauversière.

Jérôme Le Royer, comme tous ses contemporains, n'était pas sourd à ces bruits de colonisation, d'évangélisation. La Providence, très sobre dans l'usage de l'extraordinaire et du miracle, devait l'en favoriser. « Le surnaturel, dit Dom Jamet, a sa manière d'entrer dans le monde. S'il le fait, il s'insère comme un autre fait dans la trame de son existence ». De fait, l'on peut à peine concevoir qu'il put s'y soustraire par suite de ses fréquentes relations avec les Récollets. Il était le syndic ou père temporel du couvent récollet de la Flèche. A ce titre l'entrée dans le couvent lui était accessible. Il pouvait se mêler à certains actes de communauté des religieux, comme les récréations, les repas, les organisations d'oeuvres. Nous pouvons facilement supposer de longues conversations avec les religieux, dans ces circonstances.

Les nouvelles locales étant vite épuisées, l'on devait s'entretenir de ces missions du Canada, semblable, sous ce rapport, à certaines régions reculées du Tibet, territoire contigu à la Chine et inaccessible aux étrangers pendant très longtemps. Peut-être se trouvait-il parmi les religieux des témoins authentiques de ce pays lointain. Le couvent de la Flèche, après 1619, relève de la Province des Récollets de Ste-Madeleine d'Angers. A cette province appartient un des premiers missionnaires du Canada, le Père Jean Dolbeau qui, dès son retour en France, y fut nommé maître des novices.

Le sujet était inépuisable : le péril de la traversée, la beauté du pays, les moeurs des sauvages. Ce dernier point fournissait au narrateur un développement à la fois facile, concret et des plus émouvants. La description des tortures endurées par les colons et les missionnaires était horrible. Le nom du Père Guillaume Poullin était resté dans toutes les mémoires; ce religieux mort un an après son retour en France, probablement des suites

des blessures reçues. Son pauvre corps, en effet, fut fixé au poteau et délivré par des compagnons, alors que les sauvages commençaient à le torturer par le feu. L'on revivait des scènes atroces, l'on revoyait ces sauvages couper à belles dents les doigts de leurs victimes, percer et faire brûler leur chair à petit feu et forcer le supplicié à manger cette viande à moitié cuite et tranchée à même son corps.

Si des tortures l'on passait à la nourriture habituelle des sauvages, nourriture qu'un jour ou l'autre les missionnaires furent obligés d'absorber, la conversation ne diminuait pas d'intérêt. Ces repas à la Junipère valaient pour ces peuplades le meilleur de nos banquets. Tout ce qui était mangeable : pois, pruneaux, galettes, blé, viandes, poissons trouvaient place dans une immense chaudière qui n'était jamais lavée. S'il fallait couper de trop gros morceaux de viande, les sauvages tenaient contre terre avec leurs pieds ces morceaux sales et jetaient dans la chaudière chaque pièce ainsi taillée, sans autre sel que le sable qui y tenait attaché. Le tout était mélangé au-dessus du feu et distribué largement. Ces récits et d'autres semblables (Jouve, pp. 384 et 244) étaient sans doute répétés à chaque nouvel auditeur, y compris M. le Syndic.

Quand la Dauversière reçut la mission d'établir un nouvel ordre d'hospitalières pour le service des pauvres, le transporter dans l'île déserte alors de Montréal, peupler cette terre et la cultiver, en faire enfin un avant-poste de l'évangélisation dans l'ouest de la Nouvelle-France, il en fut abasourdi. Il s'entoura de conseils et les suivit à la lettre. Le Père Etienne le fit prier, le fit attendre, lui conseilla de choisir un guide plus expérimenté. Au surplus, le Canada restitué à la France devait recevoir les Jésuites comme missionnaires. Rien de plus naturel pour le Père Etienne que de diriger son pénitent vers le fameux collège de la Flèche, où les Jésuites comptaient des conseillers éclairés. La Dauversière, qui retrouvait dans cette maison déjà fameuse ses anciens maîtres, se mit sous la conduite du Père Chauveau qui avait appris l'art difficile du discernement des esprits. Tout comme le récollet, il éprouva la foi et la patience de son pénitent : il prit son temps.

II

LA RÉALISATION DU RÊVE MYSTIQUE

a) *Fondation des hospitalières.*

Jérôme Le Royer est nommé administrateur de l'hôpital Sainte-Marguerite de la Flèche.

Or, dans une de ses visites aux malades de l'hospice, il rencontre une pieuse demoiselle, Marie de la Ferre. On l'appelle la sainte demoiselle, la mère des indigents. Une pure et inaltérable amitié s'établit promptement entre la sainte demoiselle et l'homme de Dieu.

Née en 1592, Marie de la Ferre apprend très jeune que « pour avoir une âme pure et plaire à Dieu, il faut copier Jésus-Christ autant que nous le pouvons ». C'est le parfait modèle mis sous nos yeux par le Père éternel, qui nous ordonne de l'étudier et de le reproduire.

Après une jeunesse qui n'est pas sans ressemblance avec celle de Sainte-Marguerite-Marie, Notre-Seigneur lui fait sentir qu'il est un Dieu jaloux : c'en est fini de la vanité mondaine ! Adieu bijoux et parures, réceptions et soirées !

Le 22 juillet 1608, Marie de la Ferre, âgée de seize ans, vient annoncer à son confesseur sa décision de se consacrer à Dieu. Toutefois, elle demeurera encore vingt-huit ans dans le monde, avant de pouvoir préciser sa vocation. Elle profitera de ce délai pour faire l'apprentissage d'une vie toute sainte dévouée au soulagement des malheureux, et elle inaugure en France la visite des pauvres et des malades à domicile.

Marie de la Ferre raconta à M. de la Dauversière qu'un jour, dans la prière, elle fut transportée en esprit dans une vaste salle remplie d'un grand nombre de lits rangés avec ordre, et qu'une voix d'en haut lui dit : « Voilà ton occupation et le moyen de satisfaire au précepte de l'amour que je désire de toi en reconnaissance de mes bienfaits ».

Jérôme écoute en silence, avec une visible émotion. Sa pensée se reporte aux paroles qu'il a entendues quelques années auparavant, le jour de la Purification. Il ouvre aussi son âme à la

sainte demoiselle et lui fait connaître l'oeuvre qu'il a reçu mission de créer, son nom, son but, son organisation. Evidemment Dieu les destine tous deux à fonder la même oeuvre, ils se promettent de prier et de faire pénitence à cette intention.

En 1636, le Père Chauveau, éclairé et convaincu, donne son consentement. Jérôme Le Royer se met aussitôt à l'oeuvre, et Marie de la Ferre dit adieu au monde pour se retirer à l'hôpital Sainte-Marguerite. Elle s'engagea publiquement, avec sa cousine Anne Foureau et quelques autres compagnes, à consacrer sa vie au service des pauvres et des malades de l'hôpital. Jérôme rédige alors les constitutions de la petite communauté et les soumet à l'approbation de Mgr de Rueil, évêque d'Angers. La Congrégation des Filles Hospitalières de Saint-Joseph est fondée.

b) *Fondation d'une colonie.*

Une partie de la « pieuse chimère » a pris corps; reste la seconde, la plus difficile : l'établissement d'une colonie et la fondation d'un Hôtel-Dieu à Montréal.

Or voici que six semaines durant, à la fin de l'été 1639, M. de la Dauversière « voit à ses côtés l'humanité sacrée de Notre-Seigneur avec laquelle il communique franchement ».

« Ce dessein est-il bien de Dieu », demande Jérôme à son directeur.

« Nen doutez pas, Monsieur, répond le Père Chauveau, vaincu désormais par la puissance des faits, employez-vous-y tout de bon ».

Sur les avis de son directeur, M. de la Dauversière se rend à Paris pour consulter le Père Charles Lalemant, procureur des missions des Jésuites au Canada. Ancien supérieur des missions au Canada, le P. Lalemant est l'homme tout désigné pour aider M. de la Dauversière.

Dès son arrivée à Paris, ce dernier « se rend à l'église Notre-Dame pour s'offrir à Marie et réclamer sa protection. Là, il reçoit la sainte communion avec sa ferveur accoutumée, et pendant son action de grâces auprès de la statue de Marie, il reçoit de nouveau de Notre-Seigneur le commandement qu'il lui a déjà réitéré si souvent, et l'assurance d'être assisté de sa grâce. « Travaillez

fortement à mon oeuvre, lui dit Notre-Seigneur, ma grâce vous suffit et ne vous manquera pas ». Il connaît même distinctement alors toutes les personnes qui doivent concourir avec lui à ce dessein. La promesse de Notre-Seigneur se vérifie immédiatement dans ce voyage même ».

Faut-il rappeler la fameuse rencontre de Meudon¹, où M. de la Dauversière, « sa pieuse chimère » en tête, la force du Seigneur dans l'âme, se trouve face à face avec M. Olier, futur fondateur des prêtres de Saint-Sulpice qui, lui aussi, a reçu de la Vierge, en la fête de la Purification, la vocation d'être « une lumière pour éclairer les gentils ». Tout à fait inconnus l'un à l'autre, poussés par une sorte d'inspiration ils se saluent mutuellement par leur nom. Ils s'entretiennent pendant plusieurs heures de l'établissement de Montréal et décident la fondation d'une société pour assurer le succès de l'entreprise.

Les Associés de Montréal, en devenant propriétaires de l'île, s'étaient engagés à y fonder une colonie et à y établir :

- 1°) un séminaire d'ecclésiastiques destinés à l'exercice du culte, à la prédication, à la conversion des sauvages;
- 2°) une communauté de religieuses institutrices pour les filles;
- 3°) un hôpital pour le service des malades.

Ces trois communautés s'engageaient à honorer Jésus, Marie, Joseph, et à participer à l'esprit de leur auguste patron.

LA « FOLLE ENTREPRISE »

« Un tel dessein était sans doute fort extraordinaire; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que les Associés, quoique en très petit nombre, se proposaient de l'exécuter à leurs propres frais, sans être à charge au roi, au clergé ni au peuple; et aussi sans en retirer aucune sorte de bénéfice, ni même de dédommagement, malgré les grandes dépenses que devrait exiger une si onéreuse entreprise ».

¹ C'est à Paris, chez le chancelier Séguier, qu'eut lieu la rencontre providentielle de M. de La Dauversière et de M. Olier. Meudon, son château, appartenait aux Lorraine, dont le chef, le duc de Guise (Charles de Lorraine) se trouvait présentement en exil (volontaire), ayant eu des difficultés avec le cardinal de Richelieu.

Pour que leur oeuvre soit un succès, les Associés n'épargneront rien. Ils dépensent sans compter. Des sommes énormes sont jetées par eux en pur don, dans cette folie. Et le plus beau, c'est qu'ils continueront sans un sou de bénéfice. Ils veulent que leur libéralité même demeure inconnue. « Il ne faut pas mesurer, disent les Associés, les pensées de Dieu avec les nôtres, ni estimer qu'il nous ait ouvert des chemins auparavant inconnus, à travers tant de mer, pour en rapporter seulement des castors et des pelleteries : cela est bon pour la bassesse des desseins des hommes, mais trop éloigné de la majesté et de la profondeur de ses voies et des inventions secrètes et admirables de sa bonté ».

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce dessein, ce n'est pas le plan lui-même, des rêves, les têtes humaines en sont pleines; mais c'est que le plan fut réalisé de point en point. « Ville-Marie a été bâtie dans l'île de Montréal, sans que le roi, le clergé, ni le peuple y aient contribué en rien, et sans que les fondateurs aient retiré du pays une seule obole ».

Et pour quels motifs ? « Parce que, disaient les Associés, les laïcs sont obligés de contribuer à la conversion des infidèles, parce que le salut des infidèles est bien supérieur aux oeuvres temporelles les plus pressantes, et parce que ces peuples sont les plus dépourvus de secours spirituels ».

On fit l'acquisition de l'île de Montréal; la Providence mit à la disposition des Associés « un moine armé », désireux de servir Dieu et son roi dans le métier des armes mais loin des dangers pour son âme, c'est Maisonneuve avec toutes ses belles qualités.

Il faut une femme sage et intelligente, d'un courage à toute épreuve, pour remplir dans la colonie la charge d'économe et d'infirmière; c'est Jeanne Mance, appelée par une vocation spéciale à travailler au salut des tribus indiennes, et à devenir la co-fondatrice de Montréal avec Maisonneuve.

Ce ne fut pas sans de grandes contradictions que M. Le Royer fut blâmé de faire des entreprises si hasardeuses et si peu conformes à la prudence humaine. On alla jusqu'à faire circuler la rumeur qu'il envoyait de force de saintes filles au Canada. Aussi bien, dans la nuit du 31 mai 1659 s'organisa une émeute populaire. Obstacles de toutes sortes se dressent sur la route.

Enfin le matin du départ vint. Parmi les quelque cents personages à bord du *Saint-André*, M. de la Dauversière dut distinguer, avec émotion et reconnaissance envers Dieu, le groupe figuratif de la Sainte-Famille représenté par les Sulpiciens de Paris, les Hospitalières de la Flèche, et Marguerite Bourgeoys. Cette dernière amenait avec elle quatre compagnes destinées à former le noyau de la future Congrégation Notre-Dame.

A cette heure solennelle entre toutes, la Providence accordait à Jérôme Le Royer la consolation de voir, sur le sol même de sa patrie, l'exécution de son oeuvre canadienne.

La Dauversière avait joint, à la recrue, plusieurs « ménages », en vue de favoriser l'établissement de la famille chrétienne, qu'il mit sous le patronage de Saint-Joseph, le Chef du foyer modèle.

Le 2 juillet 1659, après un suprême épanchement avec ses filles spirituelles, sur le pont du *Saint-André*, M. de la Dauversière récita le « Nunc dimittis », ce chant des saints départs et des espoirs satisfaits. Mères Judith Moreau de Brésoles, Macé et Maillet, à genoux avec Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, lui demandèrent de les bénir. Les mains levées dans un geste sublime, le fondateur des Hospitalières implora le Dieu très bon pour celles que sa mort allait bientôt laisser ici-bas sans autre ressource que leur confiance en Dieu.

Nous n'avons pas à raconter les oeuvres de notre Hôtel-Dieu. D'autres l'ont fait avec éloquence. Vous avez lu le beau livre de Soeur Mondoux, et l'on nous a rappelé le temps où il pleuvait et neigeait dans l'Hôtel-Dieu, le temps où l'on manquait du nécessaire. Essayons plutôt de rechercher les raisons de choix de la Dauversière pour accomplir les desseins de Dieu sur Ville-Marie.

III

PRINCIPAL INSTRUMENT POUR L'ACCOMPLISSEMENT DU RÊVE MYSTIQUE

L'on ne saurait expliquer la vie merveilleuse de Jérôme Le Royer de la Dauversière sans l'intervention authentique et sur-naturelle de la divine Providence.

M. Paul Renaudin écrit :

« Aux époques héroïques de l'Église, tous . . . les charismes semblent permis de Dieu.

« En vue de l'établissement de Ville-Marie, M. de la Dauversière fut généreusement doté de ces grâces de prédilection.

« A chaque manifestation céleste, l'énergique chrétien avait consulté son sage directeur; cette fois, il avait décrit avec force détails l'île de Montréal qu'il n'avait jamais vue et lui exposa qu'il fallait la peupler et y construire un hôpital.

« Devant les ordres réitérés du Seigneur, il craint la colère divine, s'il n'obéit pas.

« On vivait à une époque de grand mysticisme et l'on s'occupait intensément de vie religieuse tant pour soi que pour la société que l'on fréquentait. »

« La véritable originalité, si c'en est une, de ce mouvement, est d'avoir eu pour chefs des laïcs. Chose curieuse et que nous pouvons remarquer à loisir : Le XVII^e siècle qui, grâce à l'école française, a élevé si haut l'idée du sacerdoce chrétien, trouve naturel qu'une Mme Acarie, qu'un M. de Renty, qu'un M. de Bernières, qu'un Jérôme de la Dauversière se chargent de la direction des âmes. »

L'ordre le plus précautionné, la Compagnie de Jésus, ne trouve à cela aucun inconvénient. . .

Il n'y a pas, en effet, de proportion entre les moyens employés et les buts atteints. Le surnaturel existe dans le monde. Il éclate dans la fondation de Montréal. « La Dauversière revendiquait un mandat d'origine céleste, et ses contemporains les mieux informés n'ont pas songé à mettre en doute ce caractère surnaturel de sa mission. Mais il faut avouer que cet homme avait été merveilleusement préparé pour sa divine mission ».

Toutefois, la vocation apostolique et missionnaire s'élève au-dessus du rôle de ces saints personnages : Jérôme fut non seulement un catholique fervent mais un mystique dans toute l'acception du terme. Amour profond de Dieu et du prochain, mystérieuses inspirations, entreprises suprahumaines aux résultats prodigieux, rien n'a manqué à sa vie pour en faire une merveilleuse énigme de sainteté et de mystique.

Disons tout de suite que sa vie de tertiaire le préparait pour les grandes communications divines. Même en vivant au milieu du monde on peut devenir un saint. L'on a pour cela, qu'à se munir de puissants secours spirituels et à s'entourer d'une forte défense contre les embûches du mal.

L'un des moyens les plus utiles pour un grand nombre de gens du monde ainsi en quête de perfection chrétienne, consiste à s'affilier à une milice religieuse en qualité de tertiaires. Les Tertiaires, sans vœux étroits et sans vie commune, mais observant certaines obligations de l'Ordre religieux, jouissant de tous ses avantages spirituels et participant au mérite des saintes oeuvres qui s'y accomplissent, peuvent continuer à vivre dans le monde, et à y remplir tous les devoirs que leur impose leur condition sociale. De cette façon, un homme du monde, tout en vaquant à ses obligations de père, d'époux, peut parvenir jusqu'au sommet de la perfection au milieu de la mer orageuse du monde.

Nous connaissons les mortifications de Le Royer, mortifications presque excessives à une époque comme la nôtre où la science s'ingénie avec tant de succès à adoucir les souffrances du corps. Notre receveur de tailles prenait son titre de pénitent d'Assise au sérieux. Le cilice d'un usage alors assez fréquent ne lui suffisait pas, il ajoutait une rude discipline quotidienne aux souffrances que déjà lui ménageait la Providence par des maladies innombrables et incompréhensibles à la science médicale. Il portait encore des gants munis de pointes et inventait ainsi mille autres moyens de se faire souffrir, au point qu'il lui arrivait de tomber en syncope dans les rues en allant adorer le Saint-Sacrement. (*Hist. Rel. Hosp.*, p. 269). Ce n'était pas un Renty ou un Père Chrysostome qui l'auraient détourné de ces austérités. Ils ne croyaient jamais, pour leur part, s'être assez mortifiés.

« Le Père Chrysostome, disait M. Jean de Bernière-Louvigny, directeur de l'Ermitage de Caen, aimait avec tendresse tout ce qui ressentait la pauvreté ». Nous retrouvons en cet amour une vertu pratiquée en esprit par tout vrai chrétien et que le Frère Mineur adopte comme pratique spéciale, témoignant ainsi de sa confiance

au Seigneur et Roi de tout l'univers. La Dauversière avait appris à manier l'argent comme percepteur d'impôt et aussi comme syndic des Récollets. Il avait appris combien l'argent constituait un rouage nécessaire au mécanisme de la vie, mais en même temps que l'homme n'était jamais plus heureux que lorsqu'il se contentait de s'en servir sans s'y arrêter.

Une autre vertu, l'humilité, faisait la consolation de Le Royer. Il a tellement excellé en cette vertu que la postérité n'aurait jamais songé à voir en lui le véritable fondateur de Montréal, si d'autres n'avaient pas manifesté son rôle. Aujourd'hui encore, son nom reste inconnu à la majorité du peuple canadien. Quand avez-vous entendu parler dans un discours ou un sermon sur Saint-Joseph, qu'il en fut l'apôtre au Canada et que ses filles personnifiaient l'illustre patriarche Joseph alors que M. Olier personnifiait Jésus, et les Dames de la Congrégation, Marie ? Si le Mont-Royal est le centre mondial du culte à Saint-Joseph, ne le devons-nous pas en partie à M. de la Dauversière, puissant instrument de la Providence ? Dieu n'agit pas par bond ; Il accomplit ses desseins pas à pas. Cette humilité, fondement de toute sainteté, reflète un point en très grand honneur dans la spiritualité de la Compagnie du S. S. Le Père Jean Chrysostome n'avait-il pas fondé une Société de la Sainte Abjection, illustrée par un livre ayant pour titre : « De la Sainte Abjection » ? Quand M. le Baron de Renty se proposait d'aider le grand prédicateur J. Eudes, il lui écrit : « Nous tâcherons de faire cela sans éclat, et sans que l'on nous connaisse, prenant un petit logis à part » (*Myst.*, p. 45). Les principes directeurs de cette Compagnie ramenaient toujours l'attention des disciplines à cette vertu : Fuyons tout ce qui a de l'éclat, tout ce qui nourrit l'orgueil et l'amour-propre, « l'abjection est comme le fumier de la vie spirituelle qui engraisse la terre et la rend féconde ». (p. 211) Ces vertus, semble-t-il, permettent de juger de l'arbre et des soins qu'il a reçus.

La mort de M. Le Royer de la Dauversière devait être l'écho de sa sainte vie.

Le 2 juillet 1659, lorsque les blanches voiles du *Saint-André* n'apparaissaient plus dans le lointain, que semblables à de minus-

cules mouettes effleurant les vagues, le colonisateur de Montréal avait repris le chemin de la Flèche.

De grandes douleurs l'y attendaient. C'est le sort des saints. Toutes les grandes âmes ont été les enfants privilégiés de la douleur. La couronne de lauriers ne repose que sur des fronts meurtris. Il faut du temps, des épreuves, des douleurs bien supportées dans une grande douceur, pour donner au cœur sa grâce, à l'âme son élévation, sa beauté morale.

Douleur

J'entends le poète qui dit :

« Tu fais l'homme, ô douleur ! »

Et un autre poète, son frère de génie, ajoute :

« Rien ne nous fait si grands qu'une grande douleur ».

La vérité est que, sur cette triste terre, il n'y a jamais eu une grande oeuvre ni une grande âme sans la douleur. Pour être grand, ni le génie, ni la gloire, ni la vertu n'ont jamais suffi, toujours il y a fallu la douleur. En vain, un homme a amassé sur sa tête toutes les couronnes, l'humanité l'a regardé, et, avant de le saluer grand, elle a attendu quoi ? qu'il eût reçu le baptême de la douleur.

A la vertu même, il a fallu ce je ne sais quoi d'incomparable et d'achevé que le malheur ajoute à la vertu. Tous les saints, les héros, les génies, toutes les grandes âmes ont été les enfants privilégiés de la douleur. Cette gloire ne devait pas manquer à Jérôme de la Dauversière. « Vous ne savez pas, écrivait Saint-François de Sales, de quoi les anges nous portent envie, certes de nulle autre chose que de ce que nous pouvons souffrir pour Dieu ». Que peuvent-ils offrir à Dieu et à ceux qu'ils aiment ? Des vœux, des hommages ? Nous aussi, et, de plus, nos douleurs librement acceptées et amoureusement offertes.

Huit jours avant la mort de la Dauversière, écrit le Baron de Fancamp, il me dit qu'il ne pouvait plus prier. Je lui rappelai ce qu'il m'avait dit autrefois, que la souffrance était la plus belle prière. Il me répondit : « Je suis abandonné de Dieu ». Rappelons la parole de Jésus sur la croix : « Mon Dieu, mon Dieu,

pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Fancamp continue : « L'étant allé voir quatre jours avant sa mort, il me dit : « Voyez l'homme de douleurs ? » En même temps il se reprit et dit qu'il avait tort, puisqu'il n'y avait que Jésus-Christ qui pût prendre cette qualité, qu'il était un lâche qui ne pouvait rien souffrir ».

Il reçut le saint Viatique avec une dévotion d'ange... et on l'entendit qui disait : « Oh ! qu'il m'ennuie de n'être pas avec Dieu ». Le jour de sa mort, vers midi, il leva les mains jointes vers le ciel et il cria d'une voix forte : « Miséricorde ». Son confesseur lui ayant demandé ce qu'il avait à crier, il répondit : « Dieu s'est présenté à moi dans la rigueur de sa justice et m'a fait plus souffrir en ce moment que je ne l'ai fait dans toute ma vie, mais après, sa miséricorde a paru si abondante qu'il me semblait être en paradis ».

Quoiqu'il vécut encore plus de quatre heures, il fut dans un étrange purgatoire, car il lui survint des assauts d'amour divin si violents que ses douleurs n'étaient plus rien en comparaison, ce qui lui faisait dire de temps en temps : « Je n'en puis plus ! » Comme l'on crut que c'était par l'effort de ses douleurs qu'il disait ces paroles, on l'exhortait à l'amour de Dieu, ce à quoi il répondit : « Vous mettez le feu partout, vous me consumez, je n'en puis plus ». Ces grâces continuèrent jusqu'à quatre heures, c'est alors qu'il leva les mains au ciel regardant fixement dans un endroit avec un visage serein, comme s'il eût vu quelque chose d'agréable, et peu après les baissant et les croisant sur sa poitrine, il inclina la tête et expira sans aucun soupir ni effort. N'est-ce donc pas la mort d'un saint ? »

IV

LEÇONS

Retour à Dieu

Nous n'avons pas rappelé la splendeur surnaturelle de nos origines en dilettante qui se complait dans la beauté, mais en humble apôtre qui veut retirer de cette vision de grandes et sublimes leçons. Nous ne pouvons renoncer de gaieté de coeur à

pareil héritage. Il n'y a de salut pour les sociétés que si elles reviennent à Dieu par des principes chrétiens : « Jérusalem, Jérusalem, reviens vers le Seigneur ton Dieu ».

Nous sommes affligés de maux sans nombre ». D'où proviennent tant de maux, s'écriait Jérémie, sinon de ce que la nation a délaissé le Seigneur son Dieu, alors qu'Il la conduisait Lui-même dans le chemin de la prospérité et de la gloire ? » L'équilibre est rompu dans l'univers. L'humanité est livrée à mille souffrances intestines. Quand donc une lueur brillera-t-elle à l'horizon ? Quand on reviendra à Dieu. Il n'y a pas de milieu : il faut périr ou revenir à Dieu. Choisissez, l'abîme est devant vous, et derrière vous, l'Eglise de Jésus-Christ vous rappelle et vous tend les bras. « Jérusalem, Jérusalem, reviens vers le Seigneur ton Dieu ! »

Mais comment une nation entière revient-elle à Dieu ? La nation, l'assemblée des hommes, c'est la réunion des familles, et toute conversion particulière contribue, plus puissamment qu'on ne pense, à préparer et à déterminer la conversion générale.

Cependant, nous devons l'avouer, parmi les individus il en est dont la conversion a plus d'autorité et d'importance. Le sort d'une contrée entière est entre les mains de quelques hommes dont l'exemple devient sa loi. Les hommes influents d'une province, d'une ville, d'une bourgade, d'un hameau, auront à répondre non seulement de leur âme, mais d'un grand nombre d'âmes et leur responsabilité ne concerne pas seulement le monde à venir, elle est immense dans le siècle présent.

Apostolat

Pour que notre apostolat soit fructueux, il faut la *conviction* et l'exemple pratique. La première condition du succès, c'est la grâce de Dieu. « Nous semons, nous plantons, dit S. Paul, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. Le travail est de l'homme, le résultat est de Dieu ».

Or, Dieu n'accorde et ne doit accorder sa grâce qu'autant qu'elle produira des fruits qui tournent à sa gloire.

Serait-il concevable que Dieu fit servir les dons surnaturels de nos origines à une autre cause que la sienne ? Je vois des apôtres chrétiens, que se proposèrent-ils ? La gloire de Dieu, son règne sur la terre, le triomphe de la vérité. Ils voulurent que Dieu fût connu, aimé, et que, dans l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu, les hommes trouvent l'espérance du bonheur éternel et un avant-goût de ce bonheur ici-bas.

Quand un apôtre enseigne ce qu'il croit, sa parole a un accent de persuasion qui me pénètre, qui fait passer en moi sa propre conviction. Quand un apôtre me prêche ce qu'il fait, son exemple a une puissance d'entraînement qui me détermine et me tire à sa suite.

François d'Assise croit en Jésus qui a dit : « Bienheureux les pauvres ! » Il y croit, et en preuve, transfuge volontaire de la richesse, il renonce à ses richesses et se voue à la pauvreté. La foule le voit, l'entend ; sa parole, son exemple sont sans réplique.

Le R. P. Doncoeur disait : « Je crains que le souci dominateur de la culture du moi fasse oublier ce qui est le premier dans le christianisme. . . »

L'éducation de la volonté est certes très opportune, mais ne fûmes-nous pas tout d'abord baptisés au nom de la Très Sainte Trinité, pour vivre de notre vie divine de Fils, par la grâce du Christ dans le Saint-Esprit ? . . . Des intérêts plus graves sont engagés. Trop d'âmes ont étouffé dans la prison du moralisme religieux. Nous avons trop peiné, depuis vingt ans, à réapprendre de saint Paul, de saint Jean et de tous les grands chrétiens, le fonds vivant du christianisme, pour ne pas nous émouvoir lorsque cette délivrance semblerait de nouveau mise en cause, comme elle le serait infailliblement par une seconde victoire de l'ascétisme. Le mystique est un chrétien qui ne s'ignore pas ; l'ascétisme est un chrétien qui s'ignore.

V

CONCLUSION DE DOM JAMET

« Dégagée des clichés et des généralisations prétendues historiques qui glissent spontanément des plumes et encombrant les mémoires, l'histoire de la fondation et des commencements de Montréal s'incarne principalement *dans un homme*.

L'initiateur, le promoteur de l'entreprise, c'est Jérôme Le Royer de la Dauversière. C'est lui, les *Véritables Motifs* l'affirment, qui en groupe les premiers et les principaux ouvriers : Olier, Maisonneuve, Jeanne Mance. L'oeuvre lancée, il s'efface »...

Salome a raison, et Faillon aussi, quand il écrit si judicieusement que « La Dauversière fut le principal agent de la Providence dans l'entreprise de Montréal ».

De 1644 à 1659, le gros de l'intérêt se transporte naturellement au Canada. En France, on ne nous montre plus guère qu'une société anonyme, mais aux cent bras. Pourtant toujours, dans les moments critiques, alors que tout est compromis, un homme fend l'ombre et paraît au grand jour : La Dauversière. Lui seul, en France, a fait de Montréal son oeuvre capitale, exclusive, vraiment son affaire. Là, il a aventuré repos, santé, fortune, les biens mêmes des siens. D'autres y sont allés très généreusement, au surplus, de leur surcroît. Lui, c'est tout son capital qu'il y a engagé. Il lui suffisait de rentrer dans ses fonds; la société, qui dut un jour se déclarer insolvable, ne put jamais le rembourser. Il n'en continua pas moins ses avances. Pour Montréal, il multiplia ses emprunts, accumula les dettes, se ruina. En 1649, il était au bord de la banqueroute. A sa mort, l'Etat et ses créanciers firent aussitôt main basse sur ses coffres et les vidèrent de tout leur contenu. Nous pouvons bien nous demander ce qu'il en aurait été de Montréal sans La Dauversière.

Montréal n'aurait jamais eu ni ses Sulpiciens, ni ses Hospitalières, ni ses Filles de la Congrégation. Nous n'aurions pas eu, non plus, ces familles héroïques qui ont fait le fonds de notre population.

Le Montréal actuel ne serait pas ce qu'il est. De proche en proche, on imagine d'autres réactions. La Congrégation n'aurait point essaimé ses missions sur les rives du Saint-Laurent; la jeune canadienne n'aurait pas eu de mère spirituelle pour lui apprendre à être la femme et la chrétienne qui a fait le pays.

C'est tout le Canada qui se serait senti et se sentirait pour toujours de l'absence de cet homme dans son histoire. »



JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE

D'après la plus ancienne toile (Hôtel-Dieu de Laval, France)

Article trois

LE SAINT DE LA FLECHE

Tableau historique

par

MARIE-CLAIRE DAVELUY

PERSONNAGES

Étienne (Le Père) récollet. 38 ans.

Jérôme le Royer de la Dauversière, fondateur de Montréal. 33 ans.

Jeanne de Baugé, sa femme. 23 ans.

Jean, vieux serviteur des La Dauversière. 65 ans.

Marthe, sa femme. 62 ans.

N.B. Jean et Marthe sont des personnages fictifs.

La scène représente un petit salon modeste. Trois chaises à haut dossier (XVIIe siècle), une table où l'on voit une madone très artistique, des livres (reliures en veau, un in-folio, et des in-quarto, si possible), un chandelier en argent à plusieurs branches avec ses bougies. Sur le rideau beige ou gris qui se substitue à la toile de fond, un grand crucifix en bois noir. Au fond, ou à droite, une porte. Au lever du rideau, Marthe range les bougies. Il est neuf heures du matin.

SCÈNE I

MARTHE, seule, puis JEAN

MARTHE. — Je me sens toute chose. . . Mes maîtres sont dévôts, oui, mais la scène que je viens de voir dans l'oratoire de Monsieur, ça dépasse toutes les dévotions qu'on peut imaginer. . . (*Elle joint les mains*). Ah ! je me souviendrai jusqu'à ma mort de la figure de Monsieur. Il s'était jeté à genoux avec Madame et les enfants. . . Il invoquait la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph (*elle se signe*). . . Bon Dieu, les beaux mots qu'il prononçait ! . . . Ils me brûlent encore. . . C'est la Chandeleur, . . . la fête de la Madone. . . Monsieur la célèbre. . . Tout de même, j'aimerais savoir ce que mon maître a dit tout à coup à Madame. . . Elle s'est redressée toute pâle, . . . Al-lons, je ne suis pas curieuse d'habitude, ni sensible. . . qu'est-ce qui me prend ? . . . (*Elle s'essuie les yeux*.)

JEAN, entrant. — Bon ! vous voici Marthe. . . (*Grognon*). Voulez-vous me dire ce qui se passe, ce matin, dans la maison ? On entre, on sort. On est là. . . pstt ! on n'y est plus. . . (*Il la regarde*). Et d'abord, ma toute bonne, qu'avez-vous ? Vos yeux chavirent.

MARTHE, se redressant. — Rien, Jean, rien. (*Elle s'essuie encore les yeux*).

JEAN, imitant sa voix. — Rien, Jean, rien. . . Voyons, suis-je aveu-

gle, sourd, ou quelque bel innocent. . . Détrompez-vous ma mie. . . Je vous dis qu'il se passe quelque chose ici, quelque chose d'extraordinaire. . . (*Rusant*). Je le sais, d'ailleurs. . . c'est-à-dire. . .

MARTHE, en se dirigeant vers la porte. — Si vous le savez, vous êtes renseigné beaucoup plus que je ne le suis. A tout à l'heure, Jean.

JEAN, courant la rattraper. — Non, non, Marthe, je me vante. . . Je ne sais rien de rien. . . Croyez-moi ! Depuis quarante ans que nous sommes mariés, ai-je eu l'ombre d'un secret pour vous. . . pourquoi commencerai-je aujourd'hui ?

MARTHE, elle sourit et va s'asseoir un instant. — En effet, pourquoi ?

JEAN. — Depuis quarante ans, aussi, vous avez vu, vous avez entendu tant de choses, qui m'échappaient à moi. . . Vous êtes une femme, vous avez des yeux qui voient sans regarder, des oreilles qui entendent sans écouter; des. . .

MARTHE, se levant. — Je vous en prie, Jean, cessez de bavarder. Retournez auprès de Monsieur. Il a besoin de vous.

JEAN, les bras au ciel. — C'est justement le contraire. Ça fait six fois pour le moins, que je lui porte son breuvage du matin. . . Monsieur n'est pas là. . . Monsieur n'est jamais là. . . Où est-il, bon Dieu, où est-il ?

MARTHE, qui veut sortir, se voit encore retenue par son mari. —

Jean, vous n'êtes pas raisonnable... J'ai de l'ouvrage, là-haut...

JEAN. — Vous savez quelque chose... Parlez.

MARTHE. — Eh bien, si vous aviez pénétré dans l'oratoire...

JEAN. — Comment cela ? Monsieur arrivait à peine de l'église... D'ailleurs c'est plus tôt que cela qu'il conte ses longues raisons au bon Dieu...

MARTHE, *riant*. — Vous parlez de son heure d'oraison ?

JEAN. — Oui, oui, cette prière qui n'en finit plus, où Monsieur ne bouge pas plus qu'une statue, et ne prononce pas le plus petit bout d'Ave... C'est curieux comme tout cette prière-là. Je n'y comprends rien.

MARTHE. — Le bon Dieu comprend, c'est suffisant.

JEAN. — Pour sûr. Alors si j'étais allé jusqu'à l'oratoire, j'y aurais trouvé Monsieur ?

MARTHE. — Avec Madame et les enfants.

JEAN. — Tiens, tiens... Qu'est-ce que vous dites de cela, Marthe ?

MARTHE. — Rien, Jean.

JEAN. — Eh bien, moi, je vais dire à Monsieur tout à l'heure, ce que j'en pense... Alors l'heure du déjeuner, ça serait le temps de dire de nouvelles patenôtres... Ah ! mais, non, non, non ! Il faut mettre ordre à cela.

MARTHE. — Les maîtres agissent comme ils l'entendent, mon pauvre Jean...

JEAN. — Pas les miens. (*Se redressant*). Ils me considèrent.

MARTHE, *en souriant*. — Parce que Monsieur est un saint, un vrai, il ne faut pas cependant le troubler dans son service du bon Dieu. S'il jeûne ce matin, plus qu'à l'ordinaire, est-ce bien surprenant ?

JEAN. — Non, c'est certain... Mais il a tort quand même ; car saint ou démon...

MARTHE, *l'interrompant*. — Chut ! Jean. Ne nommez pas ce personnage dans notre sainte maison.

JEAN. — Vous croyez qu'il se sentira invité ? Il est bien trop malin pour cela. Il n'y a pas une chambre qui n'ait sa fiole d'eau bénite... Allons, je le répète, saint ou démon, on ne vit pas sans manger... Est-ce que Notre Seigneur demande cela ? Le bon Maître, quand il vivait sur la terre, mais il les multipliait les pains et les poissons, il les remplissait les urnes vides avec un vin qui venait tout droit du Paradis... Hé ! Hé ! J'aurais voulu y goûter à ce vin-là...

MARTHE. — Cette fois, Jean, vous allez garder le silence. J'entends Madame. Sortez, sortez.

JEAN, *revenant tranquillement en scène*. — Pas du tout... J'apprendrai peut-être quelque chose... Je vais examiner ces chaises... (*Il s'empare d'un meuble, l'examine, tandis que Mme de la Dauversière entre et va s'asseoir dans le fauteuil que lui tend Marthe.*)

SCÈNE II

LES MÊMES, MADAME DE LA
DAUVERSIÈRE.

MME DE LA D. — Marthe, mon mari est lent à revenir... Je suis inquiète.

MARTHE. — Moi aussi, Madame. Jean aussi. Il est venu se lamenter auprès de moi.

MME DE LA D. — Monsieur a-t-il pris son petit déjeuner, Jean ?

JEAN. — Non, Madame. (*Entre haut et bas*). Il jeûne comme une bonne douzaine de moines !... A lui seul !

MME DE LA D. — Qu'est-ce que vous dites, Jean ? Parlez plus haut.

JEAN. — Pardon, Madame, mais voyez-vous, je me parlais à moi-même pour passer ma mauvaise humeur. C'est Marthe qui m'a enseigné cette recette.

MME DE LA D. — Votre femme n'est pas bavarde, pourtant.

MARTHE, *riant et posant un tabouret sous les pieds de la jeune femme*. — Vous trouvez, Madame ?

JEAN. — Justement, il me faut parler pour deux... J'ai volé cela à son sexe, sauf votre respect, Madame, tout comme elle a volé au mien, sa bonne grosse tête, bien solide...

MARTHE. — Jean, voulez-vous vous taire ! Parler ainsi devant Madame, elle a du souci, vous ne le voyez pas ?

MME DE LA D. — Voulez-vous me rendre un service, Marthe ? Rendez-vous dans la chambre des

enfants. Guettez-y Monsieur par la fenêtre qui donne sur la route... Dès que vous l'apercevrez, venez me prévenir...

MARTHE, *s'inclinant*. — Bien Madame. (*Elle sort. Jean veut la suivre, la jeune femme le rappelle*). Jean, restez ici.

SCÈNE III

LES MÊMES, moins MARTHE

MME DE LA D. — Jean, approchez-vous de mon fauteuil. (*Le vieux serviteur obéit avec empressement*).

JEAN. — Me voici, Madame.

MME DE LA D. — Qu'avez-vous murmuré tout à l'heure ?

JEAN, *se grattant le front, perplexe*. — Tout à l'heure ?... Qu'est-ce donc ? Madame, j'ai la langue si pendue que je dis un tas de choses que j'oublie aussitôt.

MME DE LA D., *insistant et scandant ses mots*. — Jean, qu'avez-vous murmuré tout à l'heure ? Allons, parlez.

JEAN, *d'un ton bas, hésitant*. — Monsieur me défend d'inquiéter Madame, en racontant ce qui... « ce qui ne me regarde pas, après tout », comme il me le répète avec un sourire. Car Monsieur ne me reproche rien d'un ton rude... Quel maître ! (*Il s'essuie les yeux*).

MME DE LA D. — Mon ami, vous avez donc des secrets avec mon mari, à mon sujet ? Mais alors,

pourquoi n'en aurais-je pas avec vous à son sujet ?

JEAN. — Madame a raison, terriblement raison... Pourtant... (*il tourne ses pouces, la tête basse*).

MME DE LA D. — Eh bien, vous allez tout simplement répondre à mes questions. (*Souriante*). Vous me devez obéissance ?

JEAN. — Bien sûr, Madame. (*Avec admiration*). Doux Jésus, que c'est adroit une femme pour faire parler un pauvre homme...

MME DE LA D., *le menaçant du doigt en souriant*. — Jean !

JEAN. — Pardon, Madame, je prends trop de liberté...

MME DE LA D. — Dites-moi d'abord, mon mari a-t-il pris quelque nourriture depuis le déjeuner, hier. Car le soir, à l'heure du repas, je ne l'ai pas vu. Il a prétexté qu'il avait une course à faire. Puis, ce matin, eh bien, vous en savez aussi long que moi.

JEAN, *s'emportant malgré lui*. — Oui, je sais, je sais ! Madame, sachez-le aussi. Monsieur n'a rien mangé depuis une heure de relevée, hier, pas une miette de pain, pas une goutte d'eau... Il a repoussé ce que je lui ai offert, sans même le regarder.

MME DE LA D. — Il allonge de plus en plus ses jeûnes, n'est-ce pas ?

JEAN, *satisfait de bavarder, de donner cours à son mécontentement*.

— Je mentirais si je contredisais Madame... Que de pénitences, à faire dresser les cheveux sur la tête.

MME DE LA D. — Tant que cela. Mon Dieu, Mon Dieu.

JEAN. — Tant pis. Je trahis mon maître, mais c'est pour son bien... Madame, si vous voyez ce que je vois. (*Il s'arrête tout à coup, en voyant Mme de la D. se renverser au dossier de son fauteuil et fermer les yeux*). Pauvre Madame, je bavarde, comme un vieil écervelé... C'est tout ce que je suis, allez ! Je vous cause du chagrin, je vous effraie...

MME DE LA D., *se redressant en soupirant*. — Non, Jean, non, ne croyez pas cela... Mais cela saisit d'avoir des nouvelles preuves que mon mari mène la vie d'un ascète...

JEAN, *joignant les mains*. — Oui, un vrai *nascète*, comme vous dites, Madame. Il n'y a qu'à le voir prier d'ailleurs, la figure comme une belle flamme. Tenez, il ressemble au grand ange roux de Notre-Dame-du-Chef-du-Pont. Hé ! Hé ! ce que j'invente de moyens, Madame, pour me glisser dans l'oratoire quand il y est... Vous ne lui direz pas, n'est-ce pas, Madame ?

MME DE LA D. — Certes non. Il me croirait jaloux de Dieu. Voyez-vous, Jean, c'est plus fort que moi, mais je suis triste parfois. À côté du mari si bon, si affectueux que vous connaissez, je vois moi un...

un saint, oui, un saint qui s'engage chaque jour davantage dans un chemin, où je ne puis le suivre... *(Elle baisse la tête)*.

JEAN, *compatissant*. — Madame est si délicate, si peu robuste, elle a le souffle court...

MME DE LA D., *avec un sourire triste*. — Le souffle court ? C'est cela. Le souffle me manque...

JEAN. — Monsieur vous aime tant si vous lui demandiez gentiment de modérer son pas... oui, oui, ne souriez pas...

MME DE LA D. — Vous croyez que je ne lui ai pas demandé ? Savez-vous ce qu'il répond, en riant. « Ma chère femme, je n'ai pas comme vous, la faveur d'avoir une constitution frêle, *contre mon gré, au gré de Dieu*... Alors, je rétablis l'équilibre, entre nous, avec de petites inconvénients que je m'impose. Voyons, je veux mériter moi aussi.

JEAN. — Ah ! Monsieur sait parler. C'est un receveur d'impôts à qui on n'en remontre pas... Hé ! hé ! j'en connais quelque chose... mais *(on entend des pas)* voici Marthe, Madame.

SCÈNE IV

LE MÉMES, MARTHE

MARTHE, *entrant rapidement*. — Madame, voici le Père Étienne. Il vient sur la grande route, mais du côté opposé à celui que Monsieur

a pris... Ils vont se rejoindre ici... Monsieur ne tardera pas.

MME DE LA D., à Jean. — Vous irez répondre au Père Étienne, Jean. Vous le conduirez dans ce salon. Je me retire dans mon appartement avec Marthe et les enfants. Ces va-et-vient m'étourdissent... Mais qu'avez-vous ? Vous ne m'entendez pas ?

JEAN, *redressant la tête. Il la tenait basse comme quelqu'un perdu dans ses réflexions*. — Au contraire, Madame. Car avec cette visite qui s'amène, quand donc, justes Cieux, mon maître mangera-t-il ?... Le Père Étienne ! *(Il lève les bras au ciel)*. Un jeûneur qui en remonterait à saint Jean-Baptiste dans le désert... Un jeûneur qui aurait fait reculer ce finaud de Jacob, avec son petit plat de lentilles... Ah ! mon maître et lui font bien la paire, Madame.

MARTHE. — Jean, comment pouvez-vous parler ainsi du bon Père récollet ?... Il n'y a rien de meilleur sous le soleil...

MME DE LA D. — Puis, il n'y a rien à faire. Résignons-nous ! *(On sonne, tandis que Mme de la Dauversière se dirige vers la porte, appuyée sur Marthe, et que Jean se dispose à les suivre en soupirant. Tout à coup, il se ravise, s'arrête)*.

JEAN. — Madame, un moment je vous en prie ? Il me vient une idée. *(Mme de la D., patiente, se retourne et écoute appuyée sur le dossier)*

d'un siège. Marthe se tient près d'elle. Jean parle très rapidement). Si Marthe allait répondre ? Cette fois seulement ? Puis je demande son trousseau de clefs pour la remplacer ensuite. . . Je vous en prie, Madame ?

MARTHE. — Mais comment vais-je aller ouvrir sans mes clefs ? *(Elle hausse les épaules).*

JEAN. — Il y en a une seconde pendue près de la porte d'entrée, vous le savez bien.

MME DE LA D. — Soit, je consens, Jean. *(On sonne de nouveau. Marthe donne son trousseau de clefs, et murmure à Jean : « N'égarez rien, faites attention ! », (puis court ouvrir.)*

SCÈNE V

LES MÊMES, moins MARTHE

JEAN, *riant*. — Comme si les hommes n'étaient pas supérieurs aux femmes. . . comme portiers au moins ! . . . *(Il s'arrête, confus).* Pardon, Madame, de m'exprimer ainsi devant vous. . . Mais vrai, je pense à saint Pierre, avec les clefs du Paradis, au Pape, avec les clefs de la Sainte-Église. . . Marthe ne veut jamais rien penser de bon des pauvres hommes.

MME DE LA D., *qui s'est dirigée vers la porte et se retourne souriante, indulgente*. — Elle vous aime, c'est le principal. . . Allons, du succès ! *(Elle sort).*

SCÈNE VI

JEAN, puis LE P. ÉTIENNE

JEAN. — Et maintenant, essayons de séparer pour quelques instants, deux hommes mortifiés. . . Quelle tâche, pauvre Jean ! *(Il fait du rangement avec soin, tandis que le P. Étienne apparaît sur le seuil).*

LE P. ÉTIENNE, *il a une physionomie d'une grande bonté, mais d'où l'ironie n'est pas absente. On dirait une sorte de taquinerie toujours prête à exploser, « la taquinerie, cette malice des bons » comme on l'a dit.* — Tiens, Jean ! Bonjour, mon ami. Votre maître n'est pas ici ? Il veut me voir. . .

JEAN. — Entrez, mon révérend, il ne tardera pas. *(Il approche un fauteuil. Le religieux s'assoit, sort son bréviaire.)*

LE P. ÉTIENNE, *refermant son bréviaire*. — Qu'y a-t-il, Jean ? Vous avez un petit air de carême. . . *(Il sourit).*

JEAN. — De carême ! Comme si c'était moi qui jeûnais le plus ici.

LE P. ÉTIENNE. — Votre âge vous exempte des privations.

JEAN, *un peu bougon*. — Alors, mon révérend, il n'y a que l'âge pour faire comprendre que des repas, ça vous remet d'équerre ? . . .

LE P. ÉTIENNE. — Votre pensée est contestable, et. . . votre humeur, peu angélique. *(Son ton est indulgent, mais aussi un peu amusé).*

JEAN. — Oh ! les anges et moi. . .

LE P. ÉTIENNE. — Vous êtes brouillés ? (*On sonne*).

JEAN. — Pardon, bon Père, je suis portier pour l'instant.

LE P. ÉTIENNE. — Allez ! Si c'est votre maître, avertissez-le que je suis ici. Je suis pressé.

JEAN. — Bien, mon révérend. (*Il sort*).

SCÈNE VII

LE PÈRE ÉTIENNE, puis JEAN

LE P. ÉTIENNE. — Le bon serviteur ! . . . Je comprends ses allusions. . . Il s'inquiète avec raison. Mon pénitent brûle les étapes dans le chemin de la perfection. . . (*Il attend un moment, puis se lève*). Mais que fait-on ?

JEAN, *il revient l'air un peu penaud et regarde en dessous le bon religieux*. — Me voici encore, mon révérend. Vous trouvez le temps long ?

LE P. ÉTIENNE. — Oui. . . Je suis attendu au couvent. . . Ce n'est pas votre maître qui est entré ? (*Il se dirige vers la porte*). Je reviendrai, alors.

JEAN, *très inquiet*. — Non, non. . . Écoutez, c'est mon maître et ça n'est pas lui. . .

LE P. ÉTIENNE. — Que veut dire cette réponse de Normand ?

JEAN, *se redressant fièrement*. — Je ne suis pas Normand, bon Père, mais Berrichon.

LE P. ÉTIENNE. — Expliquez-vous alors, Berrichon ou Normand.

JEAN. — Voici. . . Mon maître est entré avec un visage si pâle, si tiré, si las, si triste que je ne l'ai pas reconnu. C'était lui, et ce n'était pas lui. . . Voilà ! Ouf ! C'est dit. (*Il s'éponge le front*).

LE P. ÉTIENNE. — Allons, allons, Jean. . . Dites-moi seulement s'il sait que je suis ici.

JEAN, *la tête basse*. — Non.

LE P. ÉTIENNE. — Pourquoi avez-vous fait cela, mon vieux Jean ? (*Avec une grande douceur*). Confiez-moi cela.

JEAN, *la tête toujours basse*. — Je voulais qu'il mange. . . son pain quotidien. . . celui qu'il demande dans son Pater. . . (*Il joint les mains*). Si vous saviez comme il se prive de tout. . . Je l'ai vu grandir, bon Père, M. Jérôme, alors je prends des libertés. . . C'est mal, bien mal ? (*Il regarde le Père, les yeux suppliants*).

LE P. ÉTIENNE. — Non certes ! Vos intentions sont droites.

JEAN, *relevant la tête*. — Droites, comme un cierge de la Chandeleur !

LE P. ÉTIENNE. — Bien, bien. . . (*A cet instant, Marthe apparaît*). Bonjour Marthe.

MARTHE. — Tous mes respects, vénéré Père. Mais. . . permettez-moi de demander à Jean ce qu'il lui a pris d'enfermer Monsieur dans sa chambre. Il frappe par en de-

dans... Allez Jean, allez lui ouvrir !

JEAN. — Ah ! qu'ai-je fait là ? J'y cours, j'y cours... (*Il sort en étouffant un bon rire sous son mouchoir*).

SCÈNE VIII

LE PÈRE ÉTIENNE, MARTHE

MARTHE. — Ce Jean ! Il l'a fait exprès, je suis sûre... Vénéré Père, ne lui en voulez pas... Il vieillit.

LE P. ÉTIENNE., *avec indulgence*. — Vous trouvez qu'il vieillit, Marthe ? Sa petite ruse est touchante, et prouve le contraire, je vous assure. Il s'est joué de nous.

MARTHE, *elle regarde à la porte*. — Voici Monsieur. Il fait les pas doubles... Au revoir, vénéré Père... Ah ! ce Jean !... (*Elle disparaît. M. de la Dauversière entre*).

SCÈNE IX

LE P. ÉTIENNE, MONSIEUR DE LA D.

M. DE LA D., *entrant rapidement*. — Je suis désolé, cher Père, de l'incident dont mon brave Jean est l'auteur...

LE P. ÉTIENNE. — Il tient à votre pain quotidien... ah ! ah ! ah ! (*Tous deux s'amuse*).

M. DE LA D. — Figurez-vous qu'il m'avait bel et bien enfermé devant un breuvage fumant. Tout près, reposait un billet, avec

ces mots : « Pour l'amour du bon Seigneur Jésus, M. Jérôme, prenez et mangez... Puis, venez trouver le Père Étienne au salon... »

LE P. ÉTIENNE. — C'est un geste que Notre père saint François eût béni... C'est encore le Frère Simple confondant le Frère Savant... Mais, dites-moi, vous vous êtes rendu au Couvent ? Qu'est-ce qui ne va pas ? Le temporel ? Le spirituel ?

M. DE LA D., *en souriant*. — Votre syndic s'efforce de ne rien compliquer dans vos affaires. Non, c'est d'une faveur, d'une communication du Ciel, un peu extraordinaire dont je veux vous entretenir... Voyez-vous... (*Il s'arrête et devient soudain silencieux, les yeux à terre*).

LE P. ÉTIENNE. — Les ordres que l'on reçoit directement du Ciel, sont rares, mon fils. Ils apparaissent amenés plutôt par les combinaisons de causes secondaires... Vous vous abusez.

M. DE LA D., *humblement*. — Je suis prêt à m'incliner devant votre sentiment, à suivre la décision que vous prendrez. Mais entendez-moi.

LE P. ÉTIENNE. — Vous en avez gardé le secret ?

M. DE LA D. — Ma femme sait tout.

LE P. ÉTIENNE. — Ah !

M. DE LA D. — Son jugement est droit, son âme aussi. Et je réponds de sa discrétion... Croyez-

vous que sauf à ma femme, je pourrais parler de ces grâces qui me couvrent de confusion... Et puis l'affreuse crainte qui me tient... d'errer en ces matières, d'être la proie de quelque malin esprit.

LE P. ÉTIENNE. — Que vous commande-t-on, mon fils ?

M. DE LA D., *simplement, lentement, un peu rêveur tout de même.* — De fonder une communauté.

LE P. ÉTIENNE. — Rien que cela !

M. DE LA D. — Une communauté de femmes.

LE P. ÉTIENNE. — La plaisante chimère ! Que savez-vous des nonnes ! (*L'ironie perce dans sa voix de plus en plus.*)

M. DE LA D. — Cette communauté d'hospitalières serait sous la protection et le vocable de saint Joseph.

LE P. ÉTIENNE. — Mais c'est admirable !

M. DE LA D. — Vous raillez, mais tout cela me paraît sérieux, réel, terriblement réel à moi.

LE P. ÉTIENNE. — Chimère ! vous dis-je, chimère ! Allons, ne vous mettez pas à entretenir de pareilles illusions.

M. DE LA D. — C'est tout ce que vous trouvez à me dire ?...

LE P. ÉTIENNE. — Mais voyons, mon fils, vous, un laïque, fonder une communauté !

M. DE LA D. — Des fondateurs d'ordre l'ont été au début.

LE P. ÉTIENNE. — Un laïque marié !

M. DE LA D. — Dieu ne l'ignore pas.

LE P. ÉTIENNE. — Un père de famille !

M. DE LA D. — Les devoirs seront lourds. Je veillerai sur deux familles. Un cloître, c'est une famille d'ordre spirituel.

LE P. ÉTIENNE. — La sainte chimère, alors ! (*Il se remet à sourire.*)

M. DE LA D. — Il me faut procurer la gloire de Dieu.

LE P. ÉTIENNE. — La sublime chimère ! (*L'ironie réapparaît.*)

M. DE LA D. — Je vous en prie, Père Étienne, essayez de comprendre mon message.

LE P. ÉTIENNE. — Ne dramatisez pas... Ne cherchez pas, avec cette angoisse au front, où peut être la vérité... Suivez mon conseil, oubliez tout cela !

M. DE LA D., *souriant tristement.* — Cette chimère !

LE P. ÉTIENNE. — Que voulez-vous ? La chose m'apparaît ainsi. J'admire la beauté du message...

M. DE LA D. — La sublime chimère !

LE P. ÉTIENNE. — Vous êtes un pénitent troublant, parfois...

M. DE LA D. — Aux saintes chimères.

LE P. ÉTIENNE. — Je me sens dérouté... aux abois. Que faire d'une âme comme la vôtre ? (*Il passe la main sur son front, perplexe.*)

M. DE LA D. — Ne dramatisez pas, cher Père ! (*Il sourit toujours.*)

LE P. ÉTIENNE. — Tout cela est hors du commun. (*Il se lève.*) Alons, je penserai devant Dieu, à votre confiance. Je suis le premier prêtre du Christ à la recevoir, je me souviendrai... Votre confiance mérite des égards... J'en aurai. En attendant, je vous le répète, oubliez cela.

M. DE LA D., gravement. — J'obéirai. (*Il va reconduire le Père et s'arrête près de la porte. Le Père s'arrête aussi et le considère avec bonté.*) Je vous promets, en outre, de ne pas reparler de cette faveur, le premier...

LE P. ÉTIENNE., doucement. — Je n'ai pas voulu vous peiner... mon fils. (*M. de la D. s'incline, tandis que le P. Étienne sort et que Mme de la Dauversière entre peu après.*)

SCÈNE X

M. DE LA DAUVERSIÈRE,
MME DE LA DAUVERSIÈRE

M. DE LA D., prenant une chaise, la place près du fauteuil de sa femme. — Ma chère femme, entrez, entrez. Vous êtes inquiète, me di-

sait Jean tout à l'heure. Pourtant vous n'ignorez pas la conversation que je devais avoir avec le P. Étienne, coûte que coûte !

MME DE LA D. — Votre absence se prolongeait tout à l'heure et puis...

M. DE LA D. — Et puis, Jeanne ?... Dites ce que vous avez sur le cœur. (*Souriant.*) Vos reproches ne seront jamais aussi véhéments que ceux de notre fidèle Jean. On dirait, vraiment, que je marche vers le suicide, parce que, en serviteur, bien indigne, de la Sainte Vierge, j'ai voulu prier, me priver un peu plus qu'à l'ordinaire, pour la fête d'aujourd'hui.

MME DE LA D. — Un peu plus, seulement ?

M. DE LA D. — Il me semble. Tant pis, n'est-ce pas, si je calcule mal, en ces matières.

MME DE LA D. — Un receveur d'impôts qui ne s'y connaît pas en chiffre, c'est rare...

M. DE LA D. — Ah ! ah ! vous êtes vraiment mécontente pour me parler ainsi. Jeanne, je vous en prie, ne vous alarmez pas, tout va bien. C'est Dieu qui dirige tout.

MME DE LA D., bas. — Votre vie, je l'admire et la crains à la fois...

M. DE LA D. — La volonté du Maître, ma pauvre amie, la cherchons-nous avec assez de courage?... (*Il s'est levé. Il va vers la table, ouvre et ferme quelques livres.*)

MME DE LA D. — Qu'y a-t-il encore ? Vous semblez perplexe, hésitant. . .

M. DE LA D., *revenant s'asseoir près de sa femme*. — Oui, la future victoire de Notre-Dame que je vous annonçais, ce matin, cette mission extraordinaire que Dieu me confiait, eh ! bien, elle devra retarder. . . indéfiniment. Malgré moi, j'en suis triste.

MME DE LA D. — Le Père Étienne s'en étonne, tout comme moi ?

M. DE LA D. — Plus que vous.

MME DE LA D. — Ce bon récollet !

M. DE LA D. — Il redoute les voies extraordinaires.

MME DE LA D. — Les vôtres, par conséquent.

M. DE LA D. — « Songez-donc, m'a-t-il dit avec sa douceur ordinaire, Dieu vous demanderait, à vous un laïque, marié, père de famille, de fonder un ordre d'hospitalières, sous le vocable de saint Joseph. . . Comment le pourriez-vous vraiment ! Allons donc, chimère, que tout cela. . .

MME DE LA D. — Mon ami, écoutez-moi. Notre-Dame, en sa fête de la chandeleur, ne vous a pas trompé, non. Et la Sainte-Famille, à laquelle nous nous sommes consacrés, ce matin, veille certainement sur vos projets. . . Notre-Dame vaincra, oui. Mais quand ? C'est son secret.

M. DE LA D., *surpris*. — Comment, c'est vous Jeanne, qui parlez ainsi. . . Ce matin même, vous disiez. . .

MME DE LA D. — Peu importe ! Je ne sais pas toujours très bien ce que Dieu veut que je vous dise. . . Parfois, un peu de votre zèle, passe comme une flamme rapide, sur mon âme.

M. DE LA D. — Vous êtes ma douceur, mon aide. . .

MME DE LA D. — Au moindre mot de votre part touchant quelques-unes des missions que Dieu vous confie, quelque chose frémit en moi et répond à votre attente. . .

M. DE LA D. — Dieu est avec nous, Jeanne, non entre nous. (*Il soupire*). Et cependant, je dois oublier la révélation de ce matin. . . C'est un ordre du Père Étienne, *un ordre*.

MME DE LA D. — Vous obéirez ?

M. DE LA D. — Oui.

MME DE LA D. — Cela vous semblera dur ?

M. DE LA D. — Oui. A vous, je ne cache rien.

MME DE LA D. — Mon ami, ce sera de la sagesse, pourtant. Mais il vous reste à vous plaindre auprès de Notre-Dame. (*Elle sourit*). Vous le savez bien, ce que Dieu vous commande en ce moment, ce sont des actes clairs, précis, mais les voies à choisir, les moyens d'exécution à prendre, les voyez-vous ? Que d'obstacles insurmontables !...

M. DE LA D. — La volonté de Dieu doit pourtant avoir raison de tout !

MME DE LA D. — Votre foi est toujours supérieure à la mienne.

M. DE LA D. — En ce moment c'est surtout d'obéissance qu'il faut parler. Au fond, je me résigne mal. (*Il passe la main sur son front, un peu las.*)

MME DE LA D. — Pauvre ami !

M. DE LA D., *avec un ton inspiré.* — Tandis que le Père Étienne me prouvait jusqu'à l'évidence que j'étais la proie d'un rêve, passaient devant mes yeux, vives, lumineuses et si belles, des visions de moniales, penchées sur des malades, puis des rives lointaines où l'on attend la bonne parole de Dieu. . . Le cantique de Siméon se rythmait dans mon esprit et accompagnait au passage, les images touchantes. . . *Lumen ad revelationem gentium !*

MME DE LA D., *joignant les mains.* — Vous entendiez avec la Vierge de la Purification, ce canti-

que qui a résumé un jour, ses joies et ses douleurs. . . Comme vous êtes privilégié, mon ami. . .

M. DE LA D. — Je ne suis que le serviteur indigne de la Reine des Anges !

MME DE LA D., *se levant, soudain, enthousiaste, débordante.* — Eh ! bien, je crois maintenant, oui, je crois en vous, je crois que Notre-Dame l'incomparable victorieuse est avec vous.

M. DE LA D. — Jeanne !

MME DE LA D. — Je crois que Notre-Dame gardera pour les faire éclore à l'heure de Dieu les beaux gestes que vous souhaitez. . . Gardez-les bien, vous aussi, tout au fond de votre cœur, ainsi qu'une lampe très douce, qu'on dissimule derrière des rideaux clos.

M. DE LA D. — Gloire soit à Dieu ! Gloire à Notre-Dame !

MME DE LA D. — L'Étoile du Matin !

M. DE LA D. — L'espoir des Chrétiens !

HUITIÈME MANIFESTATION

20 juin 1942

CARTE D'INVITATION

Sous le bienveillant patronage
du Commissariat Provincial du Tiers-Ordre au Canada

et

sous la Présidence conjointe

de

Maître Paul-Emile Côté, Supérieur du Commissariat Provincial du T.-O.
Son Honneur, M. Arthur Laramée, Juge de la Cour Juvénile de Montréal.

Les Amis de Saint-François

avec le concours des Représentants les plus autorisés au Canada de l'Histoire et de
l'Art Vocal, Dramatique et Musical.

célébreront

Le 250e Anniversaire de l'établissement des Récollets à Montréal

De la part du Commissaire Provincial du Tiers-Ordre : Invitation spéciale aux
Discrets avec leurs Tertiaires. Amis et admirateurs du Poverello seront les bien-
venus.

A l'amphithéâtre du Jardin Botanique

Samedi, 20 juin 1942, à 8.15 p.m.

4101 est, rue Sherbrooke

PROGRAMME

- 1 — *Introduction : le Cantique des Créatures*; 1er Refrain; Couplet : Le Vent.
- 2 — *Présentation : R. P. Paul-Eugène Trudel, O.F.M.*, Commissaire Provincial du Tiers-Ordre.
- 3 — *Chant : Prière des oiseaux à saint François* : (extrait de Chantecler, d'Edmond Rostand, harmonisé par Omer Letourneau, de Québec) exécuté par Mlles Marthe et Marie Letourneau, professeurs de chant et de diction; au piano, Mlle Madeleine Letourneau, professeur de piano.
- 4 — *Causerie : Le 250e anniversaire des Récollets à Montréal et le P. Joseph Denis, Récollet, fondateur* : par le R. P. Léon Pouliot, S.J., Docteur ès Histoire de l'Eglise, professeur de Bibliographie à l'école de Bibliothéconomie de l'Université de Montréal.
- 5 — *Chant : Ballade à l'amour* : (extrait de l'opéra Franciscus d'Edgar Tinel, exécuté par Mlle Marthe Letourneau; au piano, sa soeur, Madeleine.
- 6 — *Pièce : On demande le P. Joseph*, par Mlle Marie-Claire Daveluy.
P. Joseph Denis de La Ronde, Récollet : Hervé Sauvé. P. François Vaillant de Gueslis, S.J. : Georges-L. Toupin, prof. de chant. Fr. Cosme, portier du Monastère de Québec : Gaston Marotte, élève de M. Brunet, Mme Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil, soeur du P. Joseph, 20 ans : Madeleine Melançon, professeur de diction.
- 7 — *Allocutions : Maître P.-E. Côté* : Hommage des Tertiaires à Ville-Marie et aux Récollets. S. H. le Juge Laramée : Co-président de la réunion.
- 8 — *Finale : Le Cantique des Créatures*. 2e Refrain. Couplet : la terre et le refrain.

Article premier

PRÉSENTATION DE LA 8^e MATINÉE-CAUSERIE

par le

R. P. PAUL-EUGÈNE TRUDEL

Commissaire Provincial du Tiers-Ordre au Canada

Messieurs les Présidents,

Chers Tertiaires, Bien chers amis,

Le Commissariat Provincial du Tiers-Ordre au Canada est heureux de patronner la huitième soirée-causerie, de la Série « Les Récollets et Montréal », et je dois ajouter qu'il est même disposé à seconder les Amis de Saint-François, dans leur noble désir de faire mieux connaître saint François, Patron de l'Action Catholique, et sa merveilleuse influence sur les destinées de notre ville par le zèle apostolique de nos premiers missionnaires, les Récollets. Ce n'est pas un mince mérite au crédit d'un petit groupe d'admirateurs passionnés du Séraphin d'Assise, que d'avoir réussi à mettre sur pied, en marge du troisième centenaire de Ville-Marie, huit manifestations du genre de celles qui ont été offertes au public montréalais. A chacune l'art et l'histoire se sont donné le mot pour signaler ou mettre en relief des aspects de notre histoire nationale.

Hommage aux participants des manifestations

Il faut rendre un hommage reconnaissant aux historiens qui ont mis au service de cette noble cause leur savoir et leur éloquence. Nommons simplement les conférenciers avec le sujet qu'ils ont traité :

M. Léo-Paul Desrosiers, Directeur de la Bibliothèque Municipale, nous a brossé l'esquisse enthousiaste des missionnaires de la première heure.

Mlle Marie-Claire Daveluy, Assistante à la Bibliothèque Municipale, se joignant à la puissante évocation du poète Roger Brien, nous a fait assister à la première messe sur la rivière des Prairies, le 24 juin 1615, par le R. P. Denys Jamet.

M. l'Abbé Lionel Groulx, notre historien national, a payé un superbe tribut de louanges à la mémoire des Récollets de la première période : 1615-1629.

Le R. P. Archange Godbout, nous a presque révélé le nom et tout au moins l'oeuvre de l'historien Sagard, Récollet.

M. l'Abbé Adélarde Desrosiers, Assistant-Archiviste de la Province de Québec, a su si bien utiliser ce que disent les documents connus sur le P. Nicolas Viel, qu'il a fait de notre premier martyr un héros national.

Le R. P. Damase Laberge, Gardien du Couvent Saint-Bonaventure, a rendu enfin justice à des bienfaiteurs insignes de Montréal, qui ont si admirablement secondé Jeanne Mance, dans ses oeuvres de bienfaisance : j'ai nommé Mme de Bullion et le P. Charles Rapine, Récollet.

Mgr Philippe Perrier, si impartial dans tous les encouragements qu'il prodigue aux bonnes volontés, a su montrer les influences franciscaines sur la fondation de l'Hôtel-Dieu, et un de ses fondateurs de Montréal, Jérôme Le Royer de la Dauversière, Syndic des Récollets de La Flèche.

Et aujourd'hui, c'est un historien et un bibliographe de carrière que vous entendrez. Il est docteur ès histoire de l'Eglise et il a déjà fait bénéficier de sa science les élèves de l'école de Bibliéconomie de l'Université de Montréal, en leur enseignant la bibliographie de l'histoire de l'Eglise en général, et en particulier de l'Eglise au Canada : j'ai nommé le R. P. Léon Pouliot, Jésuite.

Les spécialistes ont pu remarquer la contribution personnelle de tout premier plan qu'il a apportée déjà à l'histoire de notre pays : un volume sur *La Valeur des Relations des Jésuites*, des articles qui font les délices des experts; et en particulier signalons

celui qu'il a publié récemment dans le *Devoir*, sur le retour des Jésuites au Canada et leur établissement à Montréal.

Mgr l'Archevêque de Montréal écrivait à l'auteur, quand il publia *La Réaction Catholique de Montréal*, 1840-1841 : « Votre petit livre apparaît comme une heureuse contribution aux fêtes du Troisième Centenaire de Montréal; les événements que vous montrez sont relativement récents : ils comptent à peine un siècle. Mais ils apprennent qu'en 1840, comme deux siècles plus tôt, notre ville fut l'objet des prédilections divines. Faire de Montréal un centre d'expression religieuse, tel avait été le rêve de M. de La Dauversière. Jamais oublié, ce rêve reçoit à partir de 1840 un commencement d'exécution capable de plaire au coeur du grand fondateur . . . »

C'est une page de ces réalisations sublimes que le R. P. Pouliot doit nous rappeler aujourd'hui dans l'histoire du P. Joseph Denys, et de l'établissement des Récollets à Montréal, en 1692. Il s'agissait de célébrer le 250ième anniversaire de cette date mémorable, et pour le faire dignement, ce n'était pas trop d'un historien de la trempe du R. P. Léon Pouliot, S.J. En mon nom et au nom de toute la famille franciscaine des trois Ordres, merci au R. P. Pouliot et aux conférenciers qui l'ont précédé dans la série « Les Récollets et Montréal », pour la contribution qu'ils apportent aussi à notre histoire à l'occasion du Troisième Centenaire de Montréal.

Ce merci s'adresse particulièrement à celle qui a été l'âme de ces manifestations. Mlle Marie-Claire Daveluy, notre soeur très aimée en saint François, historien connue et très appréciée, si passionnée à mettre en valeur sur la scène et dans de vivants récits les héros méconnus et inconnus de notre histoire, entre autres Jeanne Mance, Mme de Bullion, le P. Charles Rapine et tous les Récollets. Durant ces manifestations elle a fait des prodiges de valeur, puisque en outre de tous les travaux que lui imposaient par ailleurs le Troisième Centenaire et ses fonctions de bibliothécaire et de Directrice de l'école de Bibliothéconomie de l'Université de Montréal, elle a préparé et fait jouer les pièces suivantes :

« La Lettre du P. Sagard », tableau historique où figurent trois personnages »;

« La Voix du P. Viel »;

« Un Récollet, deux héroïnes et Dame Pauvreté »;

« Le Saint de La Flèche », tableau historique où paraissent cinq personnages; et enfin, le drame que vous entendrez aujourd'hui :

« On demande le P. Joseph ».

Ces tableaux où la légende, la diction, l'art, savent prêter main-forte à l'histoire, auréolent nos héros d'un halo de gloire qui hante l'imagination et fixe à jamais dans le coeur du peuple le culte envers les artisans de notre vie nationale. Des artistes dans le débit et la diction ont su si bien faire revivre les personnages au programme qu'ils ont incarnés à merveille : Jeanne Mance, le P. Rapine, Fr. Genièvre, M. de La Dauversière, etc. Honneur en soit rendu à Mesdemoiselles Melançon, à M. Hervé Sauvé, à M. Georges LeMaître Toupin, et aux aides bénévoles qui ont daigné prêter leur concours. Le succès dramatique s'est avéré si complet, qu'on a rêvé de troubadours de saint François au service d'auteurs si bien inspirés qui réussissent à merveille à instruire tout en édifiant.

A ces Matinées-Causeries l'harmonie est venue ajouter du charme, et, il faut le dire sans ambages, il a été prenant avec le concours de Mesdemoiselles Létourneau, artistes toutes trois dans le chant, le piano, la diction, et toujours prêtes à s'exécuter quand il s'agit d'exalter saint François d'Assise. Vous pourrez constater vous-mêmes quelle émotion communicative elles apportent pour exécuter la prière des oiseaux à François, et la ballade à l'amour, d'Edgar Tinél. Leur mère les a précédées dans cette voie toute fleurie de l'art vocal et musical, en chantant pour toutes les bonnes oeuvres à Québec, et, en unissant sa destinée à l'organiste de Saint-Louis-de-France, elle était bien préparée à donner à l'Eglise des apôtres des concerts qui rappellent ceux des Jongleurs de Dieu de François d'Assise.

Donc nos félicitations les plus chaleureuses aux Amis de Saint-François et à tous ceux qui les ont aidés dans la réalisation de leur superbe série « Les Récollets et Montréal ».

Voeu que ces manifestations soient publiées

Il ne faut pas laisser tomber dans l'oubli cette importante contribution à l'art et à l'histoire, mais il est de notre devoir de lui donner une large publicité. Je formule le voeu qu'elle soit recueillie en volume ou en tract séparé et qu'elle figure à côté des publications nombreuses qu'a inspirées le troisième centenaire de Montréal. Pour que ce voeu ait chance de se réaliser, à titre de commissaire provincial du Tiers-Ordre, avec l'agrément de mon conseil, je permets au Président des Amis de Saint-François, qui est en même temps le trésorier du Commissariat, d'assumer les frais de cette publication, et je promets aux Amis de Saint-François, de faire une large publicité à ces écrits auprès des 105 mille tertiaires du Canada.

L'occasion semble opportune d'éveiller par ces initiatives le sens de la fierté nationale en faisant communier les enfants de saint François aux idées nobles qui ont inspiré les pionniers de notre histoire. Plus que cela, l'exemple donné cette année ne devrait pas être qu'un souvenir passager de quelques-uns de nos héros. Dieu merci ! La liste est longue et ils mériteraient chacun de retenir notre attention. Pourquoi les Amis de Saint-François ne continueraient-ils pas à s'intéresser à cette chaire d'art et d'histoire franciscaine au Canada, et ne nous inviteraient-ils pas deux ou trois fois l'an à venir admirer quelques-uns de nos ancêtres dans la foi que des techniciens dans le drame et l'histoire proposeraient à notre admiration ? Ils feraient ainsi oeuvre instructive en inspirant nos auteurs, en élevant les aspirations des contemporains à la hauteur de l'idéal des devanciers. C'est ainsi que se crée ou se perfectionne une littérature nationale au service de la vérité et de la justice, destinée à guider dans cette voie traditionnelle la nation en marche.

Mes chers amis, on m'a demandé une présentation et un patronage, et je m'aperçois que je donne de l'ampleur à mon rôle : il prend les allures de devin : je m'en excuse.

* * *

Nous sommes heureux de voir cette dernière manifestation des Amis de Saint-François pour la saison, sous la présidence con-

jointe de Me P.-E. Côté et de Son Honneur le Juge Laramée. M. Côté est un enfant de saint François, qui en dépit de ses hautes fonctions de député continue de s'intéresser à la formation des novices de la Fraternité Saint-Joseph, et préside aux destinées du Commissariat provincial du T.O. au Canada. Il était juste qu'il fit entendre sa voix autorisée dans l'hommage de reconnaissance à Ville-Marie et aux pionniers de la foi sur nos rives.

Et M. le Juge Arthur Laramée, est un homme d'oeuvres universellement connu à Montréal, pour son dévouement aux conférences de Saint-Vincent de Paul, aux Retraites fermées, à la ligue du Sacré-Coeur. Son grand coeur lui a valu de donner à l'Eglise canadienne six de ses enfants : un prêtre séculier, quatre Jésuites, et même un Franciscain.

Article deux

LE 250^e ANNIVERSAIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT DES RÉCOLLETS À MONTRÉAL

par le

R. P. LÉON POULIOT, S.J. *

Dans la lettre d'envoi qui ouvre la *Relation* de 1670, le P. François Le Mercier signale deux événements qui intéressent au plus haut point notre histoire civile et notre histoire religieuse : le retour de l'Intendant Talon et le retour des Récollets : « Les Révérends Pères Récollets qu'il (M. Talon) a amenés de France, comme un nouveau secours de missionnaires pour cultiver cette Eglise, nous ont donné un surcroît de joie et de consolation; nous les avons reçus comme les premiers Apôtres de ce pays, et tous les habitants de Québec, pour reconnaître l'obligation que leur a la Colonie française, qu'ils y ont accompagnée dans son premier établissement, ont été ravis de revoir ces bons Religieux établis au même lieu, où ils demeuraient il y a plus de 40 ans, lorsque les Français furent chassés de Canada par les Anglais ». ¹

Les Sulpiciens, Seigneurs de Montréal

Les Récollets s'établirent donc d'abord à Québec. Mais il était dans la logique des événements que tôt ou tard ils fondent un couvent à Montréal. Seulement, il était à craindre que cet éta-

* Les sous-titres sont des éditeurs.

¹ Ed. de Q., 1670, 2; Thwaites, vol. LIII, 26.

blissement ne se fît pas sans quelques difficultés. Car les Messieurs de Saint-Sulpice étaient seigneurs de Montréal et personne ne pouvait s'y établir sans leur aveu. Ils pouvaient fournir tous les prêtres nécessaires à une population restreinte. Et puis, au moment même où l'on avait besoin de tous les revenus, de toutes les aumônes possibles pour l'érection de l'église paroissiale, était-il opportun d'introduire des religieux mendiants dans la ville ? Car, ces religieux, on le pense bien, ne vivraient pas de l'air du temps; et tout ce qu'on leur donnerait, on ne le donnerait pas à la Paroisse.

Le sage et surnaturel Supérieur des Sulpiciens de Paris, M. Tronson, s'éleva facilement au-dessus de ces considérations trop humaines; et le 5 avril 1677, il écrivait à M. Dollier de Casson, Supérieur de Montréal : « Je ne vois rien à faire si les pères Jésuites ou les pères Récollets achètent des maisons ou de la terre à Montréal, sinon de vivre en Canada avec eux comme on vit avec eux en France, c'est-à-dire dans une grande union. C'est la conduite qui porte toujours le plus de bénédictions, et pour moi je n'en puis suivre ni conseiller d'autre. Je suis persuadé que ce sera après ça votre grâce et votre esprit. »² Et un peu plus tard, il insiste de nouveau : « Si Mgr de Québec et M. l'Intendant conviennent pour demander des PP. Jésuites et Récollets dans l'isle de Montréal, il n'y a nulle apparence de s'y opposer et je ne vois guère de moyen de leur refuser des concessions ». ³

En écrivant de la sorte, M. Tronson, semble-t-il, ne faisait que répondre à une consultation venue de Montréal. C'était l'époque des grandes explorations vers les régions de l'Ouest. Les Récollets qui accompagnaient les explorateurs en qualité d'aumôniers, passaient souvent par Montréal. S'ils étaient toujours très fraternellement reçus au Séminaire, ils comprirent pourtant qu'il leur serait très avantageux d'avoir une résidence dans la ville. Mais l'argument le plus important, c'était, sans contredit, la volonté des habitants de Montréal, manifestée dans une requête,

² R. P. Hugolin, O.F.M. *L'Etablissement des Récollets à Montréal*. Montréal, 1911, 7.

³ *Ibid.* 8.

portant trente-neuf signatures, et présentée à M. de Frontenac, en 1678. Elle demandait d'obtenir « à la ville de Montréal un établissement pour un auspice ausdits Pères, attendu que les peuples dudit lieu et de ladite Isle s'estans multipliez et se multipliant tous les jours ont besoin plus particulièrement de cette assistance tant pour le repos et soulagement de leurs consciences que pour être aidez et secourus de ces bons religieux et augmenter par leurs moyens le service de Dieu ». ⁴

Obstacles à l'établissement des Récollets à Montréal

Pour donner suite à cette requête et lever tous les obstacles susceptibles de retarder l'établissement des Récollets à Montréal, les PP. Chrestien Leclercq et Exupère Dethunes s'embarquaient pour la France, au printemps de 1680. Mission couronnée de succès, car en 1681, les deux religieux revenaient au pays, munis, écrit Leclercq « des Lettres de faveur de Monsieur Tronson, Supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice, à Monsieur d'Ollier, Supérieur des Messieurs du Séminaire de Mont-Royal en Canada, en vertu desquelles mondit Sieur d'Ollier eut la bonté de nous accorder généreusement une espace de terrain sur le bord du fleuve, avec pouvoir d'y bâtir une Maison de Mission, avec l'agrément de Monseigneur l'Evêque pour la consolation des Habitans de Mont-Royal ». ⁵ A l'automne de la même année, 1681, le P. Leclercq accompagnait M. de Frontenac à Montréal. Fidèle à la direction reçue de Paris, M. Dollier de Casson concédait aux Récollets un terrain qu'il décrit ainsi lui-même, dans une lettre au P. Valentin Leroux : « J'ay été avec luy (le P. Leclercq) sur le peu de terre qui nous reste à donner dans la ville et heureusement il s'est trouvé un fort bel espace pour faire nostre établissement, je crois qu'il aura bien deux harpents de front et que sa profondeur qui ira jusque sur une autre rue n'aura pas moins d'estendue. Le tout dans un très agréable terrain pour la veue et pour tout : vostre maison n'aura que la rue à traverser pour aller au fleuve et comme il n'y aura aucune maison vis-à-vis, ce

⁴ *Ibid.* 9.

⁵ Leclercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*. Paris, 1691, 556-557.

sera plutôt une terrasse qu'une rue dont l'aspect sera très beau, y ayant très peu d'apparence qu'on bastisse jamais du côté de la rivière, et quand cela seroit on laisseroit toujours une belle issue à vostre maison pour y aller. Le terrain sera sec en tout temps et à l'abry des mauvais vents; il est vray qu'il est un peu dominé du costeau, mais tout le montréal l'est tellement de mesme par tout qu'il n'y a aucun lieu où l'on ne puisse garantir de la vüe si ce n'est par les arbres, mais les premiers ne sont pas rares dans ce pays icy. Le père Chrestien et le père François qui l'accompagnaient ont été très contents aussy. A vous dire vray je le trouve plus beau que le nostre que vous sçavez n'estre pas laid ». ⁶

Plus que dans la concession du terrain, l'esprit véritablement apostolique de M. Dollier de Casson apparaît dans les considérations qui suivent. La France et l'Europe avaient été longtemps désolées et déchirées par de retentissantes querelles entre les clergés régulier et séculier. Ces luttes, trop souvent mesquines entre des frères d'armes, chargés les uns et les autres de promouvoir la gloire de Dieu et le bien des âmes, étaient plus nuisibles au progrès de l'Eglise que les attaques venues de l'extérieur.

M. Dollier de Casson fait le plus bel éloge des Récollets venus à Montréal; il ne doute pas que dans la suite, on n'enverra que des religieux exemplaires. Mais, puisqu'il est Supérieur, et que c'est avec sa permission que les Récollets s'établissent à Montréal, il croit nécessaire de décharger sa conscience. Ecoutons-le, et nous souscrirons sans peine à ce qu'il dit :

« Au reste, je vous dirais que je suis le plus content du monde des procédés des révérends pères Luc, Chrestien et François; ce sont de grands serviteurs de Dieu et dignes religieux; ils en ont tous trois donné des marques bien édifiantes; ils ne veulent que le service et la gloire de Dieu, ni nous non plus; ils marchent dans la simplicité que nostre Maistre a tenue et que nous ambitionnons; de même ils ne sont point enfarinés de cette peste la plus nuisible de l'église aussy bien que la plus scandaleuse et néanmoins la plus universelle qui avilit également le clergé et

⁶ Hugolin, *op. cit.* 12.

les religieux, qui est une certaine zizanie et semence diabolique d'antiprestre et d'antimoine qui gâte tout et fait accroire à un prestre qu'en avilissant les religieux, il exalte son estat, en quoy sa superbe est bien trompée, et à un religieux elle fait accroire que rendant les prestres contemptibles et les contrecarrant dans leurs fonctions cela relève beaucoup l'estat religieux, qu'il ne se trompe pas moins que le premier dont je viens de parler, car enfin nous sommes tous exposés sur le chandelier de l'église, et le peuple ayant les yeux attachés sur nous comme sur ceux qui sont donnés pour les modèles de la perfection chrétienne apperçoit incontinent cette honteuse ambition, et le fond d'orgueil dont elle émane; ainsy au lieu de nous estimer davantage, de là il conclud comme les uns et les autres et rend à tous le juste mepris qui leur est deut; cela m'a esté si cleir en France que j'ay une horreur mortelle et incomparable pour ce poison et à vous dire franchement voilà l'unique chose que j'ay appréhendé au sujet de vostre établissement en ce lieu ».⁷

La cession de terrain verbalement consentie au P. Leclercq était faite devant le notaire Becquet, le 26 novembre 1681. Dans la lettre qui accompagnait l'envoi du contrat à Québec, M. Dollier de Casson demandait aux Récollets de ne pas commencer leur établissement avant l'automne de 1682. Il espérait dans l'intervalle pousser activement le parachèvement de l'église paroissiale.

Mgr de Laval accorda volontiers toutes les autorisations qui dépendaient de lui. Il ne restait qu'à obtenir la permission royale. Or, malgré la protection de M. de Frontenac, cette permission, pour des raisons que nous ne connaissons pas, fut refusée. Disons tout de suite que le terrain, cédé par M. Dollier de Casson, était situé proche la chapelle Bonsecours, en dehors de l'enceinte des fortifications.

Le roi pouvait refuser aux Récollets la permission de s'établir à Montréal : c'était une décision administrative. Il ne lui était pas possible de changer l'état des esprits ni d'anéantir les arguments que les Montréalais avaient fait valoir dans leur requête

⁷ *Ibid.* 13-14.

de 1678. Parmi ces arguments, il en est un qui devait grandir avec le temps, devenir irrésistible et faire désirer à M. Tronson lui-même l'établissement de religieux prêtres dans la ville.

Le cas de la soeur Tardy

Dans ces années précisément, une religieuse de la Congrégation, la Soeur Tardy, prétendait recevoir du ciel des révélations ordonnées au progrès spirituel de Montréal. C'était la fusion en un seul Institut des Soeurs de la Congrégation, des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, et des Sulpiciens. Cet Institut honorerait d'un culte particulier la Sainte-Famille, à laquelle Montréal avait été consacré dès ses origines, et il aurait pour Supérieur — on s'en doute déjà — la Soeur Tardy elle-même : « La Soeur Tardy prétendait autoriser un si étrange dessein, écrit Faillon, en assurant qu'elle connaissait l'état intérieur des personnes, et spécialement de celles qui allaient à la sainte table. Elle ajoutait que des âmes revenues de l'autre monde lui apparaissaient pour l'instruire de ce qu'il y avait à faire dans l'établissement de ce nouvel institut, et qu'enfin elle-même devait être mise à la tête de l'oeuvre. Avant de réaliser ce projet de ne faire des trois anciennes communautés qu'une seule, il fallait ôter de leurs places les personnes qui en avaient la conduite, et commencer d'abord par affaiblir dans ces maisons les liens de dépendance naturelle qui lient les inférieurs aux supérieurs. Ce fut par là aussi que l'ennemi de tout bien commença; et M. de Saint-Vallier, dans sa première visite à Villemarie, favorisa sans s'en douter, l'esprit d'insubordination, par l'effet d'un zèle qui n'était pas assez conforme aux règles de la prudence ».⁸

Si l'on en croit Faillon, M. de Saint-Vallier serait allé jusqu'à dire aux Sulpiciens que leur Supérieur, M. Dollier de Casson lui paraissait « peu propre à diriger l'intérieur de ses confrères et à conserver en eux l'esprit dont leur communauté doit être animée ». Parole d'autant plus imprudente que si M. Dollier de Casson, dont l'esprit vraiment surnaturel et la sage prudence nous sont connus, ne semblait ajouter aucune foi aux extraordi-

⁸ *Vie de la Soeur Bourgeois*, Ville-Marie, 1853, T.I, 379.

naires révélations de la Soeur Tardy, M. Bailly, confesseur de la Congrégation et M. de la Colombière, confesseur de l'Hôtel-Dieu y étaient tout à fait gagnés. En diminuant injustement l'estime et la confiance que ces Messieurs devaient à leur Supérieur, M. de Saint-Vallier rendait plus dangereuse et plus triste une condition déjà trop dangereuse et trop triste.

Homme de Dieu avant tout, profondément versé dans le discernement des esprits et dans la direction des âmes, M. Tronson vit, du premier coup, que la Soeur Tardy et ses disciples étaient les imprudentes victimes de l'Esprit de ténèbres transformé en Esprit de lumières. Il prit les énergiques mesures nécessaires pour le retour de la paix et de la charité. Mais le danger avait été grand et le tort causé aux âmes considérable; et c'est, semble-t-il, pour éviter pareil malheur à l'avenir qu'il souhaite l'établissement à Montréal des Récollets et des Jésuites. Il écrit, en effet, à M. de Callières, le 4 avril 1692 : « Comme on s'est plaint beaucoup que les consciences n'étaient pas assez en liberté à Montréal, et qu'on les tenait trop gênées, j'ai cru que le meilleur remède que je pouvais apporter à ce mal ou véritable ou imaginaire était d'y procurer l'établissement de quelques communautés religieuses afin que chacun ayant à choisir selon son goût, tout le monde fût content et personne n'eût sujet de se plaindre. J'espère que les pères récollets s'y établiront cette année, en ayant obtenu la permission du roi, et les pères jésuites à qui j'en ai parlé doivent lui demander la même grâce ».⁹

P. Joseph Denis, premier Supérieur des Récollets à Montréal

C'est le P. Joseph Denis qui fut nommé premier Supérieur des Récollets à Montréal. Né en 1657, aux Trois-Rivières, du mariage de Pierre Denis et Catherine Le Neuf, le P. Joseph entra dans l'Ordre des Récollets, à l'âge de 20 ans. Après sa prêtrise qui date de 1682, il avait rendu des services considérables aux âmes et à l'Eglise à Percé, à Plaisance et à Québec. Il était très estimé de Mgr de Saint-Vallier.

⁹ Hugolin, *op. cit.* 26.

Pour établir église et couvent, il commença par jeter les yeux sur un site plus favorable que le site cédé dix ans plus tôt aux Récollets. Le P. Hugolin-Lemay écrit : « Le terrain cédé en 1681 par le Séminaire aux Récollets, ne convenait pas. Ce terrain, situé proche de la chapelle Bonsecours, en dehors de l'enceinte fortifiée, et assez éloigné des habitations, n'était guère propre à un établissement de religieux destinés au ministère des âmes; l'expérience de Notre-Dame des Anges à Québec le démontrait. Pour ce motif, aussi à cause du danger des Iroquois — le massacre de Lachine, arrivé deux ans plus tôt, ne le rendait que trop réel — les Récollets voulurent s'établir dans la ville, à l'abri de la palissade et à proximité des habitants... Disons en bloc que ce terrain (voir p. 232) délimité, en 1692, au nord par la rue Notre-Dame, à l'ouest par les fortifications, au sud et à l'est par des lignes d'arpentage, est à *peu près* enclavé aujourd'hui entre les rues Notre-Dame, McGill, Lemoine et Saint-Pierre. Il avait face sur la rue Notre-Dame ». ¹⁰ Dans ses *Mémoires sur M. de Laval*, l'abbé Bertrand de la Tour nous apprend que, du haut de la chaire, les Messieurs de Saint-Sulpice recommandèrent le nouvel établissement à la générosité des fidèles. Et il raconte « un incident des plus gracieux arrivé à la suite d'une exhortation du curé de la paroisse en faveur des Récollets. Une fillette de sept à huit ans, vivement touchée par le sermon, et n'ayant rien autre à donner que sa poupée, n'hésita pas à en faire le sacrifice. Elle la vendit à une de ses compagnes et toute heureuse porta fort sérieusement au Père Joseph les cinq à six sols du marché, pour « bâtir, disait-elle, le monastère ». ¹¹

C'est dans les premiers mois de 1692 que le P. Joseph arrivait à Montréal. Il y était suivi de près par les Jésuites.

Conditions imposées par Mgr de Saint-Vallier

M. Tronson, qui avait désiré l'établissement à Montréal des Instituts religieux, tenait pourtant à sauvegarder les droits de la Paroisse; et voulant éviter jusqu'à l'ombre de toute difficulté

¹⁰ *Ibid.* 27.

¹¹ *Ibid.* 32-33.

entre les Réguliers et les Séculiers, il écrivait à Mgr de Saint-Vallier, mars 1693 : « Je crois que vous ne sauriez rien faire de plus utile ni même de plus nécessaire pour maintenir la paix et l'union qui est entre les communautés de Montréal que de bien régler leurs prétentions et leurs droits, car sans cela il serait difficile qu'il n'arrivât de certaines difficultés qui étant trop fortement soutenues de part et d'autre pourraient diviser les esprits et causer ensuite la division des coeurs. J'exhorte fort nos MM. à prévenir ce malheur et à relâcher plutôt quelque chose de leurs droits que de donner le moindre sujet à la rupture de la paix ». ¹² Au printemps de 1694, Mgr de Saint-Vallier se rendit à Montréal et promulgua un règlement dont voici les principaux points.

« La paroisse avait le salut le premier jeudi, le deuxième dimanche et le vingt-cinquième jour de chaque mois. L'évêque permet aux Jésuites de l'avoir le premier dimanche, et aux Récollets le troisième, mais en marquant que chez les religieux ces saluts ne commenceront que quelque temps après que les vêpres de la paroisse seront achevées. C'est la substance du premier article. Voici en son entier la suite du règlement : »

« Pour les Processions du Très Saint Sacrement : Les Réguliers ne peuvent point faire de procession du Très Saint Sacrement avec affluence de peuple, ni autres processions publiques dans leurs chapelles, et encore moins dehors, sans la permission de l'Ordinaire, y ayant une déclaration des Cardinaux interprètes du Concile de Trente du 2 juillet 1620 citée par Barbosa, partie 3 à 78. Mais permettons volontiers aux Pères Récollets de faire celle du Tiers-Ordre chaque dimanche du mois, pourvu que ce ne soit que dans leur église et non dehors, où ils doivent paraître en étole, conformément au règlement de l'assemblée de 1645.

« Le dessein que nous avons eu en permettant aux Réguliers de s'établir à Villemarie n'ayant pas été de diminuer le service de la paroisse, nous désirons que les religieux prennent d'autres jours que les dimanches et fêtes pour tenir leur assemblée de la *Congrégation* ou du *Tiers-Ordre*, s'ils n'aiment mieux les tenir les dimanches l'après-dîner, après le service de la paroisse. Ainsi nous défendons très expressément qu'il se (tienne) aucune de ces assemblées la matinée des dimanches et fêtes, excepté le jour du titre de

¹² *Ibid.* 37.

leur chapelle, pour laisser les paroissiens en état de s'acquitter de leur devoir paroissial dont nous remarquons avec douleur qu'on ne fait pas tous les cas qu'on devrait dans ce diocèse.

« Les jours des fêtes et des dimanches les Réguliers pourront dire de Grands Messes, pourvu qu'elles soient finies quelque temps avant que le service de la paroisse commence. Mais ils ne pourront point faire des exhortations ou avertissements aux peuples à la messe les fêtes et les dimanches, cela étant propre aux curés des paroisses, où le peuple doit venir entendre la parole de Dieu préférablement à tout autre lieu, suivant ces paroles du Concile de Trente, session 24, *de reformatione* : « *Moneat Episcopus populum diligenter teneri unumquemque parochiae interesse, ubi commode id fieri potest, ad audiendum Verbum Dei.* »

« Ni l'une ni l'autre des communautés religieuses ne pourront faire le catéchisme en public et laisseront aux curés le soin d'instruire publiquement les enfants dans l'Église. Le sacré Concile de Trente ordonne qu'on leur fasse des instructions dans l'Église paroissiale, session 24, chapitre 4, *de reformatione* : *Episcopi saltem dominicis et aliis festivis diebus pueros in singulis parochiis fidei rudimenta ab iis ad quos spectant docere.*

« Les Religieux pourront confesser dans le temps de Pâques.

« Comme il est certain que les paroissiens ne satisferaient pas à la communion pascale s'ils ne communiaient pas en leur paroisse, les Religieux ne communieront que les personnes qu'ils savent avoir fait une communion de Pâques à la paroisse. Mais ils ne doivent point laisser de nappe attachée pour une communion publique, où ils reçussent indifféremment tout le monde.

« Les Religieux ne doivent point penser à faire l'école, et Mr le Curé la fera faire par des Ecclésiastiques ou par des maîtres d'école comme il voudra et en aura la conduite conformément à l'article 27 du Clergé.

« La première communion sera laissée à la disposition de Mr le Curé qui jugera si les enfants sont en état de la faire.

« Les pensionnaires et domestiques des Réguliers feront leur communion pascale à la paroisse et en recevront les dernières sacrements dans leurs maladies, et les religieux se feront un plaisir de s'acquitter de cette obligation.

« Les Religieux ne doivent point penser à conduire les Religieuses, les confesser sans une permission particulière et par écrit que nous n'avons point donnée. Messieurs les Ecclésiastiques doi-

vent être persuadés que c'est là leur office dont ils doivent continuer de prendre soin, l'évêque leur ayant confié depuis longtemps la conduite de ces deux maisons (La Congrégation et l'Hôtel-Dieu).

« Les Récollets feront l'eau bénite, les cendres, les cierges, les Rameaux pour eux et non pour le peuple. Et quant au pain bénit cette pratique n'est que pour la paroisse seulement.

« On impose dans les congrégations et les confréries l'obligation de se confesser au directeur de la congrégation et de la confrérie, et de faire les communions générales dans la chapelle où se tiennent les assemblées. On nous a promis de ne point marquer cette règle de la congrégation, et nous jugeons à propos qu'on n'en parle ni en public ni en particulier, étant certain que ceux qui voudraient l'insinuer iraient contre l'Esprit de l'Église qui veut que les paroissiens s'adressent plutôt à leurs curés qu'au secours des premiers.

« Les malades peuvent se choisir tels confesseurs qu'ils voudront avec le consentement du Curé qui doit être averti par le moyen des parents ou des religieux de l'état où ils sont pour les visiter, pour leur administrer les autres sacrements, qu'il a lui seul le droit de leur conférer, suivant la clémentine *Religiosi qui*.

« Les Religieux peuvent confesser et exhorter les pensionnaires comme aussi les pauvres de l'hôpital quand ils seront demandés, mais ils doivent agir de concert avec celui qui sera chargé par notre grand vicaire du soin de ces malades et des pensionnaires. »¹³

Sur ce règlement qui sauvegardait les droits de la Paroisse et qui nous paraît dur aujourd'hui à l'endroit des religieux, nous connaissons une réflexion, un joli mot de M. Tronson. Il écrivait à Mgr de Saint-Vallier, en 1695 : « J'ai lu vos règlements, et puisque vous désirez que je vous écrive ce que j'en pense, je vous dirai avec la liberté que vous me donnez que la défense que vous faites aux RR. Pères Jésuites de tenir leur congrégation le matin me fait un peu de peine, parce que je sais qu'elle leur en fera beaucoup. Comme ils sont fort persuadés que nos Messieurs de Montréal ont eu quelque part à cette défense, il est impossible qu'elle n'altère l'étroite union qui a toujours été entre eux, et que la peine qui leur en restera ne soit dans la suite une semence de division. Si vous jugiez à propos d'adoucir cet article en bornant

¹³ *Ibid.* 39.

votre défense au temps du service de la paroisse, je crois que ces Pères seraient contents et que nos Messieurs auraient sujet de l'être; la congrégation ne pouvant jamais faire tant de tort à la paroisse, que la division en ferait, et à la paroisse et à toute l'Eglise ». ¹⁴

Influence des Récollets à Montréal

Nous avons à raconter l'établissement des Récollets à Montréal; notre tâche est finie. Mais comment ne pas rappeler d'un mot l'influence si bienfaisante qu'ils ont exercée sur toutes les classes de la population et qui les mêle si intimement à l'histoire de notre ville.

Dans sa fameuse *Saberdache*, Jacques Viger a recueilli un article donné par Henri Mézières à *L'Abeille Canadienne*, en 1818, au moment même où les marguilliers de Montréal sauvaient de la destruction la vieille église des Récollets : « Tandis que les révérends Pères partageaient en certaines occasions les travaux spirituels de nos prêtres, et qu'ils fournissaient des apôtres aux missions, les Frères veillaient auprès des malades indigents; ils ensevelissaient les morts; ils cultivaient cette terre demeurée oisive depuis l'extinction de l'Ordre, et les produits étaient versés en grande partie chez les pauvres honteux; enfin, ils se dévouaient les premiers pour arrêter les progrès d'un incendie ou d'un débordement; et la part de pain que leur faisaient nos pères, pour l'utilité de leurs services, ils prenaient du plaisir à ne pas la manger seuls ». ¹⁵ Et, en 1867, devant les ruines de l'église des Récollets, Siméon Lesage écrivait également : « Ici, comme à Québec, les Pères Récollets exerçaient le saint ministère, avec un zèle et un désintéressement qui ne se sont jamais démentis : les Frères Récollets, eux, recueillaient les aumônes, enseignaient le catéchisme aux enfants, et tenaient dans la ville et les environs des écoles primaires où les jeunes gens du temps venaient puiser les éléments des connaissances utiles, et se former à ces vertus solides

¹⁴ *Les Lettres de M. Tronson*, par Mgr Olivier Maurault, p.s.s. dans *Rapport 1936-1937 de la Société Canadienne de l'Histoire de l'Eglise Catholique*, 17.

¹⁵ *Les Récollets en Canada*, par S. Lesage, dans *Revue Canadienne*, 1867, 316.

qui en font des citoyens modèles et utiles, des gens heureux et contents de leur état. Ils répandaient parmi les pauvres, le produit des aumônes qu'ils recueillaient par la ville et les campagnes, ils visitaient les malades, veillaient auprès d'eux, ensevelissaient les morts, en un mot, ils étaient partout où la charité, le dévouement pouvaient trouver une occasion de s'exercer. Et, chose qui ne contribuait pas peu à rehausser leur mérite, c'est qu'ils accomplissaient toutes leurs bonnes oeuvres avec cette douceur et cette bonhomie, qui sont les compagnes inséparables de la véritable humilité et de la charité sanctifiée. On ne se contentait pas, dit M. de Gaspé dans ses *Mémoires*, de leur donner à pleines mains; dans les campagnes les habitants les transportaient d'une paroisse à l'autre, et apportaient ainsi en se relayant, les produits de leurs quêtes jusqu'à leur couvent même ». ¹⁶

Le dernier récollet : Fr. Paul Fournier

Le 15 novembre 1848 mourait à l'évêché de Montréal celui que, me semble-t-il, on peut appeler le dernier récollet canadien. Né à Montréal, en 1769, Paul Fournier entra dans l'Ordre des Récollets. Il serait devenu prêtre si le conquérant anglais ne s'était pas emparé des propriétés des Récollets et s'il leur avait accordé une autre permission que celle de s'éteindre lentement et sûrement par la mort. Le Frère Paul partagea la vie du dernier prêtre récollet, jusqu'à la mort de celui-ci, survenue en 1813. Ensuite, il se fit instituteur et il enseigna à Saint-Hilaire, à Beloeil, à Montréal même. Quand Mgr Lartigue construisit sa maison épiscopale Saint-Jacques, en 1825, il y accueillit le Frère Paul. A vrai dire, quelle était la condition canonique et religieuse de Frère Paul ? C'est à l'autorité ecclésiastique compétente de se prononcer sur le cas d'un religieux, dernier survivant d'un Ordre qui n'existe plus, tenu par voeu d'obéir à ses supérieurs, mais n'ayant plus de supérieurs à qui rendre obéissance.

A l'évêché de Montréal, on appréciait à leur juste mesure les immenses services rendus par le portier et l'homme à tout faire

¹⁶ *Ibid.* 310.

de la maison. Et un beau jour de l'an 1844, une lettre arrivait qui portait la suscription suivante : « A notre frère Paul Fournier, Récollet, Religieux de Montréal ». Signée par le Frère Joseph d'Alexandrie, Ministre-général des Franciscains et datée du couvent de l'Ara Coeli de Rome, elle se lisait comme suit : « C'est avec la plus grande effusion de coeur que nous avons appris par l'illustre et révérend Monsieur Hudon, Vicaire-Général, que, malgré l'extinction de nos religieux et la suppression de nos couvents (en Canada), vous y viviez encore; qui plus est, que vous y portiez l'habit, y observiez les usages et y pratiquiez les vertus de l'Ordre séraphique de notre père saint François, avec beaucoup d'édification pour les fidèles. Voulant donc vous faire connaître notre affection et notre bienveillance pour vous, nous avons résolu de vous écrire cette lettre pour que vous sachiez avec certitude que nous vous reconnaissons pour un de nos enfants bien aimés et que nous vous donnons part à la communion de notre ordre, et à tous les biens et les mérites dont tous les membres de notre ordre séraphique se félicitent. Portez-vous bien : Priez Dieu pour nous, qui vous donnons la bénédiction séraphique et qui demeurons très affectueusement tout à vous dans le Seigneur ». ¹⁷

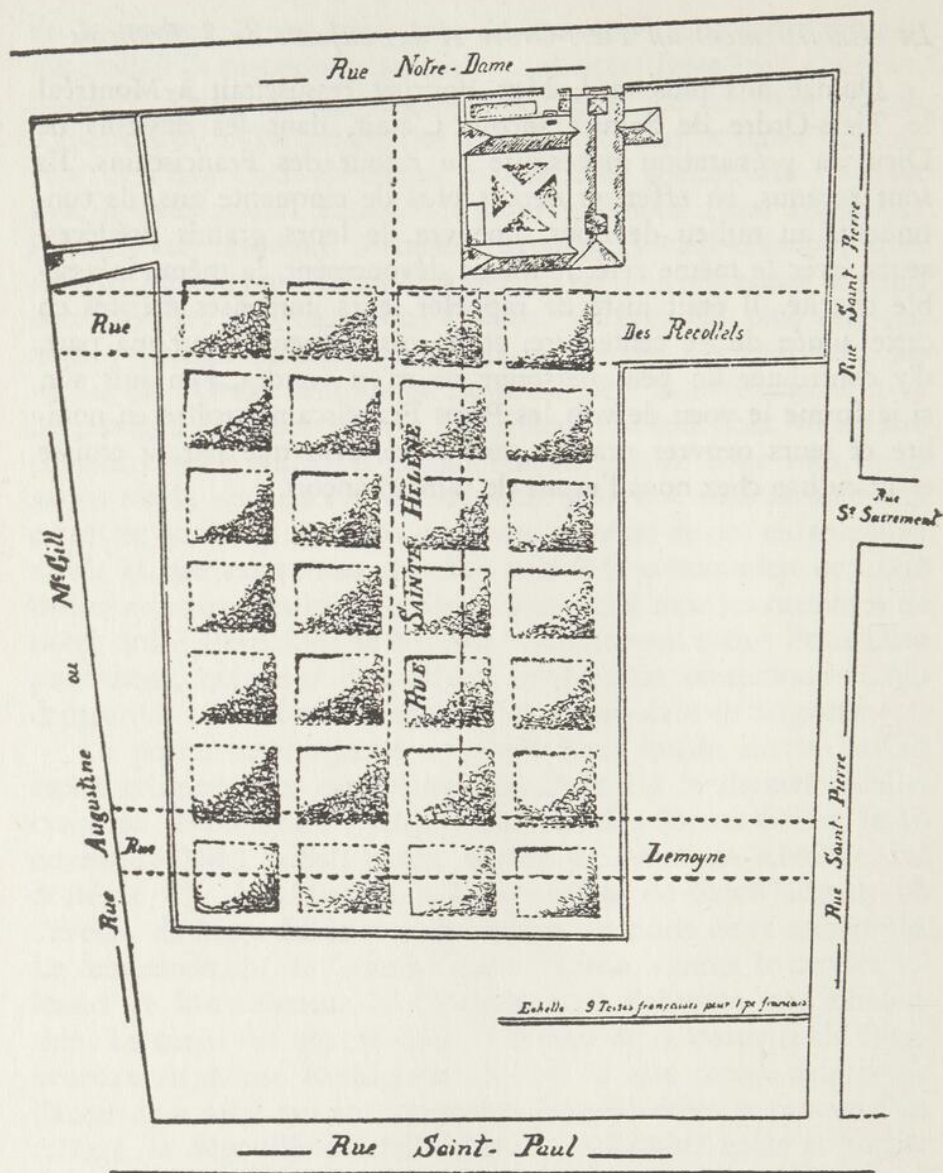
La notice nécrologique du Frère Paul insiste sur le parfait esprit religieux qui caractérisa jusqu'à la fin le dernier récollet canadien. Il mourut à l'Hôpital-Général des Soeurs Grises, le 16 novembre 1848. « Son corps, exposé en habit de Récollet, fut porté le 17, dans l'après-midi, à l'église de Saint-Jacques, où l'évêque de Montréal le reçut lui-même à la porte de sa cathédrale. Le lendemain, M. le Grand-Vicaire Truteau chanta le service solennel et Monseigneur le Coadjuteur fit l'absoute et l'inhumation. Le corps fut déposé dans le caveau de la chapelle du Bienheureux Alphonse Rodriguez; et c'est là que repose auprès de l'autel d'un saint qui fut longtemps humble Frère et portier d'un collège, la dépouille mortelle d'un autre humble Frère et portier d'un évêque; le premier était un enfant de saint Ignace, le second l'était de saint François ». ¹⁸

¹⁷ *Mélanges Religieux*, 5 nov. 1844, vol. VII, 779.

¹⁸ *Mélanges Religieux*, 1er décembre 1848, vol. XII, 91.

Le rétablissement du Tiers-Ordre et des enfants de S. François

Quinze ans plus tard, Mgr Bourget ressuscitait à Montréal le Tiers-Ordre de Saint-François. C'était, dans les desseins de Dieu, la préparation nécessaire au retour des Franciscains. Ils sont revenus, en effet, et depuis plus de cinquante ans, ils continuent, au milieu de nous, l'oeuvre de leurs grands prédécesseurs, avec le même zèle, le même dévouement, la même inlassable charité. Il était juste de rappeler leurs immenses mérites en cette année du 3e centenaire, et je suis heureux, pour ma part, d'y contribuer un peu. Personne ne m'en voudra, j'en suis sûr, si je forme le voeu de voir les Pères Franciscains croître en nombre et leurs oeuvres grandir sans cesse, afin que par là croisse et grandisse chez nous l'esprit de saint François.



LE TERRAIN DES RÉCOLLETS À MONTRÉAL

(voir page 224)

Article trois

ON DEMANDE LE PÈRE JOSEPH

Tableau historique

Très respectueusement au R. P. Ferdinand Coiteux, O.F.M., avec l'expression de ma reconnaissance. Ces pièces franciscaines existeraient-elles, s'il ne m'avait encouragée constamment ?

Marie-Claire Daveluy

PERSONNAGES

Le Père Joseph Denys de la Ronde, premier prêtre récollet canadien et fondateur du monastère de Montréal en 1692. 34 ans.

Le Père François Vaillant de Gueslis, jésuite, fondateur du Couvent de Montréal en 1692. 45 ans.

Le Frère Cosme, portier du Monastère des Récollets. 18 ans.

Mme Pierre D'Ailleboust d'Argenteuil, soeur du Père Joseph. 20 ans.

A Québec, au monastère des Récollets, vers la mi-janvier de 1692. Petit parloir de mine misérable : trois chaises, une table où l'on voit un encrier, une plume d'oie et du papier de correspondance. Il est deux heures de relevée par une belle journée d'hiver.

Au lever du rideau, le Père Joseph écrit penché sur la table.

SCÈNE I

LE PÈRE JOSEPH,

LE FRÈRE COSME

LE PÈRE JOSEPH, *entendant frapper, lève la tête.* — Entrez !

LE FRÈRE COSME. — Ah ! Père Joseph ! Vous êtes installé pour de bon au parloir ? ... Tant mieux, tant mieux ! (*Il se frotte les mains.*)

LE PÈRE JOSEPH, *il sourit, dépose sa plume, puis se tourne vers le frère.* — Comment cela, tant mieux ? ... Que signifie ce ton satisfait ?

LE FRÈRE COSME. — C'est que je suis portier pour l'instant, alors. . . (*Il hausse les épaules.*)

LE PÈRE JOSEPH. — Je ne vous comprends pas du tout, mon bon frère.

LE FRÈRE COSME. — Sauf votre respect, c'est bien la première fois, Père supérieur, que cela vous arrive. Le Père Joseph qui ne comprend pas ! (*Levant les bras au ciel*). C'est donc possible ?

LE PÈRE JOSEPH. — Vous voyez ! (*Il sourit encore*).

LE FRÈRE COSME. — D'un autre côté c'est gênant de vous avouer cela... (*Il se gratte le front, perplexe*).

LE PÈRE JOSEPH. — Allons, ne perdons pas notre temps. D'abord, que vouliez-vous tout à l'heure, en entrant ici ?

LE FRÈRE COSME. — Ce que je voulais ? Ça regarde justement ce que j'ai à confesser... On vous demande... On demande le Père Joseph... pour la sixième fois depuis le matin... Doux Jésus, qu'est-ce qui se passe ?... Je vais, je viens, je cours... Le marteau claque, claque et claque... Le Père Joseph ? On demande le Père Joseph !... (*Joignant les mains*). Vous n'allez pas nous quitter, dites ?

LE PÈRE JOSEPH. — Qui sait ?... Mais en attendant, qui me demande... pour la sixième fois ? C'est beaucoup en effet. (*Il a toujours l'air de très bonne humeur et plein d'indulgence pour le bon frère*).

LE FRÈRE COSME. — Vous trouvez n'est-ce pas ? (*Il semble ravi*). Ah ! Père Joseph, bon Père Joseph,

comme vous comprenez les ennuis d'un portier de monastère.

LE PÈRE JOSEPH. — Bien, bien... Mais apprenez-moi le nom du visiteur.

LE FRÈRE COSME. — C'est un messenger. Il vient de la part des Pères de la grande Compagnie.

LE PÈRE JOSEPH. — Des Jésuites ?

LE FRÈRE COSME. — Oui. Le Père Vaillant de Gueslis désire causer avec vous. Tout de suite. Que vais-je répondre ?

LE PÈRE JOSEPH. — Une autre visite, Frère Cosme. Qu'en dites-vous ?

LE FRÈRE COSME, *embarrassé*. — Dame ! Ce n'est pas à moi de décider... Et puis les récollets, ça ne refuse la porte à personne, pas même à un jésuite.

LE PÈRE JOSEPH. — Surtout à un jésuite. Alors, répondez que le père Joseph sera très heureux de recevoir le Père Vaillant... tout de suite... Allez, allez, qu'attendez-vous ?

LE FRÈRE COSME. — Vous ne m'en voulez pas de compter les visites ?

LE PÈRE JOSEPH. — Non, j'exerce votre patience.

LE FRÈRE COSME. — Je n'ai pas de patience c'est vrai. (*Il baisse la tête*). Mais j'ai de la curiosité. Et c'est terrible. (*Suppliant et en relevant la tête*). Qu'est-ce qui se passe, Père Joseph ? (*Il se rapproche*).

LE PÈRE JOSEPH. — Vous le saurez. Attendez.

LE FRÈRE COSME. — Il y a donc quelque chose... Mon Dieu ! Et cela vous concerne ?... Oui, oui, je le vois. (*Lamentable*). Quand le saurai-je ? Ce soir ? Demain ? (*On sonne*).

LE PÈRE JOSEPH. — Vite, allez répondre. Et songez à ceci. (*Le Frère s'arrête près de la porte*). Un fils de saint François ne doit être curieux que des choses du bon Dieu. Il doit aimer le silence. (*Souriant toujours*). Le Ciel peut-il parler aux oreilles ouvertes à tout bruit ?

LE FRÈRE COSME, *en s'inclinant*. — Père Joseph, j'essaierai de n'être pas un vrai portier : un peu curieux, un peu grognon, volontiers causeur. (*Il joint les mains*). Comme vous êtes adroit (*le Père rit*) de m'avertir en souriant... Ah ! Père Joseph, vous êtes si bon, que pour vous, j'irais jusqu'aux portes de l'enfer. (*Il frémit*).

LE PÈRE JOSEPH. — Prenez garde, mon enfant, la pente y est glissante. (*On sonne violemment de nouveau*).

LE FRÈRE COSME, *tout en se hâtant*. — Si ça n'est pas une pitié d'être aussi violent avec notre pauvre petite cloche. (*Il disparaît*).

SCÈNE II

LE PÈRE JOSEPH, *seul*

LE PÈRE JOSEPH, *il joint les mains sur la table et monologue*

les yeux perdus, songeurs, mélancoliques. — Ce cher frère ! Ça le repose d'avoir son franc-parler. Il aura du chagrin quand il apprendra que je pars, en effet... pour fonder une maison de notre ordre, — la première — ! — à Montréal. Il voudra me suivre. C'est que je comprends si bien sa nature, toute en dehors. Il a parfois « trop de voiles pour son gouvernail », comme disait mon père en présence de semblables caractères. Mais son âme est droite, son cœur, généreux et sa volonté, docile. C'est précieux tout cela pour exécuter les travaux d'une fondation. Tout de même le frère Didace, que j'emmène, lui est supérieur. Et puis, quel habile charpentier-menuisier ! Dans notre récente fondation gaspésienne, il a fait des merveilles... Pauvre Frère Cosme ! Il devra faire son sacrifice. (*On frappe. Le Frère Cosme paraît de nouveau*).

SCÈNE III

LE MÊME, FRÈRE COSME

LE PÈRE JOSEPH. — On me demande... pour la septième fois, Frère Cosme ? (*Il rit*).

LE FRÈRE COSME, *il rit aussi*. — Eh ! oui ! Le Père Vaillant vient d'entrer.

LE PÈRE JOSEPH. — Je l'attends. Faites diligence. (*Le Frère sort*).

SCÈNE IV

LE MÊME, LE PÈRE VAILLANT

LE PÈRE VAILLANT, *entre, la main tendue.* — Bonjour, mon cher Père. J'apprends à l'instant la nouvelle. Vous partez, ces jours-ci pour Montréal, en qualité de fondateur et de premier supérieur. Tous mes compliments.

LE PÈRE JOSEPH : *il s'était levé pour recevoir le religieux, il approche maintenant une chaise.* — Je ne les ai pas encore mérités. Merci tout de même. Veuillez prendre ce siège. (*Il retourne s'asseoir près de la table.*)

LE PÈRE VAILLANT. — Père Joseph, l'établissement des jésuites à Montréal est remis au mois d'août, à mon grand regret.

LE PÈRE JOSEPH. — Quel dommage, en effet. La besogne vous est toujours confiée, cependant ?

LE PÈRE VAILLANT. — Oui.

LE PÈRE JOSEPH. — Vos avis vont me manquer durant ces premiers mois. Je comptais beaucoup sur vous.

LE PÈRE VAILLANT. — Vous êtes modeste. Je me demande qui des deux donnerait les meilleurs conseils ? Mais dites-moi, Père Joseph, tout marche à votre gré pour la fondation Montréalaise ?

LE PÈRE JOSEPH. — Oui, grâce à nos tertiaires, affectueusement à la tâche, là-bas. Grâce à la bienveillance de Saint-Sulpice. Messire Dollier de Casson logera au sémi-

naire durant quelques mois, les petits frères de saint François.

LE PÈRE VAILLANT. — Vous avez toujours l'intention de construire du côté ouest de la rue Notre-Dame ?

LE PÈRE JOSEPH. — Oui. Près de la rue Saint-François des terrains seront mis à notre disposition. Je tiens à y tracer des jardins. Ils pourront aller jusqu'au fleuve, m'assurent-on.

LE PÈRE VAILLANT. — Magnifique ! A vous entendre parler de projets presque réalisés, je m'afflige des obstacles qui entravent les nôtres. . . Pour notre part, Père Joseph, nous songeons à nous établir du côté est de la rue Notre-Dame. Plusieurs formalités restent à remplir. . . Ces retards m'irritent. . .

LE PÈRE JOSEPH. — Avec votre vivacité naturelle. . . Oh ! tempérée par la prudence du diplomate.

LE PÈRE VAILLANT. — Un pauvre diplomate !

LE PÈRE JOSEPH. — Le gouverneur a été satisfait des démarches que vous avez faites à New-York.

LE PÈRE VAILLANT., *amusé.* — Vous êtes psychologue ?

LE PÈRE JOSEPH. — Je puis me tromper.

LE PÈRE VAILLANT. — Non, notre sang français nous joue de vilains tours. . . Mais vous, Canadiens. . .

LE PÈRE JOSEPH, *doucement.* — . . . qui n'avons plus le sang de la vieille France dans les veines ?

LE PÈRE VAILLANT, *riant*. — Que me faites-vous dire là ? Mais, voyez-vous, dans vos vastes solitudes, où les hivers sont longs et durs, les étés accablants, les printemps éphémères, vous avez appris à maîtriser vos élans, à attendre les moments propices.

LE PÈRE JOSEPH, *assez vivement*. — Oui, à tout attendre des luttes sournoises de nos ennemis. . . même des martyrs.

LE PÈRE VAILLANT. — Vous avez raison. Ma mission chez les Agniers m'a ouvert les yeux. Mais. . . le premier martyr au Canada fut un récollet. . . honneur à votre Ordre !

LE PÈRE JOSEPH. — Vous connaissez notre courte histoire canadienne ?

LE PÈRE VAILLANT. — Comment donc ! Elle me passionnait dans ma jeunesse. Mon imagination assez vive, revenait à cet émouvant tableau : trois missionnaires, trois fils de noble famille, qui allaient, cheminant sur des routes poudreuses, rocailleuses, ou encore, qui naviguaient dans de frêles canots, sans souci du danger, de la fatigue, des souffrances, heureux d'allumer le flambeau de la foi dans de lointaines nations sauvages. Et ces trois missionnaires étaient deux récollets et un jésuite : les Pères Le Caron, la Roche d'Aillon et Jean de Brébeuf.

LE PÈRE JOSEPH. — Le Père de Brébeuf nous aima beaucoup.

LE PÈRE VAILLANT. — Le Frère Sagard le consulta en écrivant l'histoire du Canada. Le Père offrit d'en faire publiquement l'éloge. . . Mais vous savez cela.

LE PÈRE JOSEPH. — Vous ne m'en voyez pas moins confus de votre science. . . récollette.

LE PÈRE VAILLANT. — Nous serons des collaborateurs à Montréal, ne faut-il pas que nous nous connaissions ?

LE PÈRE JOSEPH. — Ainsi soit-il ! . . . A Montréal, dont vous fûtes les missionnaires-curés durant quinze ans, c'est une absence pénible qui va cesser. Les souvenirs agiront comme le feu sous la cendre. Sur le sol de l'île sainte. . .

LE PÈRE VAILLANT. — Où les Récollets dirent la première messe en la fête de Jean-Baptiste, bien avant la fondation de Ville-Marie. Geste précurseur sous le signe du grand précurseur.

LE PÈRE JOSEPH. — La Providence est admirable !

LE PÈRE VAILLANT, *riant*. — Nous voilà à louer réciproquement nos ordres.

LE PÈRE JOSEPH, *vivement*. — . . . qui travaillent à l'envi *Ad maiorem Dei gloriam* !

LE PÈRE VAILLANT. — J'en oublie le but principal de ma visite. (*On frappe. Le Frère Cosme paraît.*)

SCÈNE V

LES MÊMES, FRÈRE COSME

LE PÈRE JOSEPH. — Qui est là, Frère Cosme ?

LE FRÈRE COSME, *voix navrée*. — On vous demande... On demande le Père Joseph.

LE PÈRE JOSEPH. — Oui, oui, pour la huitième fois. Mais qui vient me visiter ? Je n'attends personne.

LE FRÈRE COSME. — Deux dames. La plus jeune est terrible. Elle ne veut rien comprendre. Elle insiste, discute, gronde, menace. (*Lamentable*). Je ne sais plus que faire, moi.

LE PÈRE VAILLANT, *se levant*. — Je vous quitte, cher Père. Je reviendrai.

LE PÈRE JOSEPH. — Pas du tout. Un instant encore. Frère Cosme, dites à cette jeune dame... Elle me connaît ?

LE FRÈRE COSME. — C'est votre soeur. Elle vient de Montréal.

LE PÈRE JOSEPH. — Ah !... je comprends cette turbulente entrée. Dites à ma soeur et à sa compagne... Elle me connaît aussi ?

LE FRÈRE COSME. — C'est votre tante. Elle est bien douce, votre tante.

LE PÈRE JOSEPH. — Bien. Dites à mes parentes de se rendre pour quelques minutes à la chapelle. Je serai à elles de tout coeur ensuite. Vous m'avez compris ?

LE FRÈRE COSME. — Oui, Père Joseph. (*En s'en allant*). Que le métier de portier est difficile avec les petites dames de Montréal !

SCÈNE VI

LES MÊMES, *moins* LE FRÈRE COSME

LE PÈRE VAILLANT, *qui est resté debout et a examiné un document qu'il a sorti de sa poche, se ras-seoit sur un signe du P. Joseph*. — C'est une dure journée pour vous. Mais je le comprends. Quand une nouvelle comme celle qui vous concerne se répand (*il sourit*) dans la parenté.

LE PÈRE JOSEPH. — Oui, auprès de mes trois frères et de mes sept soeurs... sans compter les tantes et les oncles.

LE PÈRE VAILLANT. — Vos soeurs m'ont l'air terrible. (*Il rit franchement*).

LE PÈRE JOSEPH. — Quelques-unes m'aiment bruyamment, en effet. Mais c'est bon quand même.

LE PÈRE VAILLANT. — Certes ! Eh bien, voici ce que j'ai à vous demander.

LE PÈRE JOSEPH. — C'est accordé d'avance (*Il s'incline*).

LE PÈRE VAILLANT. — Merci. (*Souriant*). Je serai bref. Car je suis comme le Frère Cosme, j'ai peur moi aussi de cette petite dame de Montréal qui attend... Père Joseph, pourriez-vous passer à notre

collège, demain ? Nous avons un problème à résoudre concernant Montréal. Peut-être aurons-nous besoin de l'aide de votre beau-frère, M. Charles Aubert de la Chesnaye. Son influence est énorme à Québec. Vous en jugerez vous-même, en tous cas.

LE PÈRE JOSEPH. — Avec plaisir... Je revois toujours avec émotion votre collège, où, pensionnaire au Petit Séminaire de Mgr de Laval, je me rendais pour suivre des cours.

LE PÈRE VAILLANT, *se levant*. — A demain, alors. Ne prenez pas la peine de me reconduire. Je vais m'adresser au Frère Cosme. Vos parentes, d'ailleurs, doivent être prévenues. *(Ici on entend la voix du Frère Cosme qui supplie : « Je vous en prie, Madame, une petite minute encore ». (Mais la dame en question n'écoute rien et fait irruption dans la pièce, moitié riante, moitié fâchée. A la vue du Père Vaillant, elle recule, puis prenant bravement son parti, elle s'avance de nouveau.)*

SCÈNE VII

LES MÉMES, MME LOUISE
D'AILLEBOUST D'ARGENTEUIL

LOUISE. — Bonjour, cher Père Joseph... *(Se tournant avec grâce vers le jésuite)*. Pardon, révérend Père, j'ignorais que ce fut une visite qui empêchait mon frère de nous

recevoir... Ce sévère portier répétait : « Le Père Joseph est occupé... occupé... Bah ! qui ne l'est pas en ce monde ! Occupé ! ça ne veut rien dire du tout... *(Elle rit)*.

LE PÈRE JOSEPH. — Ma chère Louise, je suis ravi de te voir. Mais laisse-moi te présenter au Père François Vaillant de Gueslis, jésuite. Père Vaillant, c'est ma soeur, Madame Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil de Montréal. *(On se salue)*.

LE PÈRE VAILLANT. — Que personne ne se dérange... Je partais, Madame. Ne vous faites aucun reproche. C'est toujours à demain, Père Joseph ? *(Il se dirige vers la porte en compagnie du P. Joseph. Louise d'Ailleboust s'installe près de la table où écrivait son frère)*.

SCÈNE VIII

LES MÉMES, moins LE PÈRE
VAILLANT

LE PÈRE JOSEPH, *en revenant en hâte vers sa soeur*. — Louise, où est tante Barbe ? *(Il se rasseyait près d'elle)*.

LOUISE. — Tu sais cela ?

LE PÈRE JOSEPH. — Le frère Cosme a parlé de deux dames, dont l'une était ma tante.

LOUISE. — Tu connais la jeune soeur de notre père. En entendant répéter que tu étais occupé, elle a filé, intimidée. Elle habite chez nos parents durant son séjour à Québec.

LE PÈRE JOSEPH. — Quel motif

vous amène toutes deux dans la capitale ?

LOUISE. — Ce n'est pas un motif, ce sont nos maris. Ils sont appelés auprès de M. de Frontenac pour une expédition militaire. Alors comme je quitte peu mon Pierre et que tante possède pour la deuxième fois sa ferveur de jeune mariée, nous voici dans la cité de Champlain... avec nos maris !

LE PÈRE JOSEPH. — Le nouveau mari de tante Barbe est parfait, paraît-il. C'est un gentilhomme très brave et très bon chrétien que Louis de Gannes de Falaise.

LOUISE. — Oui. Tante Barbe a eu la main heureuse en pratiquant la loi des contrastes. Son premier mari était vieux, très vieux; celui-ci est jeune, beaucoup plus jeune qu'elle. Ah ! il nous repose de ce bon vieil Antoine Pécaudy de Contre-cœur.

LE PÈRE JOSEPH. — Si notre tante t'entendait... Elle l'aimait son vieux mari, comme tu dis.

LOUISE, *bondissant soudain sur son siège*. — Ah ! j'oubliais...

LE PÈRE JOSEPH. — Quoi donc ? Tu m'effraies. (*Voyant rire sa soeur*). Écoute Louise, ta pétulance augmente.

LOUISE, *faisant la moue*. — Mon mari s'en enchante. Mais un moine, ça ne comprend plus rien aux choses de ce monde...

LE PÈRE JOSEPH. — Allons, ne te vexe pas. Apprends-moi plutôt ce qui t'a fait bondir sur ton siège.

LOUISE. — Te l'apprendre ?... Tu le sais mieux que moi. Ah ! c'est comme cela que tu décides de venir t'installer à Montréal, sans en dire un mot à ta famille.

LE PÈRE JOSEPH. — Folle enfant ! D'abord, c'est le supérieur qui décide, non moi. Puis, tu le sais bien, malgré l'affection que je porte à ma famille... naturelle, je l'ai quittée. Une famille d'ordre spirituel la remplace. Elle m'est chère aussi.

LOUISE. — Tu nous renies, quoi !

LE PÈRE JOSEPH. — Louise, sois sérieuse.

LOUISE. — En tout cas, nous sommes meilleurs que toi. Les événements qui te touchent, nous atteignent en plein cœur. Quelle joie j'éprouve de te voir nommer pour Montréal ! A part tante Barbe et la tante Catherine de l'Hôtel-Dieu, il n'y a aucun Denys à Ville-Marie. Nous sommes nombreux pourtant, une vraie tribu.

LE PÈRE JOSEPH. — Le bonheur des uns fait la contrariété des autres. Mes quatre soeurs de Québec, des Trois-Rivières et de la Pérade acceptent mal mon départ.

LOUISE. — Oui, Charlotte de Ramezay gronde. Elle te voulait aux Trois-Rivières. Comme nous sommes fières de toi, Père Joseph !

LE PÈRE JOSEPH, *taquin*. — Pourquoi et en quoi, grand Dieu ! Je suis un pauvre moine qui ne comprend plus rien aux choses de ce monde.

LOUISE. — Père Joseph !... Ne fais pas le malin avec ta soeur. Je ne suis pas de taille à lutter avec toi.

LE PÈRE JOSEPH, *riant*. — Tu es habile, au contraire. Ton mari a-t-il parfois le dernier mot ?

LOUISE. — Il l'a toujours. Mais, comme dans la chanson, il doit en faire pénitence... (*Elle turlute*). La pénitence est douce, nous recommencerons, rons, rons. (*On frappe*).

LE PÈRE JOSEPH. — Reprends ton sérieux, Louise, je t'en prie !

LOUISE. — Très bien. Tiens, le sérieux du beau-frère Claude de Ramzey. (*Attitude d'un militaire sévère.*)

LE PÈRE JOSEPH. — Louise, de grâce ! (*On frappe de nouveau*). Entrez !

SCÈNE IX

LES MÊMES, LE FRÈRE COSME

LE PÈRE JOSEPH. — Pauvre Frère Cosme ! Qui m'arrive ?

LE FRÈRE COSME. — Personne... On demande le Père Joseph tout de même.

LE PÈRE JOSEPH. — Que voulez-vous dire ?

LE FRÈRE COSME. — Notre Père supérieur désire vous parler *immédiatement* !

LE PÈRE JOSEPH. — Tu m'excuses, Louise, pour quelques instants ?

LOUISE. — Très bien. Mais si les instants se prolongent, je fuirai. Je te reverrai plus tard chez nos parents. Tu dois une visite à tante Barbe.

LE PÈRE JOSEPH. — Certes ! (*Il se dirige en hâte vers la porte. Frère (Cosme) va pour le suivre. Mme d'Ailleboust l'appelle : « Frère, restez ici. Je voudrais vous dire un mot. » (Le Frère s'approche de la jeune femme.)*)

SCÈNE X

MME D'AILLEBOUST,
FRÈRE COSME

LOUISE. — Vous m'avez trouvée insupportable, tout à l'heure, mon bon Frère.

LE FRÈRE COSME. — Les parents du Père Joseph sont ce qu'ils sont, je ne leur reproche jamais rien.

LOUISE. — Vous savez répondre, Frère ?... Votre nom m'échappe.

LE FRÈRE COSME. — Je m'appelle Frère Cosme, Madame.

LOUISE. — Frère Cosme ? Et Frère Damien, où est-il ? (*Elle rit*).

LE FRÈRE COSME. — Je ne sais pas Madame, vous le connaissez ?

LOUISE, *riant toujours*. — Mais non... Saint Côme et Saint Damien ! Ce sont deux habitants des Cieux qu'on ne sépare pas.

LE FRÈRE COSME. — Vous êtes savante, Madame.

LOUISE. — Pas autant que le Père Joseph.

LE FRÈRE COSME, *simplement*. — Ce n'est pas possible, Madame.

LOUISE. — Tiens, tiens !... vous l'aimez beaucoup, mon frère ?

LE FRÈRE COSME. — Je lui dois tout. Ma conversion...

LOUISE. — Ah ! Ah ! Ah ! votre conversion... Quel âge avez-vous Frère Cosme ?

LE FRÈRE COSME. — Dix-huit ans, Madame. On est mécréant à tout âge, Madame. Il y a des enfants en enfer.

LOUISE, *qui s'amuse*. — Oui, mon frère vous a épargné un sort horrible... Que lui devez-vous encore ?

LE FRÈRE COSME. — J'ai dit tout, Madame : ma vocation, ma piété, mon bon caractère...

LOUISE. — Par exemple ! Votre bon caractère... Ça n'y paraissait pas tout à l'heure. Vous vous entêtiez...

LE FRÈRE COSME. — Pardon, Madame, j'obéissais.

LOUISE. — Alors, ici, une vertu en chasse une autre ?

LE FRÈRE COSME, *avec simplicité*. — Je ne vous comprends pas, Madame.

LOUISE. — Ça n'a pas d'importance... Mais dites-moi, vous accompagnez souvent mon frère au dehors ?

LE FRÈRE COSME. — Toujours, Madame, depuis mon entrée, il y a plus d'un an.

LOUISE. — Alors, vous serez à Montréal ces jours-ci ?

LE FRÈRE COSME, *reculant*. — A Montréal, ces jours-ci ? Avec le Père Joseph ? (*Joignant les mains*). Il part donc, Madame... dites, dites ? (*Il s'appuie sur une chaise et la regarde, avide de savoir*.)

LOUISE, *embarrassée*. — Mais oui... Allons, vous n'allez pas me faire croire que vous ignorez, ici au Cloître, tout ce que Québec raconte depuis hier ?

LE FRÈRE COSME, *tristement*. — Je vous jure, Madame, que je ne le savais pas. (*Entre haut et bas*). Le Père Joseph s'en va... sans moi... Mon Dieu !

LOUISE, *se levant*. — Écoutez, Frère Cosme, il ne faut pas prendre les choses ainsi au tragique...

LE FRÈRE COSME, *les yeux perdus et sans l'entendre*. — Le Père Joseph s'en va... sans moi...

LOUISE, *elle hausse les épaules, se dirige vers la table et se prépare à écrire*. — (*A part*). Je vais partir avant la catastrophe. Mais écrivons un mot d'avertissement au Père Joseph. (*Elle écrit rapidement, puis retourne vers le Frère. Elle lui met son billet entre les mains*.) Tenez, Frère Cosme, remettez ce mot, de ma part, au Père Joseph. Je ne puis l'attendre plus longtemps... Vous m'entendez ?

LE FRÈRE COSME, *semblant se réveiller soudain*. — Bien, Madame. Certainement, Madame. (*Il prend le billet. A cet instant le Père Joseph paraît*.)

SCÈNE XI

LES MÊMES, LE PÈRE JOSEPH

LE PÈRE JOSEPH. — Tu pars, Louise ?

LOUISE. — Je suis un peu en retard... Au revoir, à demain, mon frère. *(Elle disparaît vivement. Le Frère Cosme donne le billet de Mme d'Ailleboust au Père J., puis sort lui aussi.)*

SCÈNE XII

LE PÈRE JOSEPH seul

LE PÈRE JOSEPH, *surpris et même un peu aburi*. — Qu'est-ce qui se passe ? On dirait que je surprends des coupables... *(Il sourit)*. Et ce mot de ma soeur... Louise devient par trop originale... Lisons toujours... *(Il déplie le billet et le lit tout haut)*. « Père Joseph, ton vénéré Père supérieur t'accapare... c'est son droit... Je m'en vais, moi, c'est mon droit aussi, mais non sans t'avouer que je viens de mettre mes petits pieds dans les plats... Une conversation avec le Frère Cosme t'éclairera. Tendresses. A demain. » Louise d'Argenteuil. — Ah ! voilà l'explication de la mine embarrassée de ma soeur... la raison de sa fuite... Aussi bien, je devine quelle indiscretion elle a commise. *(Il se rend près de la porte, écoute un instant)*. Tiens, j'entends le Frère Cosme... *(Bruit de pas, puis silence)*. Il n'ose entrer. Je vais l'ap-

peler. J'aurai plus vite ainsi la clef du mystère. *(Il ouvre la porte et se penche)*. Frère Cosme, entrez, j'ai à vous parler. *(Il revient en scène et va reprendre sa place près de la table. Le Frère entre peu après, mais se tient éloigné, la tête penchée)*.

SCÈNE XIII

LE PÈRE JOSEPH,
LE FRÈRE COSMELE PÈRE JOSEPH, *avec douceur*. — Vous vous teniez près d'ici, Frère Cosme, auriez-vous à me parler ? Que me voulez-vous ?LE FRÈRE COSME, *levant lentement la tête et regardant avec émotion le Père Joseph*. — Pour la dixième fois aujourd'hui, Père, on vous demande... Oui, on demande le Père Joseph.LE PÈRE JOSEPH, *souriant*. — Mais comment se fait-il ? Vous n'étiez pas à la porterie, le Frère Anselme vous remplace. Enfin... Qui me demande, Frère Cosme ?
LE FRÈRE COSME, *bas, avec effort*. — Montréal !

LE PÈRE JOSEPH. — Comment ?

LE FRÈRE COSME, *plus haut*. — Montréal, loin, bien loin d'ici, Père Joseph. *(Il soupire)*.

LE PÈRE JOSEPH. — Ah !... Ah ! Ça devient grave. Ce n'est plus une personne.

LE FRÈRE COSME. — C'est toute une ville.

LE PÈRE JOSEPH. — Cela demande à réfléchir.

LE FRÈRE COSME, *que le chagrin exaspère*. — Père, pourquoi parler ainsi ? Vous le savez bien. Tout est décidé. Votre soeur m'a annoncé votre départ... ces jours-ci.

LE PÈRE JOSEPH. — Vous a-t-elle nommé mon compagnon ?

LE FRÈRE COSME. — Non, mais je devine pourquoi Frère Didace prépare en ce moment deux sacs de voyage.

LE PÈRE JOSEPH. — Et si vous aviez deviné juste ?

LE FRÈRE COSME, *regardant bravement le Père, tout en croisant les mains avec force sur sa poitrine*. — J'endurerais mon mal.

LE PÈRE JOSEPH. — Vous auriez aimé à me suivre ?

LE FRÈRE COSME. — Vous me le demandez !

LE PÈRE JOSEPH. — Frère Cosme, bon frère Cosme, pourquoi cherchez-vous ainsi à conduire votre vie, quand Dieu et les supérieurs y voient pour vous. Pourquoi vous attachez-vous à ceux-ci plutôt qu'à ceux-là... Vous ne connaissez donc pas le beau cri d'amour de saint François, notre Père : « Mon Dieu, mon tout ! »

LE FRÈRE COSME, *hochant la tête*. — Vous étiez *tout* pour moi, parce que je voyais Notre Seigneur en vous... Ce ne peut être mal cela, ce ne peut être mal...

LE PÈRE JOSEPH. — Ce n'est pas franciscain, tout simplement... Et puis, mon enfant, mon départ fera disparaître quel humble et indigne intermédiaire... entre Dieu et vous. *(Il se lève et se rapproche du Frère)*. Écoutez ceci, encore. Tandis que vous m'en vouliez un peu au fond de votre coeur, je m'occupais de vous. J'obtenais de notre Supérieur de vous faire faire quelques études, dont ma soeur Angélique de la Chesnaye supportera les frais. Vous n'avez que dix-huit ans... Bien des possibilités existent à votre âge...

LE FRÈRE COSME, *joignant les mains*. — Vous avez fait cela pour moi ? Pour moi ?

LE PÈRE JOSEPH. — Non, pour notre Ordre. Il faut utiliser les ressources intellectuelles de chacun.

LE FRÈRE COSME, *déçu*. — Ah !

LE PÈRE JOSEPH, *avec une bonté encourageante*. — Allons, soyez heureux Frère Cosme, aimez à vivre sous le seul regard du bon Dieu... Tenez, rappelez-vous cet autre gracieux souvenir de la vie de saint François. Il s'attacha beaucoup un jour, sans trop s'en apercevoir, à un charmant petit panier d'osier. Il s'aperçut bientôt que Dame Pauvreté s'en trouvait lésée... Ne devait-il pas l'aimer uniquement ? Il brisa avec courage le charmant petit panier d'osier.

LE FRÈRE COSME, *souriant malgré lui*. — Vous n'êtes pas un petit

panier d'osier, et je ne suis pas saint François.

LE PÈRE JOSEPH, *riant*. — C'est juste. Pour ma part, je vous préfère moins fragile.

LE FRÈRE COSME, *presque gai maintenant*. — Et moi, la sainteté de saint François me fait toujours un peu peur.

LE PÈRE JOSEPH. — A moi aussi, figurez-vous, bon frère ! Et c'est toute sagesse. Car les grands saints sont rares, et le bon Dieu les choisit avec quel soin jaloux... Leur correspondance héroïque à la grâce, en sommes-nous capables ? Hélas !... (*Voyant que le Frère le regarde avec inquiétude, ne comprenant pas tout à fait ces hautes réflexions, il passe la main sur son front, fait quelques pas vers la por-*

te, puis s'arrête et adresse encore quelques mots au frère). Et maintenant, si nous allions tous deux à la chapelle ? Vous y déposeriez vos plaintes contre moi... Je prierais pour Frère Cosme, ce vaillant portier que je viens de mettre à l'épreuve, un jour de parloir, au monastère de Québec. Qui sait ! Plus tard au beau paradis, où vous irez sûrement, Monseigneur saint Pierre vous appellera à l'aide à la céleste porterie !

LE FRÈRE COSME. — Je lancerai vite alors, afin de vous retrouver, ce cri que vous reconnaîtrez : « On demande le Père Joseph ! »

LE PÈRE JOSEPH, *touché*. — Bon Frère Cosme ! Tendre Frère Cosme ! Venez, venez ! (*Tous deux sortent et le rideau tombe.*)



LE FRÈRE COSME, *presque gai maintenant*. — Et moi, la sainteté de saint François me fait toujours un peu peur.



LE COUVENT DES RÉCOLLETS À MONTRÉAL
démoli en 1867

Article quatre

Discours clôturant la série des manifestations

HOMMAGE DES TERTIAIRES À VILLE-MARIE ET AUX
RÉCOLLETS

par

MONSIEUR PAUL-EMILE CÔTÉ,
Avocat, Député

Son Honneur, Monsieur le Président,
Révérend Père Commissaire Provincial du Tiers-Ordre,
Bien chers Frères et Soeurs en Saint-François,
Mesdames et Messieurs,

Je remercie les Amis de Saint-François pour l'honneur qu'ils procurent au Commissariat Provincial du Tiers-Ordre en lui demandant de patronner leur huitième causerie de leur série « Les Récollets et Montréal ».

Une participation à de telles manifestations répond trop bien aux sentiments qui l'animent envers les Récollets et notre cité trois fois séculaire, pour qu'il ne soit pas heureux d'apporter sa modeste contribution à ces fêtes de l'Amitié et du Souvenir. La part qui me revient à titre de Président est un Hommage aux Récollets et à Ville-Marie.

1. *L'hommage des tertiaires actuels aux Récollets devrait être un témoignage de piété filiale.*

Pour rendre ce témoignage plus éloquent et plus réfléchi, je prenais connaissance d'un des livres du Père Ephrem Longpré,

« Le Tiers-Ordre Séculier de Saint François d'Assise au Canada », publié en 1921 à l'occasion du 7e Centenaire de la Fondation du Tiers-Ordre Franciscain. Je vous avoue qu'il m'a ouvert des horizons nouveaux sur l'action de François d'Assise au Canada par son Troisième Ordre comme par son Premier Ordre en la branche connue sous le nom de Récollets.

a) *Influence du T.-O. sur des agents de la Colonie en France*

On y apprend que deux reines de France, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, épouses de Louis XIII et de Louis XIV, toutes deux tertiaires, ont été en relations étroites avec les Récollets de la Province St-Denis, puisque le Père Rapine prononçait l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche au couvent d'Orléans,¹ devant la cour royale, et que Marie-Thérèse a été supérieure de la fraternité des Récollets de Paris, prenant part avec ses soeurs aux réunions mensuelles et aux processions du T.S. Sacrement. Son dévouement à l'Ordre franciscain fut tel, qu'à sa mort en 1683, les Frères Mineurs, en vertu d'un décret spécial, firent célébrer pour elle les mêmes suffrages que pour le Ministre Général. Rien d'étonnant que ces illustres enfants de saint François aient exercé une influence prépondérante dans les conseils souverains qui ont décidé l'envoi des Récollets en 1615 et dans le courant de sympathie en faveur de la mission du Canada auprès de plusieurs personnages influents du royaume de France.

Parmi ces derniers il faut citer en tout premier lieu les fondateurs de la « Compagnie de Montréal », le Vénérable *Monsieur Olier*, tertiaire imbu du plus pur esprit de pauvreté de S. François; et Monsieur *Jérôme le Royer de la Dauversière*, tertiaire et syndic des Récollets de la Flèche, grand promoteur de la fondation de Montréal. Nommons encore Madame *Angélique Faure de Bullion*, épouse du surintendant des finances de France, et, sur l'avis du Père Charles Rapine, bienfaitrice insigne de Montréal et co-fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Jeanne Mance.

¹ Ce n'est pas le Père Charles Rapine de Boisvert qui prononça une des oraisons funèbres de la reine Anne d'Autriche, mais le Père Pascal Rapine de Sainte-Marie, récollet, neveu du Père Charles. Il était le fils de Florimond Rapine de Sainte-Marie et d'Odette Rapine de Boisvert, soeur du Père Charles. (*Note de Marie-Claire Daveluy*).

Il ne faut pas oublier enfin les mystiques Normands qui ont constitué *l'Ermitage de Caen* où a vécu pendant quatre ans, de 1655 à 1659, Monseigneur de Laval, sous la direction spirituelle de M. Jean de Bernière, laïc tertiaire, et du Père Chrysostome de St-Lo, du Tiers-Ordre Régulier de Saint-François : c'est donc dans ce cénacle séraphique tout à la gloire du Tiers-Ordre et de sa toujours vivante actualité que reçut une partie de sa formation le premier évêque de Québec.

Ces grands noms sont écrits en lettre d'or au frontispice de notre histoire et, comme ils ont été en relation intime avec les Récollets par le Tiers-Ordre, il faut dire que François d'Assise a présidé par eux aux destinées du Canada.

b) *Influence du Tiers-Ordre au Canada*

Si l'action des Récollets a fait impression si durable au pays, malgré les persécutions qu'ils ont eu à subir et malgré leur absence prolongée de 1629 à 1670, et de 1760 à 1890, je ne crains pas de l'affirmer, c'est qu'ils ont trouvé dans les Fraternités du Tiers-Ordre fondées par eux, un terrain propice à l'influence franciscaine. Dans les débuts de la colonie comme aujourd'hui, les enfants de S. François par le Tiers-Ordre aimaient leur Père Séraphique comme ceux du Premier Ordre et ils ne se lassaient pas d'entendre parler de sa pauvreté, de son amour de Dieu, du renoncement évangélique si bien en harmonie avec la vie dure des premiers colons.

Bien que les documents manquent pour une histoire complète du Tiers-Ordre, on trouve des indices suffisants qui montrent combien étaient imbus de l'esprit séraphique plusieurs des habitants qui ont joué un rôle important dans notre vie nationale : nommons Louis Hébert et Marie Rollet; Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France qui était en même temps syndic des Récollets; Monsieur et Madame Joseph Denis, parents du Père Joseph Denis, fondateur des Récollets à Montréal, dont nous a parlé si éloquemment le R.P. Pouliot. Dans son roman célèbre, *Les Anciens Canadiens*, Philippe Aubert de Gaspé note justement la popularité des Récollets : lors de la quête annuelle, c'était une fête pour les habitants qui avaient le bonheur de recevoir le frère Quêteur.

Ces sentiments ancrés profondément dans le peuple ont contribué puissamment à accréditer le ministère des Enfants de Saint-François au pays. Quelle joie dans nos populations de les voir revenir après quarante ans d'absence en 1670 ! Et quelle ovation n'a-t-on pas faite au Vénérable Père Frédéric de Ghyselde, en 1881, à Québec et sur tout son passage.

Sous l'instigation de Mgr Ignace Bourget, le Tiers-Ordre était restauré au Canada l'année même de son élévation à l'épiscopat en 1840 et précédait ainsi de cinquante ans le deuxième retour des Franciscains au Canada. Mais durant ce laps de temps, que d'insistances réitérées des Tertiaires, et en particulier de Monsieur l'abbé Provancher, pour obtenir la restauration du Premier Ordre. Et que de démarches infructueuses auprès du Général ainsi que des Provinces belges et françaises !

Ces quelques traits suffisent à démontrer la reconnaissance du Canada envers saint François d'Assise et les Fils spirituels qu'il a placés auprès de nous, les Récollets et les Franciscains.

2. *Ville-Marie aussi mérite un hommage tout spécial des Tertiaires à l'occasion du Troisième Centenaire de sa fondation et du 250^e Anniversaire de l'établissement des Récollets à Montréal.*

Sans doute, nos Pères étaient loin du pays lors de la fondation de Montréal, mais leur coeur était avec nous. Mademoiselle Daveluy l'a montré en faisant perler des larmes d'attendrissement lors de la représentation de sa pièce : *La lettre du Frère Sagard*, le 8 mars 1942, en la troisième Matinée-Causerie. Le rôle discret, mais tout à fait providentiel du Père Charles Rapine auprès de Mme de Bullion a valu à Montréal, non seulement la fondation de son Hôtel-Dieu, mais aussi une préservation efficace contre la dévastation des Iroquois. Et pour gagner la bienfaitrice inconnue de Montréal à faire servir, à la levée et à l'entretien de troupes contre les incursions des Iroquois, l'argent destiné à la fondation de l'Hôtel-Dieu, il a fallu les efforts combinés de Maisonneuve, de la Dauversière, et de Jeanne Mance. Cette action voilée de nos Pères sur les origines de notre Ville suscite ac-

tuellement en nos âmes une joie d'autant plus vive que l'histoire jusqu'à présent l'avait passé sous silence. Il fallait le zèle ardent d'un historien avisé et ami des Récollets, comme Mademoiselle Marie-Claire Daveluy, pour proclamer ces faits tout à la gloire de nos Premiers Missionnaires et du Tiers-Ordre, comme à l'avantage de notre cité ainsi que de son Hôtel-Dieu.

Dès leur établissement à Montréal, les Récollets se sont occupés du Tiers-Ordre, puisque deux ans plus tard, en 1694, il existe une fraternité à Montréal, dont le siège est la chapelle des Récollets et qui subsistera comme centre particulier de dévotion jusqu'après la conquête.

Dès le début, des personnages illustres tiennent à en faire partie, entre autres Monsieur de Callières, syndic des Récollets, Monsieur Chèze, prêtre de Saint-Sulpice, Monsieur de Belmont, qui déclare avoir été guéri par le Frère Didace Pelletier.

Au premier retour de nos Pères à Montréal, le Tiers-Ordre n'a pas chômé, puisqu'il compte ici une quinzaine de mille tertiaires et que la Métropole est devenue le siège du Commissariat Canadien.

Honneur donc également à Ville-Marie pour ce courant de spiritualité séraphique qu'elle répand d'abord dans les quelque six cents Fraternités du Canada formant un effectif de 105,000 tertiaires.

Conclusion

L'aspect franciscain de notre histoire nationale ne saurait donc échapper aux esprits non prévenus, et on conçoit que les Amis de Saint-François du Canada aient l'ambition de nous le faire remarquer à l'occasion du troisième Centenaire de Ville-Marie et du 250e Anniversaire de l'arrivée définitive des Récollets à Montréal. Comme l'a dit si bien le Père Paul-Eugène, ils ont fait oeuvre méritoire en nous convoquant huit fois pour applaudir à des manifestations du genre de celle de ce soir, et il est à souhaiter qu'ils ne s'arrêtent pas en si bonne voie.

Avant que notre histoire ne soit écrite de façon à rendre justice à tous nos héros qui ont mérité de la patrie, il faudrait mul-

tiplier les monographies et conférences telles qu'en a présentées la série « Les Récollets et Montréal ». C'est seulement quand ce travail de pionnier aura été fait, qu'un historien de la valeur de M. l'abbé Lionel Groulx pourra faire oeuvre complète et montrer la véritable figure des artisans de notre vie nationale.

Article cinq

LE 250^e ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DES RÉCOLLETS À MONTRÉAL ¹

Le 250^e anniversaire de l'établissement des Récollets à Montréal a donné lieu à une manifestation spéciale des Amis de Saint-François le 20 juin 1942. C'était la dernière de la série « Les Récollets et Montréal », à l'occasion du III^e Centenaire de Montréal. Elle était sous le patronage du Commissariat Provincial du Tiers-Ordre au Canada.

Les discrétaires de la ville avaient été invités et on a si bien répondu à l'invitation que l'amphithéâtre du Jardin Botanique était rempli.

Le R. P. Paul-Eugène Trudel, Commissaire provincial du Tiers-Ordre au Canada, a fait les honneurs de la présentation. « Ce n'est pas un mince mérite au crédit des Amis de Saint-François, dit-il, que d'avoir réussi à mettre sur pied, en marge du III^e centenaire, huit manifestations du genre de celles qui ont été offertes au public montréalais. A chacune l'art et l'histoire se sont donné le mot pour mettre en relief des aspects de notre histoire nationale. Il faut rendre un hommage reconnaissant aux historiens qui ont mis au service de cette noble cause leur savoir et leur éloquence ». Il donna ensuite les noms des conférenciers avec le sujet traité. Rappe-

¹ La 8^e soirée-causerie a été sans contredit la plus solennelle. Le Devoir en a donné un compte-rendu détaillé qui lui vaut de prendre rang au nombre des articles de ces manifestations. Il souligne admirablement le mérite des Amis de S. François qui ont réussi à mobiliser tant de savoir, d'art et de bonne volonté à la gloire de S. François et de ses fils de la branche des Récollets. (Note des éditeurs).

lons seulement ces noms : Léo-Paul Desrosiers, Marie-Claire Daveluy, l'abbé Lionel Groulx, P. Archange Godbout, O.F.M., M. l'abbé Adélarde Desrosiers, P. Damase Laberge, O.F.M., Mgr Philippe Perrier, R. P. Léon Pouliot, S.J.

Le R. P. Paul-Eugène rendit un hommage reconnaissant à Mlle Marie-Claire Daveluy, pour avoir été l'âme de ces matinées ou soirées-causeries et avoir composé à cette fin cinq tableaux différents sur Sagard, le P. Viel, Jeanne Mance, M. de la Dauversière et le P. Joseph Denis. Des artistes bénévoles, professeurs dans l'art de dire, ont secondé admirablement l'auteur en incarnant les personnages sur la scène; il faut signaler entre autres Mlles Melançon, Madeleine et Evangéline, Hervé Sauvé et Georges Lemaitre Toupin. Le R. P. Commissaire du Tiers-Ordre a souligné le mérite des trois demoiselles Létourneau, Marthe, Marie, Madeleine, qui, chaque fois, par des chants d'inspiration franciscaine ont montré le charme prenant qui se dégage de la personne et de la spiritualité de François d'Assise, le patron de l'Action catholique.

La causerie

La causerie était donnée par le R. P. Léon Pouliot, S.J., docteur ès histoire de l'Église et professeur de bibliographie à l'école de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, auteur de plusieurs publications récentes : *Études sur les Relations des Jésuites : la Réaction catholique de Montréal, 1840-41; le Retour des Jésuites au Canada.*

A entendre le P. Pouliot, on sentait le professionnel en histoire qui domine son sujet, appuie ses assertions sur des données indiscutables, sait remonter aux sources.

Parmi celles qui préparent l'établissement des Récollets à Montréal après leur retour à Québec en 1670, il y a une requête des Montréalais en 1678 portant trente-neuf signatures et indiquant les raisons de cette demande. Mais il fallut quatorze ans d'attente avant que justice ne fût rendue à cette requête. Entretemps il y eut démarches nombreuses auprès du gouverneur, du roi, des Sulpiciens de Montréal et de France. A la fin le grand

motif qui semble avoir pesé davantage sur la décision fut l'histoire de la soeur Tardy et la liberté de conscience à assurer aux habitants de Montréal. Ce fut le même motif qui fut invoqué pour l'établissement des Jésuites.

La causerie ne dura que 30 minutes mais elle était bourrée d'idées et établissait en même temps la situation juridique des religieux vis-à-vis la paroisse d'après des documents de l'évêque de Québec et du supérieur de Saint-Sulpice à Paris, M. Tronson.

La partie artistique

La partie artistique comportait une pièce de Mlle Daveluy : *On demande le P. Joseph*. C'était une entrevue au parloir de Québec des deux fondateurs des Récollets et des Jésuites à Montréal, le P. Joseph Denis et le P. François Vaillant de Gueslis, S.J. Cette oeuvre est des plus cordiales : elle met en scène deux âmes d'une grande noblesse de caractère, rivalisant de délicatesse dans les réparties, animées d'un même zèle pour la gloire de Dieu dans le nouveau champ d'action commis à leur sollicitude. L'arrivée de la soeur du P. Joseph, Mme Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil, ajoute du piquant au dialogue et donne des renseignements précieux sur la famille des Denis qui a joué un rôle si important au pays. La candeur naïve du Frère Cosme, portier, illustre à merveille le respect et l'affection que commande ce nom dans la colonie.

Mlles Létourneau ont exécuté à ravir *La prière des oiseaux à saint François*, extrait de *Chantecler* d'Edmond Rostand, harmonisé par Omer Létourneau. *La ballade à l'amour*, d'Edgar Tinel, extrait de son opéra *Franciscus*, et *Marie-Anne s'en va-t-au moulin*, harmonisée par Omer Létourneau.

Les allocutions

Le député Paul-Émile Côté, président du Commissariat Provincial du Tiers-Ordre, a rendu un *Hommage aux Récollets et à Ville-Marie*. Il commença par rappeler les noms de grands Tertiaires qui ont joué un rôle de tout premier plan sur les destinées de notre pays : Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, femmes des

rois Louis XIII et Louis XIV; les fondateurs de la Compagnie de Montréal, Jérôme le Royer de la Dauversière, syndic des Récollets de la Flèche, et Jean-Jacques Olier; les fondateurs de l'Ermitage de Caen, d'où est parti Mgr de Laval, M. Jean de Bernière et le P. Chrysostome de Saint-Lo; les gouverneurs du Canada, Frontenac et M. de Callière, tous deux syndics des Récollets de Québec et de Montréal, Mme de Bullion, etc. Ces personnages, tous liés étroitement à la famille séraphique, ont joué un rôle important au pays et dans la fondation de Montréal. Merci aux Amis de Saint-François d'avoir su profiter, pour rappeler ces souvenirs précieux, du IIIe centenaire de Montréal et du 250e anniversaire de l'établissement des Récollets à Montréal. Je me fais l'écho du R. P. Paul-Eugène en souhaitant qu'ils continuent « à s'intéresser à cette chaire d'art et d'histoire franciscaine au Canada et nous invitent deux ou trois fois chaque année à admirer quelques-uns de nos ancêtres dans la foi que des techniciens dans le drame et l'histoire proposeraient à notre admiration ».

Son Honneur le juge Laramée, co-président de la réunion, a porté aussi la parole. Il a résumé sa pensée dans cette expression dont il a extrait tout le sens par une spirituelle analyse : le programme a été d'une *suavité toute séraphique*.

Le Devoir, 24 juin 1942.

Appendice

LE PÈRE JOSEPH CHERCHE UN MODÈLE



Le Frère Didace, du très saint Ordre des Frères Prêcheurs, a été élu à la charge de Frère Gardien de la Nouvelle France, le 21 Février, 1889, âgé de 45 ans et 20 de religion, et que Dieu honore par plusieurs miracles.

LE FRÈRE DIDACE

PRÉSENTATION¹

par

MLLE MARIE-CLAIRE DAVELUY

M. le Ministre,
Monseigneur,
Révérends Pères,
Mesdames, Messieurs.

Nous fêtons aujourd'hui un bel anniversaire franciscain, au Canada.

Songons-nous que nous pourrions en célébrer un second tout aussi émouvant ? Nous en sommes à la veille. Il y aura, à la fin de l'an prochain, ou au commencement de l'an 1942, — heureuse coïncidence ! — 250 ans que les fils de saint François s'établissaient pour la première fois à Montréal, dans la Ville-Marie de 1692. Ils s'y établissaient à la demande des fidèles du temps, qui comp- taient parmi eux, plusieurs fervents tertiaires.

Eh bien ! il nous a paru juste et convenable de souligner le retour de ce beau fait religieux, de le rappeler aux Montréalais

¹ Au 50^e anniversaire de la troisième instauration des Enfants de S. François au Canada, il y eut chez les Franciscains, successeurs des Récollets, le 29 septembre 1940 à Montréal, fêtes jubilaires mi-religieuses, mi-profanes.

Le récit de ces fêtes a fait l'objet de la première livraison de CHRONIQUE franciscaine au Canada. A ce récit manque la pièce de Mademoiselle Marie-Claire Daveluy : *Le Père Denis cherche un modèle*. Dans le présent volume ce tableau trouve d'autant plus sa place, que dans sa présentation l'auteur exprimait le désir

qui aiment, aujourd'hui comme autrefois, à voir s'empresser et prier parmi eux, avec eux, récollets et franciscains, tous dévoués, aimables et fort doctes.

Fondateur du monastère des Récollets à Montréal

Mais savez-vous qui fonda le premier monastère de saint François à Montréal ? Le Père Joseph Denis de la Ronde, le premier prêtre récollet (ou franciscain) d'origine canadienne. Ce fut un religieux distingué, allié aux familles importantes du pays : les Le Neuf, les Aubert de la Chesnaye, les Pécaudy de Contrecoeur, les Ramezay, les Tarieu de Lanaudière... Il fut d'une vertu éprouvée et véritablement franciscaine en son caractère conciliant, discret, joyeux, non sans cette ironie charmante qui distingue tant de saints personnages. Il eut la tête solide, le bel équilibre des fondateurs, dont l'humeur n'est ni tout à fait optimiste, ni tout à fait pessimiste. On le reconnaissait, en outre, comme un grand constructeur, exerçant son activité tantôt à Percé, en Gaspésie, tantôt à Plaisance, dans l'île de Terre-neuve, tantôt à Montréal, et partout, il se montrait à l'envi sensé, avisé, énergique, usant de diplomatie silencieuse souvent, mais aussi, parfois, témoignant d'une rare intrépidité, faisant face au mousquet avec une telle bravoure tranquille qu'elle en paralysait, un jour, la main du bandit qui le couchait en joue.

Près de lui, il nous faut toujours voir, historiquement, le frère Didace Pelletier, le bon frère Didace, comme on l'appelait déjà de son vivant. Il accompagnait partout le Père Joseph, en qualité de charpentier et de menuisier.

de voir des fêtes plus grandioses encore souligner en 1942 le 250^e anniversaire du retour des Récollets à Montréal, anniversaire qui coïncidait avec le troisième centenaire de la fondation de Montréal.

Eh bien ! ce désir, proclamé en solennelle circonstance à l'auditorium de la bibliothèque St-Sulpice devant une foule considérable sous la présidence de l'Honorable H. Groulx, Ministre de la Santé et Secrétaire de la Province, s'est avéré une prophétie, comme le prouvent les huit manifestations qui ont valu aux Enfants de S. François malgré leur absence au pays le titre d'Aide-Fondateurs de Montréal et dont la publication apporte une précieuse contribution à l'histoire du Canada sous le régime français. *Les Récollets et Montréal* veulent donc compléter la chronique des fêtes jubilaires de 1940, en publiant, avec la présentation de l'auteur, la pièce alors admirablement exécutée : *Le Père Denis cherche un modèle*.

Le co-fondateur

Frère Didace, né à Sainte-Anne de Beaupré la même année (1657) que le Père Joseph Denis aux Trois-Rivières, fut le premier frère lai d'origine canadienne. Il mourut aux Trois-Rivières, en odeur de sainteté, en 1699, plusieurs années avant le Père Joseph, qui s'éteignit à son tour, en l'année 1736.

De nombreuses faveurs furent obtenues au tombeau du frère Didace; on en dressa des procès-verbaux qui furent réunis dans un opuscule intitulé : *Actes du Frère Didace, récollet*. Aussi bien, espéra-t-on longtemps pouvoir introduire sa cause à Rome. Mais Dieu garde encore le secret du jour où il manifestera au monde les vertus du bon frère.

Le trait dramatisé

La présentation de ces deux personnages de premier plan, dans notre histoire religieuse canadienne, fera mieux comprendre et apprécier le petit trait que nous avons voulu transporter sur les tréteaux et offrir à notre peuple fidèle.

Ce petit trait, le voici : le 20 octobre 1690 avait lieu à Rome la canonisation solennelle d'un nouveau saint franciscain, d'origine espagnole, saint Pascal Baylon.

La nouvelle, si elle parvint au Canada la même année, coïncida malheureusement avec le siège de Québec par Phipps, et il fallut attendre pour célébrer dignement cette nouvelle fête de l'ordre franciscain. Hélas ! 1691 ne se montra guère plus propice.

En 1692, le 17 mai, probablement, jour où l'Église catholique rappelle à tous les vertus du saint, on organisa enfin des manifestations religieuses à Québec. Un texte du temps nous en fournit la preuve. Un des sermons du Chanoine Joseph Séré de la Colombière, en 1692, débute ainsi : « Saint Pascal Baylon dont on commence à célébrer la fête. . . »

D'autre part nous savons qu'à la même date, ou à peu près, le Père Joseph Denis fit exécuter par un peintre de l'époque un tableau de saint Pascal Baylon.

Il y eut deux peintres, à Québec, vers 1690, nous a appris, avec certitude le Frère Gilles, bel écrivain franciscain, fort con-

naissant : l'abbé Edmond Latour et le Père Juconde Drué, récollet. Ce dernier fut également architecte et dessinateur comme le déclare, dans un de ses ouvrages de critique d'art, M. Gérard Morrisset.

Donc, ce tableau que voulut le Père Joseph, en hommage à saint Pascal Balyon, dut être exécuté au moyen d'un modèle vivant bien choisi, puisque l'on ne possédait, d'aucune façon, les traits du personnage lui-même.

Ce modèle, le Père Joseph nous l'a appris dans un document, ce fut le Frère Didace Pelletier, ce qui nous met aujourd'hui en possession de la véritable effigie du saint religieux. Et comme sa vertu demeure toujours, comme dirait l'abbé Henri Brémond, « une substance canonisable », on voit quel service le Père Joseph Denis aura rendu à l'iconographie religieuse.

Et maintenant de quelle manière, pensez-vous, se passa le fait ? quel concours de circonstances décida le Père Joseph à choisir le bon Frère comme modèle ? Cela, le Père ne l'a jamais dit. Il laissa donc place à toutes les conjectures futures. Un dramaturge s'empresse alors, et fait donner au plausible son maximum de rendement. Ses possibilités d'affabulation s'exaltent... et l'on construit autour d'un fait historique certain, une intrigue d'une vérité moins certaine.

C'est une affabulation de ce genre que nous vous présentons cet après-midi, sous le titre : LE PÈRE JOSEPH DENIS CHERCHE UN MODÈLE.

Mais tout en cherchant un modèle, le Père Joseph trouva, vous allez voir, un trésor infiniment plus précieux, un saint, un véritable saint du bon Dieu, source de bénédiction pour l'Ordre, et pour tout le pays du Canada.

Mais écoutez... voici les trois coups règlementaires.

LE PÈRE JOSEPH CHERCHE UN MODÈLE

Pièce historique en un acte

par

MLLE MARIE-CLAIRE DAVELUY

Représentée pour la première fois en septembre 1940, à la salle de la bibliothèque Saint-Sulpice, à l'occasion de l'anniversaire du troisième retour des Franciscains au Canada (1890-1940).

PERSONNAGES

Père Joseph Denys de la Ronde (1657-1736). Supérieur-fondateur du premier monastère des Récollets à Montréal. Premier prêtre récollet canadien, en 1692, il a 35 ans.

Frère Didace dit le Bon Frère Didace (1657-1699). Charpentier et menuisier, il a construit les monastères de Percé (Gaspésie), Plaisance (Terreneuve), Montréal et Trois-Rivières. Premier frère convers canadien entré dans l'Ordre des Récollets peu après le Père Joseph, il le suit, à partir de 1682, dans chacune de ses missions. En 1692, il a 35 ans comme le Père Joseph, et mourra en odeur de sainteté en 1699.

Madame Claude de Ramesay (née Charlotte Denys de la Ronde). Jeune soeur du Père Joseph et femme du Gouverneur des Trois-Rivières (1690-1698) et de Montréal (1704-1724). Mariée en 1690, elle a maintenant 24 ans.

Marie Pécaudy de Contrecoeur. Cousine germaine du Père Joseph et de madame de Ramesay. Sa mère, née Barbe Denys de la Ronde, est remariée depuis un an à l'officier Louis de Gannes de Falaise. Elle épousera plus tard Jean-Louis de Chapt de Lacorne. Elle a maintenant 15 ans.

Madeleine dite Madelon de Verchères, l'héroïne d'octobre 1692. Cousine de Marie Pécaudy de Contrecoeur par sa grand'mère paternelle,

Claudine Pécaudy. Née en 1678, elle a aujourd'hui 14 ans. Elle épousera plus tard Pierre-Thomas Tarieu de Lanaudière, dont la mère, Marguerite-Renée Denys de la Ronde était la soeur aînée du Père Joseph et de Madame de Ramesay.

Le scène représente un petit parloir du monastère. Il sert de refuge au supérieur, à l'occasion. Murs nus, sauf, au fond, un grand crucifix. Chaises noires. Une table, au premier plan, à droite, où il y a des livres et un chandelier à deux ou trois branches. Il est neuf heures, un matin sombre de novembre 1692. Le Père Joseph entre, le courrier en mains. Il le dépouille tout en monologuant.

SCÈNE I

PÈRE JOSEPH, seul

P. JOSEPH. — Enfin, une lettre du Père Juconde... Que dit-il de ma proposition?... (*Il lit, puis commente*). Ah ! notre cher peintre craint de ne pas réussir le tableau que je lui demande, celui de saint Pascal Baylon... Pourquoi ? (*Il reprend la lettre*). Hum ! son peu d'art l'épouvante... Ai-je bien songé au labeur qui l'attend?... Peindre la figure d'un saint en extase !... (*Rapidement*). Il se sent inhabile, sa main d'avance se paralyse, sa vue se trouble... Oui, oui, allez, Père Juconde, allez, c'est d'une modestie... diplomatique ! Vous refusez en me ménageant. (*Il lit encore*). Tout de même, le Père sera bientôt à Montréal et reparlera du projet. Tant mieux. Père Juconde, vous me connaissez mal. Je veux ce tableau de saint Pascal Baylon, je veux ce tardif hommage du monastère de Ville-Marie, au nouveau saint de notre ordre. Et quand

je veux quelque chose, Père Humilité, quand ce quelque chose est raisonnable, convenable, édifiant, je mets tout en oeuvre, et chacun, à contribution. (*Il prend encore la lettre*). Mais il y a un post-scriptum. Un nouveau scrupule ? (*Il le parcourt*). Ah ! cette fois, cher Père, votre argument me frappe. Vous posez comme condition, *sine qua non*, que je vous présente, au moins, le modèle, un modèle vivant, adéquat. (*La tête entre ses mains*). Hélas ! bon Père, hélas !... Croyez-vous que l'on ait ainsi à sa portée, comme voisin de table, quoi ! un visage où rayonne la sainteté ? La sainteté ! Mais elle apparaît toujours un peu voilée, ici-bas. On est tout surpris d'apprendre, parfois, que l'on a vécu auprès d'un saint. Allons, je vais tout de même y réfléchir... (*Le Père ouvre deux autres lettres, les replie, sans faire de commentaire*). Bon, le courrier est dépouillé. Songeons au modèle du Père Juconde !... (*Il joint les mains et regarde au loin*). Un saint... trouver un saint... et qui

se laisserait peindre. Ah ! mais c'est terrible... Je ne sais plus moi !... Et pourtant, je veux ce tableau... *(On frappe. Le Père se redresse)*. Entrez !

SCÈNE II

PÈRE JOSEPH, FRÈRE DIDACE.

F. DIDACE, *il entre, portant balai et plumeau*. — Pardon, Père Supérieur !

P. JOSEPH. — Ah ! c'est vous, Frère Didace. *(Il passe avec lassitude la main sur son front)*. Qu'y a-t-il ?

F. DIDACE. — C'est l'heure du ménage, révérend Père.

P. JOSEPH, *souriant mais ne bougeant pas*. — Toujours zélé, cher fils, et en lutte contre la nature... La poussière, dont pourtant nous sommes faits, ne trouve jamais grâce devant vous ?

F. DIDACE, *avec douceur*. — Oui, Père Supérieur, quand vous ne me cédez pas la place.

P. JOSEPH. — Tiens, tiens ! Et, en ce moment, pourquoi vous la céderais-je ? J'ai reçu un courrier qui demande réflexion. Remettez à plus tard, votre besogne. Voyez notre Frère le Soleil ! Il change en pépite d'or chaque atome de poussière.

F. DIDACE. — Je ne veux pas vous contredire, révérend Père. *(Il se dirige vers la porte)*. Tout de même, la poussière, c'est de la poussière, une vilaine engeance, avec qui on n'a jamais le dernier mot.

P. JOSEPH, *riant*. — Comme nous encore, comme nous. « Memento quia pulvis es »... Mais ne vous éloignez pas. J'ai à vous parler.

F. DIDACE, *il dépose, dans un angle, balai et plumeau et s'approche avec empressement. Il se tient debout près de la table, la tête un peu penchée, les mains dans ses manches*. — Je vous écoute, Père Supérieur.

P. JOSEPH. — Bon frère, j'ai besoin de vos lumières. *(Il le regarde avec bonté)*.

F. DIDACE. — Hélas ! Père Supérieur... *(Il hésite)*.

P. JOSEPH. — Soyez à l'aise, bien à l'aise avec moi.

F. DIDACE. — C'est que mon esprit, vous le savez bien, il ressemble à... à ces chandelles éteintes, là, sur votre table.

P. JOSEPH. — La comparaison me plaît. Elle est juste, dans combien de sens. Frère Didace, vous avez plus d'esprit que vous n'en laissez paraître.

F. DIDACE, *sans se troubler*. — Si vous le dites, Père Supérieur, ce doit être vrai.

P. JOSEPH. — Frère Innocence, réapprenez alors qu'une étincelle suffit pour rallumer une bougie comme un incendie, et pour rendre fulgurante, celle d'un humble religieux, tout comme une tête de docteur. Mais laissons cela... J'ai une nouvelle à vous communiquer. Le Père Juconde Drué nous arrive de-

main, aujourd'hui peut-être. J'ai reçu une lettre qui date déjà.

F. DIDACE, *s'alarmant*. — Le Père peintre de Québec ? Alors, il vient avec ses toiles, ses chevalets, ses brosses, ses boîtes, ses pinceaux, ses fioles. . . Père Supérieur, où installerons-nous tout cela ? Où ?

P. JOSEPH. — Frère Didace, je crois que vous avez construit la maison avec trop de parcimonie. (*Il le regarde narquois*). Vous vous lamentez sans cesse sur le manque d'espace.

F. DIDACE, *tout confus*. — Vous croyez ? Alors, que va dire le Père peintre ? C'est un véritable architecte, le Père Juconde.

P. JOSEPH, *souriant*. — Tandis que vous et moi, n'est-ce pas ? . . . Mais sérieusement bon Frère, il faut tout préparer pour la venue de ce nouveau compagnon. Choisissez un coin plein de soleil, qui donne sur le jardin, d'où l'on voit le Saint-Laurent couler en douceur, ou en tumulte, ses eaux vertes ou grises. Un artiste franciscain aime à baigner sa ferveur dans la nature du bon Dieu.

F. DIDACE. — Je vous obéirai, Père Supérieur.

P. JOSEPH. — Vous ne me demandez pas pourquoi je vous bouscule ainsi ?

F. DIDACE, *naïvement*. — Je ne me le permets pas tout haut, Père Supérieur.

P. JOSEPH. — Eh bien, c'est que je veux un beau tableau, peint par

le Père Juconde, et qui sera exécuté dans le coin que vous allez lui préparer. Je vous laisse, d'ailleurs, toute liberté d'action pour préparer ce coin !

F. DIDACE. — Ah ! Vous voulez un tableau, Père Supérieur ?

P. JOSEPH. — Oui, j'ai une dette à payer ainsi. . . Je n'aime pas les dettes, vous le savez.

F. DIDACE. — Notre Ordre, non plus. Nos bons syndics, non plus.

P. JOSEPH. — Vous voyez !

F. DIDACE. — Et le Père Juconde consent à peindre un tableau ?

P. JOSEPH. — Il refuse.

F. DIDACE. — Sans s'expliquer ? (*Il lève les bras au ciel*).

P. JOSEPH. — Au contraire. Ses raisons sont redoutables.

F. DIDACE, *avec chagrin*. — Alors, pauvre Père Supérieur ?

P. JOSEPH. — Alors, je réfléchis. . . Je réfléchissais lorsque vous êtes entré. Je ne renonce pas à ce tableau. Non, pas encore, non.

F. DIDACE. — Où le placerons-nous ? Avec le bagage du Père ? . . . Justes Cieux !

P. JOSEPH. — Pas du tout, il ornera notre chapelle. . . Mais l'obtiendrons-nous ?

F. DIDACE. — Le Père Juconde faiblira. Vous verrez. C'est un artiste. Il recule aujourd'hui, il avancera demain. C'est rétif, un artiste.

P. JOSEPH. — Le talent donne des droits.

F. DIDACE. — Même celui de vous causer un peu de chagrin ?

Vous me demanderiez la belle lune d'hier soir, que, pour ma part, j'essaierais de vous l'apporter ce soir, si possible, fut-ce sur la croisée de notre cellule.

P. JOSEPH, *ému*. — Frère Didace, c'est que nous sommes, nous d'affectueux compagnons de routes et de travaux.

F. DIDACE. — Comme saint François et le Frère Léon ?

P. JOSEPH. — Vous n'exagérez pas un peu ?

F. DIDACE. — Je ne crois pas. Quand on vous obéit, Père Supérieur, que voit-on en vous ? le bon Dieu, saint François, notre Ordre ?

P. JOSEPH. — Vous avez raison. Dans ces instants, le Père Supérieur, ce n'est pas un Père Joseph quelconque. (*Souriant*). Merci de la leçon. Vous le voyez, c'est avec un flambeau... non une chandelle, que vous savez nous éclairer à l'occasion.

F. DIDACE. — Un flambeau !... (*Il hoche la tête*). Père Supérieur le bon Dieu vous donne une vue plus longue que la mienne.

P. JOSEPH. — Bien, bien... Alors, c'est entendu, nous accueillerons avec une joie franciscaine, le cher Père Juconde. Et vous prendrez grand soin de tout ce qu'il lui plaira d'apporter.

F. DIDACE. — Oui, Père Supérieur... mais, en retour, si vous exigiez votre beau tableau du Père Juconde ?

P. JOSEPH. — Oh ! exiger...

F. DIDACE. — Vous êtes trop raisonnable, Père Supérieur. Alors, on en abuse... sans même y songer.

P. JOSEPH. — Tiens, vous aussi, peut-être ?... Je vous prends au mot. Justement, j'ai des reproches à vous faire.

F. DIDACE. — Hélas ! ces reproches, je les aurai tous mérités, je le sais. (*Il baisse la tête*).

P. JOSEPH. — Eh bien, voici. (*On frappe, à ce moment, à la porte du monastère*). Vous entendez, Frère Didace ?... Allez répondre. Nous reprendrons plus tard cet entretien... Mais n'introduisez personne auprès de moi... J'ai besoin d'être seul... On pourra revenir à trois heures, cet après-midi.

F. DIDACE. — Bien, Père Supérieur. (*Il sort tandis que l'on fait résonner de nouveau le marteau de la porte*).

SCÈNE III

PÈRE JOSEPH, *seul*

P. JOSEPH. — (*Il s'est levé. Il considère le pan du mur à gauche, en silence, un bon moment*). Oui... une image de saint Pascal Baylon irait fort bien sur un pan semblable, à la chapelle. Question de dimension à débattre. J'en parlerai au Père Juconde, dès son arrivée... Mais, ah ! mais... j'oubliais sa terrible condition... Que saint Pascal Baylon me vienne en aide !... Oui, pensez-y bien, saint Pascal, du haut du Paradis, où vous

voyez Jésus sans voiles. Nous, ici-bas, et à votre exemple jadis, il nous faut glorifier Jésus-Hostie, en tout lieu. A l'aide, grand saint, à l'aide ! (*A cet instant, on entend des voix au loin. On distingue surtout celle d'une jeune femme, fort impatiente. Elle s'exclame : « Allons, frère, c'est en vain que vous refusez d'ouvrir. Je verrai le Père Supérieur ou je ferai un malheur... — Impossible, répond une voix grave... Revenez à trois heures, cet après-midi. — Non, non, non... » Le Père Joseph se dirige vivement vers la porte. Il murmure en souriant : « Mais c'est la voix de ma soeur, c'est Charlotte de Ramesay... Les Trois-Rivières gardent mal, cette jeunesse remuante ». Il sort, on l'entend, dans la coulisse, donner l'ordre d'ouvrir... puis il revient en scène, toujours souriant. Une seconde plus tard, Mme Claude de Ramesay fait irruption dans la pièce, suivie, mais plus posément, de deux jolies jeunes filles).*

SCÈNE IV

PÈRE JOSEPH, MME CHARLOTTE DE RAMESAY, MARIE PÉCAUDY DE CONTRECOEUR, MADELEINE DE VERCHÈRES.

CHARLOTTE DE R. — Bonjour cher père, cher frère, cher supérieur... Tu ne m'attendais guère ? P. JOSEPH, *s'inclinant devant elle, puis devant les jeunes filles.* Non,

certes. Aurai-je ainsi défendu ma porte ?

CHARLOTTE DE R. — Bah ! Au besoin, je l'aurais enfoncée. Mais le Frère Didace m'attendrait toujours. Quels yeux désolés, quoique... inflexibles !... Mais, dis donc, tu n'as pas l'air de reconnaître mes compagnes. Celle-ci, c'est la cousine Marie, ... Marie Pécaudy de Contrecoeur, de retour, enfin, de ses séjours à Contrecoeur, Verchères, Québec, que sais-je ?... Et voici Madelon de Verchères, la cousine de notre cousine... une héroïne ! On te racontera cela. Elle digère ses lauriers, en ce moment, chez tante Barbe de Gannes, qui est aussi sa tante, naturellement.

P. JOSEPH, *qui offre des chaises à toutes.* — Il ne faut pas m'en vouloir, mes enfants, ... un moine qui pérégrine, ou vit emmuré... perd la mémoire des figures... surtout des boutons de roses qui s'ouvrent...

CHARLOTTE DE R. — Enfants !... tu appelles ces jeunes personnes des enfants ? Marie ! Madelon ! Protestez ! (*On rit*).

MARIE P. — Je ne suis pas combattive, Charlotte.

MADOLON DE V. — Puis, le Père Supérieur demande des égards...

CHARLOTTE DE R., *avec une moue.* — Oh ! toi, Marie tu te résignes toujours, et toi, Madelon, il te faut des Iroquois pour dégainer.

P. JOSEPH. — Allons, allons, Charlotte, apprends-moi plutôt qui t'amène à Montréal ?

CHARLOTTE DE R. — Mon mari. Un héros, comme Madelon de Verchères, mais son héroïsme est vieux de deux ans, on va vite dans ce pays ! ... Eh ! oui, cher frère, mon mari juge ma présence auprès de lui, indispensable, dans ses déplacements. Je le suis, alors comme une petite agnelle du bon Dieu. Nous repartons cet après-midi pour Québec.

P. JOSEPH. — Et tes enfants ?

CHARLOTTE DE R. — Ils se portent bien ... N'en parle pas. J'ai été héroïque de les laisser.

P. JOSEPH. — Tiens, toi aussi, tu goûtes à l'héroïsme ?

CHARLOTTE DE R., *gaiement*. — Et toi ? A Plaisance, à Terre-neuve ! Ce bandit de marin en face de toi, il te couchait en joue. ... On m'a tout raconté, va.

P. JOSEPH. — Oh ! un missionnaire voit tant de choses. ... (*Il se tourne vers Marie Pécaudy*). Petite cousine, vos courses à travers notre pays, vous ont transformée. ...

MARIE PÉCAUDY. — Non en héroïne. ... J'arrive toujours bonne dernière en ce bas-monde, quel que soit le terrain.

P. JOSEPH. — Les ouvriers de la dernière heure ne sont pas à plaindre. (*La voyant se lever*) Mais. ... où allez-vous ?

MARIE PÉCAUDY. — Tout en vous écoutant, cousin, j'aimerais à

jeter un coup d'oeil sur votre beau jardin. On en parle à Ville-Marie et à Québec. Cette fenêtre nous en donne la vue complète, n'est-ce pas ?

P. JOSEPH. — Oui, mais ne vous montrez pas. Le Frère Didace y travaille. Cela le rendra confus qu'on l'observe.

MARIE PÉCAUDY, *s'installant près de la fenêtre*. — Bien, Cousin.

P. JOSEPH, *à sa soeur, Charlotte, qui, debout, près de la table, examine les livres qui s'y trouvent*. —

Laisse mes livres, ma petite Charlotte. Viens causer. Je me vois forcé de n'accorder que peu de temps à mes visiteuses. Il est presque dix heures. La cloche sonnera à onze heures pour l'office.

CHARLOTTE DE R., *obéissant*. — Il y a toujours des cloches qui tintent chez toi. Ça rend mélancolique.

P. JOSEPH. — Tu sais faire la sourde oreille, quand tu veux.

MADÉLON DE V. — Charlotte, l'Angelus qui tinte à l'aube alors que tout est frais, léger, chantant, que la lumière perce les brumes, ça ne te dit rien ?

CHARLOTTE DE R. — Si. Ça me dit que l'insomnie me torture. ... que je devrais dormir. ... Ah ! ah ! ah ! Vous n'en revenez pas tous deux, et Marie, là-bas, roule des yeux sévères. ... Tout de même, Madelon, tu prises mal les cloches d'alarme, même au Fort de Verchères.

MADELON DE V. — Ce sont des fusils et des canons que ces cloches.

P. JOSEPH. — Dans ce Fort l'on y a donc été héroïque durant une semaine, ma petite fille, et presque seule. Ah ! vous n'avez pas été en vain à l'école de votre mère, tout autant que de votre père.

CHARLOTTE DE R. et MADELON DE V. *ensemble*. — Vous saviez ?

P. JOSEPH. — Mais oui. Un des soldats de M. de la Monnerie, revenu soudainement, m'a tout raconté, avec quel feu. (*Tout en parlant, le Père passe à plusieurs reprises la main sur son front. Il semble las*).

CHARLOTTE DE R. — Écoute, mon frère, tu as un ennui, tu es inquiet, ou... tu es souffrant ? Je t'observe depuis quelques instants ?

P. JOSEPH. — Tiens, tiens !... (*Il sourit*).

CHARLOTTE DE R. — Tes yeux sont sans cesse loin, bien loin de nous... Par exemple, qu'est-ce que tu vois sur ce pan de mur, là-bas ? (*Riant*). Ton saint patron ? Son tableau ? Il est absent et cela t'ennuie ?

P. JOSEPH, *se redressant*. — Un tableau, je verrais un tableau !... Mais tu es terrible, ma petite soeur !... Allons, ne te tourmente pas ainsi à mon sujet. (*Se tournant vers Madeleine de Verchères*). Je serai heureux, mademoiselle Madelon, de reparler de votre geste... Ah ! nos petites canadiennes sont

partout sans peur et à l'oeuvre, et sans reproche.

CHARLOTTE DE R. — Mais non des saintes, hélas !

P. JOSEPH. — La sainteté ! le véritable héroïsme, ma soeur.

CHARLOTTE DE R. — Oui, oui... Entre un héros et un saint, tu vois donc beaucoup de différence ?

MADELEINE DE V. — Charlotte, le Père considère la sainteté, comme le véritable héroïsme. Elle surpasse donc l'autre.

P. JOSEPH. — Oh ! je ne nie pas que l'élan sublime, le don total de soi du soldat, pour ne parler que d'un genre d'héroïsme, ne soit quelque chose de grand, de presque insurpassable. Mais son geste, d'ordinaire, dure un instant, quelques heures, (*souriant*)... une semaine... songeons à Dollard des Ormeaux... Mais l'effort accompli par le saint du bon Dieu, durant des années, à chaque jour, à chaque heure, à chaque instant, humblement, obscurément, alors qu'il immole ce qu'il a de plus cher, lui-même, ses penchants, ses goûts, certains sentiments naturels, et même, parfois, les beaux dons dont Dieu l'a gratifié, je crois que cet effort n'a rien, rien qui puisse lui être comparé...

MADELON DE V. — Amen ! une belle leçon ; Père Supérieur.

CHARLOTTE DE R. — Oui, tu prêches assez bien, mon frère. Mais les saints, tu en parles, tu en dis-

cours. Y en a-t-il autant que cela autour de nous ? ... À Ville-Marie, il y a Jeanne LeBer, peut-être, il y a ... je cherche. ... je cherche. ...

MARIE DE PÉCAUDY, *se retourne brusquement. Elle est restée, jusqu'ici, silencieuse, occupée à contempler le jardin.* — Ne cherche plus ! ... Dans le jardin de ce monastère, je viens de voir un saint ! ...

CHARLOTTE DE R. — Ah ! ça, cousine Marie, tu as des visions ? En plein midi ?

MARIE DE PÉCAUDY. — Tu te moques en vain, Charlotte. J'ai vu.

MADELON DE V. — Tu en es toute pâle. C'est vrai.

P. JOSEPH, *il s'est levé aux premiers mots de Marie de Pécaudy, un peu saisi. Mais il s'est vite dominé. Il s'approche de la jeune fille.* — Dites-moi, mon enfant, qu'est-ce qui vous fait rendre ce témoignage en observant le Frère Didace, car il n'y a que ce bon religieux, au jardin, ce matin.

MARIE DE PÉCAUDY, *lentement, avec émotion.* — Je ne sais pas. ... Je regardais, j'admirais. ... un peu distraitement. ... Votre jardin, on dirait que l'automne le respecte. ... Frère Didace allait, venait, attirait autour de lui, toujours avec les mêmes gestes, d'innombrables feuilles mortes, elles crissaient sous son râteau. ... Soudain, le frère est devenu immobile. Il a joint les mains, et levé vers le ciel, un regard. ... un regard que je n'oublierai jamais. ... Seul, un saint, peut

prendre une telle expression angélique, et, en même temps, toute brûlante d'amour.

P. JOSEPH, *simplement.* — Je comprends. Dix heures viennent de sonner. Vous ignorez, mes chères filles, qu'à chaque heure de la journée, le bon frère interrompt ainsi son travail et récite l'Ave Maria. C'est un dévot, à la fois naïf et sublime, de la Vierge Marie. Vous l'avez surpris, lui rendant hommage. Voyez-vous. C'est là sa joie, sa fleur d'amour. Il la cueille dans un jardin beaucoup plus mystique, que celui-ci. ... où il n'y a jamais de feuilles mortes. ...

CHARLOTTE DE R., *elle s'est levée, a rajusté sa cape, et s'apprête à partir. Madelon fait de même. Elles se rendent près de la fenêtre.*

— C'est extraordinaire, mon frère, tout de même. Comment tu vis depuis dix ans avec cet humble religieux, tu le diriges, tu le commandes, et jamais tu ne t'es aperçu qu'il pourrait bien être un saint. C'est extraordinaire, je le répète.

P. JOSEPH. — Charlotte, en ces matières, même un supérieur peut manquer de pénétration. La grâce donnée aux humbles, Dieu la manifeste extérieurement à l'heure qu'il lui plaît.

MARIE DE PÉCAUDY *s'avance au premier plan, marchant à côté du Père Joseph. Elle prend un objet lui appartenant, laissé tout à l'heure sur une chaise. Elle rajuste sa cape et se prépare à partir comme*

ses compagnes. Tout en agissant ainsi, elle parle avec le Père Joseph. Charlotte de Ramesay et Madeleine de Verchères demeurent près de la fenêtre et y regardent discrètement. Cousin ! vous ne m'en voulez pas du jugement que j'ai porté. . . Ce fut ainsi qu'une révélation. . . un saisissement me tenait. . .

P. JOSEPH. — Non, non, mon enfant. Car, comme vous dites, ce fut une révélation. (*Bas*). Ce l'est davantage pour moi. . . (*Il joint les mains et continue plus haut*). La Providence, la Providence, elle met tout à profit avec quelle délicatesse. . . (*Il s'arrête, pensif, un instant. Puis il appelle sa soeur, qui approche aussitôt, suivie par Madeleine de Verchères*). Charlotte ! . . . Ma bonne petite soeur, te chargerais-tu d'une lettre pour notre monastère de Québec. Tu la remettrais, toi-même, dès ton arrivée au Père Juconde Drué. S'il est déjà en route pour Montréal, eh bien, déchire ce mot, tout simplement.

CHARLOTTE DE R. — Elle est prête cette lettre ? Je me ferai volontiers ta messagère.

P. JOSEPH. — Je l'écris. Elle contiendra trois mots. Un instant. (*Il s'approche de la table et prépare le billet*).

CHARLOTTE DE R., *qui le regarde, un peu abasourdie ainsi que ses compagnes*. — Mais dis donc, Marie, il est magnifique notre frère et cousin. César le conquérant, César,

rappelle-toi, écrivait lui aussi des billets de trois mots : Veni, vidi, vinci. Le Père Joseph honore la famille. (*On rit*).

P. JOSEPH, *lui remettant le billet, en riant avec toutes de bon coeur. Il semble rayonnant. Toute trace de fatigue est disparue*. — Voici le billet, Charlotte. Tu as peut-être deviné juste. C'est bien un veni, vidi, vinci.

CHARLOTTE DE R., *en lui donnant la main*. — Qu'est-ce qui se passe maintenant en toi ? Tu rayannes, tu sembles délivré de ta fatigue. . .

P. JOSEPH. — Votre visite, Charlotte, votre visite à toutes trois, m'apporte ce bien-être.

CHARLOTTE DE R. — Tant mieux. (*Tous se dirigent vers la porte. Soudain, Charlotte s'arrête et regarde en souriant, son frère*).

— Mon frère, quitte-nous ici. Nous avons pris assez de ton temps. Une porte sans portier, ça s'ouvre va, quand je m'en mêle. Puis, nous ne voulons pas déranger, non plus, le saint jardinier, celui que la cousine Marie vient de si bien canoniser. (*On rit. On se salue. Les jeunes filles disparaissent sans bruit. Lentement, le Père revient s'asseoir à sa table*).

SCÈNE V

PÈRE JOSEPH, seul

P. JOSEPH, *il monologue avec douceur, pensif, absorbé*. — Cette

visite, c'est plus qu'un incident... Voilà qu'elle résout la difficulté... Père Juconde, je ne cherche pas davantage... Votre modèle, eh bien ce sera le *bon Frère Didace*, comme l'on dit déjà, à Ville-Marie. Jamais cet humble fils, de Sainte-Anne de Beaupré, n'a ainsi occupé l'opinion... Ah ! si vraiment il possède la grâce des prédestinés, il faut lui aider, il faut qu'il demeure le beau cristal sans ombre qu'il est aujourd'hui. En attendant... je vais, sur le champ, m'entretenir avec lui. Saint Pascal Baylon, que tous les autres obstacles disparaissent, aidez-moi, je vous prie. Car, voyez-vous (*souriant*) je désire que Frère Didace consente, d'un consentement sans ambiguïté, où je noterai la réaction du bon Frère se voyant l'élu d'un artiste. (*Il hoche la tête*). Cette entrevue m'inquiète... si le bon religieux n'est pas un saint tout court, il en a une caractéristique. Ses réponses simples, d'un sens plein, me déconcertent ou me confondent. On dirait qu'avec l'aisance d'un docteur, il plonge au coeur de chaque question. Il ignore, ou dépiste les détours. Un Supérieur ne dédaigne pas la voie diplomatique. La volonté d'un seul contre la volonté de tous s'impose mieux par la douceur... Allons, grand saint Pascal, finissez ce que votre bonté a si bien commencé. Vous aurez votre tableau et... un pauvre Supérieur ne cherchera plus de modèle. (*On frappe au loin*). Ah ! la porte

d'entrée s'ouvre devant un nouveau visiteur. Frère Didace va quitter le jardin et se rendre au guichet, ce serait le bon moment de l'appeler... (*On entend des pas, un coup est frappé à la porte du parloir*). Mais je n'aurai pas cette peine... (*Plus haut*). Entrez !

SCÈNE VI

PÈRE JOSEPH, FRÈRE DIDACE

F. DIDACE. — Père Supérieur, on vous envoie ce paquet de la part des Messieurs de Saint-Sulpice.

P. JOSEPH. — Posez-le sur ma table. M. Dollier de Casson n'oublie jamais de rendre un service.

F. DIDACE. — Et puis, Père Supérieur...

P. SUPÉRIEUR. — Et puis, bon Frère ?

F. DIDACE. — On nous envoie en même temps beaucoup de provisions. Et M. le Supérieur vous prie de le rencontrer au Séminaire, cet après-midi.

P. SUPÉRIEUR. — Bien. C'est tout, Frère Didace ? (*Voyant qu'il ne bouge pas*). Non ? Qu'y a-t-il ? Qu'attendez-vous ?

F. DIDACE. — Vous désirez me parler, Père Supérieur ?

P. SUPÉRIEUR, *surpris*. — Qui vous a dit cela ?

F. DIDACE, *triste*. — Vous le savez bien...

P. SUPÉRIEUR. — Mais encore ?

F. DIDACE. — Vous aviez des re-

proches à m'adresser. Il faut que je les entende.

P. JOSEPH, *soulagé*. — Ah ! Je comprends. . . Je me souviens. . . Je vous en parlais n'est-ce pas, lorsque ma soeur de Ramesay est entrée ?

F. DIDACE. — Oui, Père Supérieur.

P. JOSEPH. — Bien. Tout d'abord, Frère Didace, je veux vous apprendre que vous avez un homonyme, une sorte de frère jumeau spirituel, dans notre grand Ordre. Et ce personnage qui est maintenant en Paradis, fut jadis comme vous, un frère laborieux et avisé; il fut, comme vous aussi, un grand dévot de la douce Mère de Jésus. Mais je me demande si vous lui ressemblez en fait d'obéissance. Il la pratiqua de façon héroïque. . . Voyez-vous, je vous en avertis tout de suite, mes reproches vous mettront en face de la seule vertu d'obéissance.

F. DIDACE. — Je vous écoute, Père Supérieur.

P. JOSEPH. — Je pose une condition à la tenue de notre entretien. Avec la sainte liberté des enfants de Dieu, et ma permission la plus large, je vous prie de me répondre comme vous le désirerez. Et cela, bien entendu, en toute simplicité de coeur.

F. DIDACE. — Comme Frère Léon. . . Toujours. . .

P. JOSEPH. — Ou saint Pascal Baylon, car le voilà votre homonyme spirituel, Frère Didace. Ne

cherchez aucun autre modèle, allez. Imitiez-le si bien que de là-haut, saint Pascal sourira de retrouver en vous, son image.

F. DIDACE. — Hélas ! Père Supérieur, atteindrais-je jamais si haut que ce modèle ?

P. JOSEPH, *souriant*. — Oui, il le faut, et au point que le modèle puisse s'incarner en vous. . .

F. DIDACE. — Je ne vous comprends pas beaucoup, Père Supérieur, mais vous souriez, cela me suffit.

P. JOSEPH. — Voici maintenant ce que j'ai à vous reprocher : (*Avec une douceur pénétrante*). Bon Frère, je ne puis vous laisser jeûner comme vous le faites à cause des grands, des pénibles travaux que vous accomplissez, que vous accomplirez encore dans ce couvent à peine construit.

F. DIDACE. — La règle nous le commande, Père Supérieur, la règle nous le commande, et ma santé est robuste.

P. JOSEPH. — Bon Frère, je ne puis plus vous laisser lever à minuit. Il faut dormir, quand sonne Matines, afin de refaire des forces mises à rude contribution.

F. DIDACE, *reculant et d'une voix suppliante*. — De grâce, Père Supérieur, de grâce ! Quoi ! Vous loueriez Dieu en chantant Matines et, moi, je dormirais. Notre Soeur la Lune, nos soeurs les étoiles brilleraient dans le ciel afin de glorifier le Seigneur, et moi, je dormi-

rais. Et Jésus-Hostie chercherait partout son indigne serviteur. Il murmurerait : Quoi, il ne peut plus veiller une heure avec moi. . . Père Supérieur, ne me demandez pas cela, ah ! ne me demandez pas cela !

P. JOSEPH. — Mon fils, croyez-vous que ce soit par humeur ou pour une futile raison que je vous parle ainsi ?

F. DIDACE. — Non, non, Père Supérieur. Le bon Dieu éprouve son serviteur inutile.

P. JOSEPH. — Vous abrégez vos jours.

F. DIDACE. — Je me rapproche du Ciel.

P. JOSEPH. — Devez-vous raccourcir une vie que le bon Dieu vous prête pour mieux mériter ?

F. DIDACE. — Père Supérieur, je vous le dis en vérité, *j'aime mieux mourir dix ans plus tôt et avoir la consolation d'observer la règle, que de vivre dix ans plus tard et me reprocher de m'être épargné. . .*¹

P. JOSEPH. — Amen ! . . . Mais écoutez-moi encore. Vous rendriez, bon Frère, plus de services à la religion, à votre Ordre, à tous et à toutes, en vivant plus longtemps.

F. DIDACE, *joignant les mains*. — Révérend Père, vous le savez, pourtant. « *La religion, notre grande, notre sainte religion, s'est passée*

jusqu'ici du pauvre Didace. . . Les patriarches, les prophètes, les martyrs, les saints de tous les temps, Notre Séraphique Père, tous, tous chantaient et servaient Dieu, et je n'étais pas né. . . Père Supérieur, on se passera mieux encore, allez, du pauvre Didace, un pécheur, quand on le rendra à la terre ».

P. JOSEPH. — Amen ! . . . Une dernière fois, je vous dis : Bon Frère, s'il s'agissait de procurer plus d'honneur à votre état, ne voudriez-vous pas faire des concessions à votre santé ?

F. DIDACE. — Non, mille fois non, Père Supérieur, le travail qui procure le plus d'honneur à un religieux, vous nous l'avez dit, c'est de se sanctifier lui-même. On se sanctifie en se mortifiant. . .

P. JOSEPH, *vivement*. — Et en obéissant.

F. DIDACE. — Oui, Père Supérieur. Et en obéissant. (*Il baisse la tête*).

P. JOSEPH. — Frère Didace. . . (*il semble réfléchir*), eh bien, faites selon votre dévotion, durant quelque temps. Mais en retour, j'ai un service à vous demander.

F. DIDACE. — Oui, Père Supérieur.

P. JOSEPH. — Voulez-vous servir de modèle, et volontiers, n'est-ce pas, dans le tableau du Père Juconde ? . . . même s'il s'agit de la figure de saint Pascal Baylon à reproduire ?

¹ Ces paroles du frère Didace et les suivantes sont historiques.

F. DIDACE. — Servir de modèle à un si grand saint (*Naïvement*). Mais les saints n'ont pas besoin de modèles. . . Père Supérieur.

P. JOSEPH. — Je m'exprime mal. Je veux dire : voulez-vous prêter les traits de votre figure, toute votre personne, s'il le faut, au grand saint Pascal ? Le Père Juconde pourra ainsi, mieux le peindre, en chair et en os comme l'un de nous. Aucun tableau n'existe, je crois, de lui. . . Allons, bon Frère, vous me comprenez cette fois ?

F. DIDACE. — Oui, Père Supérieur. C'est cela, le service que vous me demandez ?

P. JOSEPH. — C'est cela. Et prenez garde, si vous me refusez, je pourrais bien vous le commander.

F. DIDACE. — Vous refuser ? Non. . . Pourquoi ? Je prêterai ma figure au Père peintre. . . Ma pauvre figure, mais c'est le bon Dieu qui me l'a prêtée. Je la lui offre quand je prie, je l'offre à mes frères quand je parle; je l'offre aux fleurs, aux bêtes que je soigne. . .

P. JOSEPH, *narquois*. — Oui, par exemple, bon frère, je ne sais ce que le Père Juconde en pensera. . . en tant qu'artiste. . . de votre pauvre figure, comme vous dites.

F. DIDACE, *simplement*. — Ni moi. . . Il y a si longtemps que je ne l'ai vue.

P. JOSEPH, *souriant*. — Le tableau vous la rendra.

F. DIDACE. — Oh ! non, Père Supérieur. Lorsque le tableau sera achevé, le pauvre Didace aura disparu pour tout de bon. Le grand saint Pascal aura tout pris, même mon nom. Deo Gratias !

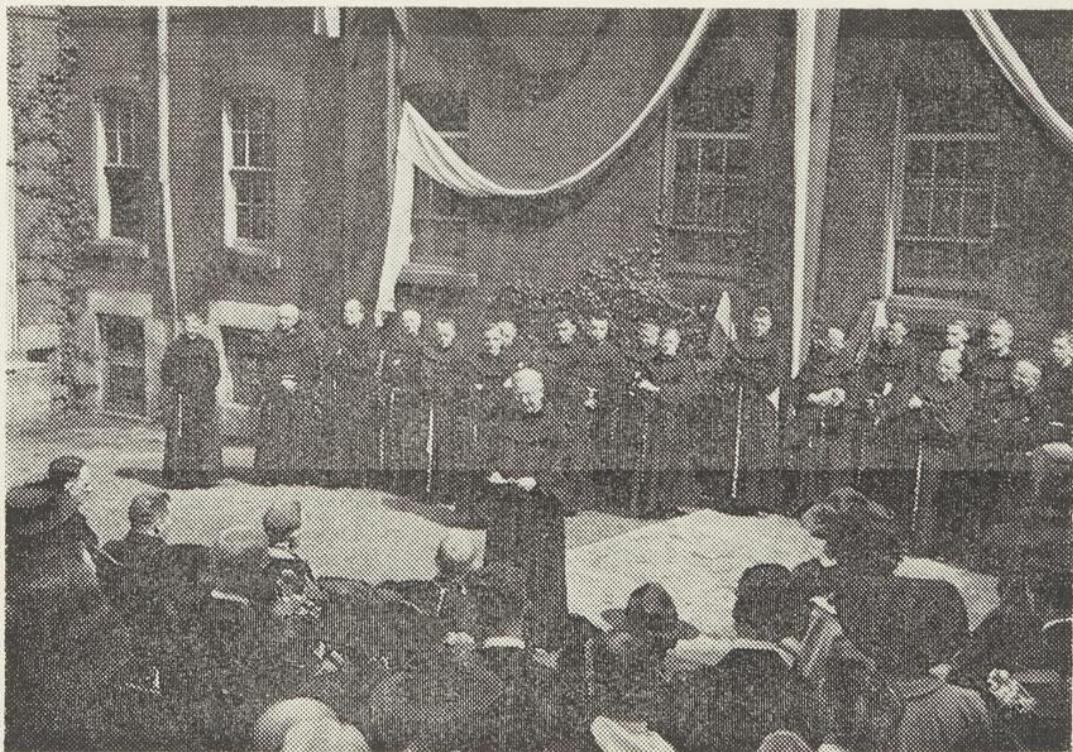
P. JOSEPH. — Deo Gratias ! oui, mon fils. Mes vœux sont exaucés. (*Il regarde le frère avec bonté*). Plus que cela, quelques leçons me restent, brave et bon frère, brebis chérie de notre Séraphique Père. (*Puis, il reprend en se levant*). Mais dites, y avez-vous songé (*il rit*) le Père Juconde aura plus de bagage à loger. Un modèle vivant. . . (*il le toise*) ça prend plus d'espace qu'une fiole.

F. DIDACE, *joyeux*. — Tout va bien, Père Supérieur. J'occupe le moins d'espace que je puis !

P. JOSEPH. — Bien. Allez maintenant sonner les Petites Heures. (*Bas*). Et le Père Joseph se recueillera. . . Il ne cherchera plus un modèle. . . *Miserere mei Domine. . .* (*Et tandis que le Père range les livres sur sa table, que le Frère Didace sort, le rideau baisse*).

Épilogue

- 1.— LE DIPLÔME D'AIDE-FONDATEUR DE MONTRÉAL
- 2.— L'ACTION DE GRÂCES DES ORGANISATEURS



LE COMITÉ DES FÊTES DU TRICENTENAIRE
et
LA COMMUNAUTÉ DES FRANCISCAINS
du Couvent Saint-Joseph, lors de la
collation du diplôme d'Aide-Fondateur

1 — LE DIPLÔME D'AIDE-FONDATEUR DE MONTRÉAL AUX RÉCOLLETS

Le 18 mai 1942 à trois heures et demie, le Couvent Saint-Joseph recevait plusieurs visiteurs distingués venus rendre hommage aux Récollets et à leurs successeurs, les Franciscains. Parmi eux on remarquait M. Adhémar Raynault, Maire de Montréal et Président de la Commission du Tricentenaire; S. Exc. Mgr J. C. Chaumont, Auxiliaire de Montréal; S. Exc. Mgr F.X. Ross, évêque de Gaspé; M. Hector Perrier, Secrétaire de la Province; M. Taggart Smyth, syndic de nos Missions franciscaines et trésorier de la Commission du Tricentenaire; M. Henri Coursier, alors Consul de France à Montréal; M. Victor Morin, 1er Vice-Président de la Commission; M. Henry Birks, 2e Vice-Président; M. O. Asselin, Président du Comité Exécutif; M. Antonio Perreault; et, comme Représentant des Amis de S.-François, M. Jules Massé, Président de la Société du Bon Parler français au Canada.¹

La réception eut lieu dans le parterre en face du Parloir du couvent. Les principaux hôtes occupaient des fauteuils face au monastère. Les religieux tournés vers les visiteurs se tenaient debout le long du mur. A la fin de la réception, quelques religieux auxquels étaient venus se joindre des jeunes Pères du couvent S.-Bonaventure, chantèrent le cantique à Notre-Dame du Canada.

De nombreux amis s'étaient joints aux Franciscains pour offrir une digne réception aux délégués de la Commission du Tricentenaire de Montréal. Le couvent avait été décoré de drapeaux. La clarté et la fraîcheur de la journée contribuèrent au succès de cette visite mémorable.

¹ Aux organisateurs de ces huit manifestations en l'honneur des Récollets, le Conseil des Fêtes du troisième Centenaire de Montréal avait oublié d'envoyer sa carte d'invitation pour la remise officielle du diplôme d'Aide-Fondateur de Montréal. A leur grand regret ont dû briller par leur absence : M. Donat Durand, président des Amis de S.-François; le R. P. Ferdinand Coiteux, aumônier; Mlle Marie-Claire Daveluy, l'inspiratrice des causeries.

M. Adhémar Raynault lut une adresse et présenta une enluminure-souvenir au T.R.P. Provincial comme témoignage de gratitude et d'admiration, au nom des citoyens de Montréal. Cette enluminure portait le texte suivant :

LA COMMISSION DU III^e CENTENAIRE DE MONTRÉAL
REND HOMMAGE AUX
RÉVÉREND PÈRES RÉCOLLETS DE L'ORDRE DES FRÈRES-MINEURS
DE SAINT-FRANÇOIS

et leur exprime sa gratitude pour la part qu'ils ont prise à l'établissement de la foi en Nouvelle-France et au développement de cette ville.

Donné à Montréal, ce 18 mai 1942 :

Signé : Adhémar Raynault, Maire, Président de la Commission.
Victor Morin, 1^{er} Vice-Président.
Henry Birks, 2^e Vice-Président.
J. O. Asselin, Président du Comité Exécutif.
T. Taggart Smythe, Trésorier.
J. Paul Héroux, Secrétaire.
Alfred H. Paradis.
Philius Paré.
Frédéric Todd.
Albert Dupuis.
Antonio Perreault.

Ce texte est encadré. La partie supérieure du cadre porte les paroles de Maisonneuve : « Quand tous les arbres de cette isle se devraient changer en Iroquois, il est de mon honneur que j'y monte pour y commencer une colonie »; et au centre les armoiries de la ville. Ce blason porte l'emblème des quatre principaux éléments ethniques de Montréal : le lys représentant l'élément français; le trèfle, l'irlandais; la rose, l'anglais; et le chardon, l'écossais. La partie inférieure du cadre porte des feuilles d'érable et les conformités franciscaines.

Cette enluminure est l'oeuvre de M. Rolland Hérard Charlebois, professeur à l'École des Beaux-Arts de Montréal.

L'Adresse de M. Adhémar Raynault :

« Nous éprouvons beaucoup de plaisir à venir saluer la grande famille franciscaine qui, pour ne pas faire de bruit, n'accomplit pas moins une oeuvre d'importance.

« Dans cette visite, nous voulons rappeler les dignes fils de Saint-François, vos devanciers : les Récollets qui sont venus se dépenser sans compter pour répandre les lumières de la foi. Héritiers de leur zèle, vous avez multiplié les oeuvres dans notre ville et, dans l'ombre du monastère, s'accomplit, avec cette simplicité évangélique qui vous caractérise, un travail religieux et social qui se traduit par de nombreuses brochures, revues, livres, etc., qui sèment à tout vent la sainte doctrine.

« Ville-Marie, devenue Montréal, ne pouvait manquer de reconnaître ces bienfaits et, en son nom, par l'intermédiaire de la Commission du IIIe Centenaire, que j'ai l'honneur de présider et dont les membres distingués m'accompagnent, il m'est agréable de vous remettre cette enluminure en guise de reconnaissance ».

Réponse du T.R.P. Georges-Albert Laplante, Ministre Provincial :

Monsieur le Maire ¹

Excellences, Monsieur le Ministre

« Je vous souhaite, ainsi qu'à la délégation d'honneur qui vous accompagne, une respectueuse bienvenue. En vous remerciant des hommages que vous nous présentez au nom de la ville de Montréal, je les renvoie à ceux qui les ont mérités. Nous ne voudrions pas encourir le blâme infligé à ceux qui, « par le seul récit des hauts faits accomplis par d'autres, prétendent recevoir les honneurs et les éloges des hommes ». (Spec. perf., ch. 4).

« La liste des nôtres dont le souvenir doit être entouré de reconnaissance dans la métropole s'ouvre en 1615. Le premier contact des Récollets, avec le sol qui devait former plus tard Montréal remonte à cette date. Cette année-là, au jour prédestiné du

¹ M. Adhémar Raynault, maire de Montréal.

NN. SS. J. Conrad Chaumont, auxiliaire de Montréal, et F.X. Ross, évêque de Gaspé. — M. Hector Perrier, secrétaire de la Province de Québec.

24 juin, le Père Denis Jamet, Commissaire Provincial, chantait une messe en présence de Champlain sur le bord de la Rivière-des-Prairies. Le pinceau de Delfosse a fixé sur la toile, dans une peinture saisissante conservée à la cathédrale de Montréal, la scène de cette première messe célébrée au Canada.

« Dix ans plus tard, le 25 juin 1625, un autre événement venait cimenter l'union de Montréal et des Récollets. L'un d'entre eux, le P. Nicolas Viel fut noyé avec son disciple, à la Rivière-des-Prairies, par des sauvages « ennemis de la religion », inaugurant ainsi dans le rayonnement de la future Ville-Marie la glorieuse liste des victimes de la foi.

« Ces deux gestes, celui de l'oblation eucharistique et celui de l'immolation personnelle, sont des actes précurseurs. Ils préludent à l'apostolat qu'exercèrent à Montréal nos ancêtres les Récollets.

« Le premier acte d'un dévouement signalé que relate l'histoire au sujet des Récollets arrivés à Montréal en 1692, (il y a donc deux cent cinquante ans) fut accompli à l'occasion de l'incendie de l'Hôtel-Dieu. Trois Récollets se distinguèrent au premier rang parmi les sauveteurs et le P. Joseph Denis, Supérieur, au risque de sa vie, pénétra dans l'église et en sortit le Saint-Sacrement.

« Ce zèle prodigue marque, comme d'un sceau, leur ministère auprès des soldats dont ils partagent la vie, chez les Indiens qu'ils évangélisent, dans les paroisses où ils passent et dont les registres portent souvent leurs signatures, et surtout auprès des Montréalais au milieu desquels ils résident et à qui ils rendent tous les services qui sont autorisés. La vie de prières qu'ils mènent à leur couvent de la rue Notre-Dame, leurs courses apostoliques, leur attitude de simplicité et de joie qui est restée proverbiale ne sont pas racontés en détail dans les documents qui nous restent, mais l'histoire n'ignore pas leur labeur obscur et fécond qui a contribué à garder à notre peuple son cachet de foi, d'endurance et de bonhomie. Cette période commencée en 1692 dure à peu près un siècle. Avec le Fr. Paul Fournier qui tient école au couvent abandonné des Récollets et qui décéda en 1848 à l'évêché de Montréal disparaît le dernier Récollet de la ville.

« En 1881, après une absence de trente-deux ans, les fils de saint François réapparaissent au Canada dans la personne du P. Frédéric et en 1890, ils s'établissent définitivement à Montréal. C'est la troisième phase de leur séjour en ce pays. Il serait oiseux de parcourir, fût-ce à vol d'oiseau, des événements dont tout le monde a pu être témoin ou prendre connaissance.

« De son côté, Montréal a été hospitalière pour les Récollets. Elle sollicite leur venue avec une insistance persévérante. Quand ils ont répondu à son appel, elle leur aide à acquérir un terrain et à bâtir une église et un couvent dont M. de Frontenac disait : « ... votre établissement de Montréal... s'est fait comme par miracle, puisqu'on peut dire que c'en est un de vous y voir en deux mois plus commodément que vous ne l'êtes à l'hospice de Québec et avec un si grand emplacement et un si beau jardin que dans peu vous en pouvez faire un aussi beau couvent qu'il y ait en France dans aucune de vos provinces »².

Le Fr. Didace Pelletier, de sainte mémoire, travailla à cette construction probablement faite en bois. Dans la suite la population les entoura d'une confiance qui ne se démentit pas.

« Et aujourd'hui les autorités religieuses et civiles s'unissent pour présenter aux successeurs des Récollets un souvenir qui est une oeuvre artistique et un témoignage de reconnaissance. Soyez remerciée, Excellence, pour cette démarche qui rejoint celle de vos prédécesseurs : Mgr Bourget hébergeant le Fr. Paul Fournier qu'il appelait affectueusement son « vieux saint Joseph » et Mgr Fabre qui admit les Frères-Mineurs dans son diocèse en 1890.

« M. le Maire, votre délicatesse renouvelle la bienveillance des Gouverneurs de la Nouvelle-France dont plusieurs furent nos bienfaiteurs et nos syndics. Quant à nous, nous n'avons qu'une ambition : aider, dans notre humble sphère, à réaliser les glorieuses destinées qu'ont rêvées pour Montréal ses héroïques fondateurs ».

² Archives de Versailles, Fonds-Récollets. Cf. Reveilland, dans l'*Histoire chronologique* de Sixte le Tac.

2 — L'ACTION DE GRÂCES

A elle seule cette remise officielle du diplôme d'Aide-Fondateur de Montréal aux Franciscains, successeurs des Récollets, constitue le plus éclatant témoignage de reconnaissance que pouvaient rêver Les Amis de Saint-François à la gloire de nos Premiers Missionnaires au Canada.

Ce geste des autorités civiles et religieuses est un couronnement admirable à la série de leurs manifestations : « Les Récollets et Montréal », à l'occasion du 3e centenaire de la fondation de Montréal et du 250e anniversaire de leur retour à Montréal après soixante et un ans d'absence forcée.

Grâce en soit rendue au Père des lumières et à l'Auteur de tout don parfait, qui 1° — a dirigé les Premiers Missionnaires du pays vers Ville-Marie, consacrée au Seigneur dès le 24 juin 1615 par la première messe sur la Rivière-des-Prairies, avant sa naissance officielle en 1642; qui 2° — a donné au Premier Martyr du Canada, le P. Nicolas Viel, le courage de payer de sa vie son zèle apostolique; qui 3° — a inspiré au T.R.P. Charles Rapine, Provincial de la Province S. Denis, de présenter Mme de Bullion à Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, et au Père Étienne, Gardien de la Flèche, de former à l'esprit de S. François et de présenter au P. Chauveau, S.J., au temps de ses révélations, le fondateur des Hospitalières de Saint-Joseph et le véritable fondateur de Montréal, Jérôme de la Dauversière; qui 4° — dans leurs successeurs les Franciscains, les a ramenés à Montréal : une première fois en 1692, laissant leur église jusqu'en 1867, et une deuxième fois en 1890, où ils espèrent être établis à demeure et rayonner au delà même des mers, en Amérique du sud, au Japon, en Corée, en Terre-Sainte, l'esprit catholique et apostolique du brûlant Séraphin d'Assise !

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Il serait difficile de dresser une bibliographie satisfaisante autour des études historiques que contient cet ouvrage. Seuls, les auteurs des textes sauraient nous dire de façon pertinente à quelles sources ils ont puisé. Observons aussi que la forme qu'ils ont adoptée, la conférence, les incitait à présenter devant un public nombreux et de culture variée, des travaux de solide vulgarisation plutôt que de pure érudition.

Cependant, l'autorité et la compétence des conférenciers, les quelques notes qu'ils ont glissées au bas des pages, les citations insérées dans leurs textes, nous font constater que bien rares sont les sources fondamentales qui échappèrent à leur sagacité. Nos vieux chroniqueurs, annalistes, épistoliers, mémorialistes, de Champlain à Sagard et aux Jésuites, de Dollier de Casson à Louis Tronson et à Soeur Morin, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, tous ont été largement mis à contribution, et même certains textes originaux ont été rétablis dans leur intégrité première.

La critique historique moderne a d'excellents adeptes, chez nous comme ailleurs. Des yeux pénétrants reconstituent les faits authentiques, identifiant les noms de personnes et de lieux fautiveusement inscrits. Citons les travaux du Père Hugolin Lemay (décédé en 1937) sur le Père Nicolas Viel, dont on ne doute plus du martyre maintenant; aussi, du même religieux, d'admirables bibliographies sur les écrits des premiers missionnaires de la Nouvelle-France. Mentionnons l'intelligente et narquoise étude du Père Archange Godbout sur l'inexistant néophyte Ahuntsic. Enfin, ne tenons-nous pas une brochure sur la noble maison des Rapine, grâce aux recherches du savant Père Ephrem Longpré. Ce grand récollet oublié, le Père Charles Rapine de Boisvert, occupe maintenant la place qui lui revient au milieu des bienfaiteurs de Ville-Marie.

MARIE-CLAIRE DAVELUY

INDEX

- A bras ouverts*, pièce historique, 73-85
 « Abeille (1') canadienne », voir Mézières.
Actualité (1') de saint François, 12
 Adrien-Marie Malo (R.P.), o.f.m., voir Malo
 Ahuntsic (Québec), 48
 Ahuntsic, huron, voir Auhatsic
 Amis (les) de Saint-François, France, 11
 Amis (les) de Saint-François, Canada, 10-13
 André-Marie Godmer (R.P.), o.f.m., voir Godmer
 Angèle (sainte) de Foligno, 174
 Anne d'Autriche, reine de France, 248
Antoine (saint) de Padoue et sa mission doctrinale, 13
 Archange Godbout (R.P.), o.f.m., voir Godbout
 Association Jeanne-Mance, 130, 131, 151
 Associés (les) de Montréal, voir Société de Notre-Dame de Montréal
 Auhatsic (fautivement Ahuntsic), surnom sauvage d'un jeune Français, disciple du Père Nicolas Viel, 114, 120
 Bailly (Guillaume), p.s.s., 223
Ballade à l'amour, chant, voir Tinel
Ballade de la Pauvreté, chant, voir Tinel
 Barrette (Antoinette), artiste, 87
 Bastien (Hermas), écrivain, 11
 Baugé (Jeanne de), femme de Jérôme Le Royer de la Dauversière, 176
 Beaubien (l'abbé Charles-Philippe Trottier de), auteur canadien, 42, 50, 120
 Beaulieu (Bruno), 11, 13
 Beauregard (R.P. David), o.f.m., gardien du couvent St-Joseph (1939-1942), 34
 Becquet (Romain), notaire royal à Québec, (1637-1682), 221
 Bello (R.P. Léonard), o.f.m., général des Mineurs, 12
 Belmont (François Vachon de), p.s.s., 251
 Benoît XV, pape, 17
 Bergounioux (R.P. Frédéric), o.f.m., 13
 Bernard du Verger (R.P.), récollet, voir Du Verger
 Bernière-Louvigny (Jean de), directeur de l'Ermitage de Caen, France, 186
 « Bienfaitrice (la) inconnue », voir Bullion (Mme Claude de)
 Boisvert (Eugène), professeur, 10
 Bourgeois (Bienheureuse Marguerite), voir Marguerite
 Bourget (Monseigneur Ignace), 2e évêque de Montréal, 231, 250
 Brébeuf (saint Jean de), voir Jean de Brébeuf (saint)
 Brésolles (Mère Judith Moreau), r.h.St.-J., 184
 Brien (Roger), poète canadien, 20, 31-32, 35, 51-53
 Brullart de Sillery, voir Sillery
 Brulé (Etienne), 119
 Bullion (Angélique Faure de Berlise, Madame Claude de) 21, 129-130, 143-144, 145, 147, 152-154, 248
 Bullion (Claude de), surintendant des finances de France, 143-144, 153-154, 248
 Callières (Hector de), gouverneur de Montréal, puis de la Nouvelle-France, 223, 251
Cantate à Jeanne Mance, 151
Cantique (le) des Créatures, de saint François, *passim*
 Cartier (Jacques), 44, 177
 Cercle d'études du Comité de la Librairie Saint-François, 10
 Champlain (Samuel de), 20, 25-28, 32, 41-43, 57, 140, 142, 177
Chantecler, voir Rostand
 Chapman (William), poète canadien, 49, 55
 Chaput (Roger), artiste, 20
 Charest (abbé Emile), p.m.é., 121
 Chaumont (Monseigneur Conrad), évêque auxiliaire de Montréal, 281
 Chauveau (R.P. François), s.j., 179, 181
 Choeur (le) chant des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu, 172
 Choeur (le) chant des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, 172
 Chrestien Leclercq (R.P.), récollet, historien, 29, 57, 119, 220
 Chrysostome de St-Lô (le Père) du Tiers-Ordre régulier, 186
 Cinq-Mars (Alfred), avocat, 10
 Cinquantenaire de la deuxième restauration des Franciscains, 13
 CKAC, Radio, La Presse, Montréal, 15, 17, 19, 33
 Claire d'Assise (sainte), 12
 Clercs (les) du Monastère de Rosemont, 15, 31, 55, 87, 109, 129, 172, 210
 Coiteux (R.P. Ferdinand), o.f.m., directeur des manifestations en l'honneur des Récollets (1942), 11, 13, 31-33, 39, 172-173, 233, 279
 Colomb (Christophe), 113
 Comité des Fêtes du troisième centenaire de Montréal (1642-1942), 11, 280

- Comité (Sous-) historique des fêtes religieuses du troisième centenaire de Montréal; co-patronage, 33-34
- Comité d'organisation des matinées-causeries, 10
- Commissariat provincial du Tiers-Ordre, 10
- Compagnie (la) de Jésus, voir Jésuites
- Compagnie des Marchands, 25, 27-28
- Compagnie (la) du Très-Saint-Sacrement de l'Autel, 186-187
- Condé (Henri II, prince de), vice-roi de la Nouvelle-France, 140
- Conquête (la) franciscaine du Mexique, 13
- Conrad Morin, (R.P.), o.f.m., voir Morin
- Côté (Paul-Émile), avocat, 209, 247
- Culture et Humanisme, 13
- Cusson (Gabriel), compositeur et pianiste, 172
- Damase Laberge (Monseigneur), o.f.m., voir Laberge
- Daveluy (Marie-Claire), auteur canadien, *passim*
- David Beauregard (R.P.), o.f.m., voir Beauregard
- Delfosse (), peintre canadien, 49, 114, 282
- Denis de la Ronde (R.P. Joseph), premier prêtre récollet canadien, 22, 44, 223, 233-245, 263-276, 282
- Denis Jamet (R.P.) récollet, 20, 26, 29, 32, 40, 42, 58, 141
- Deschênes (Monseigneur Arthur), P.D., curé de St-Stanislas de Kostka, à Montréal, 176
- Des Prairies (rivière) 20, 25, 35, 40, 42-44, 117
- Desrosiers (l'abbé Adélarde) 31-32, 34, 109-120
- Dethunes (R.P.), récollet, voir Exupère
- Déziel (R.P. Julien), o.f.m., *passim*
- Didace Pelletier (Frère), récollet, 13, 22, 36, 263-276
- Dolbeau (R.P. Jean), récollet, 26, 45, 58, 141, 178
- Dolebeau (Messire Nicolas), chanoine de Langres, aumônier de la Sainte-Chapelle, 161
- Dollier de Casson (François), p.S.S., premier historien de Montréal, 218, 220-221
- Don (le) de Jeanne Mance, récit, 130
- Dubois (Théodore), compositeur français, 31, 129
- Du Cap (Wilfrid), professeur, 10
- Dugal (R.P. Marcel-Marie), o.f.m., 87-88
- Du Plessis (Frère Pacifique), récollet, 26, 58
- Durand (Donat), président et fondateur des Amis de St-François, 10, 11, 15, 17-18, 131, 279
- Du Verger (R.P. Bernard), récollet, 140
- Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, 34
- Elisabeth de Hongrie (sainte), 12, 13
- Ephrem Longpré, (R.P.), o.f.m., voir Longpré
- Ermitage (1') de Caen, 186-187
- Étienne (R.P.), récollet, supérieur du Monastère de la Flèche, directeur de La Dauversière, 22, 171, 177, 195-207
- Eudes (saint Jean), voir Jean Eudes
- Exupère Dethunes (R.P.), récollet, 219
- Faillon (Étienne-Michel), p.S.S., historien, 222
- Fancamp (Pierre Chevrier, baron de) prêtre, 188-189
- Faure (Guichard), sieur de Berlise, baron de Thery Dormans, 143
- Faure (Madeleine Brullart de Sillery, Madame Guichard), femme d'œuvres éminente, 143
- « Fauvettes » (les), chœur de chant de la Fraternité Saint-Antoine, 87
- Feller (le Père François-Xavier), jésuite, auteur d'une *Biographie Universelle* (1800?), 139
- Ferdinand Coiteux (R.P.), o.f.m., voir Coiteux
- Ferland (abbé J.-B.-Antoine), historien canadien, 45
- Fléché (abbé Jessé) du diocèse de Langres, France, 146
- Folliet (Joseph), écrivain français, 13
- Fournier (Frère Paul), récollet, le dernier récollet canadien, 229, 282
- Franciscains, 13, 259, 283
- Franciscains, voir aussi Récollets
- Franciscanisme (le), 12
- Franciscus, voir Tinel
- François d'Assise (saint), 12, 17, 35, 40
- François 1er, roi de France, 177
- François et la Poésie, 12
- Frédéric Janssoone (R.P.), o.f.m., 283
- Frères Mineurs (Ordre des), voir Franciscains; Récollets
- Frontenac (Louis de Buade, comte de Palluau et de), gouverneur de la Nouvelle-France, 219, 221
- Gagnon (Gisèle), artiste dramatique, 129
- Gagnon (Maurice), critique d'art, 12

- Garnier (R.P. Jacques), récollet, provincial de Saint-Denis, voir Jacques Garnier
- Gaspé (Philippe-Aubert de), écrivain canadien, 229
- Gaudin (R.M.), r.h. de St-J., au couvent de la Flèche, France, 177
- Gemelli (R.P. Agostino), o.f.m., président de l'Académie pontificale à Rome, 13
- Georges-Albert Laplante (R.P.), o.f.m., voir Laplante
- Georges le Baillif (le Père) récollet, 27, 28, 59
- Gérin-Lajoie (Mère Marie), 13
- Ghéon (Henri), écrivain et dramaturge français, 12, 13
- Gilson (Etienne), écrivain et philosophe français, 12
- Giotto, peintre, sculpteur et architecte florentin, 12
- Girard (Micheline), artiste, 109
- Godbout (R.P. Archange), o.f.m., historien canadien, 21, 45-46, 87, 89-97
- Godmer (R.P. André-Marie), o.f.m., 12
- Gonzague (Charles de), duc de Nevers, 138
- Groulx (Henri), ministre provincial de la Santé (1942), 172
- Groulx (le chanoine Lionel), historien canadien, 21, 55, 57
- Guichard (Hélène), femme de Guy Rapine de Boisvert, voir Rapine
- Guillaume Poullin (R.P.), récollet, voir Poullin
- Guindon (Arthur), p.S.S., écrivain canadien, 109
- Hébert (Louis), premier colon canadien, 249
- Hébert (Lucien), artiste dramatique, 172
- Henri IV, roi de France, 177
- Héroux (Omer), rédacteur en chef du journal *Le Devoir*, 21, 55
- Hingston (le Dr B.), 172
- Histoire du Sault-au-Récollet*, 43, 50, 120
- Honfleur, France, 26, 58
- Hôpital des Convalescents, rue du Bac, à Paris (17e siècle), 145
- Hôpital de Ste-Marguerite, La Flèche, France (17e siècle), 180
- Hospitalières de Saint-Joseph, 176
- Hôtel-Dieu (l'), premier hôpital de Montréal, 146
- Hôtel-Dieu (Auditorium de l'), 129, 171
- Houel (Louis), contrôleur des Salines de Brouage, syndic des Récollets de la Saintonge en 1613, 25, 58, 140
- Hugolin Lemay (R.P.), o.f.m., voir Lemay
- Huronie, 25, 62, 63
- Hyacinthe Lefebvre (R.P.), récollet, historien de l'Ordre des Frères Mineurs, 139-140
- Ignace Legault (R.P.), récollet, provincial de Saint-Denis (1632-1635), 142
- Ile (l')-aux-Coudres (Québec), 46
- Ile (l') de la Visitation (Sault-au-Récollet), 119
- Immaculée-Conception (l') et l'Ordre Séraphique*, 12
- Initiative (l') audacieuse de Baden-Powell*, 13
- Irénée Piat (R.P.), récollet, 73, 142
- Jacques Garnier (R.P.), récollet, provincial de Saint-Denis, 140
- Jamet (Dom Albert), o.s.b., 192-193
- Jamet (Le Père Denis), récollet, voir Denis Jamet
- Janssoone (R.P. Frédéric), o.f.m., voir Frédéric Janssoone
- Jardin Botanique, Montréal, 209
- Jean de Brébeuf (saint), jésuite-martyr, 21, 47, 119
- Jean Eudes (saint), 187
- Jésuites, 26, 29, 73, et *passim*
- Joly (madame Séverin), présidente de la Fraternité Saint-Antoine, 31, 34
- Joseph Denis (R.P.), récollet, voir Denis de la Ronde
- Joseph Le Caron (R.P.), récollet, voir Le Caron
- Julien Déziel (R.P.), o.f.m., professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, Montréal, voir Déziel
- Kirke (les frères), David, Louis, Thomas, 142
- Laberge (Monseigneur Damase), o.f.m., vicaire apostolique de l'Amazone (en 1942, provincial à Montréal), 11, 12, 21, 55, 130, 132, 137-149
- Lachine (massacre de), 224
- La Colombière (Joseph Ceré de), p.S.S., 223
- Lacroix (J.-A.), professeur, 10
- La Dauversière (Jérôme Le Royer de), fondateur de Montréal, et des Hospitalières de St-Joseph, à La Flèche (Sarthe), 21-22, 171, 177-179, 182, 185, 187, 188, 192, 194, 195-207, 248, 250
- La Ferre (Mère Marie de), voir Marie
- La Flèche, France (Couvent de), 138, 175, 178
- Lagacé (Cécile), écrivain canadien, 12

- Lagacé (J.-Bte), artiste et critique d'art, 49
- Lalemant (R.P. Charles), s.j., 119, 175, 181
- Lamoignon (la famille) allié aux Clau-
de de Bullion et aux Rapine, 136
- Langres (Haute-Marne), France, ville
natale de Jeanne Mance, 138, 147
- Lapierre (Monseigneur Louis-Adelmar),
p.m.é., vicaire apostolique de Szépin-
kai, Mandchourie, 121
- Laplante (T.R.P. Georges-Albert), o.f.
m., provincial (1933-1942 et 1946-
1948), 281-283
- Laquerre (Juliette), artiste dramatique,
129-130
- Laramée (le juge Arthur), 209, 216
- La Roche d'Aillon (R.P. Joseph de), 21,
47, 59, 119
- Lartigue (Monseigneur Jean-Jacques),
premier évêque de Montréal, 229
- Laurendeau (André), journaliste, 10, 12
- Laurent-Martin, (R.P.), o.f.m.cap., *voir*
Martin
- Laval-Montmorency (Monseigneur Fran-
çois de), premier évêque de la Nou-
velle-France, 221, 249
- L'Avé Maria*, maison d'oeuvres du Tiers-
Ordre, Montréal, 10
- Laverdière (l'abbé Charles-Honoré), his-
torien, 44-45
- Le Baillif (R.P. Georges), récollet, *voir*
Georges
- LeBel (Dr A.-B.), 11
- Leblanc (R.P. Pascal-Marie), o.f.m., com-
missaire provincial du Tiers-Ordre
(1942-1945), 13
- Leblanc (Paul-Aimé), pro-maire de
Montréal 1942, 109-110
- Le Caron (R.P. Joseph), récollet, pre-
mier apôtre des Hurons, 20-21, 25-26,
32, 40-42, 44, 46-47, 99-107, 142
- Le Clercq (R.P. Chrestien), récollet,
voir Chrestien
- Lefebvre (R.P. Hyacinthe), récollet, 140
- Legault (R.P. Ignace), récollet, *voir*
Ignace
- Légende (La) de saint François*, 31, 129
- Le Jeune (R.P. Paul), jésuite, créateur
des *Relations des Jésuites*
- Lemay (R.P. Hugolin), o.f.m., histo-
rien et bibliographe, 36, 224
- Lemay (Pamphile), poète canadien, 120
- Le Mercier (R.P. François), jésuite, 217
- Lépine (Emile), p.S.S., aumônier des
Hospitalières de St-Joseph (1942),
129-130, 172
- Leroux (R.P. Valentin), récollet, *voir*
Valentin
- Le Royer de la Dauversière (Jérôme)
voir La Dauversière
- Lesage (Siméon), 228
- Lescarbot (Marc), historien, poète, lit-
térateur français, 146
- Le Tac (R.P. Sixte), récollet, historien,
voir Sixte
- Létourneau (Madeleine), pianiste, 15,
31, 55, 129, 172, 174, 210
- Létourneau (Marie), artiste, 15, 55, 129,
172, 174, 210
- Létourneau (Marthe), artiste lyrique, 15,
31, 55, 172, 174, 210
- Létourneau (Omer), organiste à Québec,
15, 18, 172, 210
- Lettre (la) du Frère Sagard*, pièce his-
torique, 99-107
- Longfellow (Henry Wadsworth), poète
américain, auteur d'*Évangéline*, 111
- Longpré (R.P. Ephrem), o.f.m., 13, 247
- Luchiesio*, pièce historique, 13
- Macé (Mère Catherine), r.h.S.-J., 184
- MacKay (J.-A.), 11
- Maggy, pièce historique, 13
- Maisonnette (Paul de Chomedey, sieur
de), premier gouverneur de Montréal,
passim
- Maillet (Mère Marie), r.h.S.-J., 184
- Malo (R.P. Adrien-Marie), o.f.m., 13
- Mance (Jeanne), co-fondatrice de l'Hô-
tel-Dieu et de Montréal, 130, 145-147,
151, 155-162, 250
- Marc de S.-Denys (R.P.), récollet, su-
périeur du couvent de Nevers en 1597,
139
- Marguerite Bourgeoys (bienheureuse),
184
- Marie de la Ferre (Mère), co-fondatrice
et première supérieure des Hospitalières
de St-Joseph, 180
- Marie-Thérèse, reine de France, femme
de Louis XIV, 248
- Marotte (Gaston), artiste dramatique,
210
- Martin (R.P. Laurent), o.f.m. cap., 11
- Massé (Jules), président de la Société
du Bon Parler français, 10, 87
- Massenet (Jules), compositeur français,
129
- Matt Talbot*, pièce dramatique, 13
- Maurault (Monseigneur Olivier), P.A.,
P.S.S., recteur de l'Université de
Montréal, 12, 22
- Melançon (Evangeline), artiste dramati-
que, 129, 172, 174, 210
- Melançon (Madeleine), artiste dramati-
que, professeur de diction, 31, 109,
129, 172, 174, 210

- Mercier (Dr Oscar), 172
 Mezières (Henri), collaborateur à l'*Abeille Canadienne*, 228
 Mondoux (Mère), r.h.S.-J., historien, archiviste à l'Hôtel-Dieu de Montréal, 184
 Montagnais de Tadoussac, 26, 117
 Montargis (Couvent de), France, 141
 Montréal (Québec), *passim*
 Montreal Repertory Theatre, 13
 Morin (R.P. Conrad), o.f.m., docteur ès sciences historiques de la Vaticane, écrivain canadien, 12
 Morisset (Gérard), M.S.R.C., critique d'art, 21
 Nevers, capitale du Nivernais, France, 138
 Nevers (Couvent de), 139
 Nicolas Viel (R.P.), récollet, voir Viel
 Notre-Dame-des-Anges (Couvent de), Québec, 117
 Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, La Flèche, France, 176
 Nouvelle-France, *passim*
 Noyeux (le) du Récollet, légende canadienne en vers, 109
 Noyrot (R.P. Philibert), missionnaire jésuite, 73
 Olier (Jean-Jacques), fondateur de la Compagnie de St-Sulpice (décembre 1641), co-fondateur de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639), 47, 182, 248
 On demande le Père Joseph, pièce historique, 233
 Ottawa (Ontario), 117
 Ozanam et saint François, 12
 Pacifique du Plessis (Frère), récollet, premier instituteur au Canada, 26, 58
 Paré (R.P. Théodoric), o.f.m., provincial (depuis 1954), 12
 Paris, France, *passim*
 Pascal-Marie Leblanc (R.P.), o.f.m., voir Leblanc
 Pascal Rapine de Sainte-Marie (R.P.), récollet, voir Rapine
 Paul-Eugène Trudel (R.P.), o.f.m., voir Trudel
 Paul Fournier (Frère), dernier récollet au Canada, voir Fournier
 Pelletier (Frère Didace), récollet, voir Didace
 Père (le) Joseph cherche un modèle, pièce historique, 263-276
 Perrier (Hector), secrétaire de la Province de Québec (1942), 281
 Perrier (Monseigneur Philippe), P.D., grand-vicaire de Montréal, 12, 21, 172, 174, 175
 Piat (R.P. Irénée), récollet, voir Irénée
 Piché (Fernand), artiste dramatique, 172, 174
 Pie XI, pape, 11
 Pouliot (T.R.P. Léon), s.j., 22, 210-217, 254
 Poullin (R.P. Guillaume), récollet, 141, 178
 Prière (la) de saint François, 15
 Québec, *passim*
 Rapine (le Père Claude), célestin, mort vers 1492, 139
 Rapine de Boisvert (R.P. Charles), récollet, 21, 130, 136-149
 Rapine de Boisvert (Dom François), o.s.b., 139
 Rapine de Boisvert (Guy), père du récollet Charles Rapine, 136, 248
 Rapine de Boisvert (Hélène Guichard, madame Guy), mère du récollet Charles Rapine, 136, 248
 Rapine de Sainte-Marie (Florimond, cousin et mari d'Odette Rapine de Boisvert, soeur du Père Charles Rapine, 136, 248
 Rapine de Sainte-Marie (R.P. Pascal), récollet, neveu du Père Charles, étant fils de Florimond et d'Odette Rapine, soeur du Père Charles, 248
 Raynault (Adhémar), maire de Montréal (1942), 171, 172, 281
 Récollets, 33, 36, 58-59, 61, 64, 66-70, 177, 217 et *passim*
 Récollets, voir aussi Franciscains
 Récollets et Montréal, 13 et *passim*
 Relations des Jésuites, 43 et *passim*
 Renaudin (Paul), écrivain français, 185
 Renouveau (le) catholique dans les lettres françaises, 12
 Renty (le baron Gaston de), 186-187
 Restauration (2e) et jubilé d'or des successeurs des Récollets (1890-1940), 13
 Richelieu (Armand du Plessis, cardinal, duc de), 182
 Rita expiatis, encyclique du pape Pie XI (30 avril 1926), 11
 Roberval (Jean-François de la Rocque, sieur de), premier lieutenant général de la Nouvelle-France, 44
 Roch (le chanoine Avila), p.m.é., premier supérieur du Séminaire des Missions étrangères (Pont-Viau), 121-127
 Rodrigue (abbé Louis-Joseph), 112

- Rollet (Marie), femme de Louis Hébert, le premier colon, 249
- Rondeau (abbé Clovis), p.m.é., 121-127
- Ross (Monseigneur François-Xavier), 281
- Rostand (Edmond), poète et dramaturge français, 15, 18, 210
- Rozon (Elisabeth), supérieur de la Fraternité de Villeray (1942), 109
- Rueil (Monseigneur Claude de), évêque d'Angers (1627-1649), 181
- Sagard, Théodat (Frère Gabriel), récollet, *passim*
- Sagesse (la) de saint François*, 12
- Saint (le) de la Flèche*, pièce historique, 195-207
- Saint-André (le), navire français du XVII^e siècle, 184
- Saint-Charles (chapelle) dans le premier couvent des Récollets à Québec (1620), 27, 29
- Saint-Charles (rivière). Sur ses bords s'éleva le premier couvent des Récollets à Québec (1620), 27, 29
- Saint-Denys (R.P. Marc de), récollet, voir Marc
- Saint-François (salle), 31, 32, 55
- Saint-Pierre (R.P. Bertrand), o.f.m., 10
- Saint-Sulpice (salle), 13, 36, 263
- Saint-Vallier (Monseigneur Jean-Baptiste de la Croix de Chevreton de), deuxième évêque de Québec, 222-223, 224
- Samson (J.-A.), professeur, 10
- Sault-au-Récollet, Montréal, 25, 43, 48
- Sault-Saint-Louis ou Montréal (vers 1645 ?), 25, 42-44
- Sauriol (Paul), journaliste, 10
- Sauvé (Hervé), artiste dramatique, 20, 129, 172, 174, 210
- Si François revenait...* 13
- Sillery (Magdelaine Brullart de), femme de Guichard Faure, voir Faure
- Sillery (Noël Brullart de), fondateur de Sillery près Québec, oncle maternel de Madame Claude de Bullion, 143
- Simonin (le chanoine), du grand séminaire de Nevers, France, éditeur d'une nouvelle édition de la *Biographie universelle* par le Père F.-X. Feller, jésuite, 139
- Sixte Le Tac (R.P.) récollet, historien, 116
- Sixte-Quint, pape, 139
- Société de la Sainte-Abjection (Ermitage de Caen), 187
- Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663), 182-183
- Souart (Gabriel), p.S.S., premier curé de Ville-Marie (1657-1666), médecin, 47
- Tadoussac, baie sur le Saint-Laurent, 26, 27, 42
- Talon (Jean), deuxième intendant de la Nouvelle-France, 217
- Tardy (la Soeur), C.N.D., 222
- Tessier (Monseigneur Albert), P.D., 22
- Théodoric Paré (R.P.), o.f.m., voir Paré
- Thérout (Germain), avocat, 11
- Tiers-Ordre séculier, Saint-François d'Assise, 247, 248, 250
- Tinel (Edgar), auteur de *Franciscus*, et autres compositions religieuses, 31, 210
- Toupin (Georges Lemaître), artiste dramatique et lyrique, 20, 210
- Tremblay (Lucien), avocat, 12
- Trois-Rivières (les), 27, 254
- Tronson (Louis), troisième supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice (1676), 218 et *passim*
- Trudel (Marcel), 5, 7, 9
- Trudel (R.P. Paul-Eugène), o.f.m., commissaire provincial du Tiers-Ordre (1642), 11, 13, 32, 211, 254
- Un récollet, deux héroïnes et dame Pavvreté*, pièce historique, 155-170
- Vaillancourt (abbé R.), 12
- Valentin Leroux (R.P.), récollet, 219
- Ventadour (Henri de Lévis, duc de), pair de France, vice-roi de la Nouvelle-France (1625-1627), puis chanoine de Notre-Dame, 60, 73
- Ventadour (Marie-Liessé de Luxembourg, duchesse de), femme du précédent, se fit carmélite plus tard, 73
- Vie (la) profonde de saint François*, pièce historique, 13
- Viel (R.P. Nicolas), récollet, premier martyr canadien, 21, 25, 57, 121-127, 282
- Vimont (R.P. Barthélemy), jésuite, succède au Père Paul Le Jeune comme supérieur des missions à Québec, 43, 175
- Vincent de Paul (saint), 144
- Voix (la) du Père Viel*, pièce historique, 121-127
- Voyages (les) de Champlain*, voir Champlain
- Wideville (Château de), à Davron (Seine et Oise), demeure des de Bullion, 153, 154
- Zamet (Sébastien), évêque de Langres, 148

Table des matières

DÉDICACE	7
PRÉFACE DE MARCEL TRUDEL, historien	9
MOT DE L'ÉDITEUR, le Commissariat Provincial du Tiers-Ordre	10

Première manifestation

LES DÉBUTS

Programme : Emission à C.K.A.C.	15
Appréciation	16
Article premier : Mot de bienvenue, par Donat Durand	17
Article deux : Présentation des manifestations, par Mlle Marie-Claire Daveluy	19
Articles trois : Les commencements de l'oeuvre des Récollets par Léo-Paul Desrosiers	25

Deuxième manifestation

LA PREMIÈRE MESSE

Programme : En la salle Saint-François, le 1er mars 1942	31
Appréciation : Le Devoir du 3 mars 1942	32
Article premier : Présentation de la 2e manifestation, par le R.P. Ferdinand Coiteux, o.f.m.	33
Article deux : La première messe dite sur l'île de Montréal, par Mlle Marie-Claire Daveluy	39
Article trois : Poésie « Première messe sur l'île de Montréal » par Roger Brien	51

Troisième manifestation

HOMMAGE AUX RÉCOLLETS

Programme : En la salle Saint-François, le 8 mars 1942	55
Appréciation : Le Devoir du 9 mars 1942	56
Article premier : Les Récollets : leurs premières missions, par l'abbé Lionel Groulx	57
Article deux : Pièce historique « A bras ouverts », par Mlle Marie- Claire Daveluy	73

Quatrième manifestation

L'HISTORIEN SAGARD ET LA FLAMME APOSTOLIQUE

DU PÈRE LE CARON

Programme : En la salle Saint-François, le 29 mars 1942	87
Appréciation : Le Devoir du 31 mars 1942	88
Article premier : Sagard, par le R.P. Archange Godbout, o.f.m.	89
Article deux : Tableau historique « La lettre du Frère Sagard », par Mlle Marie-Claire Daveluy	99

Cinquième manifestation

LE PÈRE NICOLAS VIEL, RÉCOLLET

Programme : En la salle Saint-François, le 12 avril 1942	109
Appréciation : Le Devoir du 15 avril 1942	110
Article premier : Le Père Viel, récollet, par l'abbé Adélard Desrosiers	111
Article deux : Tableaux historiques « La voix du Père Viel », par Mlle Marie-Claire Daveluy	121

Sixième manifestation

JEANNE MANCE, MADAME DE BULLION ET LE P. CHARLES RAPINE

<i>Programme</i> : A l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, le 26 avril 1942	129
<i>Appréciation</i> : Le Devoir du 28 avril 1942	130
<i>Article premier</i> : Présentation de la 6e matinée-causerie, par Donat Durand	131
<i>Article deux</i> : Le Père Charles Rapine, par le R.P. Damase Laberge, o.f.m.	137
<i>Articles trois</i> : Cantate à Jeanne Mance, par les Gardes-Malades de l'Hôtel-Dieu	151
<i>Article quatre</i> : Pièce historique « Un récollet, deux héroïnes et Dame Pauvreté », par Mlle Marie-Claire Daveluy	155

Septième manifestation

JÉRÔME DE LA DAUVERSIÈRE ET LE PÈRE ÉTIENNE

<i>Carte d'invitation</i>	171
<i>Programme</i> : A l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, le 16 mai 1942	172
<i>Article premier</i> : Présentation de la 7e matinée-causerie, par le R.P. Ferdinand Coiteux, o.f.m.	173
<i>Article deux</i> : Jérôme Le Royer de la Dauversière, par Mgr Philippe Perrier, V.G.	175
<i>Article trois</i> : Tableau historique « Le saint de la Flèche », par Mlle Marie-Claire Daveluy	195

Huitième manifestation

LE 250e ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DES RÉCOLLETS À MONTRÉAL

<i>Carte d'invitation</i>	209
<i>Programme</i> : A l'amphithéâtre du Jardin Botanique	210
<i>Article premier</i> : Présentation de la 8e matinée-causerie, par le R.P. Paul-Eugène Trudel, o.f.m.	211
<i>Article deux</i> : Le 250e anniversaire de l'établissement des Récollets à Montréal, par le R.P. Léon Pouliot, s.j.	217
<i>Article trois</i> : Tableau historique : « On demande le Père Joseph », par Mlle Marie-Claire Daveluy	233
<i>Article quatre</i> : Hommage des Tertiaires à Ville-Marie et aux Récollets, par M. Paul-Émile Côté, avocat-député	247
<i>Article cinq</i> : Appréciation du « Devoir » du 24 juin 1942	253

Appendice

LE PÈRE JOSEPH CHERCHE UN MODÈLE

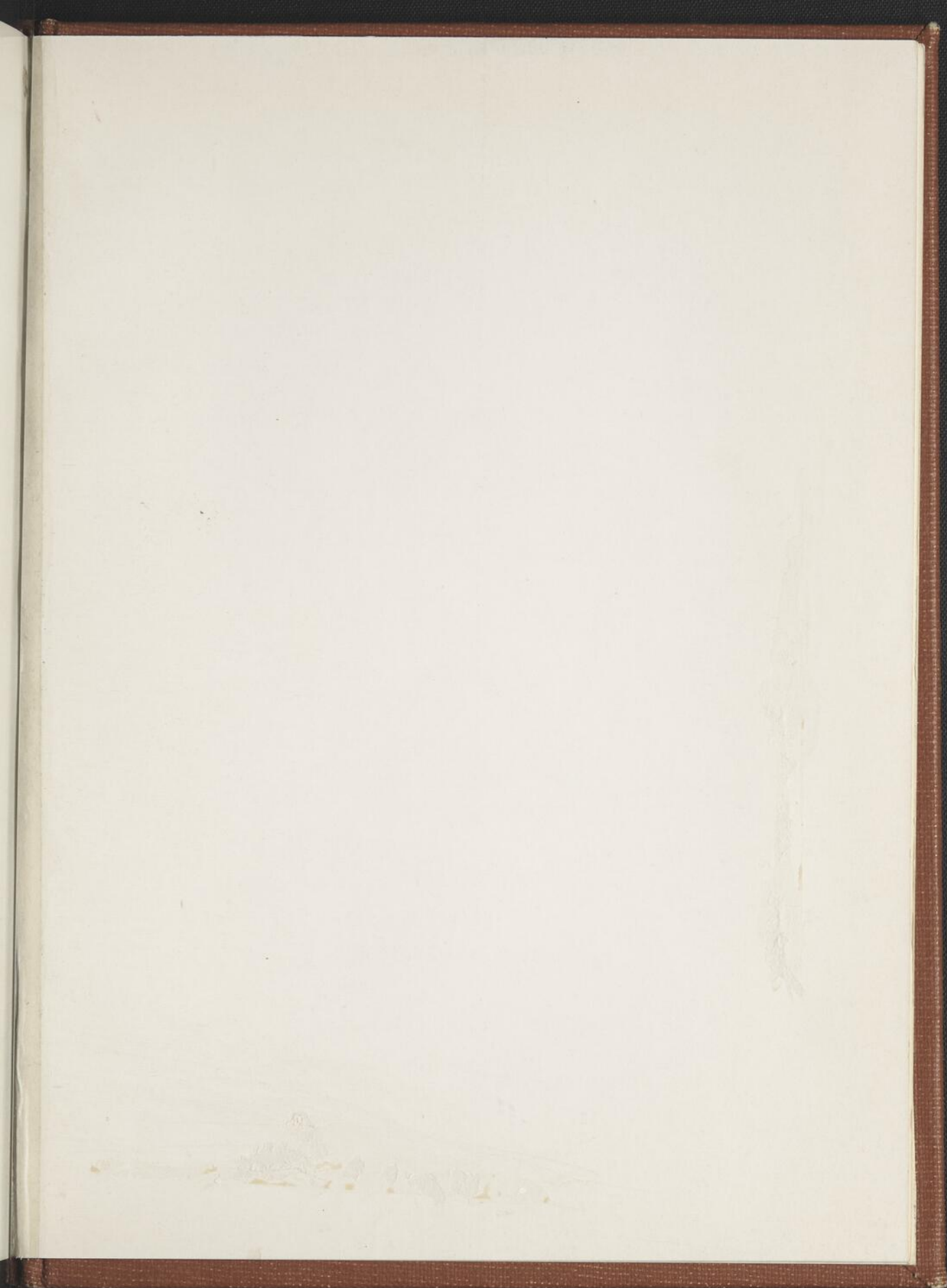
<i>Présentation</i> , par Mlle Marie-Claire Daveluy	259
<i>Tableau historique</i> « le Père Joseph cherche un modèle »	263

Epilogue

1 — <i>Le diplôme d'Aide-Fondateur de Montréal aux Récollets</i>	279
2 — <i>L'action de grâces</i>	284
<i>Note BIBLIOGRAPHIQUE</i> , par Mlle Marie-Claire Daveluy	285
<i>INDEX</i>	286

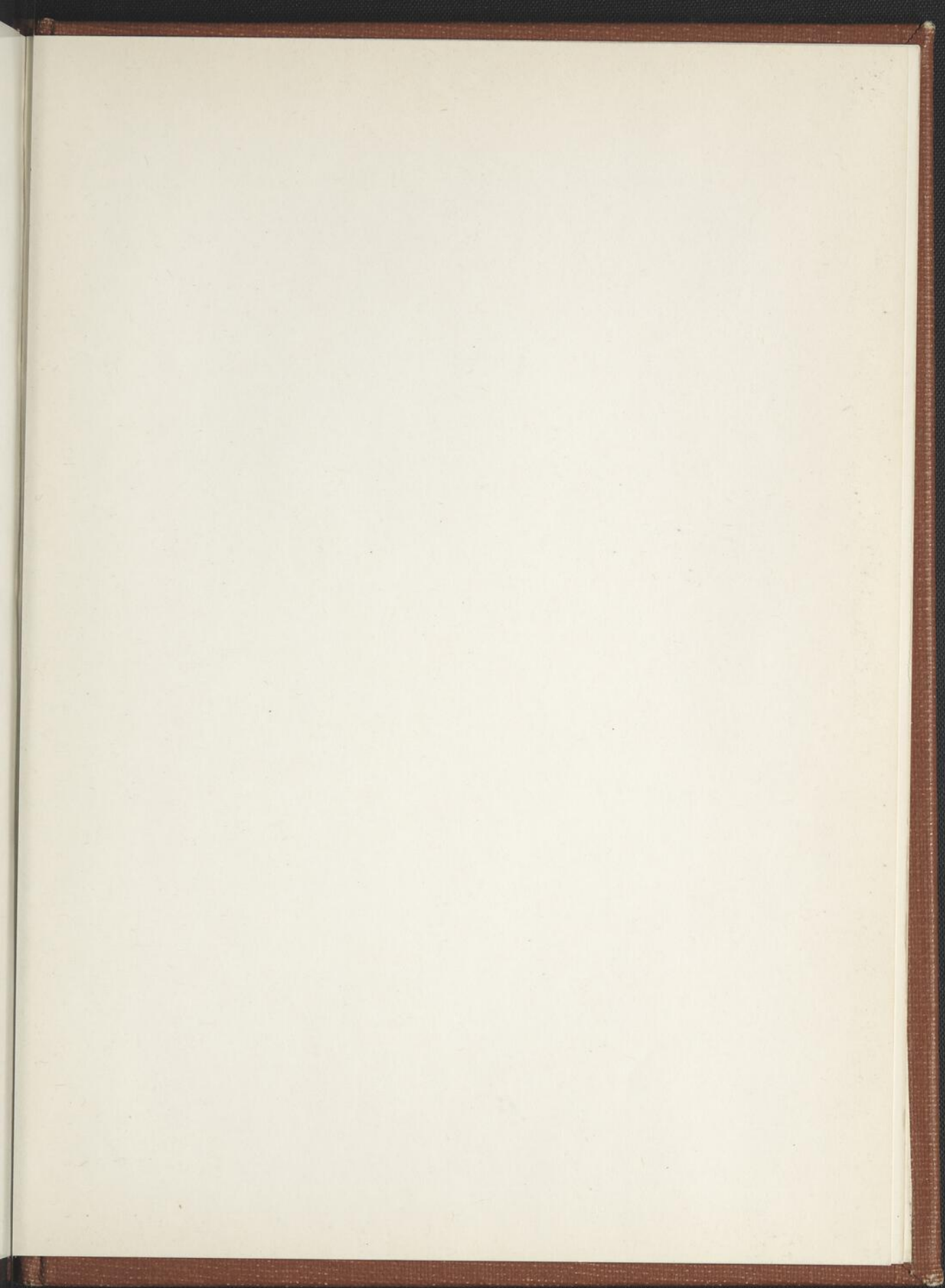
Achévé d'imprimer
le vingt-cinq août mil neuf cent cinquante-cinq
sur les presses de l'Imprimerie Fernand Dion
3451, rue Masson, Montréal.

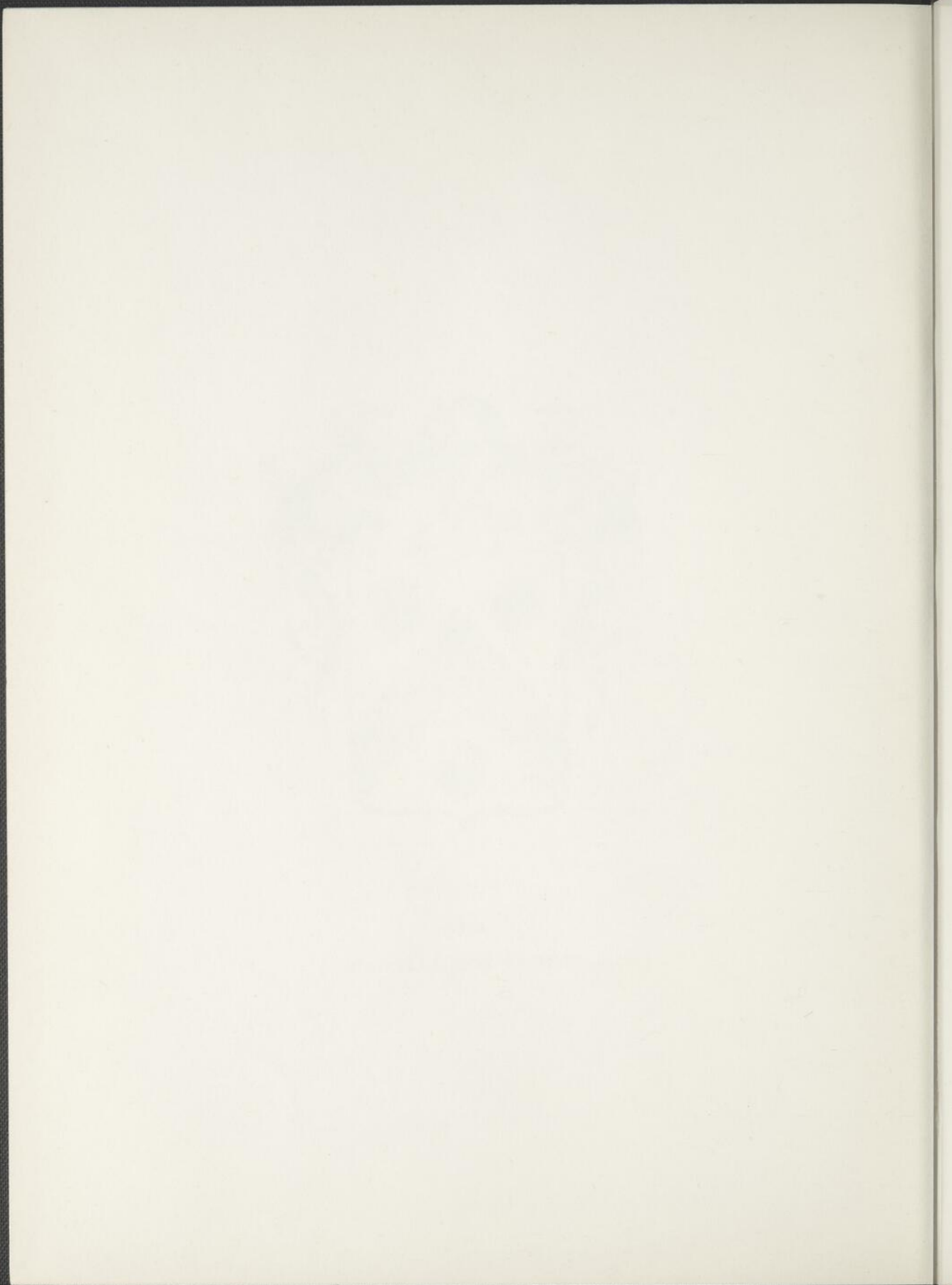


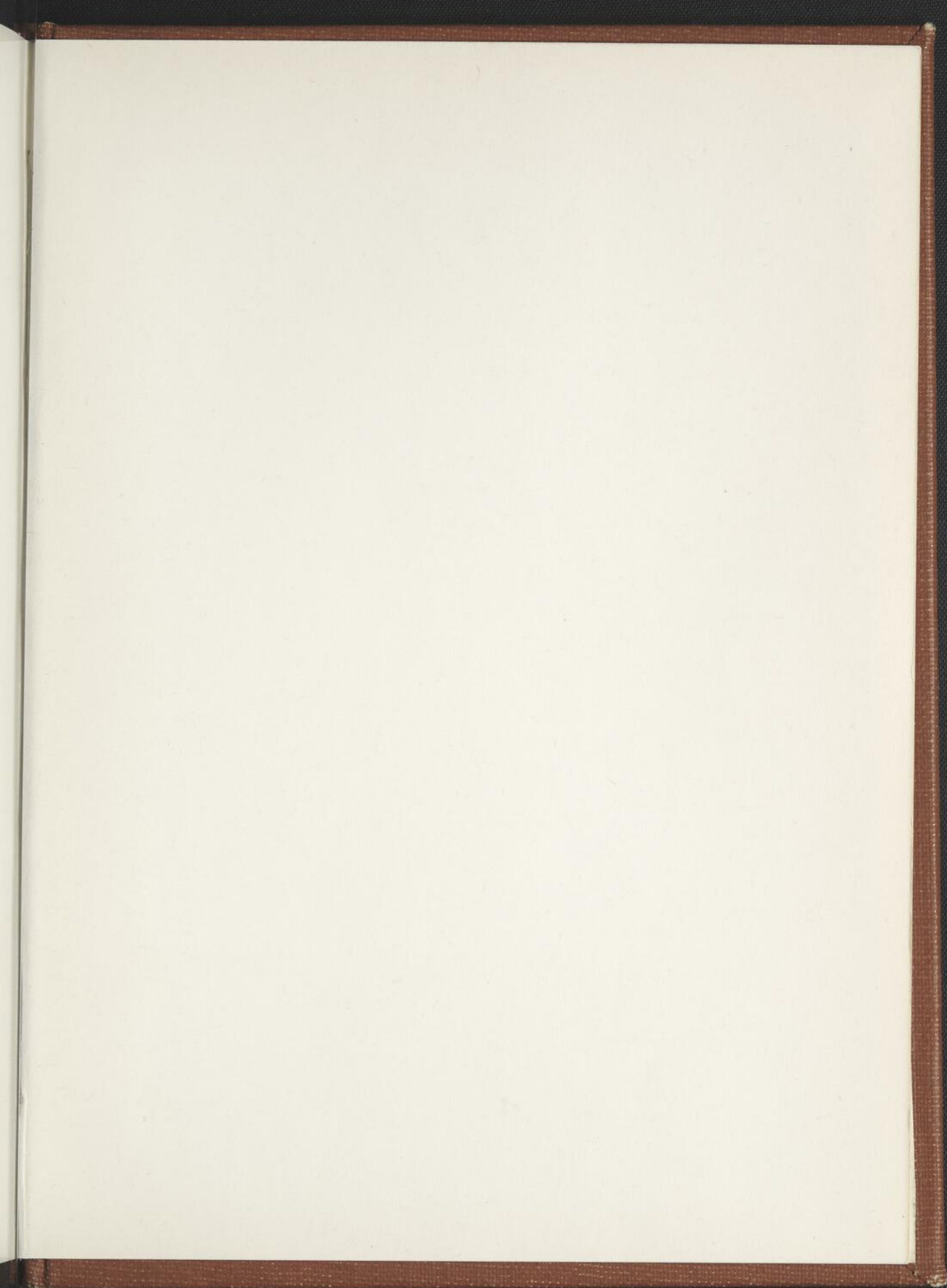


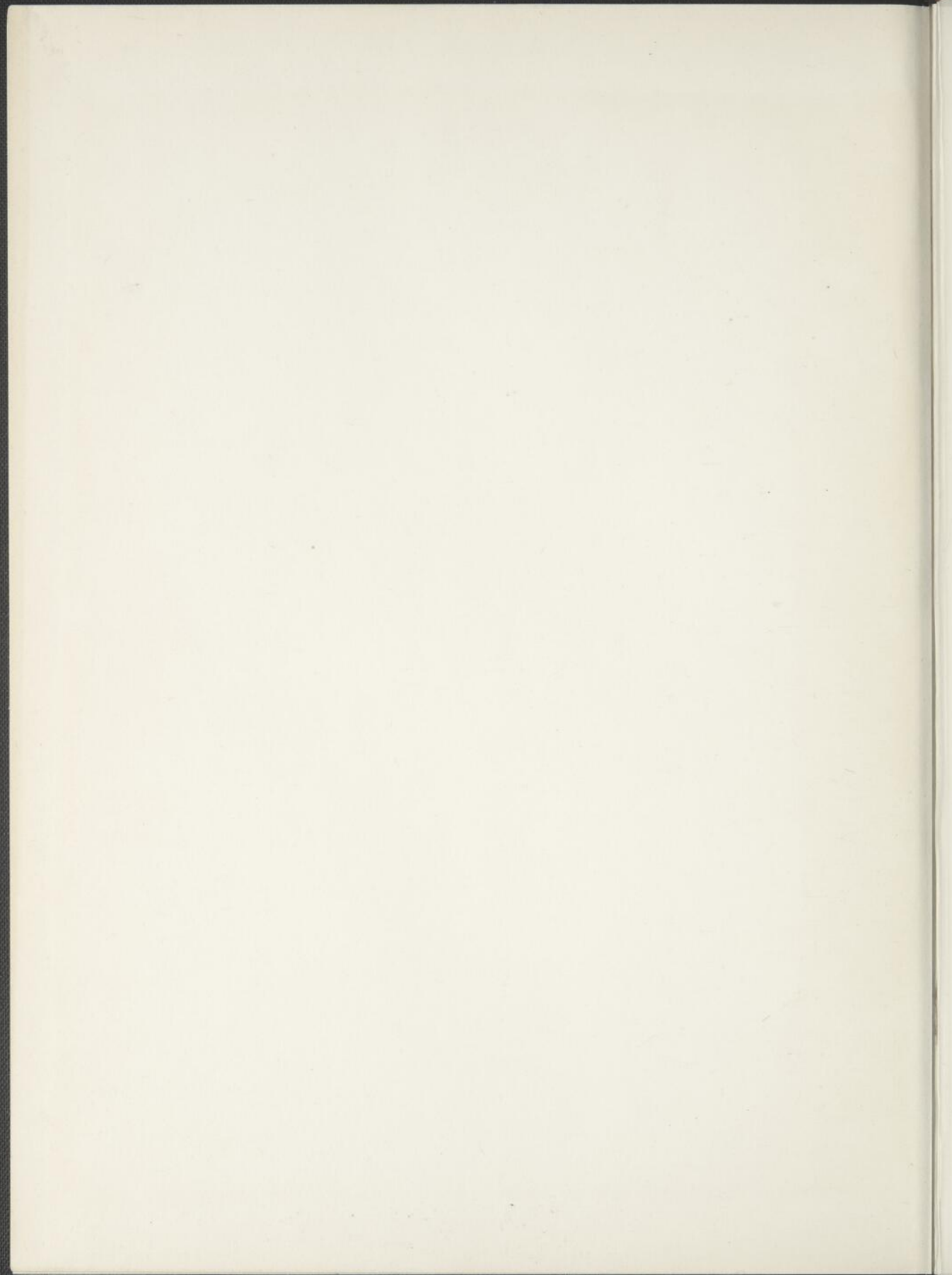


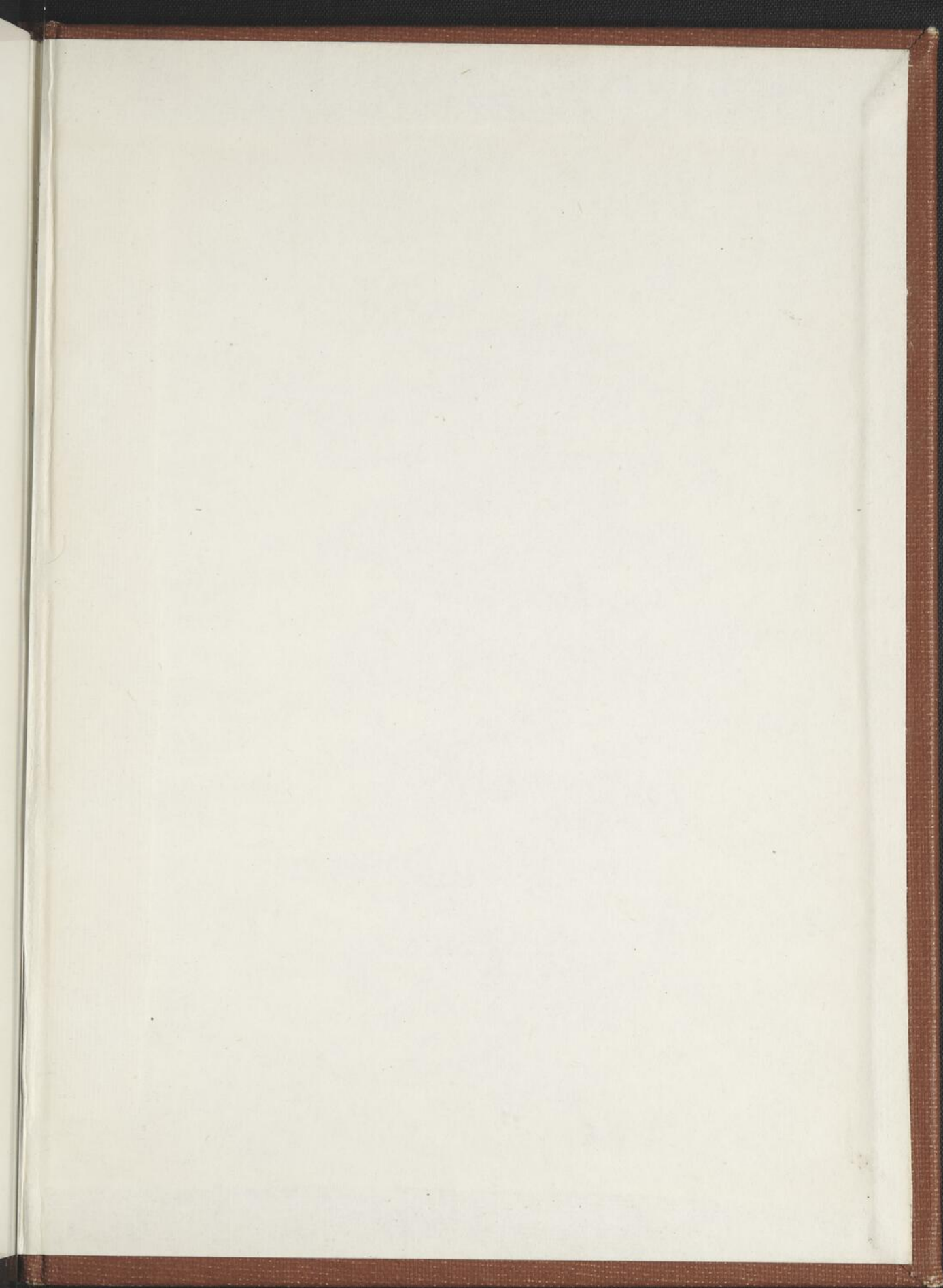
ARMOIRIES
de la
FAMILLE DES RAPINE











BNQ



000 173 088